Supplément villes au futur : **LYON**

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13023 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 12 DÉCEMBRE 1986

Fantasmes surinamiens

Le conflit un peu oublié et pittoresque du Suriname, ancienne colonie hollandaise coincée entre la Guyane française et le Guyana ex-britannique, a pris une dimension internationale inattendue après les accusations portées par le gouvernement de Paramaribo contre la France et les Pays-Bas.

M. Herrenberg, ministre surinamien des affaires étrangères, a en effet dénoncé, le mercredi 10 décembre, ce qu'il appelle « *un inquiétant renforcement du dispositif militaire français le long de la frontière* ». Un signe, selon lui, que la France pourrait intervenir au Suriname. M. Heidweiller, secrétaire général du gouvernement de Paramaribo, a de son côté fait état de la présence en Guyane de « mercenaires français dirigés par un Américain », qui s'apprêteraient à donner un coup de main aux rebelles dirigés par Ronnie Brunswijk. Ceux-ci ont depuis quelques semaines multiplié les opérations de guérilla contre les forces surinamiennes dans l'est du pays, provoquant une certaine nervosité à Paramaribo. M. Heidweiller a commencé une tournée latino-américaine pour dénoncer les « menaces d'agression extérieures », et il devait être reçu ce jeudi à Caracas par le président Jaime Lusinchi.

Ces accusations *illustrent d'abord les inquiétudes* croissantes du régime autoritaire de Desi Bouterse, l'homme de moins en moins « fort » du Suriname face à un mouvement de guérilla, encore modeste mais déterminé et qui peut compter sur l'aide efficace des réseaux de soutien formés aux Pays-Bas au sein de la communauté surinamienne, forte de deux cent mille personnes, soit près de la moitié de la population totale du Suriname.

La presse néerlandaise et les ressortissants surinamiens exilés aux Pays-Bas – pour des raisons politiques ou simplement économiques – accusent les forces armées de Desi Bouterse d'avoir massacré des civils au cours de la récente contre-offensive visant à refouler les « commandos de la jungle » de Ronnie Brunswijk dans l'est, vers le fleuve Maroni. Des incidents assez graves pour que le ministre néerlandais, des affaires étrangères, M. Van den Broek, ait décidé d'intervenir ce jeudi devant le Parlement de La Haye. Et les dirigeants de l'opposition surinamienne en exil affirment qu'ils accueilleraient « favorablement » une intervention du « type Grenade » visant à « libérer [leur] pays » de la dictature de Desi Bouterse.

A Paris, le gouvernement français a exprimé sa « surprise » face aux accusations surinamiennes et réaffirmé sa « stricte neutralité » dans le conflit. Mais il est vrai que l'arrivée massive de quelque quatre mille cinq cents réfugiés – chassés par les combats de ces derniers jours – dans la zone frontalière de la Guyane française a imposé un renforcement du contrôle exercé par des gendarmes disposant de trois hélicoptères et de quelques vedettes fluviales non armées. *Ce qui est peu pour une frontière* difficile et longue de plus de 500 kilomètres, proche de la base spatiale de Kourou.

La France peut redouter des troubles en Guyane si le mouvement insurrectionnel armé de Ronnie Brunswijk prenait de l'extension, et l'afflux de réfugiés pose des problèmes délicats aux autorités de Cayenne. De là à régler la « question surinamienne » par l'envoi de troupes, il y a l'abîme qui sépare l'analyse rationnelle des fantasmes...

Agitation dans les territoires occupés

Des colons israéliens prendraient part à la répression anti-arabe

L'agitation s'est poursuivie, le mercredi 10 décembre, dans les territoires occupés. Des colons israéliens participeraient à la répression contre les Arabes aux côtés de l'armée. Le ministre de la défense, M. Rabin, a accusé les « organisations terroristes palestiniennes » d'être à l'origine du mouvement.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Qui a tiré sur les deux étudiants de l'université de Bir Zeit, morts le 4 décembre lors d'un affrontement avec les forces de sécurité israélienne ? Qui a tué le jeune réfugié palestinien – il avait douze ans – trouvé mort le 9 décembre dans le camp de Balata, près de Naplouse ? Certains colons juifs de Cisjordanie ont-ils profité de l'agitation pour faire le coup de feu aux côtés – ou à la place – de l'armée et des gardes-frontières ? Les circonstances imprécises ou obscures dans lesquelles ont péri trois des quatre victimes des violences qui secouent les territoires occupés depuis une semaine obligent à poser des questions.

Les deux étudiants de Bir Zeit sont tombés aux abords du vieux campus de l'université, près du dortoir des filles. Plusieurs de leurs camarades assistèrent de près ou de loin à leur mort. Mais qui tira les balles fatales ?

Le journal israélien *Davar* (travailliste) affirmait, le mercredi 10 décembre, que les étudiants furent tués par un seul et même homme, militaire de carrière et colon de Cisjordanie, proche du mouvement annexionniste Goush Emounim, qui réside dans l'implantation voisine d'Ofra.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

Les manifestations à Paris et en province

La contestation étudiante a élargi les fissures entre les composantes de la majorité

Les importantes manifestations à Paris et en province, le mercredi 10 décembre, en hommage à Malik Oussekine et « contre la répression », se sont déroulées sans incident. Mais la contestation étudiante a élargi les fissures entre les différentes composantes de la majorité : le RPR, le PR et les partisans de M. Barre.



(Lire page 6 l'article de DANIEL CARTON et nos informations pages 7 à 10.)

La trêve aux Philippines

Communistes et militaires s'observent avec méfiance.

PAGE 3

Fin de règne en Somalie

Manœuvres pour la succession de Syaad Barre.

PAGE 4

Impasse à Nouméa

Le FLNKS demande le départ de M. Pons, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

PAGE 7

Le Monde DES LIVRES

Lettres anglaises. [illegible] Anita Brookner.

[illegible] Heidegger ? Entre les deux versions intégrales et très différentes, en français, d'Etre et temps, Roger-Pol Droit tente de faire le point.

Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Victor Hugo », d'Hubert Juin.

Pages 13 à 24

Le sommaire complet se trouve page 36

Les clameurs de la hausse plus fortes que les cris de la rue

La Bourse de Paris au meilleur de sa forme

A en croire le tableau lumineux qui, au-dessus de la corbeille, renseigne sur l'évolution instantanée des cours, la Bourse de Paris n'a rien voulu entendre de la fronde étudiante. C'est à peine si les cotations ont reculé d'un petit point, le 8 décembre, avant que soit annoncé par M. Chirac le retrait du projet Devaquet.

Une fois la nouvelle connue, le marché est revenu à son idée fixe : monter. L'indice de la compagnie des agents de change (CAC) clôturait à 410 mercredi, à un souffle de son sommet historique de 412,5, atteint le 1er septembre. La clameur de la hausse a couvert les cris de la rue.

D'ordinaire émotive, hypersensible au climat socio-politique, la Bourse a pris ces jours derniers l'allure d'une maison sans fenêtre, fermée aux vents mauvais du quartier Latin et des Invalides, comme pour mieux sauvegarder la flamme qui l'anime. Excès de cynisme ou preuve de maturité ? Cette maîtrise de soi du marché est en tout cas originale.

M. Balladur ne peut que la saluer. A plusieurs reprise depuis septembre, le ministre de l'économie et des finances a présenté son ambitieux programme de privatisation, – la grande affaire de la législature – comme un processus complexe, comparable à un mécanisme d'horlogerie. Si le gouvernement n'est pas à l'heure (le retour au privé des AGF a été retardé pour d'obscures raisons techniques), la Bourse, elle, est exacte au rendez-vous. Contre toute attente ? On serait enclin à *le dire*.

Dès son retour au pouvoir, la droite a, au nom du libéralisme, voulu réhabiliter les placements concurrents du marché financier que les socialistes avaient mis en quarantaine, dans leur souci d'orienter l'épargne [illegible] Bourse.

L'anonymat sur l'or, supprimé en 1981, est rétabli depuis le printemps. La loi Quilliot sur le logement, qui avait guéri les Français de la « maladie de la pierre », en prohibant la libre fixation des loyers, a été « améliorée ». A la nationalisation, en 1982, de vingt-huit grandes firmes cotées, les libéraux du 16 mars entendent de surcroît répliquer par la privatisation de soixante-cinq sociétés, dont la valeur globale est estimée à 250 milliards de francs.

ÉRIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 34.)

Un entretien avec M. François Léotard, ministre de la culture

« Etre un bon gestionnaire de l'ingérable »

Le ministre de la culture, M. François Léotard, a reçu, le mercredi 10 décembre, les représentants du Syndicat des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC). Après les avoir écouté évoquer les difficultés qui assaillent la profession, il s'est refusé à tout commentaire. M. Léotard, dans l'entretien qu'il nous a accordé, fait le point sur les grands dossiers qu'il a en charge : théâtre, mais aussi enseignement artistique, grands travaux, musique, danse, patrimoine...

« Avant d'aborder les questions qui concernent votre ministère, on aimerait en savoir un peu plus sur vos propres pratiques culturelles.

– Ma formation est littéraire : j'ai commencé – c'était à Henri-IV – à préparer Normale supérieure en hypokhâgne ; je voulais être enseignant. Le climat de ma famille était plutôt intellectuel – mon père avait rédigé un dictionnaire de géographie littéraire de la France. Aujourd'hui, bien que je lise moins qu'avant, à mon grand regret, ma vraie passion reste celle du livre.

– Avez-vous eu des livres de chevet ?

– Kafka a été très important dans mon cheminement intellectuel : son œuvre romanesque, *le Procès, la Métamorphose*, mais aussi, *les Lettres à Milena*. A une autre époque, c'était Flaubert : celui de *l'Éducation sentimentale* et du *Journal d'un écrivain*, où il exprime cette immense difficulté d'écrire. Miller et Céline m'ont également marqué, vers la fin de mes études. Il est difficile de dire ce qui fait le lien entre ces auteurs. Sans doute une certaine forme de jugement sur la vie et l'expression d'une difficulté d'être. Mais il faudrait citer également Péguy, bien sûr, et puis Aragon, dont je suis véritablement amoureux. Ce que me reprochent certains membres de ma famille politique.

– Le poète et le romancier ?

– Le romancier ne m'a jamais beaucoup touché, mais le poète est certainement avec Saint-John Perse et quelques rares autres, l'un des plus grands de notre temps. Le théâtre ? Grâce notamment à mon frère, Philippe, j'ai pu apprendre très jeune à le connaître et à l'aimer. Mon goût pour le cinéma n'est pas estompé, mais je manque de temps pour le satisfaire. Les metteurs en scène de la nouvelle vague sont encore ceux que j'aime le plus : Resnais, Truffaut et le Godard de *Pierrot le Fou*.

– Bref pour vous la culture ne se borne pas à la culture physique ?

– Ce genre de réflexion m'agace et m'étonne, je ne tire aucune vanité du sport que je pratique, ce qui serait ridicule. Je ne suis pas un professionnel dans ce domaine. Mais j'aime ça, et je ne vois pas pourquoi on met l'accent là-dessus au détriment du reste, comme si c'était honteux. Quand parviendra-t-on à réconcilier le corps et l'esprit ?

– Vous êtes apparemment satisfait du budget de votre ministère, dont vous avez fait remarquer qu'il était en légère augmentation par rapport à celui de 1986. Mais, à l'intérieur de celui-ci, des secteurs entiers semblent déstabilisés. Le théâtre en particulier.

– C'est totalement faux. Le budget consacré au théâtre en 1987 est supérieur à celui de 1986, après collectif : 660 millions de francs au lieu de 650 millions de francs. De tous les pays occidentaux, nous sommes certainement celui où l'Etat fait l'effort le plus important en faveur de la création théâtrale. C'est une tradition depuis Molière.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 26.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

هكذا من الأصل

Débats

LA « RÉVOLUTION PROCRÉATIQUE »

M. François Mitterrand ouvrira le lundi 15 décembre, à Paris, les Journées annuelles d'éthique, qui seront introduites par le professeur Jean Bernard. A cette occasion, Anne-Marie de Vilaine s'interroge sur le thème : qu'est-ce que la maternité aujourd'hui ? De son côté, Béatrice Majnoni d'Intignano donne des informations sur le coût de la naissance d'un enfant par fécondation réalisée in vitro.

De l'incohérence à la piraterie financière

Faut-il considérer la fécondation in vitro *comme un luxe ou la mettre à la disposition de tous gratuitement ?*

par BÉATRICE MAJNONI D'INTIGNANO (*)

LA rigueur budgétaire n'a pas empêché la diffusion de la fécondation *in vitro* (FIV). Des facteurs puissants y ont contribué : le ramdam médiatique, très valorisant pour chercheurs et médecins, la demande des couples, le soutien des laboratoires pour cette activité consommatrice de dosages hormonaux.

Que coûte la naissance d'un enfant dont la fécondation est réalisée *in vitro* ? Le calcul est simple. En 1985, trois mille trois cents essais, à 15 000 F à 20 000 F l'un, ont permis de faire naître trois cents enfants. Coût total : 50 millions de francs. Coût moyen par enfant : 165 000 F. Dont 30 % de frais de personnel, 50 % d'actes médicaux, surtout dosages hormonaux, 7 % d'hôtellerie.

Est-ce cher ? La réalité est complexe. Le coût est variable d'une équipe à l'autre, selon le taux de succès des tentatives. Le prix de revient d'un enfant est en effet le rapport entre les dépenses engagées par tentative et le taux de succès des implantations de l'équipe.

Dans les meilleurs centres, il ne dépasse pas 70 000 F à 100 000 F. Ailleurs, il atteint 300 000 F, voire 400 000 F. Comme toujours, en médecine, la technique en elle-même n'est pas coûteuse. C'est l'incompétence ou le manque d'efficacité qui revient cher.

Entre 1982 et 1985, le coût moyen a baissé de 360 000 F à 165 000 F. Dans les meilleurs centres, il pourrait descendre jusqu'à 50 000 F. Le savoir-faire et les progrès techniques (congélation...) réduisent les coûts et permettent au plus grand nombre d'accéder à des services nouveaux.

Mais passer aussi vite de la recherche à l'exception puis à la pratique courante est difficile. Cela s'est fait dans une certaine anarchie, avec des capitaux en partie publics, en partie privés, sans coordination ni évaluation, excepté dans les très grands établissements comme les Hôpitaux de Paris.

Une enquête du ministère de la santé a montré les conséquences de cette diffusion inorganisée : trop de centres, trop d'équipes peu performantes, d'où un gaspillage énorme.

Le financement incohérent porte une lourde responsabilité. La part respective des fonds publics et privés n'a jamais été définie. Les investissements des hôpitaux publics sont financés par leurs crédits d'équipement et un peu par l'INSERM. Les médecins sont payés par le budget de l'hôpital.

Dans les cliniques, les investissements proviennent de fonds propres, d'une participation des médecins ou des laboratoires de biologie médicale.

En Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis, la plupart des clientes payent les frais de séjour, de 15 000 F à 50 000 F, et se font rembourser par une assurance privée. La situation est claire : seules les plus fortunées y ont accès, mais, en contrepartie, ces femmes ou leurs assurances peuvent se montrer exigeantes quant au résultat, puisque en cas d'échec la somme avancée est perdue.

Chacun se débrouille

Si l'anarchie a présidé au financement, pour le remboursement, c'est un peu la piraterie. La FIV n'est pas un acte remboursé par l'assurance-maladie. Alors, chacun se débrouille. Les actes de diagnostic ou de soins sont remboursables à 100 % dans les maternités. Ouf ! La Sécurité sociale prend donc en charge la préparation de l'ovulation, la cœlioscopie et les journées d'hospitalisation. Elle refuse par contre de rembourser la ponction de l'ovule, la fécondation elle-même et la réimplantation. Dans les hôpitaux publics, ces frais passent dans le budget global, dans les cliniques privées la patiente paye.

Un jour prochain, les responsables de l'assurance-maladie vont devoir ouvrir les yeux et poser clairement la question comme ils ont dû le faire pour l'interruption de grossesse (IVG).

Or la vraie question est : comment répondre au désir d'enfant ? Faut-il faire davantage pour lutter contre les stérilités de plus en plus nombreuses qu'engendrent les comportements sexuels immatures ? Faut-il améliorer les chemins de l'adoption face au drame des millions d'enfants du tiers-monde ?

Les médias s'excitent sur les aspects moraux et éthiques. Ne peut-on accorder plus de confiance au colloque singulier des couples et de leurs médecins ? L'avenir de la FIV dépendra des réponses financières aux questions suivantes : faut-il la considérer comme un luxe de pays riche et la réserver à qui est prêt à en payer le prix, assuré ou non ? Faut-il la mettre à la disposition de tous gratuitement ?

(*) Professeur à l'université de Paris-XII. Conseiller des Hôpitaux de Paris.

Le mal de mère

En valorisant tantôt le lien biologique tantôt le lien social, la loi fait éclater le phénomène de la maternité

par ANNE-MARIE DE VILAINE (*)

JUSQU'ICI les êtres humains n'avaient que deux certitudes : celle d'avoir une mère et d'être mortels. Bientôt, ils n'en auront plus qu'une. Ils continueront à mourir mais ne sauront plus comment et de qui ils sont nés. Privés d'ancrage maternel, ils pourront s'offrir toutes les dérives possibles, mais aborderont toujours au même rivage...

Qui est la mère ? Que signifie aujourd'hui le mot « mère » ? Qu'est-ce que la maternité ?

Sauf en cas d'adoption plénière, le droit considérait jusqu'à présent que la mère était la femme qui portait l'enfant, lui donnait naissance et, dans la majorité des cas, l'élevait (ce qui impliquait qu'elle était aussi la mère génétique de son enfant). La révolution procréatique et les pratiques nouvelles qu'elle entraîne sont en train de modifier ce donné maternel.

Prenons quatre exemples.

1) La mère de substitution inséminée par le sperme du mari d'une femme stérile qui porte un enfant pour le compte du couple demandeur, selon les termes d'un contrat privé comportant rétribution. L'enfant reconnu par le père génétique devra être adopté par la « mère sociale ».

La « mère génétique » et « gestatrice » n'est plus alors considérée que comme un « incubateur humain », mais la mère restant encore légalement la femme qui porte et accouche, elle a le droit de changer d'avis (de se « repentir ») et de garder l'enfant. En somme, elle porte l'enfant « au bénéfice du doute », plutôt qu'au bénéfice d'une autre. La « mère sociale » subit la même incertitude, aggravée par un suspense juridique au terme duquel on lui accordera l'adoption simple ou plénière. Ici la mère génétique et utérine est niée par la mère sociale et vice versa. Aux Etats-Unis, dans le cas de Marie Beth Whitehead, la mère sociale a eu gain de cause contre la mère biologique malgré son désir de garder l'enfant.

2) La mère qui porte, au bénéfice d'un autre couple, un enfant conçu *in vitro* avec les gamètes de ce dernier, dans le cadre d'un contrat privé. La situation reste la même que dans l'exemple précédent, dans la mesure où la mère est toujours légalement celle qui accouche de l'enfant. Mais un « jugement historique » vient d'être rendu au Michigan, où le juge a ordonné que les noms de la femme qui avait donné l'ovule et de son mari, donneur du sperme, figurent sur l'acte de naissance à la place de ceux de la mère porteuse et de son mari, estimant que, dans ce cas, la *« mère qui donne naissance »* (« birthing mother ») agit comme *« un incubateur humain dans lequel l'embryon se développe »* (1). La mère utérine est privée de tout droit, tandis qu'on reconnaît la mère génétique et sociale.

3) La femme stérile qui porte pour son compte et celui de son mari un enfant conçu *in vitro* avec le sperme de celui-ci et l'ovule d'une autre femme (don d'ovule). Dans ce cas la mère utérine et sociale est reconnue comme mère, sans contestation possible, le père biologique est le père social, mais la mère génétique ne compte pas.

4) La femme stérile qui porte pour son compte et celui de son mari un enfant qui avait été conçu *in vitro* avec les gamètes et pour le compte d'un autre couple (don d'embryon). Ici, comme précédemment, la mère utérine et sociale est mère de plein droit, mais la mère génétique et le père biologique ne sont pas pris en considération.

Nouveaux conflits

Dans les derniers cas, on peut remarquer que la triple définition de la maternité – génétique, utérine et sociale – a été réduite, sans qu'on ait eu à modifier la loi puisqu'elle ne fonde pas la maternité sur la génétique. Dès aujourd'hui, la mère légitime peut n'être qu'utérine et sociale sans être génétique. Ailleurs, comme on l'a vu, elle peut n'être que génétique et sociale, ce qui permet de dire aussi que dans certains cas, la mère gestatrice, la mère génétique ou la mère sociale peuvent n'avoir aucun droit sur l'enfant et être considérées comme rien par rapport à lui.

D'autres cas de figure sont possibles, mais ces exemples suffisent pour prouver que la maternité est en miettes et que l'articulation des techniques de procréation artificielle à la loi explicite ou implicite, qui valorise tantôt le lien biologique tantôt le lien social, et semble animée par le souci égalitariste de rendre symétrique ce qui ne l'a jamais été, appauvrit le concept de parentalité, et, surtout, morcelle et fait éclater le phénomène, par essence global, de la maternité.

A-t-on jugé qu'une femme triplement mère, c'était trop ? Même si elle était en mesure d'offrir à l'enfant, grâce à ce triple enracinement bio-socio-affectif, un socle minimal de sécurité psychique ? Préfère-t-on fabriquer aux enfants des mères incertaines et divisées les unes contre les autres ? Au bénéfice de qui ? Jadis on privilégiait injustement les droits des mères naturelles qui avaient dû abandonner leur enfant, au détriment de celles qui l'avaient adopté et nourri. Aujourd'hui, on crée des situations aussi conflictuelles, et on continue à opposer les mères les unes aux autres. Mais l'amour ne vient plus réparer le malheur existant. C'est plutôt l'argent qui – avec le « progrès » technique – donne au malheur les moyens de se renouveler.

(*) Ecrivain, auteur de *la Mère intérieure* (Mercure de France).

(1) *Les Sorciers de la vie*, Marie-Ange d'Adler et Marcel Teulade (Gallimard).

COURRIER DES LECTEURS

Les « marginaux »

La lutte contre le SIDA est devenue une grande cause nationale. Fort bien. Il n'est que temps de prendre conscience de la gravité du mal.

Là où le bât blesse, c'est lorsque le ministre de la santé donne les raisons d'une telle décision. Le SIDA, a dit en substance Mme Barzach, a cessé de se cantonner à des groupes marginaux, comme les homosexuels ou les toxicomanes, pour concerner maintenant l'ensemble de la population. Vous avez dit « marginaux » ?

Cette phrase, dans la bouche d'un membre du gouvernement, ne laisse pas d'inquiéter. Y a-t-il deux catégories de citoyens : les bons Français et les « marginaux » ? Et qui sont les marginaux ? Ces derniers ont-ils les mêmes droits que les autres ? Ont-ils le même accès aux soins médicaux ? Ou bien, au contraire, les pédés peuvent-ils crever ?

JEAN-MICHEL GAMBIER,
CHRISTIAN ISTASSE,
« marginaux ».
(Savigny-le-Temple.)

Pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt ?

J'approuve totalement le nouveau code de la nationalité élaboré par le gouvernement Chirac. Ce que j'apprécie surtout dans ce statut, c'est que l'attribution de la nationalité ne soit pas automatique, mais dépende d'un acte volontaire, libre, de l'individu qui veut être français (...).

La seule chose que je regrette, c'est que le gouvernement Chirac n'ait pas existé il y a plusieurs siècles ou que, à défaut, le code ne puisse avoir un effet rétroactif. On aurait pu alors laisser aux Corses, proclamés, malgré eux, citoyens français, la liberté de choisir ou de refuser cette nationalité, ou aux habitants de la Savoie et de Nice, « annexés » en 1860 et à qui la nationalité française a été automatiquement octroyée, ou encore aux Catalans, qui ont laissé à Louis XIV et au roi d'Espagne le soin de choisir à leur place leur propre nationalité, ou... Sans parler des Algériens eux-mêmes, à qui on aurait pu laisser le libre choix de leur nationalité en 1830 ou 1945.

A défaut de revenir sur le passé, on pourrait étendre le bénéfice du code aux Kanaques qui pourraient, comme les Maghrébins, devenir français à la condition de le demander expressément, et sous réserve de ne pas avoir commis de délit.

B. SOUYRIS.
(Limoux.)

Un précédent

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de Liam Fauchard, « L'atout d'un minimum garanti », paru dans *le Monde* du 26 novembre. Il est exact que l'instauration d'un revenu minimum garanti se heurte à une résistance d'ordre culturel. Mais cette résistance ne me paraît pas plus insurmontable que celle qui s'est manifestée lorsque, après la deuxième guerre mondiale, a été instauré le minimum vieillesse (...)

Mme M. DUCHÊNE.
(Paris.)

● ERRATUM. – Dans *le Monde* du 3 décembre, il fallait lire dans l'article de Mme Christiane Papon 417 000 mariages en 1972 (et non pas 717 000).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX®

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الاصل

Etranger

La visite à Paris du président égyptien et la situation en Cisjordanie et à Gaza

Les premiers entretiens de M. Moubarak

Au cours d'un dîner, le mercredi 10 décembre, en l'honneur du président égyptien, M. Hosni Moubarak, M. Mitterrand a souhaité que *« soit écartée la tentation du découragement »* dans la recherche d'une solution au Proche-Orient. *« Si l'on veut parvenir à un résultat,* a poursuivi le chef de l'Etat, *il ne faut exclure aucun pays, aucun groupe, c'est le cas de l'OLP, dont il ne m'appartient pas de définir de quelle manière elle pourrait y trouver sa place. »*

M. Moubarak, dont c'était la première journée d'une visite d'Etat de trois jours en France, a demandé à Israël de *« mettre fin à son occupation de la Cisjordanie et de Gaza ».* Il devait s'entretenir ce jeudi avec M. Chirac à l'Hôtel de Ville, déjeuner à l'Assemblée nationale puis retrouver le premier ministre lors d'un dîner au Quai d'Orsay.

Vers une fabrication sur place du Mirage-2000 ?

Dans l'hypothèse d'une deuxième commande de vingt nouveaux Mirage-2000 par l'armée de l'air égyptienne, qui en possède déjà vingt autres, les industriels français concernés sont prêts à transférer l'assemblage de cet avion de combat à l'Organisation arabe pour l'industrialisation (OAI), qui emploie vingt mille personnes dans neuf usines pour le compte d'un consortium fondé, il y a onze ans maintenant, par l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Qatar et l'Egypte. En outre, deux sociétés françaises prévoient de participer à la construction, en Egypte, d'une usine de matériaux composites, dont l'OAI estime avoir le plus pressant besoin.

L'éventualité de ce double contrat à finalité militaire apparaît en filigrane dans les conversations entre Egyptiens et Français, à Paris, à l'occasion de la visite du président Moubarak. Le président de l'OAI, M. Ahmed Zandou, ancien ministre égyptien et ancien gouverneur de la Banque centrale d'Egypte, en a évoqué récemment la perspective avec ses interlocuteurs français à Paris.

Ce pourrait être le moyen de relancer entre la France et l'OAI une coopération technologique qui marque aujourd'hui le pas. Une vingtaine de sociétés françaises travaillent avec l'OAI et, parmi elles, le groupe Dassault-Bregnet pour la fourniture d'avions d'entraînement et d'appui Alpha-Jet à l'armée égyptienne ; la société Aérospatiale pour la livraison d'hélicoptères Gazelle armés de missiles antichars Hot, et la société Thomson, pour une assistance technique dans la fabrication de missiles sol-air de défense antiaérienne.

A l'heure actuelle, la plupart de ces programmes d'armement sont achevés ou sur le point de l'être. L'OAI a donc besoin de relancer sa coopération avec l'industrie française pour tenter de devenir la plaque tournante, en Egypte, d'une industrie de l'armement qui travaillerait pour le compte de nombreux pays, au Proche-Orient, d'abord, mais aussi en Afrique et en Asie, avec l'aide de sociétés françaises prêtes à consentir des transferts de technologie. Outre l'assemblage sur place du Mirage-2000 et la création d'une activité qui se rapporte aux matériaux composites à des fins civiles et militaires, cette coopération n'exclut pas le montage, dans les usines de l'OAI, de l'hélicoptère Super-Puma conçu par l'Aérospatiale.

Les ambitions de l'OAI se heurtent, pourtant, à un double obstacle. Le premier a trait à l'existence d'une vigoureuse concurrence de sociétés américaines. Le second obstacle a trait à l'impécuniosité du principal client qu'est l'Egypte.

Dans ces conditions, l'OAI est condamné à rechercher d'autres partenaires – c'est le cas actuellement avec le Brésil, qui lui a confié la fabrication de l'avion Tucano – et à accroître ses possibilités à l'exportation, qu'il s'agisse d'aider un client étranger à fabriquer ses propres matériels ou à réparer des armements vendus par d'autres fournisseurs, pour maintenir l'outil industriel. L'Irak figure au nombre de ces clients, pour de petits matériels.

J. I.

Des colons prendraient part à la répression

(Suite de la première page.)

Ce colon, qui a le grade de commandant, et dont on connaît le nom, sert dans la zone opérationnelle de Ramallah. Ce jour-là, il était de service et fut l'un des premiers arrivés sur les lieux. L'affaire a été connue parce que plusieurs militaires réservistes, choqués par le comportement du commandant, auraient fait part de leur intention d'adresser une plainte à leurs supérieurs.

Selon la presse de jeudi, l'officier a reconnu avoir tiré sur l'un des deux étudiants, alors qu'il était attaqué à coups de pierre et de barres de fer. Quoi qu'il en soit, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense, a dégagé, à l'avance, la responsabilité de l'armée en soulignant que, au lendemain des incidents, celle-ci avait suivi scrupuleusement les instructions.

L'enfant de Balata est mort, lui, dans des circonstances troublantes. Atteint à la tête, son corps fut, selon M. Rabin, amené à l'hôpital vingt minutes avant que les soldats ne reçoivent l'ordre de tirer. En outre, la balle qui l'a tué et qui n'a pas été retrouvée ne semble pas du même calibre que celui utilisé par l'armée. *« Une enquête est en cours,* a ajouté M. Rabin devant la Knesset, *et tant qu'elle ne sera pas achevée je ne peux rien dire de définitif. »*

Qui a tué le jeune Ramadan Abu Zaitun, si ce n'est pas l'armée ? Selon le journal *Yediot Ahronot*, les enquêteurs n'excluent pas l'hypothèse d'une *« initiative personnelle ».* D'après le *Jerusalem Post*, l'enfant aurait été abattu par des coups de feu tirés d'une voiture qui transportait des colons et des soldats.

Dernier incident : les téléspectateurs israéliens ont pu voir lundi, lors du journal télévisé, un israélien coiffé d'une calotte tirer cinq fois en l'air dans une rue de Ramallah. Selon le porte-parole de l'armée, cet *homme était en position* de légitime défense, donc dans son droit. Une enquête a néanmoins été ouverte sur son cas.

Complaisance de l'armée ?

S'il s'avérait que certains colons ont effectivement participé aux opérations de maintien de l'ordre, cela confirmerait seulement que l'armée et les gardes-frontières ne peuvent ou ne veulent pas toujours, en période de tension, contrôler les agissements des colons les plus extrémistes. D'où l'impression, pour le moins, d'une certaine complaisance des forces de sécurité envers les résidents juifs de Cisjordanie.

Au cours des troubles qui suivirent, en mai 1985, la libération de 1 150 *« prisonniers de sécurité »* – donc de nombreux responsables d'actions terroristes – nous avions *été témoins de cette complaisance* dans les rues d'Hébron. A la tête d'un *groupe de colons de* Kyriat Arba, le rabin Moshe Levinger, fondateur du Coush Emounim (extrême droite), avait ouvert le feu sur des habitants arabes sans atteindre personne. Les soldats l'avaient laissé jouer au cow-boy, sans le désarmer, pendant un long moment (*le Monde* du 22 mai 1985).

Sur les quelque soixante mille Israéliens vivant en Cisjordanie, plusieurs milliers portent une arme en permanence et quelques-uns ont la gachette facile. Tous affirment vouloir dissuader d'éventuels attaquants. Selon les experts militaires, l'armée elle-même ignore le nombre exact des armes en possession des colons. Car ceux-ci s'en procurent par plusieurs canaux. Certaines de ces armes sont attribuées aux Israéliens qui participent au *« système de défense régional »* ; d'autres sont fournies aux réservistes dans le cadre de leurs unités. D'autres, enfin, sont achetées chez l'armurier.

Le haut commandement tenta de mettre de l'ordre dans l'usage des armes. Mais les colons de Cisjordanie protestèrent, et l'entreprise tourna court. Les plus zélés participent à des escortes, certains responsables, comme le rabin Levinger, *font à l'armée des propositions « opérationnelles »,* suggèrent d'expulser tel suspect, de détruire la maison familiale de tel condamné. Il est même arrivé à M. Levinger, en maître des lieux, d'admonester le chef d'etat-major lors d'une réunion de travail.

L'agitation en cours s'est poursuivie mercredi à un degré moindre et pour le septième jour d'affilée. Les plus sérieux incidents ont eu lieu à Gaza, où une adolescente de seize ans a été légèrement blessée par balle au poignet lors d'une manifestation. Des étudiants islamistes ont harcelé les soldats, des voitures ont *été brûlées dans le camps de réfugiés.* Depuis une semaine, l'armée a *arrêté cent trente personne,* à Gaza.

M. Rabin s'attache à ne pas dramatiser les choses. *« Nous avons affaire à des troubles graves mais pas à une insurrection »,* a-t-il déclaré mercredi, en visitant Bir Zeit. L'oppositon de gauche commence à se mobiliser. Le Parti communiste a manifesté à Nazareth, et une délégation du MAPAM a rendu visite aux victimes arabes des incidents de Cisjordanie. Le mouvement La Paix maintenant a annoncé, lui, une réunion publique pour dimanche.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **ÉGYPTE-ISRAËL : l'affaire de Taba.** – La commission d'arbitrage chargée de trouver une solution au différend territorial egypto-israélien sur l'enclave de Taba, sur la mer Rouge, a officiellement entamé ses travaux mercredi 10 décembre à Genève. Les négociations – qui doivent aboutir à une délimitation définitive de la frontière – dureront jusqu'en 1988. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES : un mort et plusieurs blessés au premier jour de la trêve

Communistes et militaires s'observent avec méfiance

Un groupe d'hommes armés, présumés anticommunistes, a ouvert le feu, le mercredi 10 décembre, sur la foule à Davao, dans le sud des Philippines, au cours d'une cérémonie marquant l'instauration de la trêve entre les forces gouvernementales et les insurgés communistes, tuant un homme et en blessant plusieurs. C'est le seul incident qui ait été rapporté durant la première journée du cessez-le-feu dans tout l'archipel.

BACOLOD
de notre envoyé spécial

Dans une ville déjà décorée par d'insolites sapins pour un Noël tropical, une population en fête s'est efforcée de croire aux miracles – fussent-ils ceux que réalisent parfois les hommes : la paix et la fraternité. Il est vrai que l'Eglise elle-même y avait invité : elle est apparue, en effet, comme l'un des grands artisans de cette trêve de soixante jours entre les forces gouvernementales et l'insurrection communiste, dont l'entrée en vigueur a été célébrée le mercredi 10 décembre.

Mge Fortich, évêque de Bacolod, capitale de l'île de Negros, était venu accueillir lui-même, aux abords de la place où se déroulait la cérémonie, la délégation du Front national démocratique (NDF), organisation de masse clandestine contrôlée par les communistes. Celle-ci était suivie d'un cortège de quelque trente mille sympathisants venus en majorité du nord et du sud de Negros. C'est dans cette île, où les problèmes de la pauvreté sont immenses et l'insurrection en expansion, que le cessez-le-feu a suscité la plus grande mobilisation populaire du pays avec le nord de Luzon.

A la tête du cortège marchaient quatre dirigeants de l'insurrection coiffés de casquettes « prolétariennes » à la chinoise frappées de l'emblème du Front. Deux d'entre eux étaient d'anciens prêtres du diocèse de Mgr Fortich qui ont pris le maquis au début des années 80. La chaleureuse accolade que leur donna l'évêque fut saluée par une ovation et une volée de slogans lancés dans un même souffle : *« Vive les Philippins ! vive Aquino ! vive la NPA ! »* (Nouvelle armée du peuple). Conformément aux accords de dernière heure, aucun membre de la NPA n'était en armes mais une centaine d'entre eux se trouvaient dans le cortège, nous dit-on de source communiste.

Les quatre chefs rebelles sortis du maquis tous originaires de Bacolod, serraient les mains tendues de la foule qui les interpellait par leur prénom. Les pétards et les fanfares couvraient des sons de cloche de la cathédrale. Atmosphère de fête, encore, lorsque Francesco Demafilis, alias *« commandant Eko »,* le fondateur de la NPA à Negros dont la tête avait été mise à prix du temps de Marcos, prit une guitare pour entonner une chanson du NDF, *« A quoi rêve le peuple ? ».* Seule touche véritablement politique à la cérémonie qui, comme il se doit aux Philippines, se termina par une messe : le lever de poing accompagna le chant de la *« révolution de février »* de Cory Aquino, *« Bayan Ko »,* vieille chanson des paysans révoltés contre les colonisateurs espagnols de la fin du siècle dernier. Même une religieuse saluait du poing levé la révolution. Des séminaristes en blanc, groupés autour de leur croix en bois, ne semblaient pas étonnés outre mesure.

L'Eglise, à Negros comme ailleurs dans les Philippines, a fait plus que bénir ce jour de réconciliation nationale : elle fut l'intermédiaire privilégiée de la trêve. Mgr Fortich a d'ailleurs été désigné président de la commission nationale de surveillance du cessez-le-feu. L'évêque âgé de soixante-douze ans, qui passe pour l'un des plus militants de l'épiscopat philippin, estime qu'il n'a pas joué un rôle *« politique »* : *« Si l'Eglise ne contribue pas à la paix et à la stabilité, assume-t-elle pleinement son rôle ? »* nous dit-il. Jeudi soir, la cour du grand séminaire de Bacolod où réside l'évêque était devenue un immense bivouac pour *« le peuple des collines »,* les sympathisants du NDF : plusieurs milliers de personnes y passèrent la nuit autour des feux.

« L'Eglise, à Negros, a reconnu la justesse de notre cause », nous dit Silvino Gallardo, alias « commandant Makao », fils d'une grande famille de Bacolod, qui est entré, dans la clandestinité en 1972 et est aujourd'hui considéré comme le chef de la guérilla à Negros.

Tant dans cette « île du sucre » qu'à Iloilo, à Cebu ou à Panay, ce sont d'ex-prêtres passés à l'insurrection qui représentent les communistes dans les comités de cessez-le-feu. *« Pour moi, ils sont toujours des prêtres,* nous dit Mgr Fortich ; *ils sont pour l'instant en congé. »*

Nervosité et suspicion

Les communistes se méfient du gouvernement et, plus encore, de l'armée. Ils paraissent n'avoir confiance qu'en l'Eglise : *« C'est l'Eglise qui nous a donné des garanties de sécurité et c'est parce que nous avons fait confiance à Mgr Fortich que nous sommes descendus des collines. Jusqu'à présent, nous n'avons eu aucun contact avec l'armée, ni aucun sauf-conduit ; aujourd'hui, c'est l'Eglise qui doit veiller sur le respect du cessez-le-feu : les prêtres sont les mieux placés pour dénoncer les violations des accords »,* nous dit M. Gallardo.

Mgr Fortich veut croire *« en cette première étape vers les négociations »* avec les communistes. Mais il est aussi assez réaliste pour savoir que cette trêve, obtenue de haute lutte, sur les éléments radicaux des deux camps, est très fragile.

Outre la difficulté des négociations à venir (les communistes ont des demandes précises, à commencer par une réforme agraire, que le gouvernement Aquino peut difficilement satisfaire dans l'immédiat, ou la formation d'un gouvernement de coalition, hypothèse exclue par la présidente), il y a des menaces évidentes de rupture du cessez-le-feu : l'instabilité de la situation politique à Manille, l'influence grandissante de l'armée et les actes de provocation de la droite.

Les militaires sont nerveux. Ils affirment qu'ils respecteront le cessez-le-feu, mais ils n'entendent pas, apparemment, fraterniser avec les rebelles. Des représentants de l'armée avaient été invités par Mgr Fortich à la cérémonie, mais personne n'est venu.

Les occasions de rompre la trêve sont multiples. Les militaires refusent de reconnaître l'existence de « zones rouges » contrôlées par les communistes, mais n'en connaissent pas moins parfaitement la localisation (un quart des villages de l'archipel). S'ils cherchent le « contact », ils n'ont qu'à y pénétrer. En outre, le « front » communiste est mobile, et la NPA n'entend pas que la trêve se traduise par un repli sur ses bases. Il est donc probable que des patrouilles ennemies se croiseront. Que se passera-t-il alors ?

A Negros, l'armée semble avoir resserré son étau sur les « zones rouges », à la veille de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu : redéploiement de troupes et pilonnages au mortier de régions voisines des bases communistes. Les représentants du NDF craignent que l'armée ne profite de la trêve pour renforcer ses positions.

Les communistes n'espèrent pas moins obtenir des gains sur un autre front : dans l'opinion publique. Ils sont conscients, d'abord, qu'ils ont atteint sur le terrain un seuil qu'il leur sera difficile de dépasser sans des approvisionnements problématiques en armements plus lourds et, ensuite, il leur faut se donner une nouvelle image, face à une « révolution », celle de Cory Aquino, qui les a pris de vitesse.

A court terme, il n'est pas question pour eux de renoncer à la lutte armée comme moyen de pression. Mais, en même temps, ils doivent tenir compte d'une atmosphère qui est moins favorable qu'auparavant à l'action violente : du temps de Marcos, l'absence d'alternative pouvait justifier celle-ci aux yeux de certains. Ils cherchent, disent-ils, à suivre la *« volonté populaire ».* Et c'est pourquoi, par exemple, ils soutiennent, *« même si elle est réactionnaire par certains aspects »,* la nouvelle Constitution qui sera soumise à référendum en février prochain. Le cessez-le-feu leur donne en outre l'occasion d'apparaître comme un interlocuteur du pouvoir et d'exposer leurs thèses au grand jour.

Depuis une semaine, les « guérilleros sans visage » sont devenus des hommes dont les physionomies sont connues de tous. Ils se succèdent à la télévision ; les journaux rapportent quotidiennement leurs propos. Avec le cessez-le-feu, ils s'apprêtent à avoir pignon sur rue, ouvrant des bureaux de représentation dans toutes les grandes villes. Pour les communistes, la trêve qui commence s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération de relations publiques.

PHILIPPE PONS.

CAMBODGE : Remaniement ministériel à Phnom-Penh

Le ministre de la défense apparemment limogé

BANGKOK
correspondance

Trois ministres du gouvernement provietnamien de Phnom-Penh viennent de céder leur poste à leur vice-ministre. Ce remaniement, datant officiellement du 3 décembre, a été rendu public mercredi.

Le premier ministre, M. Hun Sen, qui était également ministre des affaires étrangères, abandonne ces dernières fonctions au profit de son premier vice-ministre, M. Kong Korm. Agé de quarante-cinq ans, ancien ambassadeur de la République populaire du Kampuchéa (RPK) au Vietnam, membre du comité central du Parti communiste depuis 1985, M. Kong Korm est considéré comme proche du premier ministre. Sa promotion, attendue, ne constitue sans doute pas une perte de pouvoir pour M. Hun Sen.

En revanche, il semble que le ministre de la défense, M. Bou Thang, a bel et bien été limogé. Ce vétéran de la révolution, qui avait combattu la France dans les rangs des Khmers Issarak avant de gagner le Vietnam en 1954, est sans doute tenu pour partiellement responsable de l'échec relatif des forces armées de la RPK dans sa lutte contre la résistance. Il est remplacé par M. Koy Buntha, trente-quatre ans, ancien responsable des forces provinciales à Battambang (ouest du Cambodge) et chef de l'armée depuis la fin 1985.

Quant au nouveau ministre du plan, M. Chea Chanto, il était sous-directeur de la Banque nationale et remplace un vieux militant communiste, M. Chea Soth, qui reste, semble-t-il, vice-premier ministre.

J. B.

Europe

URSS : au lendemain de la mort d'Anatoli Martchenko

Moscou célèbre à sa manière les droits de l'homme

Un porte-parole officiel soviétique a confirmé, le mercredi 10 décembre, la mort en prison d'Anatoli Martchenko, l'un des plus connus des dissidents soviétiques, sans donner la moindre précision sur la date du décès ni expliquer pourquoi sa femme n'avait pas été autorisée à lui rendre visite (*le Monde* du 10 décembre). Selon le porte-parole, le prisonnier est mort *« d'une hémorragie cérébrale après une longue maladie naturelle »*.

Le gouvernement français a exprimé mercredi sa *« vive émotion »*. *« Au moment où à Vienne s'ouvre la troisième réunion sur les suites de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le gouvernement français, ajoute le communiqué du Quai d'Orsay, ne peut que déplorer la disparition dans de telles conditions d'un membre du groupe de surveillance des accords d'Helsinki, condamné pour son action en faveur des droits de l'homme. »*

De son côté, le président Reagan a déclaré qu'Anatoli Martchenko, *« martyr de la cause des droits de l'homme »*, *« n'était pas mort en vain. »* Le secrétaire d'Etat George Shultz a salué en lui *« un exemple d'intégrité et de courage »*.

« Un cynisme rare »

Moscou *(AFP)*. – Au lendemain de l'annonce de la mort en prison d'Anatoli Martchenko, Moscou a célébré mercredi à sa manière la Journée internationale des droits de l'homme en ironisant devant la presse et en « récupérant » la traditionnelle manifestation de dissidents de la place Pouchkine.

Le rituel qui veut que chaque année, le 10 décembre, une poignée de dissidents se rassemblent place Pouchkine, en plein centre de Moscou, et enlèvent symboliquement leur chapeau par un froid saisissant avant d'être arrêtés par le KGB, a été remarquablement modifié cette année.

Les correspondants occidentaux arrivés sur place avant l'heure dite (19 heures) ont eu la surprise de trouver une tribune avec des micros, des haut-parleurs et un camion de la radio-télévision d'Etat. Les autorités avaient simplement décidé d'organiser une manifestation officielle *« pour la paix »*, avec banderoles pacifistes jaillissant soudain du « public » et un orchestre aussi à l'aise dans l'interprétation de *Blowin in the Wind*, de Bob Dylan, que dans celle d'airs latino-américains.

« C'est d'un cynisme rare », a commenté un diplomate occidental, plongé dans la contemplation des slogans pour *« la libération des prisonniers de l'impérialisme et de la réaction »* ou contre *« l'agression américaine au Nicaragua »*.

Deux cents à trois cents personnes se pressaient autour de la statue de Pouchkine, parmi lesquels il était difficile de distinguer les « invités » officiels, les quelques passants – la milice bloquait les issues du métro, – les étrangers et les inspecteurs du KGB en civil. Ces derniers se sont employés, non sans efficacité, à empêcher physiquement les journalistes occidentaux d'approcher les rares individus qui osaient élever la voix, un chrétien et un Arménien. Leurs voix étaient couvertes par les haut-parleurs.

A 19 heures, passant pratiquement inaperçues, quatre personnes ont enlevé l'espace de quelques secondes leur chapka devant la statue. Deux d'entre elles, un vieux monsieur et son fils, ont été escortées vers le métro par plusieurs policiers en civil.

Par ailleurs, cinq membres des « familles divisées », Soviétiques qui cherchent à émigrer pour rejoindre un conjoint ou un parent à l'étranger, ont déclaré avoir été interpellés quelques heures pour avoir tenté de manifester dans la matinée. L'un d'entre eux, M. Balovlenkov, a été roué de coups par un inconnu dans un escalier et une autre, Mme Galina Guerassimova, n'avait toujours pas regagné son domicile dans la soirée, selon son mari.

Dans l'après-midi, sept représentants du gouvernement soviétique avaient tenu une conférence de presse sur les droits de l'homme, au cours de laquelle ils avaient confirmé la mort en détention de l'écrivain dissident Anatoli Martchenko, ironisé sur le cas de l'académicien Andreï Sakharov, exilé à Gorki, et affirmé qu'il n'existait pas de *« plan quinquennal pour l'émigration des Soviétiques vers Israël »*. Le même jour, l'URSS, avait formellement renouvelé à Vienne sa proposition d'organiser à Moscou une conférence internationale des droits de l'homme, une initiative déjà lancée au début de novembre lors de l'ouverture de la Conférence-bilan sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) dans la capitale autrichienne.

SUISSE

M. Pierre Aubert élu président de la Confédération pour 1987

BERNE
de notre correspondant

Par cent quatre-vingt-six voix, M. Pierre Aubert, socialiste et chef du département fédéral des affaires étrangères, a été élu président de la Confédération pour 1987 par les deux chambres du Parlement, le mercredi 10 décembre, à Berne. Chacun des sept membres du gouvernement occupant cette fonction à tour de rôle, M. Aubert succédera le 1er janvier à M. Alphonse Egli, démocrate-chrétien et chef du département de l'intérieur, qui se retirera à la fin de l'année.

Le Parlement a pourvu aux sièges devenus vacants des deux représentants du Parti démocrate-chrétien au Conseil fédéral. Personne ne remettant en cause la composition actuelle du gouvernement, les jeux étaient faits d'avance. M. Arnold Koller, député d'Appenzell, a été élu à la succession de M. Kurt Furgler, responsable du département de l'économie publique. En remplacement de M. Egli, le Parlement a désigné un député du Tessin, M. Flavio Cotti. C'est la première fois depuis treize ans qu'un représentant de ce canton de langue italienne siège au gouvernement.

A titre personnel, un député démocrate-chrétien du canton de Lucerne, Mme Judith Stamm, avait présenté sa candidature contre l'avis des instances de son parti. Mme Stamm avait obtenu le soutien de quelques socialistes, des indépendants, de l'extrême gauche et des écologistes, qui voulaient ainsi protester contre les arrangements imposés par les états-majors des grandes formations traditionnelles.

En récoltant successivement quarante-neuf et trente-trois voix, elle a tout au plus fait un baroud d'honneur, la majorité du Parlement n'étant apparemment pas encore prête à accepter une deuxième femme au Conseil fédéral. Une autre candidate démocrate-chrétienne, Mme Roselyne Crausaz, avait eu plus de chance aux élections de dimanche dans le canton de Fribourg, où elle est devenue la première femme de Suisse romande à faire son entrée dans un gouvernement régional.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

CORRESPONDANCE

Le cas Stepinac et les « guerres de religion » en Yougoslavie sous l'occupation nazie

A la suite de l'article de notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch, sur le « cas Stepinac » et sur le débat en Yougoslavie au sujet des « guerres de religion » qui sévirent sous l'occupation nazie (*le Monde* des 3 et 4 août), le secrétariat de l'archevêché de Zagreb a souhaité nous faire parvenir une réponse, sous la forme d'un article publié le 7 septembre dans l'hebdomadaire catholique *Glas Koncila* (« la Voix du concile »). Ce texte conteste la responsabilité imputée à la hiérarchie de l'Eglise catholique croate, dirigée par Mgr Stepinac, dans les persécutions subies au début des années 40 par les Serbes orthodoxes ainsi que le sens des relations nouées par l'archevêque de Zagreb (à l'époque Mgr Stepinac) avec le régime oustachi, allié à l'occupant nazi. L'article de Paul Yankovitch était essentiellement fondé sur les faits rapportés dans la seconde édition, à Belgrade, du livre *Magnum Crimen*, de l'historien yougoslave Viktor Novak.

« *Certes*, lit-on dans le texte communiqué par le secrétariat de l'archevêché de Zagreb, *Mgr Stepinac a rendu visite le 12 avril 1941 aux représentants du nouveau pouvoir à Zagreb comme il l'avait fait auprès de ceux du pouvoir précédent et comme il a rencontré les plus hauts représentants du pouvoir de la nouvelle Yougoslavie et de la République de Croatie peu après leur arrivée à Zagreb. Le Saint-Siège lui-même a reconnu jusqu'à la fin de la guerre le royaume de Yougoslavie et sa légation au Vatican, et Stepinac n'a pas protesté contre cela, mais a collaboré avec cette légation. Ce que le gouvernement de l'Etat de Croatie indépendant voulait obtenir, c'est autre chose. Il est connu que le vice-président du Comité national de libération de la Yougoslavie, Bozo Magovac, a écrit de la part des partisans à l'archevêque Stepinac, lui demandant de reconnaître le nouveau pouvoir. Il a obtenu cette réponse laconique : « ...le jour où vous serez le pouvoir à Zagreb. »*

Le texte poursuit : *« La hiérarchie n'a pas pris l'initiative de catholiciser les Serbes par la force, mais elle a dû agir de la sorte afin que les orthodoxes menacés souffrent le moins possible. Il y avait, certes, des prêtres dont la conduite n'était pas responsable. Mais incomparablement plus nombreux sont ceux qui se sont comportés humainement (...). Entre le mal et l'opposition armée contre le mal, il y avait un espace pour ceux qui ont souffert et qui se sont sauvés comme ils le pouvaient. C'était la place du plus grand nombre de prêtres et de laïcs. La hiérarchie ne pouvait recommander aucune orientation et, dans ces malheureuses circonstances, elle n'a même pas prononcé de punition contre telle ou telle orientation. »*

» S'agissant de Majstorovic-Filipovic (franciscain accusé de graves persécutions), *est-il nécessaire de rappeler qu'il a été exclu de sa communauté religieuse et que tout ministère sacerdotal lui a été interdit ? (...) Pourquoi la communauté qui l'a jugé la première devrait-elle être continuellement responsable de ses crimes ? »*

Afrique

SOMALIE : les perspectives de l'« après-Syaad Barre »

Les grandes manœuvres ont commencé en vue de la succession du « patron »

MOGADISCIO
de notre envoyé spécial

Après son accident de voiture le président (soixante-dix ans) a repris ses activités : cela n'empêche pas les clans, les courtisans et les opposants de s'agiter et d'intriguer...

Qui gouverne à Mogadiscio ? *« Quelle question saugrenue. Le général Syaad Barre, cela va sans dire »*, répond un peu abruptement ce fonctionnaire, agacé par cette curiosité. *« Jugez par vous-même : notre président a repris le cours normal à faire de ses activités. »* Plus de peur que de mal, semble-t-il. L'accident de voiture du chef de l'ETat somalien, le 23 mai dernier, près de la capitale, n'a pas sensiblement modifié le cours de la vie politique comme d'aucuns le redoutaient ou le... souhaitaient.

Dès l'instant où, de retour d'Arabie saoudite après un mois d'hospitalisation, le général Barre eut de nouveau posé pied à Mogadiscio, la petite communauté diplomatique, toujours en manque d'informations, n'eut de cesse d'épier les faits et gestes de l'illustre convalescent. Admirative, elle finit par conclure que *« pour un homme de son âge* (autour de soixante-dix ans), *il avait merveilleusement récupéré. »* Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que le chef de l'Etat remplit presque comme à l'ordinaire ses obligations professionnelles, bien qu'il n'ait pas encore repris ses longues tournées en province.

Un détail vestimentaire qui n'a échappé à personne : fin septembre, le chef de l'Etat a présidé le comité central du Parti socialiste révolutionnaire somalien (PSRS) en uniforme de général, ce qui ne s'était pas produit depuis l'expulsion des Soviétiques en 1977. Un mois plus tard, c'est encore en tenue militaire qu'il a assisté au défilé des troupes à l'occasion du dix-septième anniversaire de la révolution. Manière de montrer à ceux qui en auraient douté qu'il est toujours le « patron ».

Il n'empêche que, pendant son absence, l'entourage familial du général Barre, conduit par sa femme, l'intrigante Khadija, s'est beaucoup agité, soucieux qu'il était de conserver le pouvoir en tout état de cause. Des prétendants à la succession, membres de l'oligarchie marehan, sont alors sortis de l'ombre, comme, par exemple, le colonel Mohamed Mealah, responsable des bâtiments militaires et propre fils du chef de l'Etat, et M. Abdurahman Jama Barre, ministre des affaires étrangères et proche parent du président.

Bien que très populaire au sein de l'armée, le général Mohamed Ali Samantar, numéro deux du régime et ministre de la défense, a assuré avec loyalisme l'intérim du pouvoir. Cette période a, en définitive, été si brève qu'elle n'a pas permis aux uns et aux autres de pousser très avant leurs intrigues. Peut-être est-ce pour couper court à toutes ces manœuvres que le général Barre renonça à partir en convalescence en Europe.

Un nouveau mandat

Passé ce « coup de chaleur » politique, il n'en reste pas moins que le problème de la succession est ouvert. Le clan des Marehan, allié à celui des Ogaden, aussi bien que les familiers, les courtisans et les bénéficiaires du régime, harcèlent le chef de l'Etat pour qu'il veille, dès maintenant, à assurer, en leur faveur, la continuité du pouvoir. Une chose est sûre : le général Barre vient de se voir confier par le troisième congrès du PSRS un nouveau mandat présidentiel de sept ans qui sera soumis, le 23 décembre, à la sanction du suffrage universel.

L'édifice politico-militaire est si fragile que le chef de l'Etat dispose d'une très étroite marge de manœuvre pour en modifier les structures. Il ne peut s'offrir le luxe, par des choix discutables, de remettre en cause le délicat équilibre tribal, car il n'est pas certain que lui et les siens seraient, aujourd'hui, en mesure de contrôler la tempête qu'ils auraient ainsi soulevée. La « révolution d'octobre » (1969), en effet, s'est peu à peu essoufflée et vidée de son contenu.

L'opposition au régime se camoufle sous une certaine agitation religieuse, notamment marquée par des rafles d'intégristes musulmans. La population se montre de plus en plus critique vis-à-vis du laisser-aller ambiant, au point que certains en viendraient même à regretter les premiers temps de cette révolution, lorsque *« les choses étaient tenues en main politiquement et économiquement... »*

Le vent de la « libéralisation » économique qui souffle, depuis deux ans, sur la Somalie, a débridé certaines initiatives privées. A Mogadiscio, des centaines de « mini-markets » se sont ouverts, tandis que la circulation automobile connaît, aujourd'hui, un rythme presque infernal. Le bâtiment marche à tout va : les gros commerçants de la capitale affichent leur aisance et se font construire des villas cossues. Quelques mauvais esprits ont baptisé l'un de ces quartiers neufs le « Quartier de la prévarication ». Juste derrière cette façade en trompe-l'œil, c'est encore le Moyen Age : des chemins de terre, des masures sans eau ni électricité et sans tout-à-l'égout...

Les greniers sont pleins

« Il y a eu une réponse des hommes d'affaires aux nouvelles directives économiques du gouvernement, adoptées sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), remarque un expert. *Mais est-ce la bonne réponse ? Tous les efforts se sont, en effet, portés vers les secteurs où l'argent se gagne facilement et non pas vers les secteurs productifs de l'économie. »* D'aucuns réclament que cette « libéralisation » soit conduite à son terme, que notamment le monopole d'Etat en matière bancaire soit levé pour faciliter les transactions commerciales. Signe des temps : on parle, aujourd'hui, des lettres de crédit de Somalie...

En tout cas, la « libéralisation » du marché des céréales, accompagnée, il est vrai, de pluies abondantes, a eu d'heureux effets, pour la troisième fois consécutive, sur les récoltes de maïs et de sorgho. Les greniers sont pleins à ras bord. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a demandé aux pays donateurs de suspendre leur aide en vivres à la Somalie. Au 31 décembre prochain, les stocks atteindront 574 000 tonnes, soit l'équivalent d'un an de consommation. Mais abondance de biens nuit : la question est, aujourd'hui, de savoir si le gouvernement sera financièrement en mesure d'acheter les surplus au prix plancher convenu et s'il réussira à les exporter.

Dans le cadre d'un « programme d'ajustement du secteur agricole », la Banque mondiale a mis à la disposition de tous les importateurs somaliens, pour qu'ils les utilisent à l'achat de biens jugés nécessaires (carburant, pièces détachées), une somme de 70 millions de dollars en deux ans, ces devises étant attribuées aux enchères. Cette astucieuse initiative permettra-t-elle de relancer la machine économique, asphyxiée par une totale pénurie de devises et un manque dramatique de personnel compétent ?

Hélas, du côté de Mogadiscio, la mauvaise habitude a été prise de compter sur les autres plus que sur soi-même pour se sortir de difficultés. Souvent détournée de son but, l'aide internationale, dont le montant s'élève à environ 400 millions de dollars en 1986 – les Etats-Unis en fournissent le quart, – est considérée comme un dû, et les pays donateurs se voient reprocher de ne jamais en faire assez. Les responsables somaliens jugent, en effet, que la position géo-stratégique de leur pays devrait lui valoir d'être assidûment courtisé...

Pour arriver à joindre les deux bouts, la Somalie se cherche désespérément des partenaires, sans s'encombrer de préjugés idéologiques. Les tentatives lancées en direction de l'Afrique du Sud n'ont donné aucun résultat. Quant aux pays arabes, ils ont suspendu leur aide car, depuis un an, Mogadiscio ne paie plus les intérêts de sa dette. Il n'empêche que le général Barre s'entête à défendre le projet de construction d'un barrage géant, à Bardhère, sur le fleuve Juba, dont le coût est estimé à environ 500 millions de dollars et qui ne sera pas opérationnel, dans le meilleur des cas, avant 1995. Mais, peut-être faut-il donner matière à rêver à un peuple, si pauvre soit-il...

JACQUES DE BARRIN.

ZAMBIE

Les émeutes de la faim se propagent vers le Sud

Des unités de l'armée zambienne ont été déployées, le mercredi 10 décembre, dans le nord du pays après les émeutes de la faim qui se sont déroulées dans plusieurs localités lundi et mardi.

Le premier ministre, M. Kebby Musokotwane, a indiqué que le gouvernement ne reviendrait pas sur le doublement du prix de la farine de maïs, qui est la cause des émeutes. *« Les dégâts causés à l'infrastructure économique sont importants »*, a-t-il indiqué devant le Parlement, précisant que les affrontements avaient fait cinq morts jusqu'à mardi soir. De source indépendante, on indiquait, jeudi 11 décembre, que le bilan est de onze victimes. Les forces de l'ordre auraient, d'autre part, procédé à un millier d'arrestations.

Les émeutes se sont propagées dans la journée du mercredi au-delà du Copperbelt (ceinture de cuivre), région minière du nord, vers le sud ; des désordres et des scènes de pillage étaient signalés à Kabwe et à Kapiri-Mposhi, sur la route de Lusaka. Le journal zambien *Daily Mail* signale que plus de deux mille manifestants ont bloqué la route principale allant de Lusaka à la région nord, à la hauteur de Kapiri-Mposhi, ville située à 200 kilomètres de la capitale.

Les frontières terrestres de la Zambie ont été fermées aux personnes souhaitant quitter le pays, mais les routes restent ouvertes aux immigrants, ainsi que les aéroports. L'agence de presse zambienne Zana indiquait mardi que le président Kenneth Kaunda avait été surpris par l'importance des émeutes. Le gouvernement avait interdit, jusqu'à mardi soir, toute diffusion d'informations à propos de la situation dans le nord. – *(AFP, Reuter, AP)*.

MOZAMBIQUE

La Résistance nationale annonce qu'elle libérera les otages qu'elle détient avant Noël

La Résistance nationale du Mozambique (RNM, opposition armée au régime de Maputo), a annoncé, le mercredi 10 décembre, à Lisbonne, qu'elle libérerait, avant Noël, la cinquantaine d'otages étrangers qu'elle détient. M. Paulo Oliveira, porte-parole de la RNM à Lisbonne, a précisé que les otages seraient libérés près de la frontière *« d'un pays voisin »* du Mozambique.

La RNM détiendrait actuellement environ trente-cinq Portugais, dix Pakistanais, deux Mauriciens, un Cap-Verdien, un Italien, ainsi qu'un Britannique et un Allemand de l'Ouest, son épouse et leur enfant. *« Comme chrétiens*, a ajouté M. Oliveira, *nous voulons que tous les étrangers puissent passer Noël dans leur pays et auprès de leur famille. »*

A la fin du mois de novembre, la RNM avait annoncé que, à la suite de la rupture des négociations avec la Croix Rouge internationale, elle ne libérerait ses otages qu'après avoir pris le pouvoir au Mozambique. – *(AFP.)*

MAROC

Un journal d'opposition publie un appel de détenus

Rabat *(AFP)*. – Soixante-sept détenus marocains, qui se considèrent comme des prisonniers politiques, ont annoncé dans deux communiqués qu'ils ont fait une grève de la faim de vingt-quatre heures, le mercredi 10 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

Ces communiqués, publiés par le quotidien *Al-Ittihad al-Ichtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition), sont signés, selon le journal, par trente-quatre détenus de la prison de Kénitra et trente-trois autres de la prison civile de Casablanca. Tous demandent la satisfaction des revendications suivantes : *« droit aux visites, soins médicaux, poursuite des études et amélioration des conditions de détention »*.

Dans un autre communiqué remis mercredi à l'AFP, cinq détenus de la prison civile de Rabat, qui avaient fait la grève de la faim en octobre et novembre, signalent avoir repris le 3 décembre une grève *« illimitée »* jusqu'à obtention de leurs *« droits »*.



Diplomatie

SUÈDE : la remise des prix Nobel

Wole Soyinka dénonce le colonialisme, l'apartheid et l'OUA

STOCKHOLM
de notre correspondant

L'écrivain nigérian Wole Soyinka aura été la vedette des cérémonies de remise des Nobel 1986, le mercredi 10 décembre à la salle des concerts de Stockholm. C'était, en effet, la première fois depuis la création des prix, en 1901, que l'Académie suédoise récompensait un auteur africain, et ce n'est pas tous les ans non plus qu'un lauréat décide de porter un costume traditionnel de son pays au lieu du frac de circonstance.

Il n'était pas seul à se distinguer de cette façon; une délégation d'une trentaine de personnes, dont le ministre de la culture de Lagos, l'avaient suivi en Suède pour assister à cet événement qui marque *« une reconnaissance de la culture et de la littérature de toute l'Afrique »*. Que va-t-il faire du chèque de 2 millions de couronnes (environ autant de francs) qui accompagne la distinction ? *« Financer entre autres un nouveau prix de poésie au Nigéria. »*

Dans le discours, dédié à Nelson Mandela, qu'il a prononcé lundi devant l'Académie suédoise, Wole Soyinka a violemment dénoncé le colonialisme et l'apartheid. Mais il a aussi constaté que, malgré des siècles de répression et de dénigrement de la part de nombreux penseurs européens, comme, par exemple, Hegel, Hume, Montesquieu et Voltaire, les Africains *ont réussi à préserver* leur culture propre.

Au cours de plusieurs conférences *de presse, l'écrivain nigérian a* regretté que la plupart des dirigeants du continent noir dépensent leur énergie à protéger leur propre pouvoir et leurs positions personnelles. *« A cette fin*, a-t-il dit, *ils sont prêts à faire appel à l'aide armée des anciennes puissances coloniales. L'Organisation de l'unité africaine est un club privé mis sur pied par des dirigeants qui sont convenus de se protéger mutuellement. »*

Il voit cependant quelques *« exceptions intéressantes et encourageantes »* en Tanzanie, au Burkina et dans les anciennes colonies portugaises, où le pouvoir mise sur la décentralisation et le développement rural.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, *il ne pense pas que le* problème de l'apartheid puisse être résolu de façon pacifique.

Aucun incident n'a marqué les cérémonies de cette année. Les choix de l'Académie royale des sciences et des dix-huit membres de l'Académie de littérature, à qui on ne peut plus reprocher à présent d'oublier systématiquement l'Afrique (reste la Chine...), ont suscité peu de controverses. Toutefois, dans la presse de gauche, des critiques se sont élevées contre le lauréat du prix d'économie, l'Américain James Buchanan. Certains estiment que cet économiste n'est qu'un *« excentrique de droite »* dont les travaux *n'ont abouti à aucun résultat* majeur. Mais il n'y a pas eu de manifestations devant la salle des concerts, *comme* en *1976*, année où Milton Friedman fut couronné.

A la suite de l'assassinat d'Olof Palme, la police avait renforcé le service d'ordre autour du bâtiment, et, pour la première fois depuis longtemps, *les quelque deux mille invités* ont été obligés de montrer patte blanche à l'entrée.

ALAIN DEBOVE.

Amériques

L'aviation hondurienne a bombardé des positions en territoire nicaraguayen

Le président du Honduras, M. José Azcona, a déclaré le mercredi 10 décembre, à Tegucigalpa, qu'en cas de *« guerre ouverte avec le Nicaragua »* son pays aurait recours à l'aide des Etats-Unis *« et de tout pays ami »*. Il a cependant estimé que les derniers *« incidents »* ne constituaient pas un conflit entre le Honduras et le Nicaragua. *« Les troupes honduriennes, a-t-il précisé, ne franchiront pas la frontière d'un pouce. »*

Il a démenti que des avions honduriens aient bombardé des positions à l'intérieur du Nicaragua. *Pourtant, selon des sources* proches du gouvernement de Tegucigalpa et du département d'Etat de Washington, l'armée de l'air du Honduras a effectivement bombardé des positions nicaraguayennes à Wiwili et à Murra, dans le département de Nueva-Segovia, en territoire nicaraguayen.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a confirmé que ces bombardements avaient évité des objectifs civils.

A New-York, le conseil de sécurité des Nations unies a ajourné ses travaux, mercredi, sans prendre de décision après avoir entendu les exposés contradictoires des représentants du Honduras et du Nicaragua.

Dialogue de sourds devant le Conseil de sécurité des Nations unies

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni à la demande du Nicaragua, a entendu, le mercredi 10 décembre, une communication sur ce que les autorités de Managua ont présenté comme des *« incursions armées »* effectuées à partir du Honduras, avec l'aide des Etats-Unis.

« Le 7 décembre, a affirmé le représentant du Nicaragua, M[me] Nora Astorga, *cinq avions militaires ont attaqué la région nicaraguayenne de Las Vegas, venant des bases militaires américaines au Honduras. Cette attaque a été coordonnée par des conseillers militaires américains, sans lesquels les mercenaires (les « contras », qui disposent de bases sur le territoire hondurien) n'auraient pas été en mesure de monter une opération semblable. La responsabilité pour ces faits particulièrement graves incombe au gouvernement des Etats-Unis, dont la politique de terrorisme d'Etat tend à provoquer un conflit artificiel entre le Nicaragua et le Honduras. »*

Prenant note du refus du Honduras d'accueillir une commission internationale d'enquête, M[me] Astorga a proposé que l'ONU envoie des observateurs au Nicaragua, afin qu'ils inspectent les régions concernées.

Répondant à M[me] Astorga, le représentant du Honduras, M. Roberto Ordonez, a rejeté la responsabilité des événements sur l'armée sandiniste qui, *« le 4 décembre déjà, avait violé la frontière dans la région d'El-Paraiso, faisant entrer plus de mille soldats sur le territoire hondurien »*.

« Etant numériquement inférieures, nos troupes ont dû faire appel à des renforts que le commandement a acheminé sur place avec l'aide logistique des Etats-Unis », a précisé M. Ordonez, confirmant ainsi officiellement la participation d'hélicoptères américains à cette opération. Le représentant du Honduras a mis en garde contre toute nouvelle *« tentative de déstabilisation de ce genre »*.

« Notre armée fera son devoir, celui de défendre le territoire national par tous les moyens. » Expliquant le refus de son gouvernement d'accueillir une commission d'enquête, M. Ordonez a indiqué que *« l'heure n'était pas aux vérifications, mais à l'effort global en faveur d'un règlement pacifique »*.

Dans cet ordre d'idées, le représentant hondurien a exprimé son étonnement de voir le Nicaragua demander une réunion du Conseil de sécurité *« alors que les pays de la région sont engagés dans le processus de Contadora, avec la promesse implicite de ne pas faire appel à d'autres moyens »*.

Sur le mode véhément que l'on connaît, le représentant américain, M. Vernon Walters, qui préside ce mois-ci le Conseil, s'est également étonné de voir les sandinistes *« demander, pour la quatorzième fois, une réunion du Conseil de sécurité afin que celui-ci écoute leurs plaintes usées »*.

« Le seul rôle joué par les Etats-Unis dans cette triste affaire est d'avoir prêté neuf hélicoptères pour le transport de troupes honduriennes », a-t-il affirmé, ajoutant qu'*« une fois de plus le Honduras est la victime de la politique nicaraguayenne d'agression caractérisée »*.

Le Conseil a ajourné la séance sans prendre de décision et sans fixer la date de la prochaine réunion. Dans les milieux proches du secrétariat général, l'on doute de la possibilité, pour l'ONU, d'envoyer *« en ce moment précis »*, une commission d'enquête au Nicaragua. *« Des précédents existent, mais une telle initiative, confinée à un seul pays et venant bien après les faits, pourrait être mal interprétée »*, remarquent ces milieux.

CHARLES LESCAUT.

ETATS-UNIS : selon des membres du Congrès

La CIA aurait commis de « sérieuses erreurs de jugement » dans l'affaire irano-nicaraguayenne

Une *« restructuration majeure »* de la CIA pourrait être nécessaire à la suite de l'affaire des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran et du détournement de fonds pour les « contras » nicaraguayens lié à ces opérations. C'est ce qu'a estimé, le mercredi 10 décembre, M. William Broomfield, le principal représentant républicain à la commission des affaires étrangères de la Chambre, devant laquelle le directeur de la CIA, M. Casey, venait de déposer pendant cinq heures et demie.

« Une dimension nouvelle »

Selon des membres de la commission, cette audition a mis en lumière de *« sérieuses erreurs de jugement »* dans cette affaire de la part de hauts responsables des services de renseignement. M. Casey a affirmé n'avoir eu aucune connaissance directe du détournement au profit des « contras » des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran avant les révélations faites à ce sujet fin novembre par M. Meese, le ministre de la justice. Dans son édition du même jour, le *New-York Times* avait rapporté que M. Casey avait été mis au courant de ces transactions un mois auparavant.

Le directeur de la CIA a nié, selon un membre de la commission, *que des fonds* attribués à l'agence aient été utilisés pour aider les « contras » et il a indiqué que l'argent ayant servi à payer les armes américaines achetées par l'Iran provenait de quatre sources différentes non identifiées. Pendant son audition, M. Casey s'est refusé à répondre à un certain nombre de questions.

Sur l'implication de M. Reagan dans ces événements, les membres de la commission ont exprimé à la *suite de la déposition* de M. Casey des opinions différentes. M. Broomfield a estimé que *« rien de ce que* [le directeur de la CIA] *a eu à dire n'indique que le président était au courant ou aurait dû être au courant d'un quelconque méfait »*. En revanche, M. Solarz, démocrate, s'est déclaré *« convaincu »* que M. Reagan était informé des transferts de fonds vers les rebelles antisandinistes. Les indications apportées par M. Casey ont ajouté, a-t-il dit, *« une dimension nouvelle et significative à l'ensemble de l'affaire »*.

Le président de la commission, M. Dante Fascell, a affirmé pour sa part que lorsque tous les éléments de l'affaire seront reliés, celle-là apparaîtra *« extraordinaire »*. Il a précisé que les noms de *« quelques personnalités supplémentaires »* étaient apparus dans la déposition de M. Casey, mais s'est refusé à donner leur identité ou leur *« nationalité »*.

Dans l'avion qui le menait, mercredi, de Londres à Bruxelles, pour assister, jeudi et vendredi, à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a affirmé que l'Irangate n'avait rien à voir avec le scandale du Watergate qui avait abouti, en 1974, à la démission de M. Nixon. *Il a dit* avoir abordé brièvement cette affaire, à son initiative, avec ses collègues britannique et allemand à Londres.

Enfin, selon la chaîne ABC, les Etats-Unis auraient tenté à plusieurs *reprises* dans le passé de faire pression sur le Koweït pour que ce pays libère les dix-sept prisonniers réclamés par le Jihad islamique en échange d'otages détenus au Liban. En réponse à ces informations, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Whitehead a affirmé mercredi, que la politique américaine à l'égard du terrorisme n'avait pas changé.

Turbulences au sein du gouvernement et de la majorité

M. Chirac courroucé par la « bande à Léo » sous l'œil ravi des partisans de M. Barre

Le gouvernement fait la pause, et chacun à l'UDF – léotardiens, barristes, giscardiens – fait ses comptes avec plus ou moins d'enthousiasme.

Les léotardiens sortent les plus meurtris de l'épreuve de ces quinze derniers jours. Leur stratégie d'union avec le RPR est en miettes. Leur image de ministres bien sous tous rapports, passablement écornée, et leur avenir au sein de ce gouvernement et, par-delà, sur le terrain présidentiel de 1988, sérieusement hypothéqué. La petite histoire de la cohabitation retiendra, en effet, que la lune de miel entre le RPR et le Parti républicain se sera achevée le lundi 8 décembre au matin, quand, recevant à l'hôtel Matignon le numéro deux du PR, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, le premier ministre, excédé par le comportement des ministres libéraux et celui de M. Madelin en particulier, a signifié, en substance, que personne, au sein de ce gouvernement, n'était lié à personne définitivement...

Certes, depuis quelques semaines, il était patent que les ministres libéraux commençaient à avoir quelques fourmis antichiraquiennes dans les jambes. Des frictions avec le ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, l'expulsion des cent un Maliens, difficilement acceptée par le secrétaire d'Etat libéral aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, un différend sur le fameux amendement « Coluche », avaient amené M. François Léotard et ses amis, lors du dernier conseil national du PR, le 15 novembre, à lancer un premier appel de phare au rouleau compresseur RPR. Or, depuis cette date, rien ne s'est arrangé, bien au contraire.

Les récentes nominations, par la CNCL, des nouveaux présidents de chaînes publiques de télévision et de radio ont été perçues par M. Léotard et ses amis – quoiqu'ils s'en défendent maintenant – comme un violent coup de canif dans leur contrat de garanties mutuelles avec le RPR. Dès lors, il était clair que, blessés au vif, ils ne laisseraient guère passer la première occasion pour rappeler qu'ils existent.

Alors faut-il penser que le conflit universitaire n'aura été qu'un prétexte pour se rappeler au bon souvenir de l'omnipotent allié ? C'est un pas quan RPR et dans l'entourage même de M. Chirac, on a allègrement franchi. Le procès est instruit. Trois reproches sont faits essentiellement à la « bande à Léo ». D'abord son expectative calculée, MM. Léotard et Madelin n'ayant dans cette affaire, songé à avancer auprès de Matignon l'idée du retrait du projet Devaquet que vendredi dernier. Cette démarche a été fatalement interprétée comme le « coup de pied de l'âne » au gouvernement. L'entretien accordé lundi par M. Madelin au *Matin de Paris*, dans lequel le ministre de l'industrie faisait valoir que *« le projet ne valait pas qu'on se batte pour le maintenir »*, constitue le deuxième reproche. En vertu du principe, énoncé naguère par M. Jean-Pierre Chevènement, selon lequel *« un ministre ferme sa gueule ou démissionne »*, ce manquement public à la solidarité gouvernementale a mis M. Chirac dans tous ces états.

Enfin, dernier reproche, les responsables du RPR pardonnent difficilement aux dirigeants du PR de s'être dévolu, dans l'histoire du règlement de ce dossier, un rôle éminent qui, manifestement, ne fut pas le leur. Ils leurs reprochent d'avoir tenté, par une campagne de désinformation assez subtile, de laisser accroire que, grâce à l'active pression de M. Léotard, M. Chirac avait finalement reculé. Visiblement courroucé par tant de hardiesse, l'un des principaux dirigeants du RPR accuse, ni plus ni moins, le PR *« de chercher à avoir une étiquette plus grosse que son sac »*.

Comme l'admet un cadre léotardien, entre le gouvernement et les ministres libéraux, il y a donc *« du tirage »*. A la colère du RPR, répond l'exaspération des dirigeants du PR. *« Si on voulait avoir un gouvernement conservateur et réactionnaire*, tonne un des ministres libéraux, *il ne fallait pas faire appel à nous. La victoire du 16 mars a été acquise en commun. Nous n'étions pas des supplétifs, et, pas plus qu'hier, nous n'avons vocation à le devenir. Ce qui est contesté, ce n'est pas le libéralisme. C'est la manière autoritaire de faire passer un certain nombre de réformes. »*

Officiellement, ces propos sont destinés à n'être que *« simples rappels aux règles de la bienséance »*.

Au bureau politique du PR du mardi 9 décembre, la consigne a été la suivante : « on » colle au gouvernement, ou, plutôt, on « recolle ». Y a-t-il d'autre choix ? *« Pratiquer une politique de rupture*, convient sans détour un responsable du PR, *ce serait perdre le bénéfice de la stratégie précédente. »* Impensable pour le moment, puisque ce serait aussi, de même coup, échouer dans les bras des barristes. Comme dirait d'ailleurs M. Barre, le PR est donc *« dans la seringue »*.

Ces malheurs des léotardiens ne peuvent qu'ajouter au bonheur des barristes, qui ont le sentiment de vivre un véritable transfert d'état de grâce. Certes, chacun se défend, de leur côté, de « pavoiser », mais, si ce n'était les dramatiques conséquences des manifestations de rues de ces derniers jours, on pourrait dire que ces malheurs des léotardiens, ajoutés aux errements de M. Chirac, les mettent aux portes de la pamoison. Jugeant que ce qui vient de se passer signe la faillite, à terme, de la cohabition, ces barristes estiment que les faits sont en train de leur donner raison plus vite qu'ils ne l'espéraient. Preuve étant faite, à les entendre, qu'avec un œil constamment fixé sur le compteur présidentiel le pilote du gouvernement ne peut qu'aller tout droit vers l'embardée. Simultanément, ces barristes se félicitent de l'évolution constatée ces dernières semaines au sein des différentes composantes de l'UDF : un CDS ne déviant pas, des adhérents directs tout acquis à la cause de l'ancien premier ministre, des radicaux sur le bon chemin, et des libéraux qui désormais s'interrogent... Les barristes se frottent les mains. Et comme leur astre continue de briller au firmament des sondages, tandis que des satellites UDF se rapprochent et des personnalités plus ou moins identifiées se mettent en orbite, tout va pour le mieux dans la galaxie barriste.

Pour bien terminer l'année, M. Barre rencontrera Mme Simone Veil chez M. Philippe Mestre, juste avant Noël, histoire d'honorer la nouvelle alliance scellée entre ces deux personnalités.

Les giscardiens n'en pensent pas moins

Et les giscardiens ? Eux aussi évoluent. Ils ont été plus que discrets ces derniers jours, mais ils n'en pensent pas moins. S'il ne s'agit pas encore pour eux d'instruire le procès de la cohabitation, ils constatent que *« le crédit moral du gouvernement de M. Chirac »* est aujourd'hui sérieusement entamé, et tirent la conclusion que, *« deux ans, c'est trop court pour appliquer une politique libérale relativement neuve par rapport aux traditions françaises »*.

M. Valéry Giscard d'Estaing, dès qu'il a pris conscience de l'ampleur de la secousse dans le monde lycéen et étudiant, a rapidement plaidé pour le retrait du projet Devaquet, discrètement, pour ne pas gêner en quoi que ce soit l'action du gouvernement. Ce qui vient de se passer ne peut que le conforter dans sa détermination à consolider une UDF fermement ancrée sur ses valeurs, afin de maintenir le bateau libéral en dehors de tout courant de dérive droitière. Une UDF solide, c'est-à-dire aussi avec un seul et unique candidat au premier tour de l'élection présidentielle.

A cet égard, certains petits signaux laissent à penser aujourd'hui que M. Giscard d'Estaing pourrait s'engager plus avant dans quelque temps en faveur de la candidature de M. Barre. Ne confiait-il pas, par exemple, récemment, à un ministre centriste qu'il n'était plus douteux à ses yeux que les deux candidats de la majorité pour l'élection présidentielle seraient MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. A la convention nationale de l'UDF du 31 janvier prochain, l'ancien président pourrait faire un premier pas. Voire deux, si M. Barre se ravisait en décidant, finalement, d'être présent à cette manifestation, qui se veut unitaire. Le message a été lancé. Preuve que les événements de ces derniers jours n'auront pas peu contribué à retourner des pièces essentielles du puzzle UDF présidentiel.

DANIEL CARTON.

SI TOUT LE MONDE EST CONTENT, POURQUOI JE NE LE SERAIS PAS...

TANHO

Que faire de la « pause » ?

« Il ne faut pas confondre changement de rythme et pause », a déclaré le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, le mercredi 10 décembre, à l'Assemblée nationale, en affirmant que l'ordre du jour de la session de printemps comprendra, outre le projet de loi de programmation militaire, les réformes des hôpitaux et du code de la nationalité, ainsi que les textes relatifs à l'épargne, aux relations entre le citoyen et les administrations fiscale et douanière, et aux rapatriés.

Telles sont les intentions du gouvernement, affichées par M. Rossinot en réponse à une question de M. Jean-Pierre Stirbois, député des Hauts-de-Seine, secrétaire général du Front national, qui avait dénoncé dans la pause de l'activité législative une *« nouvelle reculade »* du gouvernement et réclamé le maintien du projet de réforme du code de la nationalité en lançant : *« Etre Français, ça se mérite ; être premier ministre, aussi »*.

Changement de rythme ? *« Je souhaite que ce soit, plutôt, un changement de méthode »*, avait déclaré M. Jacques Barrot, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, secrétaire général du CDS. *« Totalement solidaire du gouvernement »*, selon son président, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, le CDS estime, a dit M. Barrot, que les *« théoriciens »* doivent, à présent, laisser la place *« aux hommes de terrain et au pragmatisme »*. Pour M. Méhaignerie, qui parlait sur Europe 1, c'est *« lorsque le jour du consensus sera arrivé »* qu'il faudra *« aborder de nouveau et en profondeur »* les problèmes de société, tels que la réforme de l'éducation, le code de la nationalité et les prisons.

« Oui aux textes nécessaires, non à ceux qui ne cherchent qu'à donner des satisfactions idéologiques à une partie de l'électorat », a dit M. Barrot. La réforme du code de la nationalité ne revêt pas, à ses yeux, un *« caractère indispensable »*. Les prisons posent *« un vrai problème »*, mais, comme la réforme des hôpitaux, la création d'établissements pénitentiaires privés doit être examinée *« de très près »*.

La pause, *« ce n'est pas le repos »*, a dit M. Alain Juppé (RPR), ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, après le conseil des ministres. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée, est d'accord : la pause, selon lui, c'est l'occasion de *« réexaminer les projets »* et de *« se mettre à l'écoute des Français pour savoir ce qu'ils pensent, plutôt que de l'apprendre par des manifestations »*. Les députés doivent, selon M. Gaudin, sortir du *« ghetto »* parlementaire et tenter de franchir le *« fossé »* qui sépare la classe politique, particulièrement, de la jeunesse. Il sera temps, alors, de réétudier les réformes envisagées.

M. Gaudin entend mettre ce délai à profit, aussi, pour refaire l'unité de l'UDF, qui a bien besoin, pour commencer, de *« solidarité interne »*. Entre ceux, par exemple, qui, comme le CDS, se veulent solidaires du gouvernement et ceux qui, comme M. Jean-Pierre Soisson, député (UDF-PR) de l'Yonne, barriste, jugent que M. Jacques Chirac *« sort affaibli »* de la crise, à l'avantage de M. François Mitterrand.

Les voix ne manquent pas, y compris au RPR, pour critiquer la méthode gouvernementale et regretter que les problèmes de société n'aient pas été traités plus vite, en même temps que les problèmes économiques. C'est l'avis de M. Gabriel Kaspereit, député (RPR, Paris), qui aurait souhaité, aussi, que le problème des chaînes de télévision – *« toutes contre nous »*, juge-t-il – eût été réglé plus rapidement.

« On a sprinté, maintenant on marche », expliquait de son côté, M. Franck Borotra, député des Yvelines, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR. Puisque *« l'opposition ne saisit pas le terrain de l'économie pour en faire un débat public »*, ajoutait-il, et puisqu'il y a aussi *« consensus »* dans l'opinion sur la politique de sécurité, voilà deux terrains sur lesquels la majorité peut reprendre son souffle.

P. J.

Un entretien avec M. Rudloff

La majorité sénatoriale ne veut pas ajourner la réforme des prisons

M. Marcel Rudloff, sénateur (UDF-CDS) du Bas-Rhin, a fait approuver, mercredi 10 décembre, par la majorité de la commission des lois (socialistes et communistes votant contre), son rapport sur le projet de loi relatif aux prisons, présenté par M. Albin Chalandon, garde des sceaux ministre de la justice.

– Etes-vous favorable au maintien du projet de loi dans l'ordre du jour du Sénat ?

– Il est indispensable de se préoccuper d'urgence du système pénitentiaire et de réfléchir à une amélioration d'une situation au moins aussi explosive que celle des universités. Je ne prétends pas que la voie proposée soit la meilleure ; elle mérite d'être explorée. Le débat est prévu les 18 et 19 décembre, et le Sénat a le devoir de faire connaître son point de vue ; il serait désastreux que le processus législatif ne soit pas enclenché.

– Sa discussion pourrait-elle être achevée au palais du Luxembourg avant la fin de la session ?

– Compte tenu des autres textes inscrits, peut-être n'aurons-nous le temps que de procéder à la discussion générale. Cette solution est possible, même si elle n'est pas idéale. Elle manifesterait la volonté du gouvernement et de la majorité de ne pas renvoyer ce sujet aux calendes grecques ; elle montrerait notre loyauté et notre refus d'une débandade totale.

– Quelles modifications proposez-vous ?

– Deux innovations. La première consiste à amorcer une spécialisation effective des établissements pénitentiaires ; les nouveaux établissements seraient, d'une part, destinés aux détenus provisoires, de l'autre, à des condamnés à des peines inférieures ou égales à trois ans ; ces prisons « légères » – légères parce qu'elles auront moins de gardiens – seraient réservées à de petits délinquants et rendraient possible leur séparation d'avec les grands délinquants. Tous les effets dangereux de la promiscuité actuelle en seraient atténués d'autant.

– Quelle est votre seconde idée ?

– L'exécution des peines peut mettre en cause l'autorité de l'Etat, sa souveraineté. Le projet de loi prévoit que l'administration de la liberté, dont le greffe, reste à l'Etat. La discipline, la contrainte et le port d'armes doivent également lui être conservés. Ces trois responsabilités ne peuvent et ne doivent être confiées qu'à des fonctionnaires, ni détachés ni mis à disposition mais affectés à ces nouveaux établissements, ce qui les maintiendrait dans la hiérarchie pénitentiaire, dépendant directement du ministre de la justice.

– Le directeur serait-il le seul à être fonctionnaire ?

– Non. Il serait assisté d'un état-major. En fait, c'est tout l'encadrement qui devrait être assuré par des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

– A combien évaluez-vous le pourcentage fonctionnaires – autres personnels ?

– Les fonctionnaires représenteraient entre 15 et 20 % des personnels de ces établissements.

– Si votre proposition n'était pas acceptée, jugeriez-vous le texte entaché d'anticonstitutionnalité ?

– A défaut d'être anticonstitutionnel, le texte serait à tout le moins choquant. L'exécution des peines n'est déjà plus tout à fait aux mains de l'Etat. Par exemple, pour les TIG (travaux d'intérêt général), l'Etat laisse une grande liberté d'appréciation aux associations ou aux collectivités locales. Le mauvais, dans le texte proposé, est que l'autorité de l'Etat n'apparaît pas.

– Après ces modifications, peut-on encore parler d'un projet de loi relatif au fonctionnement des établissements pénitentiaires, comme le dispose l'intitulé actuel ?

– Si j'ajoute que nous demandons que la formation de tous les personnels – et quel que soit leur statut – relevant de ces nouveaux établissements soit assurée par l'Etat et que chacun fasse era individuellement l'objet d'un agrément, nous avons raison de considérer que cette réforme est en fait relative *« au service public pénitentiaire »*.

Propos recueillis par ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Giscard d'Estaing : il faut changer de rythme et de méthode

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, jeudi 11 décembre, à RTL : *« La pause des réformes ne doit pas signifier la reconnaissance d'un échec global. Il y a des choses qui marchent, notamment la libéralisation de l'économie et les privatisations. » « Il ne faut pas arrêter l'action. Il faut changer de rythme et de méthode. Il faut plus de pragmatique et moins d'idéologique »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'attitude de M. Mitterrand, l'ancien président de la République a déclaré : *« Les aspirations, les mots d'ordre du mouvement étudiant ne doivent être repris par personne. Ils appartiennent aux étudiants. Ce n'est ni au président ni à moi de les reprendre à son compte. »* Selon lui, la cohabitation n'est pas « responsable » de la situation qui a été créée : *« Cela n'a pas été un blocage entre le président et le gouvernement, mais un blocage entre le gouvernement et les étudiants. »*

● **CHIRAC A EU RAISON, MAIS MITTERRAND EN PROFITE.** – 79 % des Français (et 83 % des 15-25 ans) donnent raison à M. Chirac d'avoir retiré le projet Devaquet, selon un sondage IPSOS, publié dans *VSD*. Mais 53 % pensent que c'est François Mitterrand qui *« tirera le plus grand profit de ces derniers événements*, et 40 % que le PS est le parti politique qui en est le premier bénéficiaire.

● **Le PCF et les droits de l'homme.** – A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme célébrée par l'ONU, le 10 décembre, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF et président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, a annoncé, dans *l'Humanité* du même jour, le lancement de *« cinq initiatives contre la misère, la faim et la répression »*. Cet organisme va notamment demander à la CEE *« la distribution d'une partie importante des stocks alimentaires aux familles les plus nécessiteuses »*. Il va publier *« un dossier vérité »* après la condamnation de l'ancien maire communiste de Noisy-le-Grand, Mme Marie-Thérèse Goutman, et créer *« un prix des droits de l'homme »* dont le premier lauréat est M. Pierre-André Albertini, lecteur dans une université noire d'Afrique du Sud, incarcéré dans ce pays depuis le 24 octobre.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 10 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand.

Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **LE STATUT DES NAVIRES**

Le secrétaire d'Etat à la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer.

Ce projet de loi, annoncé par le premier ministre dans le plan de rénovation de la marine marchande, aménage le régime de la copropriété quirataire des navires de commerce, de pêche et de plaisance.

Il définit et limite plus clairement les engagements financiers des copropriétaires et accroît la garantie offerte aux créanciers, tout en conservant aux quirataires l'avantage de la transparence fiscale pour les bénéfices et les amortissements.

Ainsi, le projet de loi vise à rendre cette forme de placement plus attractive pour les investisseurs, afin de faciliter le renouveau de notre flotte de commerce.

● **LA POLITIQUE DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE**

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de l'accueil touristique.

La création de la Maison de France, décidée il y a quelques semaines, visait à organiser la promotion des produits touristiques. Parallèlement, il importe d'améliorer la qualité de l'accueil des touristes dans notre pays. Une politique en ce sens sera mise en place et conduite en étroite association avec les organisations professionnelles et les collectivités territoriales. Elle visera trois objectifs :

1) Améliorer l'information destinée aux touristes étrangers venant visiter la France :

– L'installation de bureaux d'accueil et d'information et la diffusion de livrets d'information en quatre langues seront amplifiées durant l'été 1987 ;

– La création d'un service gratuit d'assistance téléphonique multilingue sera mise à l'étude ;

– Une opération d'accueil linguistique des touristes étrangers par de jeunes Français sera lancée ;

– Pour ces opérations, des jeunes seront recrutés, notamment sur des contrats de travaux d'utilité collective.

2) Mobiliser les professionnels autour du thème de l'accueil :

– Dix grands forums régionaux de l'accueil seront organisés par le secrétariat d'Etat ;

– Celui-ci passera des conventions avec les chambres de commerce et d'industrie intéressées par des expériences pilotes de promotion touristique dans leur département ;

– Un guide d'accueil sera largement diffusé chez les professionnels du tourisme ;

– Des conseils, composés de hautes personnalités étrangères, seront installés à partir de janvier 1987 pour mieux analyser les attentes particulières des clientèles étrangères en matière de produits touristiques français.

3) Sensibiliser davantage la population à l'importance de l'accueil.

Avant le début de la saison d'été 1987, une grande campagne nationale de sensibilisation des Français à ce problème sera lancée.

De plus, un concours sera organisé pour désigner les meilleurs ambassadeurs de l'accueil touristique français, et une action spécifique à destination des jeunes sera mise en place.

Pour 1987, le secrétariat d'Etat chargé du tourisme engagera 6 millions de francs de dépenses au titre de la politique de l'accueil.

Politique

A l'Assemblée nationale

Les titulaires de contrats de conversion pourront recourir aux juridictions prud'homales

Dernière étape du dispositif législatif entamé par la loi du 3 juillet 1986 sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les projets de loi relatifs aux procédures de licenciement et portant réforme des conseils de prud'hommes (*le Monde* du 10 décembre) ont été adoptés en première lecture, à l'Assemblée nationale, les 9 et 10 décembre. Les navettes entre les deux assemblées devraient être rapides car les nouvelles *dispositions législatives devront* entrer en vigueur le 1er janvier 1987. Les retouches apportées par les députés à la copie de M. Philippe Seguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, ont été, dans l'ensemble, plus de forme que de fond; à une notable exception près.

Le texte sur les licenciements, « collant » en effet à l'accord inter-*professionnel sur l'emploi*, la marge de manœuvre du Parlement s'en est trouvée limitée. Cela ne va d'ailleurs pas sans poser question quant à la vocation législative des Assemblées, même si le Parlement en avait lui-même accepté le principe dans la loi du 3 juillet 1986.

Les problèmes juridiques soulevés par la nature des contrats de conversion (cinq mois, 70 % du salaire, trois cents heures de formation) proposés aux licenciés économiques ont bien montré, au cours de la discussion, combien était difficile la traduction en termes législatifs d'un accord interprofessionnel comme celui signé le 20 octobre par les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC et CNPF). Le rapporteur de la commission des affaires sociales et culturelles, M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), a souligné le caractère *« hybride »* de la nature juridique du contrat de conversion, tel qu'il apparaissait dans l'accord du 20 octobre : ni tout à fait licenciement ni tout à fait rupture du contrat de travail au sens strict.

Le résultat de cette ambiguïté n'était pas mince puisque le licencié optant pour le contrat de conversion, après rupture du contrat de travail, d'un commun accord des parties, se trouvait privé de tout recours juridictionnel. Il y avait là une inégalité de traitement par rapport au licencié économique qui avait choisi la procédure du licenciement, dont le caractère anticonstitutionnel n'a pas échappé à M. Séguin. *« Si nous ne répondons par à cette question concernant les voies de recours, le principe de l'égalité de la loi ne serait pas respecté et le problème de constitutionnalité pourrait même se poser. »*

M. Pinte, appuyé par le ministre, a répondu en deux temps à ce casse-tête, en déposant, d'une part, un amendement à l'article 12 sur les contrats de conversion et, d'autre part, en amendant l'article 11 du projet sur les conseils de prud'homme.

Ce faisant, le député RPR ne touchait pas à l'accord du 20 octobre mais faisait tout de même tomber l'obstacle. Le principe du recours possible aux juridictions prud'homales, pour ceux qui choisissent les contrats de conversion, a donc été inscrit dans le projet de loi sur les licenciements économiques : *« les litiges relatifs à cette rupture* (du contrat de travail) *relèvent de la compétence des conseils de prud'hommes dans les conditions prévues à l'article L 511-1. »* Le second amendement a modifié cet article L 511-1 du projet réformant les conseils de prud'hommes, de façon à prévoir, a expliqué le rapporteur, que *« les procédures de recours ayant trait aux licenciements à caractère économique s'appliquent à la rupture du contrat de travail entraînée par le choix du contrat de conversion »*.

En revanche, le gouvernement n'a pas suivi le groupe socialiste qui, par la voix de M. Gérard Collomb (PS, Rhône) souhaitait que la rupture du contrat de travail (préalable à l'obtention du contrat de conversion) soit remplacée par une simple suspension temporaire. *« Selon le contrat de conversion, si l'intéressé n'a pas retrouvé de travail à la fin des cinq mois, il entre dans le champ normal de la réglementation sur le chômage*, a répondu M. Pinte. *Il n'est pas possible de suspendre un contrat de travail qui ne pourrait en aucun cas être réactivé à l'issue du contrat de conversion. »* C'est également en vain que les députés socialistes ont demandé au gouvernement que les licenciements pour fin de chantier (notamment dans les travaux publics) puissent bénéficier des procédures de licenciement prévues par le texte. M. Seguin a rappelé que ce n'était pas *« conforme aux usages de la profession »*.

Augmentation des litiges

L'Assemblée nationale a adopté, d'autre part, un amendement qui précise qu'en cas de licenciement ne répondant pas à un motif économique ou disciplinaire, *« l'employeur est tenu, à la demande écrite du salarié, d'énoncer les causes réelles et sérieuses du licenciement »*, et non plus seulement *« les motifs du licenciement »*.

S'agissant du projet de loi améliorant le fonctionnement des prud'hommes, l'opposition a critiqué certaines dispositions de ce texte qui doit permettre aux juridictions prud'homales de faire face à l'afflux de litiges entraînés par le nouveau dispositif législatif. Ce projet doit permettre également de raccourcir les délais de procédure (dix mois actuellement en moyenne, trente-quatre mois dans certaines localités).

Les députés communistes, comme ceux du Front national, ont contesté la création d'une chambre spécialisée dans les contentieux relatifs aux licenciements économiques. Cette chambre statuera en urgence, selon une procédure définie par décret. *« Tribunal d'exception, chargé de rendre une justice plus ou moins – et plutôt plus que moins – expéditive »*, pour M. Guy Ducoloné (PCF, Hauts-de-Seine), cette chambre risque, pour M. Pierre Descaves (Front national, Oise), de prononcer *« des jugements faits d'avance »*. *« Peut-être pourra-t-on la remplacer un jour par un ordinateur »*, a ironisé le député du Front national. *« Vous vous livrez à un amalgame et vous faites peu de cas des juridictions qui ont fait leurs preuves en cent quatre-vingts ans d'existence »*, a répondu M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé des affaires sociales et de l'emploi. *« La procédure rapide sera une protection pour l'entreprise, comme pour le salarié. »*

Enfin, pour éviter les doubles inscriptions sur les listes électorales des prud'hommes, les députés ont adopté un amendement du gouvernement qui prévoit que le numéro de sécurité sociale des salariés sera désormais inscrit sur ces listes.

PIERRE SERVENT.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS demande le remplacement de M. Pons

NOUMÉA
de notre correspondant

La Nouvelle-Calédonie s'installe chaque jour davantage dans l'impasse. En révélant les contradictions jusqu'aux limites de la rupture, la visite de M. Bernard Pons sur le « caillou », qui s'achève ce jeudi 11 décembre, aura précipité la crise qui couvait depuis plusieurs semaines entre le FLNKS et le gouvernement. Le divorce est maintenant consommé, après la décision prise par le bureau politique du FLNKS, à l'issue d'un entretien avec le ministre des DOM-TOM, de *« demander au président de la République et au premier ministre de dessaisir Bernard Pons du dossier calédonien »*.

Les indépendantistes reprochent à l'ancien secrétaire général du RPR d'avoir mené *« un dialogue à sens unique »* et de s'être fait *« le porte-parole de la droite locale »*, en conséquence de quoi ils n'accepteront de discuter *« qu'avec son successeur »*. Au lendemain de ses premières *propositions sur l'avenir* institutionnel de l'archipel, c'est donc une fin de non-recevoir que vient d'essuyer M. Pons, qui semble d'ailleurs s'être fait une raison de l'opposition irréductible du FLNKS.

Le ministre des DOM-TOM affiche une sérénité d'autant plus inébranlable qu'il considère avoir fait de son côté de *« larges concessions »*. Sa proposition de retenir le critère des *« trois années de résidence »* dans la définition du corps électoral appelé à voter lors du prochain scrutin d'autodétermination va, en effet, bien au-delà des dispositions du code électoral auquel il avait lui-même fait référence le mois dernier. Mais une telle restriction – qui vise environ six mille personnes sur un total de quatre-vingt-dix mille électeurs inscrits – ne modifie que de manière marginale le rapport des forces politiques. D'où l'hostilité des indépendantistes. Ces derniers, en outre, ne peuvent que rejeter les statut de *« large autonomie interne »* proposé par le ministre dans la mesure où, précisait le numéro deux du FLNKS M. Yeiwéné Yeiwéné, *« l'autonomie est pour nous dépassée »*.

Là encore, M. Pons argue de sa *« bonne volonté »* : il maintient les quatre régions issues de l'ancien statut Fabius-Pisani, même s'il les redessine. Les nouvelles délimitations feront apparaître une grosse région sud (renforcée des communes de l'île des Pins et de Yaté), une région ouest et une région est (au lieu du Centre et du Nord), la région des îles Loyauté étant conservée telle quelle.

Fort de ces deux *« gestes d'ouverture »*, M. Pons est résolu à aller jusqu'au bout, multipliant les avertissements à l'adresse des indépendantistes. *« Si les extrémistes du FLNKS ne participent pas au référendum, cela ne changera rien à la détermination du gouvernement français »*, a-t-il expliqué jeudi à Koumac, devant un auditoire de loyalistes. *« Il n'y aura pas de boycottage actif ; ce qui s'est passé en 1984-1985 ne se renouvellera plus*, a-t-il poursuivi. *Nous allons continuer les actions de présence et de sécurisation en brousse. »*

Le premier effet de cette campagne de clarification ne s'est pas fait attendre : dans le camp indépendantiste, c'est l'amorce d'une « union sacrée » rassemblant aux côtés du FLNKS deux autres petits partis pesant un total de 9 % des voix, le parti LKS (Libération kanake socialiste) et le PFK (Parti fédéral kanak). M. Pons, instruit de l'échec de la tentative de « troisième force » lancée par les socialistes, n'a visiblement pas cherché à séduire ces dissidents modérés issus du FLNKS, même s'il a tenu à les rencontrer.

« Tel que les choses se présentent, nous refuserons de participer à ce référendum, car il signifie la minorisation officielle du peuple kanak », a expliqué M. Jacques Lalié, porte-parole du LKS, après s'être entretenu avec M. Pons. Même déception chez M. Gabriel Païta, dirigeant du PFK, pour qui, *« à entendre le ministre, on a l'impression que le peuple indigène n'existe pas. Dans ces conditions, nous pensons nous abstenir »*.

Du côté loyaliste, les propositions de M. Pons ont trouvé un écho favorable. Le RPCR – qui a été très étroitement associé à la mise au point de ce projet – *« ne voit pas d'obstacle à la condition des trois années de résidence »*, estimant même qu'une telle disposition conforterait les résultats du scrutin qui s'imposeraient à la communauté internationale. En revanche, les partis d'extrême droite, également consultés par M. Pons, ne cachent pas leur opposition. Le Front calédonien estime qu'il s'agit là d' *« une nouvelle reculade du gouvernement »*, tandis que le Front national s'interroge sur *« l'utilité d'une telle concession sans contre-partie de la part du FLNKS »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

GUADELOUPE : une militante indépendantiste condamnée à cinq ans de prison

Mme Leïla Cassubié, militante du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI), a été condamnée, le mardi 9 décembre, à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour l'attentat qui, le 14 novembre 1983, avait blessé vingt-trois personnes à la préfecture de la Guadeloupe.

A l'audience, Mme Cassubié avait déclaré que *« la violence des minorités agissantes »* ne ferait pas avancer *« la cause de l'indépendance nationale »*, rejoignant ainsi les thèses de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, principale formation indépendantiste de l'archipel. – *(Corresp.)*







Politique

La manifestation des étudiants et des lycéens

Cris et recueillement

La fin de quelque chose. La mort de Malik, bien sûr. Omniprésente. Tout le contraire de l'inscription portée sur une gerbe de glaïeuls et d'iris : *« La mort est silencieuse »*. Une mort tonitruante à force de cris et de recueillement mêlés au long de la manifestation. Mais aussi comme une nostalgie déjà, de ces trois semaines qui ont ébranlé le gouvernement. Sous le ciel bas et dans l'aigre picotement de décembre, la grande aventure s'achève.

Gris et noir c'était un peu la couleur mercredi après-midi, de Denfert-Rochereau à la place de la Nation. Noir du calicot large comme une avenue en tête du cortège, sous les mains de la famille des jeunes manifestants blessés jeudi dernier et des membres de la Coordination nationale des étudiants. Noir des brassards de deuil. Gris du retour au quotidien, aux emplois du temps sans surprise, aux amphis sans passion. Gris d'une amère victoire payée de trop de brutalités et de violences.

Mais une vraie victoire tout de même. Les lycéens et les étudiants ont eu le dernier mot avant de reprendre les cours. Une fois encore, ils ont défié un gouvernement qui les avais crus assez dociles pour regagner le lycée ou la fac une fois le projet de loi retiré.

Pari tenu à l'évidence. Trois cent mille manifestants, quatre cent mille peut-être, alors que la revendication initiale – le retrait du projet – avait été satisfaite. Ni récupération ni provocation. Henri Krasucki, Georges Marchais, Georgina Dufoix; Edmond Maire, Jacques Pommatan étaient là. Mais au sein du cortège, et sans banderole déployée, les bras ballants. Les badges des partis ou organisations se faisaient discrets et ils voisinaient toujours avec l'autocollant des étudiants : *« Plus jamais ça ! »*, en réponse aux brutalités policières.

Quant aux provocations, échec et mat. Au moment où le ministre de l'intérieur soufflait sur les braises à l'Assemblée nationale, les organisateurs pressaient les manifestants de se disperser dès leur arrivée à la Nation, dans le calme et la dignité : *« On nous attend au coin du bois »*, déclarait un membre de la Coordination nationale. *« Nous allons montrer que notre force c'est notre sens des responsabilités. Et demain il n'y aura aucune photo de magasins pillés. »* Pour la première fois depuis trois semaines, les étudiants ont pu clamer : *« Nous avons gagné, nous ne l'oublierons jamais »*.

Le nom de la colère

Victoire des étudiants, cette manifestation n'était cependant pas tout à fait la leur. Les adultes l'avaient envahie. Les syndicats étaient en nombre : la CFDT, le SGEN, le SNESup, le SNES. La CGT surtout avait mis le paquet. Emboîtant le pas aux étudiants, ses militants trouvaient dans la victoire sur le projet Devaquet de nouvelles raisons d'espérer. *« On a vu que le gouvernement était prêt à plier devant la masse*, confiait un postier cégétiste. *A nous de profiter de la brèche. »* On était loin, cependant, de la jonction entre étudiants et travailleurs. Quelques syndicalistes égarés dans les rangs étudiants n'y ont guère trouvé l'hospitalité.

Mais tous, lycéens et ouvriers, étudiants et parents d'élèves, isolés ou organisés, étaient venus pour *« protester contre la répression »*. La mort d'un jeune de vingt-deux ans les avait bouleversés. Devaquet, Monory étaient tombés aux oubliettes face à cette réalité. Comme la tête du cortège, comme plus loin les militants de la CGT ou en queue les parents de la FCPE, beaucoup avançaient silencieusement. La foule des lycéens, des étudiants ou des enseignants renonçait à se taire. Cris. Puis à nouveau recueillement. Mais qu'ils la hurlent ou la brandissent sur leurs pancartes, la colère n'avait qu'un nom : Pasqua.

Alors que pas le moindre policier ne montrait le bout de son casque, le ministre de l'intérieur était la vedette involontaire de cette manifestation. Vilipendé par tous, cible de tous les slogans, désigné comme l'unique responsable de toutes les violences, *« Pasqua casse-toi »*. Venus nombreux de leurs banlieues, les amis du jeune Abdel Benyahia, tué à Pantin par un inspecteur de police, le répétaient à temps et à contretemps.

Les étudiants des Arts décoratifs le disaient aussi à leur façon, plus symbolique et plus spectaculaire. Vêtu d'une blouse blanche, un manifestant s'écroulait soudain sur le bitume. Un autre, mimant l'enquête policière, traçait aussitôt à la peinture le contour du corps et marquait le cœur d'une tâche rouge. Un troisième inscrivait dans la silhouette : *« Plus jamais ça »*.

La manifestation dispersée dans la nuit, les discours expédiés, quelques-uns trouvaient *« trop con d'en rester là »*. Un projet de loi retiré, un ministre démissionné, à leurs yeux la besogne n'était pas terminée. Il leur fallait la tête du premier ministre. Quelques empoignades pour tenter d'entraîner une troupe bien fournie. Bordées d'injures contre le service d'ordre traité de « SO facho », contre les « casques blancs » – le « groupe de surveillance », – à 19 heures, quelques centaines de personnes se dirigent vers l'Hôtel de ville en criant *« Chirac, devine qui vient dîner ? »*.

La première manifestation de cet automne plus chaud que de coutume, potache et allègre, s'était heurtée aux grilles de l'Assemblée nationale. La deuxième avait éclaté sous les coups de matraques. La troisième se dissout en douceur. Les étudiants et les lycéens ont remporté une victoire et perdu un copain. En quinze jours, ils ont beaucoup appris.

PHILIPPE BERNARD.
GÉRARD COURTOIS.
CHARLES VIAL.

Triste soir pour les casseurs

Un service d'ordre implacable, regroupant des étudiants, des syndicalistes de la CGT et de la CFDT et des militants de la Ligue communiste, joints aux fameux « casques blancs », a empêché les casseurs d'entraîner avec eux une fraction significative de manifestants.

Ils essaient pourtant. Alors que la manifestation se disperse vers 18 heures, une poignée d'individus décidés, jeunes chômeurs venus de la banlieue, fleurant le vin et la bière, mélangés à des vétérans de l'« autonomie », tentent de lancer le slogan : *« A l'Hôtel de Ville ! »*. Près d'une heure, cependant, le service d'ordre empêche les provocateurs d'accéder directement aux manifestants. *« SO, fachos ! »*, crient les plus excités. On se traite mutuellement de *« flics »*. *« Laissez-les passer ! »*, crient les « casseurs » au service d'ordre, en parlant des manifestants.

Mais, apparemment, ceux-ci ne brûlent pas d'envie d'en découdre. De guerre lasse, la chaîne se brise vers 19 heures, ne laissant alors passer que quelques centaines de lycéens et d'étudiants qui partent en randonnée vers l'Hôtel de Ville. Puis, devant la présence massive de policiers, ils bifurquent vers le quartier Latin. Mais le petit cortège qui scande *« Pasqua, démission ! »* fond à vue d'œil.

Ils ne sont plus qu'une maigre centaine à se trouver face à des effectifs de police – et journalistiques – impressionnants, près de l'église Saint-Julien-le-Pauvre. Voyant la partie perdue, les éléments les plus durs ont lâché en cours de route. *« On n'est pas des casseurs »*, scandent-ils en levant les bras, pour la plus grande joie des photographes.

Un dialogue burlesque s'engage avec les CRS, visiblement détendus : *« Avec la tête que vous avez, vous auriez pu faire autre chose que commissaire »*, dit l'un. *« Ah, j'ai essayé, mais j'ai raté le concours »*, répond l'intéressé. On se fait photographier une cible sur la poitrine devant les forces de l'ordre. Cédant au froid, on rentre finalement à la maison, non sans avoir erré sur le boulevard Saint-Michel, désespérément quadrillé de forces de l'ordre. Les meilleurs monômes ont une fin.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Avec les « casques blancs »

Les soixante-huitards s'interposent

A midi, ils se sont vissé sur la tête des casques blancs de chantier. Petit instant d'émotion : *« L'ONU des manifestations »*, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Mignard (avocat), était née. Un groupe de soixante-dix médecins, magistrats, avocats et hauts fonctionnaires venaient de recevoir aimablement, contre la présentation de leur carte professionnelle, ce casque flambant neuf frappé d'un auto-collant signalant en bonne et due forme : *« Groupe de surveillance »*.

Bernard Kouchner (Médecins du monde) s'amuse encore de la tête du livreur qui a apporté les trois cents casques commandés, chez un ami, avenue Paul-Doumer, dans le seizième... *« Il n'avait jamais vu ça »*. Un « casque blanc », qui a le plus grand mal à régler son heaume, s'inquiète : *« Il faut le rendre à la fin ? »* Non, non ! rassure un animateur. *« Vous en êtes propriétaire pour la prochaine manif »*. 18 F le casque pour une BA civique.

Tout au long du parcours, on les a vus par groupes de deux ou trois observer le cortège des jeunes. Et dix fois, cent fois, ils ont expliqué qu'ils étaient là, *« en cas d'effervescence »*, pour témoigner, éviter que de sinistres bavures ne se reproduisent. L'idée est venue à Bernard Kouchner, Yves Lemoine (magistrat), Jacques Lebas (Médecins du monde), Francis Teitgen (avocat), François Hollande (conseiller référendaire à la Cour des comptes) et Jean-Pierre Mignard, dans la nuit de vendredi à samedi, au cours d'une *« visite »* dans le quartier de la Sorbonne.

« Un type très correct »

« On a été inquiets de ce qui se passait. On s'est dit qu'il fallait réunir des professionnels bénéficiant d'une autorité qui ne soit pas contestable pour être présents sur les lieux des manifestations et pouvoir observer, témoigner. Nous voulons civiliser le droit de manifester », résume Jean-Pierre Mignard. C'est une première mondiale. Et puis ces quadragénaires, aidés par la logistique de Médecins du monde, ont eu le petit « truc » qui les a fait immédiatement adopter par les manifestants : les casques blancs.

Pour leurs premiers pas, ils n'ont pas démérité. A 17 heures, premier communiqué de victoire : tout va bien. Ils sont en liaison permanente avec le représentant de la préfecture de police, le commissaire Berlioz, *« un type très correct »*, et avec le service d'ordre des étudiants. Ça roule. 18 heures, ça tangue. Des manifestants les préviennent que *« cinq casseurs »* s'empoignent avec le service d'ordre. Un « casque blanc » à un autre « casque blanc » : *« On va voir ? »*. *« Euh... »* Ils iront.

La nuit tombée, leur mission devient plus difficile. Ils ont bien une voiture PC, garée à proximité de la place de la Nation, mais aucun moyen de communication radio. *« Ça manque, ça manque »*, dit une avocate qui a oublié de prendre un gros manteau et de laisser son cartable à son cabinet. Bien sûr, il y a des sceptiques : *« Tu vas voir, si ça castagne, ils vont se barrer »* ; les moqueurs : *« Tiens, v'la les papys. »* Mais pas pour longtemps.

Les anciens soixante-huitards, qui tirent sagement sur leur pipe ou tètent leur cigarillo, vont bientôt prouver leur utilité. A 19 heures, rue du Faubourg-Saint-Antoine, c'est la première vraie tension de la journée. Trois cents manifestants tentent de forcer un barrage du service d'ordre pour marcher vers l'Hôtel de Ville. Une dizaine de « casques blancs » foncent pour discuter.

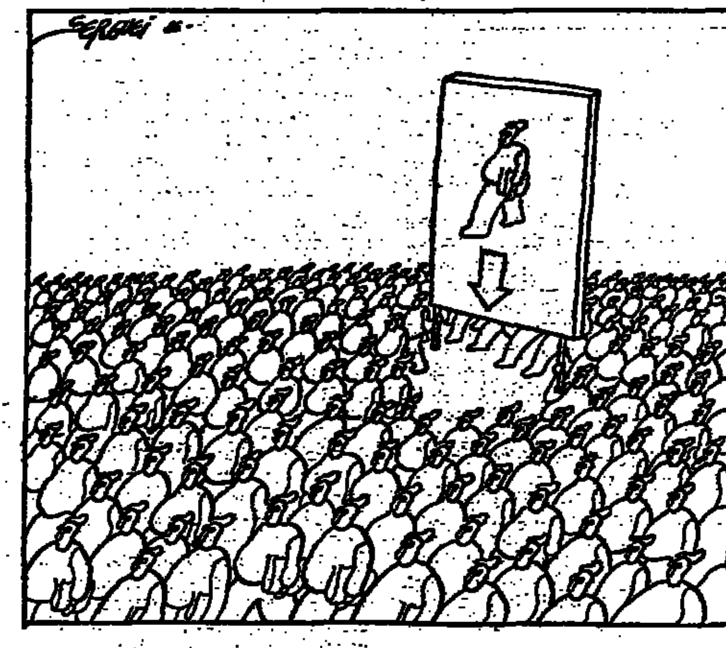
« Maintenant, la manif est finie. J'ai pas envie que vous preniez des grenades dans la gueule. Les jeunes ont gagné. »

« Quels jeunes ? Les étudiants, demain, ce seront nos chefs. ».

Ou encore : *« Toi, t'es avocat. Tu as une bonne paye. Tu nous la distribues ? Eh, les mecs, ils nous la distribue ! Arrête, demain, tu retournes à ton boulot ; moi, je retourne à mon merdier. »*

Les propos sont durs, mais permettent à la tension de retomber. Au passage, les « casques blancs » sont presque devenus, sans s'en rendre compte, une force d'interposition. Ils seront encore là, attentifs, calmes, devant le pont au Double, où une dernière poignée de manifestants s'avancent les bras levés, face à un cordon de CRS.

LAURENT GREILSAMER.



Avec les parents

« Touche pas à mon gosse ! »

Retraite favorite des « casseurs », hantise des services d'ordre, la queue de la manifestation avait été investie, mercredi, par les parents d'élèves eux-mêmes.

Beaucoup avouaient avoir eu peur lors des précédentes sorties et s'étaient glissés dans les rangs des lycéens, comme pour mieux les chaperonner. Cette fois, précédés d'une longue banderole noire, cinq à six mille parents, membres, pour la plupart, de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), formaient le dernier carré. Comme pour servir d'ultime rideau. *« Touche pas à mon gosse ! »*.

« Il y a eu mort d'homme, j'accours... », dit le père d'un lycéen de Savigny-sur-Orge. *« Y en a marre de cette répression et de cette violence. On n'est pas au Chili »*, ajoute une grand-mère en manteau de daim, dont les cinq petits-enfants fréquentent le très chic Cours Désir.

« Ils ont mûri de dix ans »

Les mères sont majoritaires dans ce rassemblement de parents d'élèves. Beaucoup manifestent pour la première fois. *« Qu'elle soit algérienne ou française, une mère est toujours une mère »*, dit l'une d'elles. *« En dix jours, ils ont mûri de dix ans »*, dit une autre, qui vient de mettre en route une « commission Malik » réunissant élèves, enseignants et parents.

Chacun y va, en marchant, de sa petite histoire, vraie ou fausse. Celle d'un collègue d'Antoine Devaquet, le fils de l'ex-ministre, au lycée Maurice-Ravel qui n'ouvrait jamais la bouche à table, et qui depuis les « événements » se met à lire les journaux et devient intarissable. Des lycéens qui avaient toujours refusé de devenirs délégués de classe sont devenus, en un tourne-main, délégués de grève... *« Ils ont découvert l'organisation, l'action, la démocratie. Ils ont appris – et c'est plus triste – à se méfier des autres. »*

« Ils » étaient plus mûrs qu'on ne le croyait. Ils ont moins fait la fête que nous en 68, mais ils ont davantage « bossé ». Ils ont vraiment lu les textes de Devaquet et de Monory. Ils étaient inquiets de leur avenir personnel, mais leur prise de conscience collective a été rapide. Ils ont vite compris qu'ils étaient une force. Si Monory les invite demain, ils ne laisseront pas la chaise vide...

Les parents très militants respirent : leurs absences régulières du foyer familial seront mieux comprises. Mais d'autres étouffent, dans leur voix, quelques regrets. Comme la peur de l'innocence perdue : *« Ma fille est socialement plus éveillée, mais aujourd'hui plus aigrie. »* La crise lycéenne et universitaire a fait de leurs enfants des adultes trop vite poussés en herbe. Age tendre et tête de bois.

HENRI TINCQ.

Les familles des blessés

« Le fils de tout le monde »

Les doigts crispés sur l'étoffe noire, un brin pâle de chrysanthème dans une main, les familles des jeunes manifestants blessés aux Invalides, le jeudi 4 décembre, ont défilé en tête du cortège. Maurice Duval, ethnologue, professeur à l'université Paris-VIII, qui prendra la parole à la Nation pour annoncer la création d'un « Comité d'assistance aux victimes de la répression policière ». Son fils, Jérôme, triple fracture du crâne, attend, pour être opéré dans un hôpital parisien, que tout risque d'infection d'une plaie ouverte au visage soit écarté. Sylvie, sa mère adoptive, ethnologue elle aussi, frêle et digne. Gilbert et Fernande Rigal, cousins germains de François Rigal, étudiant à Brest, hospitalisé à la Pitié-Salpêtrière. Quand le cortège est passé à la hauteur de l'hôpital, Gilbert s'est échappé pour rencontrer le chirurgien, avec l'espoir de dissiper cette sale inquiétude qui s'est mise à lui serrer le cœur, mercredi matin, quand des rumeurs – démenties depuis – ont couru sur l'état de santé de François.

Dans la nuit tombante, avant de retourner au chevet de Jérôme, Maurice Duval livre encore quelques confidences : *« Mon fils est à l'hôpital, mais c'est le fils de tout le monde qui a été blessé. »* Sourire triste et tout de même heureux : *« Je suis stupéfait par la rapidité avec laquelle ces jeunes lycéens ont mûri en quelques jours. »*

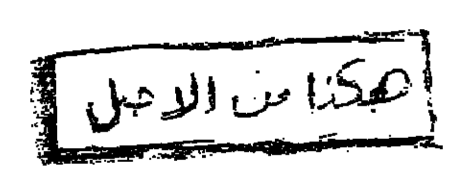
Concours junior-reporter

Date limite reportée au 31 décembre

En raison des événements qui ont bouleversé la vie des universités, la date limite pour participer à notre grand concours « Devenez junior-reporter du *Monde-Campus* » a été reportée au 31 décembre.

Rappelons que ce concours consiste à rédiger un article de vingt-cinq lignes dactylographiées sur le sujet suivant : *« Racontez l'événement qui vous a le plus frappé depuis la rentrée et qui concerne votre établissement. »*

Vous trouverez tous les renseignements concernant le règlement de ce concours et les conditions de participation dans le prochain numéro du *Monde Campus* dans *le Monde* paraissant le mercredi 17 décembre (daté jeudi 18).



Politique

à la mémoire de Malik Oussekine

Les défilés en province

De nombreuses manifestations ont eu lieu en province, notamment à Toulouse (35 000 personnes), Grenoble (20 000), Lille (15 000), Orléans (4 000), Limoges, Périgueux...

Ces rassemblements, où les adultes étaient nombreux, ont souvent pris une forme plus bruyante et revendicative qu'à Paris, le gouvernement et surtout le ministre de l'Intérieur étant vigoureusement pris à partie, comme ce fut le cas à Lyon. A Limoges, un hommage a été rendu, au terme de la manifestation, devant la préfecture à la Fédération autonome des syndicats de police pour ses « *courageuses déclarations* » sur les responsabilités des affrontements de la semaine dernière. Souvent aussi, la présence de la CGT était particulièrement visible, ce qui a parfois provoqué l'irritation des plus jeunes manifestants.

Des manifestations de soutien aux étudiants français ont eu lieu en Allemagne fédérale (à Francfort, Hambourg et Munich) et en Italie (Rome et Bari), ainsi qu'à Genève et à Athènes.

Des délégations étrangères étaient également présentes dans le défilé parisien, notamment d'étudiants anglais, hollandais et italiens.

Lyon rugit contre Pasqua

Contrairement aux Parisiens, les Lyonnais n'ont pas opté pour un défilé silencieux : 20 000 personnes ont crié leur colère contre les violences policières. Brandissant pancartes et slogans, les manifestants ont condamné les brutalités qui ont entraîné la mort de Malik Oussekine. Dans un cortège où les syndiqués se mêlaient en grand nombre aux parents d'élèves, aux étudiants et aux lycéens, les protestations ont rapidement exprimé des sentiments hostiles à l'actuelle majorité, et notamment à M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Pour son dernier tour de piste, le mouvement étudiant lyonnais semble avoir rompu avec la neutralité politique de ses débuts.

Au départ, pourtant, le rassemblement paraît plutôt morne. Le visage et le nom de Malik ornent toutes les poitrines, l'ambiance n'est plus à la fête. « *On est venues pour Malik, sa mort nous a émues* », déclarent simplement Marie et Nathalie, deux élèves de LEP. En tête du défilé, une étudiante chargée d'une gerbe de fleurs précède une vaste banderole noire sur laquelle sont inscrits les mots : « *Plus jamais ça* ». Oraison funèbre et cri d'alarme à la fois, cette expression semble résumer la tritesse des jeunes.

Derrière eux, les syndicats forment un vaste cortège, au sein duquel la CGT tient manifestement le haut du pavé. Pour la première fois depuis quinze jours les étudiants semblent moins nombreux que leurs aînés.

A cet élargissement correspond très vite une extension des thèmes abordés par les revendications. Le problème universitaire est remplacé par la contestation de la politique gouvernementale. « *Je suis là pour réclamer le droit d'expression dans mon travail* », déclare un employé d'EDF. « *Les licenciement aussi sont une atteinte à la liberté* », souligne un ouvrier de RVI en agitant un drapeau aux armes de la CGT.

« On s'en souviendra en 1988 »

A mesure que le défilé s'étire à travers la ville, où les forces de l'ordre se font extrêmement discrètes, la colère gagne de très nombreux manifestants. Le ministre de l'intérieur devient la cible principale de leur irritation. « *Pasqua assassin. Pasqua démission !* », crie un militant CGT depuis sa camionnette avec un haut-parleur. « *Pasqua pour Noël apporte-nous ta démission !* » scandent les étudiants, qui complètent par des : « *Chirac, on s'en souviendra en 88* ».

A l'issue de la manifestation, le souvenir de Malik reprend le dessus. « *Nous avons gagné, mais nous n'oublions pas qu'on nous a insultés et que l'un des nôtres est mort*, explique un étudiant devant une foule redevenue silencieuse. *Nous reprendrons les cours mais, au fond de chacun de nous, quelque chose est brisé.* » Une minute de silence met fin à ce rassemblement.

Seul regret exprimé par un étudiant : « *Certains syndicats essayent de profiter de notre mouvement pour occuper le devant de la scène. Ils n'y arriveront pas. Nous sommes soudés plus que jamais* ».

RAPHAÈLE REROLLE.

Les syndicats ont rempli leur contrat

Même si la manifestation du 10 décembre à Paris n'a pas opéré une véritable jonction étudiants-syndicats, comme lors du défilé du 13 mai 1968, les syndicats présents de *Denfert* à *la Nation* peuvent considérer qu'ils ont rempli leur contrat. Pour l'essentiel, ils ont fait partir leur cortège après celui des étudiants, sans banderoles ni mots d'ordre, arborant seulement à côté du badge « *Plus jamais ça* » un signe distinctif de leur syndicat. Ils n'ont ni débordé ni, à proprement parler, récupérer le mouvement étudiant.

Indéniablement, la CGT était la mieux représentée, M. Henri Krasucki ayant répondu favorablement à l'appel des étudiants dès dimanche. L'union régionale d'Ile-de-France affirmait qu'elle avait mobilisé plus qu'à l'ordinaire. Il est cependant difficile d'évaluer le nombre de manifestants syndicaux, car beaucoup d'entre eux s'étaient glissés dans le cortège des étudiants. Mais, dans la partie du défilé plus strictement syndicale, il y avait au moins 15 000 cégétistes et près de 4 000 cédétistes. La CGT avait fait venir dans le cortège des cégétistes victimes de la « répression », comme pour rappeler qu'elle sait depuis longtemps ce que sont les atteintes aux libertés syndicales. On natait aussi la présence, en plus de la FEN, d'organisations FO comme le Syndicat de la presse et les postiers de la région parisienne.

La CFDT s'est trouvée lors de cette manifestation plutôt en porte-à-faux. Dimanche, M. Edmond Maire avait posé des conditions strictes à la participation de son organisation dont l'absence de partis politiques. Lundi, immédiatement après avoir pris connaissance du retrait du projet sur l'enseignement supérieur, M. Maire avait jugé la manifestation « *sans objet* ».

Alors que le débat avait été animé le dimanche au sein de la commission exécutive, une telle réaction a été jugée trop rapide et même maladroite. Devant les protestations suscitées au sein de la confédération — dont plusieurs unions appelaient à manifester, — M. Maire a dû faire volte-face, et sans appeler ses adhérents à participer il a décidé de prendre la tête d'une délégation confédérale au défilé parisien. Non loin des partis de gauche...

Les syndicats — y compris ceux qui n'ont pas manifesté — vont maintenant évaluer l'effet du mouvement étudiant sur leur propre action. Le succès de ce mouvement va-t-il inciter les salariés à se montrer plus combatifs ? Pour la CGT, qui a bien du mal à déclencher sa « *contre-offensive du monde du travail* » face à la politique du gouvernement, la réponse est évidemment affirmative : l'action paie à condition de se mobiliser... en masse. Alors que les syndicats se montrent très critiques sur plusieurs projets gouvernementaux — comme les ordonnances sur l'ANPE et l'aménagement du temps de travail, non encore signées par M. Mitterrand — et que les négociations salariales dans la fonction publique et le secteur public — elles commencent le 11 décembre à EGF — s'annoncent très délicates, ils comptent sur un regain revendicatif. Ou du moins sur une plus grande prudence du gouvernement, qui pourrait hésiter à ouvrir de nouveaux fronts, ce qui altérerait le climat social.

M. N.

Sur les traces des manifestants

La brigade du balai

Une heure après n'importe quelle « manif », les services de la Ville de Paris sont capables de rendre aux habitants de la capitale des avenues dégagées, propres et même lessivées à grande eau. Pour faire cette grande toilette, 6 000 hommes et 1 300 véhicules sont dans les rues chaque jour dès 6 heures du matin.

Mais ces troupes régulières achèvent leurs journées ordinaires à 16 heures. C'est pourquoi depuis 1982 ont été créées des équipes mobiles fortes de 250 hommes et de 60 engins, dont le PC se trouve porte de Pantin. Reliées par radio à des véhicules de patrouille, elles peuvent intervenir à tout instant en n'importe quel point de la capitale.

Lors de la grande « manif » du jeudi 4 décembre, une centaine de ces « mobiles » ont démarré de la Bastille sur les talons des derniers manifestants et les ont suivis jusqu'aux Invalides. Deux « crabes », engins spéciaux mis au point à Paris pour le nettoyage des marchés forains, ramassaient au fur et à mesure tracts, bouteilles, boîtes de bière et pavés. Plus de 100 tonnes dans l'après-midi.

Derrière venait une flottille d'engins « finisseurs » formée de huit aspiratrices et de huit arroseuses qui ont littéralement « shampouiné » chaussées et trottoirs sur 8 kilomètres. Puis des équipes spéciales sont intervenues avec produits détergents et eau chaude sous pression pour enlever affiches et graffitis.

Leur travail s'est achevé vers 20 heures sur la place des Invalides, mais d'autres équipes ont été appelées dans la nuit au quartier Latin, où se poursuivaient les incidents. Dès 20 heures samedi, les « mobiles » étaient à nouveau en alerte et suivaient les événements toute la nuit par radio. Une demi-heure après la fin des ultimes bagarres, ils déboulaient boulevard Saint-Michel et commençaient le grand nettoyage. Avec les « territoriaux », arrivés en renfort à 6 heures du matin, ils ont encore ramassé sur la chaussée dix camions pleins de débris. Mais l'enlèvement des carcasses de voitures est du seul ressort de la police...

M. A.-R.

Politique

La mort de Malik Oussekine

Les explications des policiers motocyclistes ne semblent pas correspondre à celles des témoins

Les policiers – membres du peloton mobile voltigeur, la brigade motocycliste – soupçonnés d'avoir frappé Malik Oussekine, auraient été identifiés. Comme tous les membres du peloton – une cinquantaine en tout – ils ont été entendus par les enquêteurs de l'Inspection générale des services qui agissent sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Philippe Jeannin.

Dans un premier temps, il a été très difficile de déterminer quels étaient les policiers impliqués dans l'intervention de la rue Monsieur-le-Prince. Jouant sur la confusion qui régnait ce soir-là, – vendredi 5 décembre – au quartier Latin, les policiers à moto n'ont, semble-t-il, guère facilité la tâche de l'IGS. Il a donc fallu attendre six jours pour identifier le groupe de policiers qui a donné la chasse à des manifestants dans cette petite rue, proche de la Sorbonne.

Leur version des faits apparaît encore très approximative et peu conforme aux témoignages déjà recueillis par l'IGS, et notamment *(voir ci-contre)*, celui de M. Paul Bayzelon, un fonctionnaire du ministère des finances qui a assisté au passage à tabac de Malik Oussekine. Selon ces policiers, le jeune homme aurait fait partie d'un groupe de manifestants d'où aurait jailli un pavé. Lancés à leur poursuite, après qu'un brigadier avait été blessé, les policiers auraient cherché à interpeller Malik Oussekine qui leur aurait résisté.

Ces explications ne correspondent guère aux témoignages enregistrés d'autre part. Il est aussi difficile de comprendre comment un jeune homme qui tentait de se réfugier dans l'entrée d'un immeuble pouvait, dans le même temps, résister de manière agressive aux forces de l'ordre. Aucun des policiers identifiés n'admet, pour le moment, avoir directement porté des coups à Malik Oussekine. Le juge d'instruction attend de recevoir la synthèse de ces interrogatoires avant d'entendre lui-même les policiers mis en cause.

La partie civile, représentée par Mes Kiejman et Dartevelle, s'apprête à demander des compléments d'expertise médicale, notamment pour ce qui concerne l'hématome cervical très important, visible sur le corps de la victime, et l'état de la colonne vertébrale et de la moëlle épinière. En tout état de cause, les obsèques de Malik Oussekine ne pourront être célébrées avant qu'on ne procède à ces expertises et à d'autres que pourrait demander le juge d'instruction.

AGATHE LOGEART.

Un communiqué du conseil de l'ordre des avocats

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris vient de publier, au sujet de la mort de Malik Oussekine, un communiqué dans lequel il indique qu'il *« ne peut accepter qu'en raison de l'absence, en fin de semaine, d'un magistrat compétent, la famille d'une victime de violences, policières ou non, n'ait pu se constituer partie civile et soit ainsi de fait écartée du dossier dans le moment essentiel de l'enquête et mise dans l'impossibilité de contrôler éventuellement les déclarations unilatérales du parquet »*.

Le témoignage d'un fonctionnaire des finances

« Des coups de matraque sur la tête »

Principal témoin des violences exercées contre Malik Oussekine, M. Paul Bayzelon, vingt-sept ans, fonctionnaire du ministère des finances, entend aujourd'hui compléter son témoignage et rendre public un élément important qu'il avait jusqu'ici tenu volontairement caché.

« Tôt dans la nuit du samedi 6 décembre, je rentrais à mon domicile, au numéro 20, rue Monsieur-le-Prince, après avoir été au cinéma et avoir raccompagné une amie, nous a-t-il dit. *Rue Racine, il y avait beaucoup de CRS. J'ai été pris de peur et j'ai couru jusqu'à mon domicile. Là, j'ai composé le code d'accès et je suis entré. La porte n'était pas refermée que quelqu'un, c'était Malik, a voulu entrer. Je l'ai laissé entrer dans le hall. Des policiers sont ensuite arrivés, ils ont réussi à forcer la porte en plaçant leurs matraques entre les deux battants. J'ai voulu m'opposer. Mais ils étaient trois. »*

« J'ai été projeté contre le mur, ajoute M. Bayzelon. *Ils ont alors frappé Malik, ils lui ont donné des coups de matraque sur la tête en criant : « C'est la » troisième fois, ça commence à » suffire ! » Malik criait : « Laissez-moi, je n'ai rien fait. » » Puis il est tombé. Les policiers lui ont alors donné des coups de pied dans le ventre, des coups de rangers de grande amplitude. A ce moment-là, Malik n'a plus rien dit. Les policiers sont partis, je saignais abondamment. C'est alors que j'ai vu, sur le côté droit de Malik, un gros pistolet, un pistolet avec une crosse en bois et, je crois, un barillet. J'ai eu peur et je n'ai pas voulu laisser ce pistolet comme ça, je l'ai mis dans ma poche. A ce moment-là, les policiers sont à nouveau entrés dans l'immeuble. Ils m'ont demandé : « Y a-t-il une arme ici ? ». « Oui, ai-je répondu, elle est dans ma poche. » Ils ont alors pris l'arme puis m'ont frappé avec une violence inouïe. Mais j'ai réussi à leur montrer ma carte professionnelle du ministère des finances. Je leur ai dit : je suis fonctionnaire et j'habite ici. Ils sont partis. Pris de peur panique, je suis monté chez moi, je ne pensais pas que Malik était mort. »*

Du sang séché

M. Bayzelon a immédiatement donné ces informations à l'inspection générale des services ainsi qu'au juge d'instruction. *« Je n'ai rien dit à la presse,* dit-il aujourd'hui, *parce que je craignais que ça ne complique les choses. On dit aujourd'hui que c'est moi qui aurais volé l'arme, alors j'ai décidé de parler ».* M. Bayzelon pense, sans trop y croire, que l'arme a pu tomber pendant les violences exercées sur Malik. Il lui semble impossible de soutenir que Malik avait volé cette arme. Comment expliquer en effet que les policiers ne l'aient pas, dans cette hypothèse, immédiatement récupérée ?

Autre point : comment les policiers ont-ils pu pénétrer une seconde fois dans l'immeuble alors que la porte est condamnée par un système d'ouverture à code ?

Dans le hall de l'immeuble du 20, rue Monsieur-le-Prince, le sang a séché sur la moquette. Pour entrer, il faut se frayer avec difficulté un passage entre les multiples gerbes que des mains anonymes ont déposées.

JEAN-YVES NAU.

Rentrée ordinaire au lycée Voltaire

Jeudi 11 décembre, 8 h 5, lycée Voltaire. Une rentrée ordinaire. *« Nous sommes bien contents de reprendre les cours »*, lance une élève de terminale. *On va bosser fort, pour rattraper le retard et pour avoir nos examens. C'est une autre forme de manifestation »*. Deux militants des jeunesses communistes révolutionnaires distribuent leur journal à la poignée. On rentre dans le calme, retrouvant le vieux réflexe de la bousculade.

Le mouvement aura-t-il une suite ? *« Nous allons rester vigilants et constituer un comité pour surveiller l'évolution des choses et relancer des activités au sein du lycée, comme le ciné-club »*, affirment des élèves installés dans un café à proximité de l'établissement (ceux-là « commencent » à 9 heures). Lendemain de batailles. *« Le fait de retirer la loi Devaquet nous a coupés en plein élan et, après ce qui s'est passé, on ne pouvait pas continuer dans l'amertume. Alors, oui, on rentre »*, commente un lycéen.

« Ta loi, tu l'as retirée, mais on s'en souviendra », a écrit une main anonyme sur la façade du lycée.

J. P.

Au cabinet de M. Monory

Nomination d'un proviseur

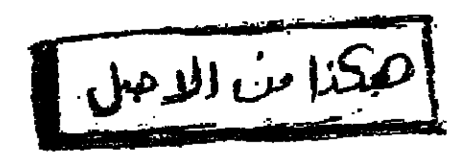
Un proviseur de lycée, M. Jean Beauvillain, a été nommé, mercredi 10 décembre, conseiller au cabinet de M. René Monory, ministre de l'éducation nationale. M. Beauvillain, qui est membre du Syndicat des proviseurs de la FEN, sera chargé de l'articulation entre les lycées et l'enseignement supérieur.

[Né le 10 mars 1942 à Loudun (Vienne), M. Beauvillain a été instituteur puis, professeur d'histoire-géographie en collège. Il est titulaire d'un CAPES et d'une maîtrise de géographie. De 1976 à 1983, il a été censeur au lycée Romain-Rolland de Clamecy (Nièvre) puis à l'annexe du lycée Saint-Cricq de Pau. Depuis la rentrée 1983, il était proviseur à la cité scolaire de Montron (Dordogne). Depuis 1984, M. Beauvillain était délégué auprès de l'inspection d'académie pour la rénovation des collèges et l'aide à la réussite scolaire. M. Beauvillain adhère depuis une dizaine d'années au Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (SNPDES-FEN) dont il est membre de la commission pédagogique. Le SNPDES regroupe six mille adhérents et a obtenu 60 % des voix aux dernières élections professionnelles.]

Les grévistes ne seront pas « collés »

Les élèves qui ont participé aux grèves et manifestations depuis le début du mouvement contre le projet de loi sur les universités ne devraient pas être sanctionnés s'ils ont manqué des cours. Le ministre de l'éducation nationale a précisé que cette mesure s'appliquait jusqu'au mercredi 10 décembre inclus. M. Monory a indiqué par ailleurs que les cours devaient reprendre normalement jeudi et que les proviseurs retrouvaient leurs responsabilités en ce qui concerne les absences injustifiées.

● **L'état de santé de M. François Rigal.** – A la suite des rumeurs sur l'état de santé de M. François Rigal, vingt et un ans, hospitalisé depuis la manifestation du 4 décembre dernier, l'Assistance publique de Paris a publié, le mercredi 10 décembre, un communiqué signé du professeur Bernard Pertuiset, chef du service de neuro-chirurgie de l'hôpital de la Pitié. Ce communiqué indique que M. Rigal a subi une énucléation de l'œil gauche, qu'il est aujourd'hui *« parfaitement conscient »*, et souffre toujours d'un léger déficit du côté droit, mais que ce dernier est en voie de régression.



Politique

et la polémique sur les attitudes des forces de l'ordre

MM. Jospin et Mauroy interpellent vivement M. Pasqua à l'Assemblée nationale

A l'heure où des milliers de jeunes arpentaient les rues des principales villes de France, l'Assemblée nationale ne pouvait rester silencieuse. Faute d'un débat organisé par le gouvernement, les groupes — tous les groupes à l'exception de l'UDF — ont profité de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement du mercredi 10 décembre pour évoquer les événements de ces derniers jours. Le Front national a critiqué la « retraite » du gouvernement. Le RPR et le PC se sont inquiétés de sa politique éducative. Le PS a fait donné ses ténors, et a mis en cause les ordres donnés aux forces de police lors des grandes manifestations d'étudiants et de lycéens. Il compte recommencer jeudi au Palais du Luxembourg et vendredi au Palais-Bourbon. Le gouvernement n'a apporté aucun élément nouveau au dossier : le premier ministre n'a pas profité de l'occasion pour donner son sentiment après les deux semaines agitées qui viennent de s'écouler. M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, a simplement annoncé qu'au mois d'avril prochain il y aura un « grand débat » à l'Assemblée permettant au gouvernement de « tracer le bilan de ses décisions après un an d'action ».

Le tour de rôle offrait aux socialistes l'occasion d'ouvrir le feu. Ils en ont profité. Toutes leurs questions portaient sur le mouvement des jeunes et, spécialement, sur l'attitude des forces de l'ordre.

M. Lionel Jospin fut donc le premier à s'emparer du micro, sous les cris de *« provocateur ! »* de quelques députés RPR. Il fitr remarquer que cette quinzaine s'était *« ouverte avec un gouvernement sûr de lui, catégorique, imbu de ses références idéologiques (...) et que sa majorité encourageait encore (...) à durcir ses projets. Elle se clôt avec un gouvernement qui prône la sagesse, et même l'humilité »*. Interrogeant le ministre de l'intérieur, il lui fit remarquer que *« dimanche il invitait à défendre la République contre les loubards, aujourd'hui le gouvernement renonce à défendre son ordre du jour »*.

Les incidents du jeudi 4 décembre ont paru curieux à M. Jospin : *« Votre dispositif a été débordé (...) vous avez ordonné les premières charges et des tirs tendus de grenades lacrymogènes »*, a-t-il dit au ministre de l'intérieur avant de lui demander : *« Quelles sanctions avez vous prises ou vous apprêtez-vous à prendre à la suite de ces opérations dont on connaît le prix en blessés, chez les jeunes comme chez les policiers ? »*

« Une enquête est en cours », fut l'essentiel de la réponse de M. Charles Pasqua. Mais il en profita pour annoncer que ce mercredi 10, au matin, la police avait interpellé deux personnes dans une camionnette où furent trouvés *« des billes de verre, une matraque télescopique, cinq manches de pioche neufs, une visière de casque de CRS et, dans la poche d'un des manifestants, un couteau à cran d'arrêt »*. Or cette camionnette appartenait à SOS-Racisme.

Sur la journée du 4 décembre, il a assuré que *« le cortège principal a toujours été précédé d'un groupe de trois mille personnes parmi lesquelles se trouvaient des éléments troubles qui ont été directement à l'origine des premiers affrontements »*. Il a ajouté que *« avant l'entrevue entre les responsables étudiants et le ministre de l'éducation nationale, les forces de l'ordre ont subi un tir de bouteilles, de billes d'acier et de cailloux »*, précisant que,ce si elles avaient utilisé le *« canon à eau »*, c'est d'abord à la demande du servie d'ordre étudiant.

M. Pasqua a aussi expliqué qu'à 20 heures *« les charges et les tirs de grenades sont apparus comme le seul moyen d'assurer la sécurité de l'Assemblée et du pont Alexandre III, c'est-à-dire de l'Elysée »*. Il a indiqué que les images diffusées à la télévision d'un cordon de CRS laissant passer des militants d'extrême droite avaient été filmées ce 4 décembre et correspondaient *« au retour de ce commando à la faculté d'Assas organisé pour éviter tout incident entre manifestants »*. Il a aussi précisé que ce jour-là, *« 121 policier ont été blessés, 148 personnes ont été interpellées, dont 97 étaient toujours placées en garde à vue le lendemain : 61 lycéens ou étudiants et 37 n'appartenant pas au monde universitaire »*.

« A cette heure où les étudiants défilent dans les rues de Paris en signe de deuil (...), la nation attend d'autres réponses », lui répliqua Pierre Mauroy. Il déclara que la mort de Malik Oussekine était un *« symbole »* : *« C'était un étudiant comme les autres (...). C'est la réalité de la France d'aujourd'hui : de la maternelle à l'Université, nos enfants travaillent ensemble, se reconnaissent et s'aiment. Il n'est pas question d'exclure Paul ou Jacques, pas d'avantage Yasmina ou Malik. Les jeunes défilent au nom de valeurs qui s'appellent générosité, fraternité, égalité (...). C'est au nom de ces valeurs que je m'exprime. »* Puis l'ancien premier ministre fit remarquer que, vendredi soir, *« les policiers ont frappé, il y a eu un mort. Samedi soir, les policiers laissés sans ordre ont laissé faire les casseurs pendant plusieurs heures (...). La jeunesse française demande d'autres réponses qu'un rapport de police »*.

Première réplique du ministre de l'intérieur : *« Votre discours fait vraiment récupération politicienne. La mort d'un jeune étudiant nous a tous touchés. Vous n'avez ni le monopole du cœur et de la générosité ni celui de l'intelligence. »* M. Pasqua ajouta simplement sur ce sujet que *« l'intervention du Samu a eu lieu à 1 h 31. Elle s'est achevée sur place à 2 h 54. L'intéressé a été admis à 3 h 10 à l'hôpital Cochin où son décès a été constaté dix minutes plus tard. Les autres éléments seront fournis par l'enquête »*.

Distinguer casseurs et étudiants

Sur l'ensemble de la soirée, le ministre de l'intérieur expliqua qu'à partir de 1 h 15 *« le peloton des voltigeurs motocyclistes »* a entrepris de disperser des manifestants, jusqu'à 2 h 15. Il affirma que cette unité avait été utilisé, *« quinze fois pour le maintien de l'ordre au cours des seules années 1984 et 1985* (ce que nie M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur) *et présentée, dans sa composition sportive au président de la République le 14 juillet 1985. »*

Sur la soirée de samedi, il a expliqué qu'à partir de *« 20 heures de très sérieux incidents se sont produits, notamment à 22 h 15 : des individus armés, casqués, très organisés et virulents ont harcelé les forces de l'ordre, se livrant jusqu'à 4 heures à des incendies et à des dégradations. Les forces de l'ordre sont intervenue-s dès 23 h 30 (...). Après que les pillages eurent commencé à 0 h 30, les charges des forces de l'ordre se sont succédé »*, mais, qu'il n'était *« pas toujours simple de distinguer les étudiants des casseurs »* et que les charges devaient *« être maîtrisées »* dans un quartier où il y avait *« beaucoup de badauds »*.

Quand aux accusations faites aux policiers d'être intervenus *« tardivement »*, M. Pasqua rappela que *« des calomnies analogues avaient été proférées »* après la manifestation des sidérurgistes de 1979, et que, nommé ministre de l'intérieur en 1981, Gaston Defferre avait fait faire une enquête : *« La seule conclusion qu'il en tira fut de nommer préfet de région à Marseille le préfet de police responsable du maintien de l'ordre ce jour-là. »*

M. Laurent Fabius aurait dû alors intervenir. Mais, fidèle à sa pratique de refuser la parole quand le temps d'un groupe est pratiquement épuisé, M. Jacques Chaban-Delmas, comme il l'avait fait au détriment du Front national à deux reprises, refusa aux socialistes la possibilité de poser une nouvelle question. Après hésitation et concertation, les députés du PS quittèrent l'hémicycle, M. Jospin interpellant le président de l'Assemblée, pendant que les députés RPR et UDF scandaient *« dégonflés ! »* et que quelques membres du PS criaient *« assassins ! »*.

Plus tard, M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) s'adressa au ministre de l'intérieur pour souligner *« la profonde inquiétude des jeunes sur leur avenir (...), leur désarroi face à une société qui leur reste partiellement fermée »*. Il accusa les gouvernements précédents de *« n'avoir rien fait pour les apaiser »*.

Enfin, M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) intervenant à son tour, les députés du Front national se levèrent en brandissant des banderoles portant l'inscription *« Marchenko, mort au goulag »*. Quand à M. Monory, il se contenta d'expliquer que les communistes *« avaient vu venir les choses avec un certain décalage »* et qu'ils étaient intervenus après les manifestations en pensant : *« Tiens, il y a quelque chose à ramasser par des voies détournées... »*.

Th. B.

Les explications de SOS-Racisme

Deux jeunes militants de SOS-Racisme, Pascal Troadec, vingt-deux ans, et Akim Addad, vingt-trois ans, ont été interpellés, boulevard Arago à Paris, le mercredi 10 décembre peu avant le début de la manifestation, mais le parquet a décidé dans la soirée de les remettre en liberté. En effet, pendant la manifestation, M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, et un groupe de « casques blancs », dans lequel se trouvait M. Yves Lemoine, magistrat au tribunal de Paris, sont entrés en contact avec le procureur et les services du premier ministre afin de faire libérer les deux jeunes manifestants. Ils seront jugés en janvier pour *« transport par destination »*.

Pour SOS-Racisme, ces interpellations étaient *« une nouvelle provocation du ministre de l'intérieur »*. *« Un banal collage d'affiches lui donne l'occasion de mener une entreprise de désinformation en tentant de faire passer deux de nos militants pour des casseurs. Ils collaient des affiches exigeant le retrait du* [projet de] *code de la nationalité. Quand ils ont été interpellés, ils se trouvaient à l'intérieur d'un véhicule break dans lequel, par mesure de protection et de sécurité dans le climat actuel, il y avait le minimum nécessaire pour faire face à une éventuelle agression. »*

Les questions sans réponse des socialistes

Considérant que son temps de parole avait été injustement écourté par M. Jacques Chaban-Delmas, lors des questions d'actualité, le groupe socialiste a quitté mercredi l'hémicycle sous les quolibets des députés de droite hurlant : *« dégonflés, dégonflés !* Dans les couloirs, les députés socialistes ne décolèrent pas. *« Non seulement M. Pasqua ne répond pas aux questions qu'on lui pose, mais en plus il occupe notre temps de parole »*, s'insurge M. Pierre Mauroy. *« Quel cynisme ! »*, proteste M. Guy Vadepied, *« c'est ignoble ! »* clame M. Jean-Claude Cassaing tandis que M. Michel Crépeau constate que le règlement de l'Assemblée a une faille, puisque le temps utilisé par le ministre pour répondre à une question est défalqué du temps de parole du groupe qui l'interroge. *« C'est une manœuvre pour priver de parole M. Laurent Fabius, qui était l'intervenant suivant »* explique M. Jean-Jack Queyranne, alors que M. Jean-Marie Bockel regrette pour sa part que le groupe soit sorti de l'hémicycle en criant *« assassins, assassins ! »*. *« L'important, c'est l'image que l'on donne »*, ajoute-t-il (la séance du mercredi est retransmise à la télévision).

Les députés PS ont, en riposte, tenu une séance improvisée de questions... sans réponse dans la salle Colbert. *« M. Pasqua a joué la montre. Nous n'avons pas rencontré un homme, mais du papier »*, lance M. Pierre Joxe avant de passer la parole à M. Fabius, qui demandera à M. Pasqua s'il est *« admissible de frapper un homme à terre »* ou de laisser des provocateurs facilement identifiables (l'homme à l'écharpe jaune) jouer les casseurs sans être interpellés. *« Vous ne tournerez pas si facilement une page que vous avez tachée d'incompétence et de sang »*, conclura-t-il, très longuement applaudi.

Société

POINT DE VUE

Après le meurtre de Pantin

L'intention est sortie du canon

par Mes Jean-Louis Chalanset et Julien Hay
Avocats au barreau de Paris

L'ARME à feu est un objet de paradoxe. Entre le geste minuscule de l'index sur la détente et l'explosion, puis la mort, il existe un décrochage vertigineux, une folle disproportion. De fait, ceux qui sont jugés pour avoir tué de la sorte se défendent souvent en affirmant qu'ils n'avaient pas d'intention meurtrière. Le geste est si petit qu'il est en effet tentant de l'assimiler à celui d'un automate en le dépouillant, *a posteriori*, d'une intention quelconque.

La justice n'a pas voulu cela. Depuis très longtemps, la Cour de cassation, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire, a dégagé un principe dont la formulation est célèbre : l'intention est dans le canon. Celui qui se saisit d'une arme à feu, la pointe en direction d'autrui et le tue, celui-là s'est rendu coupable d'homicide volontaire et ses explications après coup n'y changeront rien.

Vendredi 5 décembre, un inspecteur de police a tué Abdel Benyahia, un jeune homme de dix-neuf ans. Le policier était ivre. Il n'était pas en service. Plusieurs témoins l'auraient vu dégainer son arme et tirer sur Abdel Benyahia, qui est mort tué par une balle dans la région du cœur. D'emblée, nombreux sont ceux qui pourraient ne pas comprendre que ce policier soit en liberté alors que l'on a mis en prison l'homme qui, lors des dernières manifestations, a blessé un policier.

En dépit des apparences, l'essentiel n'est pas là. L'essentiel est que le meurtrier d'Abdel Benyahia a été inculpé d'homicide involontaire. Dans l'ordre du droit, le juge d'instruction qui a prononcé cette inculpation est un révolutionnaire. Grâce à lui, l'intention est sortie du canon pour entrer dans la tête de l'homme, là où maintenant les magistrats devront aller la chercher pour qualifier pénalement les actes.

Si, comme nous, on se refuse à croire que le meurtrier a échappé à une inculpation d'homicide volontaire à cause de sa qualité de policier, il faut nécessairement en déduire que le vieux principe jurisprudentiel a vécu. Dans l'esprit de tous les auteurs futurs d'un coup de feu mortel, il faudra donc maintenant pouvoir déceler une intention de tuer pour prononcer à leur encontre une inculpation d'homicide volontaire.

Par analogie, celui qui volera pour inverser à son profit une répartition des richesses qui, auparavant, lui paraissait inégale pourra peut-être échapper à des poursuites pour vol. Il soutiendra en effet qu'il n'avait pas eu l'intention de soustraire frauduleusement le bien d'autrui, alors qu'il s'agit pourtant là de la seule définition du vol. Cette conséquence hypothétique de l'inculpation d'homicide involontaire démontre bien que la justice est dépourvue d'*apriorismes*, sauf à admettre alors qu'elle vient d'atteindre le degré absolu de la contradiction.

M. Chalandon à l'Assemblée nationale

Le Parlement pourrait examiner dès la semaine prochaine, le projet de loi sur le jugement des terroristes

Le Parlement examinera dès la semaine prochaine le projet de loi permettant de faire juger les terroristes déjà inculpés par des magistrats professionnels et non plus par des jurés populaires. Du moins, M. Albin Chalandon l'espère-t-il. Il l'a annoncé, mercredi 10 décembre, à l'Assemblée nationale, en réponse à des questions de M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) et de M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines). Le Conseil d'Etat a d'ailleurs été saisi ce même mercredi du texte du garde des sceaux.

Celui-ci a précisé que la procédure pourrait ainsi être modifiée tant pour les membres d'Action directe que pour Georges Ibrahim Abdallah. Pour le ministre de la justice, il ne s'agit *« nullement de rétroactivité (...) mais de la conséquence d'un principe constant de notre droit : l'application immédiate des lois de procédure pénale »*.

La droite, bien entendu, a longuement insisté sur les responsabilités des socialistes, rappelant, citations des débats parlementaires à l'appui, leur opposition à la création d'une cour d'assises spéciale pour les terroristes. Ainsi, M. Chalandon a rappelé que, lors de la discussion de son projet cet été, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) avait déclaré : *« Pouvez-vous citer un seul cas de terrorisme où l'on n'a pas été capable de constituer et de faire siéger normalement un jury populaire ? Vous n'avez aucun exemple. »* Quant à M. Aubert, il n'a pas manqué de rappeler que, lors de la discussion du texte qui s'est appliqué dans le procès suspendu, M. Philippe Seguin, alors député RPR, avait prévenu M. Robert Badinter qu'il serait difficile à un jury populaire *« de résister aux pressions des organisations terroristes »*.

Pour leur défense, les socialistes n'ont pu que diffuser des documents prouvant que c'était un amendement de M. Chalandon qui avait précisé que le projet créant des cours d'assises spéciales ne s'appliquerait qu'aux *« faits commis postérieurement à son entrée en vigueur »*, qu'eux-mêmes, alors, que s'ils s'étaient opposés au changement de procédure, ils n'avaient pas contesté la date d'entrée en vigueur figurant dans le texte initial.

Dans sa réponse à M. Wagner, le ministre de la justice a expliqué qu'une *« Cour de sûreté de l'État »* était *« contraire à nos traditions juridiques »*.

TH. B.

● **Les quarante ans des Juristes démocrates.** — L'Association internationale des juristes démocrates, que préside Me Joe Nordmann (Paris), célèbre son quarantième anniversaire au siège de l'UNESCO vendredi 12 décembre, à 15 heures. Samedi 13 aura lieu de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures une série de tables rondes. Pendant ces deux jours, l'association débattra de «la mise en cause du système des Nations unies», de «la coopération internationale», du «droit au développement» et de «la sauvegarde de la paix».

Au tribunal de Nanterre

Un crime de la route

Le 25 juin 1986, à minuit, Anne Cellier revenait à Paris par l'autoroute de l'Ouest. Un « bouchon » la contraignait, avant le tunnel de Saint-Cloud, à un arrêt. Lancé derrière elle à 150 kilomètres à l'heure, M. Michel Barrault, agent d'assurance, tentait vainement de freiner. Sous le choc, le véhicule d'Anne Cellier prenait feu. La conductrice, brûlée au troisième degré sur 50 % de son corps, mourait le 17 septembre, après trois mois de soins qui furent une agonie doublée d'un enfer. Elle avait vingt-deux ans, et elle était belle. Mercredi 10 décembre, devant la dix-septième chambre du tribunal de Nanterre, il s'agissait de juger M. Barrault, prévenu d'homicide par imprudence, conduite en état d'ivresse et défaut de maîtrise de son véhicule. Il était là, sans voix, face au père, à la mère, au frère et à la sœur de celle dont il porte la responsabilité d'une mort atroce.

Mais pourquoi s'intéresser à ce drame, alors que tant d'autres, aussi affreux, dont tous les tribunaux de France ont quotidiennement à connaître demeurent ignorés ? C'est vrai que la famille Cellier voulait un procès exemplaire et, dans ce but, avait fait le nécessaire. Comme il était vrai qu'à cette même audience la dix-septième chambre de Nanterre, comme le signalait d'emblée le président M. Jean-Claude Fouque, avait à son rôle cinq affaires de même nature avec des prévenus dont le taux d'alcoolémie se trouvait avoir été supérieur au 1,30 gramme révélé par la prise de sang de M. Barrault.

« L'accablement et la colère »

Alors tout a été décrit : la violence du choc, l'embrasement, les difficultés éprouvées à sortir d'une carcasse de métal brûlante un corps déjà méconnaissable. Et encore, l'ahurissement de M. Barrault, hébété, incapable de concourir à ces secours.

Lui aussi revenait à Paris après un dîner. Avait-il bu plus que de raison ? Plus que le permet la loi, c'est sûr. Pas plus que tant d'autres au retour d'une soirée entre amis.

Mes Jean-Christophe de Dieuleveut et Jean-Marc Varaut, avocats de la famille Cellier, avaient la charge de faire savoir qu'ils plaidaient, en fin de compte, pour toutes les familles accablées par de comparables épreuves et dans l'espoir de nous voir tous sortir de cette audience *« mobilisés, épouvantés, conscients de l'ampleur d'un fléau qui, chaque année en Europe, fait à peu près autant de morts que la bombe d'Hiroshima »*.

C'est aussi cette *« somme de deuils, le coût social des malfaisants de la route »* qui laissaient le substitut, M. Sausot, *« entre l'accablement et la colère »*, et l'amenaient à demander que la peine de prison à infliger à M. Barrault soit, pour partie et pour une fois, une peine ferme complétée, bien sûr, par le retrait de permis.

Suffisait-il, pourtant, pour tout exorciser de faire, en cette circonstance, du bien médiocre M. Barrault une victime expiatoire ? Ce fut le thème de la plaidoirie de son défenseur, Me Christian Orengo. Que son client soit responsable, il n'entendait même pas le discuter. Mais, puisqu'on voulait un procès exemplaire, pourquoi ne pas aller au fond des choses ? Pourquoi ne pas asséner quelques évidences, relever les contradictions entre les campagnes pour la sécurité routière et la publicité faite un peu partout et en toute occasion à l'alcool ? Pourquoi ne pas demander combien de ceux qui se trouvaient dans la salle pouvaient prétendre ne pas avoir, un soir au moins, conduit eux aussi avec une alcoolémie supérieure au seuil autorisé de 0,80 gramme ? C'était, au fond, la même invitation à un *« plus jamais ça »*, lancé par ses confrères de la partie civile, l'adjuration à tous ceux que seule la chance a encore préservés d'être des Michel Barrault, de battre leur coulpe.

Jugement le 21 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Carrefour du développement

M. Jean-Pierre Michau se voit opposer le « secret défense »

M. Bernard Gérard, directeur de la surveillance du territoire (DST), a opposé, mardi 9 décembre, le « secret défense » au juge d'instruction Jean-Pierre Michau, chargé du dossier du Carrefour du développement, venu l'entendre dans les locaux de la DST, rue Nélaton à Paris (15e).

M. Michau a voulu entendre M. Gérard après qu'il eut établi que M. Yves Chalier, accusé numéro un dans l'affaire du Carrefour du développement, a pu voyager incognito alors qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt international, grâce à de *« vrai-faux »* passeport et permis de conduire.

Ces documents avaient été confectionnés par la préfecture de police de Paris à la demande de la DST. Le passeport avait été remis au contre-espionnage en novembre 1984 et le permis de conduire en avril 1986. M. Chalier avait déclaré au magistrat instructeur que ces documents lui avaient été fournis par le contrôleur général Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique internationale de la police (SCTIP). M. Delebois avait en conséquence été inculpé pour ces faits par le juge Michau.

L'une des questions de ce qui est devenu « l'affaire dans l'affaire » est de savoir comment des documents d'identité remis à la DST pour ses besoins spécifiques ont pu aboutir dans la poche de M. Chalier, recherché pour des délits de droit commun ?

Enfin, de source judiciaire, on estime que l'invocation du « secret défense » dans une affaire de droit commun est inconcevable. C'est un décret du 12 mai 1981 qui régit les habilitations au « très secret défense », au « secret défense » et au « confidentiel défense ». Si le déclassement des dossiers classés « très secret défense » relève du premier ministre, celui des dossiers classés « secret défense » et « confidentiel défense » dépend des ministères concernés, c'est-à-dire, dans le cas de la DST, du ministère de l'intérieur et peut-être, aussi, du ministère de la défense. Mais, s'il s'agit d'entendre des fonctionnaires habilités au « secret défense », la levée de ce « secret » appartient à l'autorité judiciaire.

M. Yves Chalier demande une confrontation avec M. Christian Nucci

M. Yves Chalier, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, l'ancien ministre socialiste de la coopération, a été entendu, mercredi 10 décembre, par M. Jean-Pierre Michau, le juge d'instruction au tribunal de Paris chargé du dossier sur le Carrefour du développement.

Selon Me Xavier de Roux, l'avocat de M. Chalier, ce dernier aurait expressément demandé au juge à être confronté à M. Nucci dans les plus brefs délais compatibles avec la procédure, afin d'établir le montant des sommes utilisées par M. Nucci pour son compte personnel ainsi que des sommes utilisées (d'après l'ancien chef de cabinet) selon les instructions ministérielles, notamment au profit de l'Institut de formation et de promotion de la femme présidé par Mme Marthe Mercadier et d'autres associations et fondations.

Les deux avocats de M. Chalier, Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet, étaient venus avec un volumineux dossier contenant les photocopies de diverses factures adressées à la mairie de Beaurepaire : M. Yves Chalier aurait scrupuleusement gardé toutes les notes relatives aux dépenses faites par l'ancien ministre de la coopération.

Au tribunal de Paris

Le consul des Etats-Unis à Strasbourg partie civile contre Georges Ibrahim Abdallah

M. Robert Onan Homme, consul général des Etats-Unis à Strasbourg, s'est constitué partie civile, mercredi 10 décembre, contre Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, inculpé, depuis le 10 novembre, de complicité dans l'attentat dont le diplomate américain a été victime le 26 mars 1984.

Assisté de Me Georges Kiejman, M. Homme a été entendu pendant plus de trois heures par M. Gilles Boulouque, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Le diplomate n'a pu donner aucun signalement du cyclomotoriste qui simulait une réparation de son deux roues avant de tirer sur lui à plusieurs reprises, le blessant au cou et au visage.

Vêtu d'un manteau beige, l'agresseur portait un casque de moto, et les témoins l'avaient décrit comme un individu d'allure jeune, d'origine asiatique ou arabe. Selon les enquêteurs, il s'agirait en fait d'une femme, Joséphine Abdo, arrêtée depuis par la police italienne.

Devant les assises de la Gironde

Lionel Cardon répond du meurtre des époux Aran

Fixé initialement au 2 décembre et reporté de huit jours après la tentative de suicide de l'accusé, le procès de Lionel Cardon a commencé, mercredi 10 décembre, devant les assises de la Gironde, où il devra répondre du double meurtre, en octobre 1983, du docteur François-Xavier Aran et de son épouse Aline Aran.

Livide, soutenu par des gendarmes, Lionel Cardon, qui s'était tailladé la gorge avec une lame de rasoir, semblait mal remis de sa tentative de suicide. Dès l'ouverture de l'audience, ses avocats, Mes Pierre Blazy et Scarlett Berrebi, ont demandé le renvoi de l'affaire à une session ultérieure. La demande a été refusée par la cour.

Le procès de Lionel Cardon, déjà condamné par les assises de Paris à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre du brigadier Claude Hochard en novembre 1983, doit durer plusieurs jours.

SPORTS

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** — Challans a battu Estudiantes Madrid, mercredi 10 décembre, par 95 à 92, tandis qu'Antibes était sévèrement défait à Varèse (Italie), par 98 à 76.

● **HALTÉROPHILIE : Le Bulgare Shalamanov passe à l'Ouest.** — Après avoir donné un 27e record du monde à son pays, l'haltérophile bulgare Naïm Shalamanov a fait défection dimanche 7 décembre à Melbourne, où se déroulait la Coupe du monde d'haltérophilie. Agé de vingt ans, le petit prodige (1,49 m pour 58 kilos) n'a pas encore demandé le droit d'asile, attendant pour le faire le départ de la délégation bulgare d'Australie. Selon un porte-parole de la communauté turque de Melbourne où il s'est réfugié, Shalamanov aurait voulu échapper aux persécutions visant la minorité turque en Bulgarie. En 1984, le jeune champion avait dû « bulgariser » son nom d'origine turque Suleimanov sous lequel il avait déjà battu quinze records mondiaux.

● **VOILE : tour du monde.** — Philippe Monnet, un équipier d'Eric Tabarly dans la course Québec-Saint-Malo, âgé de vingt-six ans, est parti de Brest, mercredi 10 novembre, pour un tour du monde en solitaire sans escale. Avec son trimaran *Kriter-brut-de-brut* (ex-*Jacques-Ribourel*, d'Olivier de Kersauson), il tentera de battre le record établi, en 1974, par Alain Colas sur le trimaran *Manureva* (169 jours 4 h 11 mn).

EN BREF

● **Quatrième essai nucléaire français en deux mois à Mururoa.** — La France a procédé, le mercredi 10 décembre, à un nouveau test nucléaire sur le site souterrain de l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, le quatrième depuis deux mois, selon le centre de séismologie de Nouvelle-Zélande. L'explosion souterraine, d'une puissance de 30 kilotonnes (une fois et demie la puissance de la bombe d'Hiroshima), est la plus puissante des huit essais enregistrés cette année. Depuis que la France a commencé ses tests souterrains sur l'atoll de Mururoa en 1975, c'est la quatre-vingt-sixième explosion. — *(AFP.)*

● **Incendie rue du Mont-Cenis à Paris : un mort, six blessés.** — Une personne est morte et six autres — dont deux enfants — ont été blessées au cours d'un incendie d'origine accidentelle, mercredi 10 décembre, dans un immeuble, 54, rue du Mont-Cenis à Paris (18e).

REPÈRES

Médecine

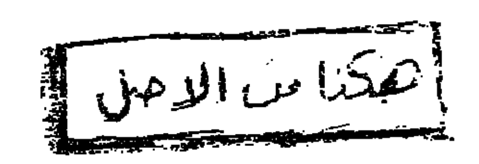
Expérimentation prochaine d'un vaccin anti-SIDA

Un vaccin anti-SIDA sera expérimenté l'an prochain sur l'homme, a annoncé, le 10 décembre à Genève, le docteur Jonathan Mann, de l'Organisation mondiale de la santé. Les premiers tests seront pratiqués sur un nombre limité de volontaires en bonne santé. Des chercheurs américains annoncent par ailleurs, dans le dernier numéro de la revue *Proceedings of National Academy of Sciences*, avoir synthétisé une protéine virale — la protéine T, — qui pourrait servir à la mise au point d'un vaccin ou de substances thérapeutiques. Cette découverte survient après l'identification d'une autre protéine de la surface du virus qui pourrait, elle aussi, servir de base à un vaccin anti-SIDA (*le Monde* du 6 décembre).

Plainte contre X... à la Ligne bleue

Le conseil d'administration de la Ligne bleue, dont la présidente, Mme Nadia Gomez, a été inculpée d'escroquerie et d'abus de confiance (*le Monde* du 6 décembre), a décidé de porter plainte contre X, et de se constituer partie civile. Le conseil d'administration a pris cette décision le 9 décembre, *« afin que les intérêts de la Ligne bleue, des malades dont elle s'occupe et de son personnel soient sauvegardés et préservés »*.

La justice a inculpé et écroué Mme Gomez, trente-cinq ans, son adjointe, Marie-Thérèse Fourrez, vingt-huit ans, et M. Jean-Michel Sensenaco, « chef des courtiers » de la société DAM, créée par Mme Gomez pour recueillir des fonds afin de financer son association, accusés d'avoir profité à des fins personnelles des multiples subventions accordées à son association.



Le Monde DES LIVRES

Alan Sillitoe l'homme qui vient de loin

***Nous avons rencontré l'auteur de* Samedi soir, dimanche matin *pour la parution de son nouveau roman,* les Aventuriers de l'Aldebaran**

« *J'AI découvert très tôt le pouvoir de la narration. Lorsque j'étais enfant, mes parents me chargeaient d'aller coucher mes frères et sœurs tous les soirs. A défaut de pouvoir exercer une réelle autorité sur eux, je me suis aperçu qu'ils se tenaient bien plus tranquilles lorsque je leur racontais des histoires que j'inventais.* » Le visage d'Alan Sillitoe s'éclaire timidement derrière ses fines lunettes à monture d'écaille. Ses yeux clairs s'attardent sur le guéridon où est posée sa pipe.

Sillitoe est un homme qui vient de loin. Il est né à Nottingham en 1928. Son père exerçait le métier de tanneur. A quatorze ans, parce qu'il avait raté à deux reprises l'examen qui lui aurait permis de poursuivre ses études, Sillitoe partit travailler dans une usine de vélos. Il rêvait de devenir pilote d'avion. Après la guerre, il songera à la RAF. Pourquoi pas ? Mais le conflit mondial achevé, le ciel s'était vidé d'une bonne partie de ses machines volantes. Sillitoe devient opérateur-radio. Puis il commença à écrire. Pour lui, pour le plaisir.

A la fin des années 50, il tente de proposer aux éditeurs anglais un manuscrit qui s'intitule *Samedi soir, dimanche matin*. « *J'ai dû essuyer au moins cinq ou six refus d'éditeurs*, raconte Sillitoe. *On m'expliquait que le récit n'était pas dénué de qualité, mais que le public ne s'intéresserait jamais aux personnages et au milieu simple que je décrivais.* » Le roman sera finalement publié en 1959, chez W.H. Allen. Le succès est immédiat, et le livre est traduit dans les principaux pays d'Europe (1). Six millions d'exemplaires seront vendus, toutes éditions confondues.

Les jeunes gens en colère

L'année suivante, Sillitoe casse encore la baraque avec un recueil de nouvelles, *la Solitude du coureur de fond*. La reconnaissance de l'enfant de Nottingham intervient à un moment précis sur la scène littéraire anglaise. C'est, en effet, l'époque où l'on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération d'auteurs, les célèbres « angry young men », les jeunes hommes en colère (2). Parmi eux, John Braine, John Wain, John Osborne et Kingsley Amis (lauréat de Booker Prize cette année). Sillitoe appartient, de fait, à cette « école » informelle qui rejette les conceptions des romanciers traditionnels, ceux que l'on surnomme les « *candelabra-and-wine-writers* » (nous dirions : les auteurs des dîners aux chandelles). Les thèmes qu'explorent ces écrivains d'un autre genre sont plus sociaux (au sens large), plus réalistes face à la société anglaise.

Aujourd'hui, sans rejeter totalement son appartenance à ce courant, Sillitoe précise néanmoins : « *Je ne peux pas dire que j'étais « en colère ». La colère est un sentiment précis. Mon ambition n'a jamais été de dénoncer des situations ou des faits. J'ai mes idées, elles transparaissent sans aucun doute, mais je crois davantage à ma propre expérience de la vie.* » A l'appui, il cite ses premières influences littéraires : E.M. Forster, D.H. Lawrence (originaire lui aussi du Nottinghamshire).

Actuellement, Sillitoe « *préfère* [se] *plonger dans Melville, Conrad, Shakespeare. Ou même la Bible. Il m'arrive souvent d'en lire plusieurs pages par jour dans la* King James Version. *La pureté de la langue est extraordinaire dans cette traduction.* » Etonnant d'entendre Sillitoe parler style, lui qui a mis en scène tant de personnages au parler populaire, pour ne pas dire argotique parfois. « *C'est une erreur de croire*, précise-t-il, *qu'il est facile d'écrire des dialogues dont les protagonistes sont d'origine modeste. Je dirais même que c'est beaucoup plus contraignant. Cela ne doit pas sonner faux.* »

BERNARD GÉNIÈS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Ce roman a paru au Seuil, ainsi que *le Général* et *la Solitude du coureur de fond*.

(2) On doit cette appellation au titre d'une pièce de John Osborne, *Look back in angry*, jouée au Royal Court Theatre, à Londres, en 1956.

PHILIPPE BACHELIER

« J'écris avec la tête et avec les tripes. »

Anita Brookner à la recherche d'un regard

Il faut découvrir cette romancière anglaise, peintre de la solitude.

ANITA BROOKNER appartient à la belle lignée de ces chères romancières anglaises : Charlotte Brontë, Katherine Mansfield, Virginia Woolf. Dans *Regardez-moi (Look at Me)* – son premier récit traduit en français. – elle adopte un petit ton tranquille lorsqu'elle évoque les désespoirs de la solitude.

Pour certains qui sont très sollicités, ou qui connaissent les misères d'un nombreux voisinage, la solitude, c'est un luxe. Tandis que, pour d'autres, c'est un vertige : le terrible apprentissage d'un silence jamais vraiment rompu. Vous êtes effrayé de vous-même, car personne ne vous garantit votre identité ; personne ne vous regarde. Quand elle quitte son travail, Fanny – l'héroïne de *Look at Me* – tarde à rentrer, puisqu'elle se retrouvera seule, le soir, dans l'appartement désuet de ses parents défunts, avec une vieille servante irlandaise, une sorte de fantôme taciturne qui, sentinelle du passé, veut seulement que soit respecté l'ordre des choses : la place des objets.

« Un miroir qui ne flatte pas »

Par l'entremise de sa narratrice, Anita Brookner dépeint admirablement – avec beaucoup de finesse et de modestie – l'infortune d'être délaissée, les mauvaises fréquentations que l'on entretient avec soi lorsqu'on subit la tyrannie de dame solitude. Pour lui échapper, Fanny consigne ses observations, ses rêveries, ses pensées. Voici comment elle définit la littérature : « *C'est votre protestation instinctive quand vous découvrez que vous n'avez pas de voix devant les tribunaux du monde et que personne ne vous défendra.* »

Anita Brookner, qui a reçu le Booker Prize pour un autre roman – *Hôtel du lac*, – enseigne l'histoire de l'art dans un établissement londonien : c'est pourquoi, sans doute, l'héroïne de *Regardez-moi* exerce le métier d'archiviste. « *Employée à la bibliothèque d'un institut de recherche médicale spécialisé dans l'étude du comportement* », Fanny rassemble des « *reproductions d'œuvres d'art et de gravures populaires* » ayant trait à la mort ou à la maladie. Cela nous vaut une troublante méditation sur les représentations de la mélancolie, sur la peinture de Goya, et sur les images du trépas. La mélancolie des femmes comparée à celle des hommes : « *Les femmes semblent être la proie d'une affliction indescriptible. Les hommes, eux, ont l'air de s'être habillés pour la circonstance.* » Les visions de Goya : « *Je ne sais pas trop ce* [qu'il] *avait en tête, mais ce ne devait pas être enviable. On dirait qu'il a passé toute sa vie au bord de l'intolérable.* » La mort : « [Elle] *peut menacer la mère et son enfant, elle peut envahir la demeure confortable du marchand, interrompre l'avare qui compte son or ou le savant dans son cabinet. La mort peut tendre un piège aux jeunes époux ; la mort peut assister au repas de noces. La mort, portant couronne, un pied décharné posé sur un globe terrestre, tient un miroir où sont inscrits les mots :* « le miroir qui ne flatte pas. »

Voilà donc les pensées qui occupent l'esprit de Fanny, dans cette bibliothèque assez lugubre où se retrouvent de pauvres habitués, d'abord soucieux de se réchauffer un peu le corps, un peu l'âme. Pourtant, il est quelquefois un visiteur qui éclaire ces lieux de sa présence. C'est Nick, un médecin : l'exemple même du charme, du charisme. Il « *exerce sur les autres un pouvoir* » que personne ne tente de légitimer, ni d'expliquer.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 24.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Victor Hugo, d'Hubert Juin

Rester l'« esprit »

LES flonflons du centenaire Hugo se sont tus voilà un an. Déjà le poète commençait à retomber dans l'oubli révérencieux qui sépare désormais deux commémorations. Faudrait-il attendre les deux ans du siècle prochain pour que la mémoire se remette en branle ?

Le troisième et dernier tome de la biographie d'Hubert Juin arrive avec les carabiniers. On ne comprend pas bien ce retard, vu que le livre est daté, par l'auteur, de novembre 1985. Mais on ne boude pas cette prolongation.

La période finale, de 1870 à la mort, est moins désolante que dans la plupart des vies ; non seulement parce que le bonhomme connaît peu de diminutions physiques, il se maintient même, comme on sait, avec gaillardise et paillardise ; mais parce que la pensée garde son cap au milieu d'événements qui ont détraqué bien des compas. Hugo reste l'« esprit », et d'autant mieux que, en dépit des sollicitations, il ne prétend à rien d'autre.

NAPOLÉON le « Petit » est déchu en septembre 1870. Hugo rentre aussitôt de Bruxelles, après dix-neuf ans d'exil. On pourrait croire que le siècle s'achève. Lautréamont, qui va mourir en novembre, n'a-t-il pas comparé Hugo à une *« locomotive surmenée »* ? Rimbaud ne parlera-t-il pas des Jéhovahs et des colonnes en trop grand nombre, *« vieilles énormités crevées »* ?

Mais c'est le propre des avant-gardes de prendre leurs désirs pour la réalité ; on le voit bien, en peinture, au musée d'Orsay, où l'impressionnisme laisse survivre triomphalement l'académisme qu'il prétend supplanter.

On aimerait lire, un jour, un essai sur le bon usage des exils, en tous sens, sur les rapports que les écrivains y développent avec la langue maternelle, la langue d'adoption, avec les événements de la patrie quittée, avec le temps. Qu'en pensent aujourd'hui Becket, le Dublinois de Paris, Ionesco, Kundera ? Hugo, *quant à lui, a affermi à Guernesey la* conscience de son pouvoir spirituel, d'une exigence métapolitique. On dit beaucoup que cette notion de magistère intellectuel date de l'affaire Dreyfus ; elle remonte d'abord à Hugo.

Devant la Commune, le poète conserve la tête froide. Le peuple tant sacralisé n'a pas forcément raison, à ses yeux. Pour lui, il s'agit d'une *« bonne chose mal faite »*. Selon une de ces formules balancées qui lui viennent devant les drames de l'histoire, la répression versaillaise, c'est *« l'ignorance égorgeant l'ignorance »*.

Une certitude : la nécessité de l'amnistie. Hugo la réclamera sur tous les tons. Il en fera son cheval de bataille, au-delà de tout jugement politique. Il y mettra l'entêtement lyrique qu'il sait donner à ses convictions. C'est cette obstination intraitable qui lui vaut d'être souvent comparé à un roc. Leconte de Lisle ira jusqu'à dire, rappelez-vous, *« bête comme l'Himalaya »*. On retient la montagne immense, on oublie le reste.

(Lire la suite page 18.)

ÉTRENNES A LA VITRINE

POÉSIE

Jacques Prévert l'enchanteur

Danièle Gasiglia-Laster, qui collabore à la future édition des œuvres de Jacques Prévert dans La Pléiade, nous propose aujourd'hui une tendre biographie de ce poète, qui passa sa vie en enfance.

Enfant du rire, de la bohème et de l'amour, Jacques Prévert naît avec le siècle et, dès ses jeunes années, il fréquente l'école de la rue. Bien des années après, il écrira un texte pour les cancres, ces hors-la-loi en culottes courtes qui récusent les règles des adultes.

En 1920, ce jeune rebelle que le moindre commandement indispose et que les armes répugnent fait connaissance avec l'institution qu'il ne cessera de vilipender : l'armée. Sa chance sera d'y rencontrer un conscrit breton qui chasse les araignées pour les dévorer à pleines dents. Ce jeune homme étrange s'appelle Yves Tanguy.

Danièle Gasiglia-Laster suit scrupuleusement la chronologie des activités de Prévert. Du groupe surréaliste au groupe Octobre, elle ne s'attarde pas et préfère souligner les faits significatifs.

Le cinéma retiendra Prévert durant de nombreuses saisons. Mais ses dialogues n'étaient-ils pas déjà des poèmes ! Ainsi, Garance-Arletty fredonnant dans *les Enfants du paradis* :

J'aime celui que j'aime
Est-ce ma faute à moi
Si ce n'est jamais le même
Que j'aime à chaque fois.

Jacques Prévert ne fera jamais rien pour être publié. Son ami René Bertelé, qui dirigeait Le point du jour, passera deux ans à rassembler des textes éparpillés chez les proches du poète et pourra enfin éditer *Paroles* en 1946. Le succès sera immédiat et les poètereaux ne pardonneront jamais à Prévert d'être lu par l'homme de la rue.

Jacques Prévert, cet enchanteur des villes et des champs, s'est éteint le 11 avril 1977. *« Mourra bien qui rira le dernier »*, disait ce cancre.

P. Dra.

★ **JACQUES PRÉVERT, de Danièle Gasiglia-Laster, Librairie Séguier-Vagabondages, relié, format 22 × 31, nombreuses illustrations en noir et blanc, 125 p., 185 F.**

La belle graphie d'Eluard

En 1938, Paul Eluard publie *Donner à voir*, un recueil de réflexions et de poèmes qu'il confronte avec de larges citations de proses poétiques empruntées à des écrivains avec lesquels il se sent en affinité. De ce face-à-face naît une œuvre qui est probablement celle où Eluard se « donne à voir », intellectuellement et sensiblement, avec le plus de bonheur et de sincérité. Mais dès 1940, le poète désire donner à ce jeu de miroirs plus d'ampleur encore. Sur un des exemplaires de *Donner à voir*, de sa belle écriture, il commence soigneusement à annoter, à ajouter, à transcrire, à retrancher, à corriger. C'est un fac-similé de ce nouveau livre sur lequel Eluard travaillera près de dix ans qui est édité aujourd'hui. Un document littéraire, mais aussi un émouvant livre-objet.

P. L.

★ **DONNER A VOIR, de Paul Eluard, 1 100 exemplaires numérotés, Gallimard, 284 p., 400 F.**

RENCONTRE

Camus-Char

A l'automne 1946, un écrivain résistant vient en attendre un autre, en gare d'Avignon. Le premier s'appelle René Char, le second Albert Camus. Char n'a pas lu *l'Etranger*, ou mal ; il n'a pas la tête à lire de la fiction, sinon des récits de Blanchot. Camus, qui travaille chez Gallimard, voudrait éditer le poète de l'Isle-sur-la-Sorgue. D'où ce voyage. Les deux hommes étaient faits pour se plaire, parce qu'incapables de comédie. Ils ont rêvé, à la fraîche, d'un album de photographies qui raconterait leur passion commune pour les pays de soleil où tuiles, platanes crayeux et cyprès courbes nous parlent de... morale. Conçu en 1952, l'album a paru, en tirage très limité, en 1965. Le revoici : des clichés d'Henriette Grindat et quelques phrases des deux écrivains, sèches comme les pierres d'un seuil chaulé, comme le souvenir d'un bonheur qui ne se dit pas.

B. P.-D.

★ **LA POSTÉRITÉ DU SOLEIL, Camus-Char-Grindat, éditions Engleberts-l'Aire, Lausanne, diffusion Diff.-Edit., 395 F jusqu'au 15 décembre, 445 F ensuite.**

AFFICHES

Les métamorphoses de Nectar

On ne sait à peu près rien de Dransy, sinon qu'il était suisse, s'appelait de son vrai nom, Jules Isnard et que, avant d'avoir inventé Nectar comme après l'avoir dessiné, il n'a produit que des œuvres médiocres. Mais, en 1922, il a inventé Nectar, le fameux livreur « bigle » des vins Nicolas, et cela suffit à sa gloire. Car Nectar, depuis, s'est étalé sur tous les murs de France ; son personnage a été repris et décliné par les affichistes les plus célèbres, mis en statue, en lumière de néon, doté d'une famille, soumis à tous les styles de l'art contemporain de l'affiche. Les métamorphoses de Nectar sont celles de l'art de la publicité depuis plus d'un demi-siècle.

P. L.

★ **NECTAR COMME NICOLAS, Editions Herscher, 116 p., 240 F.**

IMAGES

Narcissisme de la douleur

Presque nu, supplicié, railleur ou en état d'abandon, obnubilé par le refus d'accepter le *« déclin de la chair »*, mimant sa mise à mort huit ans avant son suicide, le 25 novembre 1970, Mishima, âgé de trente-huit ans, affronte sur fond de peintures de la Renaissance le mythe de saint Sébastien. Réalisé tel une danse orchestrée par Eikoh Hosoe dans la maison de l'auteur *(« Je suis votre modèle. Photographiez-moi à votre gré »)*, oscillant entre le rite tape-à-l'œil et l'ésotérisme baroque, la folie démoniaque de ce cérémonial pansexuel apparaît aujourd'hui plus grotesque et narcissique que réellement pathétique. Précédée de considérations pesantes de l'auteur, cette ode au plaisir de la souffrance, parue pour la première fois au Japon en 1963, suivie d'une édition internationale en 1971, quoique abondamment diffusée, était devenue introuvable.

P. R.

★ **ORDALIE PAR LES ROSES, de Mishima et Hosoe, préface de Yukio Mishima, notes de Eiko Hosoe, traduit de l'anglais par Tanguy Kenec'hdu, Ed. Hologramme, 164 p., 390 F.**

Demeures portugaises

Les plus belles demeures patriciennes des environs de Lisbonne ont été scupuleusement répertoriées et décrites par Anne de Stoop et photographiées par Mauricio Abreu. Le résultat est un luxueux album publié par les Editions Weber. Cent vingt « quintas », construites entre le seizième et le dix-neuvième siècle, font ainsi l'objet de descriptions, très détaillées pour quatre-vingts d'entre elles. Si l'histoire d'un pays et des hommes qui ont fait sa splendeur ou sa décadence peut se lire dans ses habitations, ce livre apportera une très utile contribution à celle du Portugal. Regrettons seulement l'absence des demeures plus modestes qui, tout autant que les châteaux, font la réalité d'un pays. Mais cela, il est vrai, aurait entraîné beaucoup plus loin.

P. Ké.

★ **DEMEURES PORTUGAISES, HISTOIRE ET DÉCOR, d'Anne de Stoop, Weber civilizaçao, 360 ill., 420 p., 450 F.**



Le célèbre Nectar de Nicolas, version 1930

Un regard ... colonial

L'album de photos intitulé *Black Ladies*, qui paraît aux Editions du Jaguar, s'inscrit sans scrupules excessifs dans la pure et ancienne tradition du document colonial, revue par l'œil moderne d'un photographe publicitaire, Uwe Ommer. Cette version « artistique » et cartonné du « bazar magazine » masculin ravira les amateurs d'exotisme qui ont encore la nostalgie des lointaines terres françaises et de leurs populations indigènes. La mention de ce livre ne se justifie finalement que sur un seul point : celui d'exprimer le regret de voir Léopold Sedar Senghor apporter sa caution à l'ouvrage en signant la préface et les poèmes anciens qui l'illustrent.

P. Ké.

★ **BLACK LADIES, d'Uwe Ommer, préface et poèmes de Léopold Sedar Senghor, Editions du Jaguar, 142 p., 240 F.**

MÉMOIRE

L'intrépide gaieté des « années folles »

Les « années folles » ? Du n'importe quoi, dirait Jacques-Henri Lartigue, du *« n'importe quoi qui sent la liberté et la fantaisie »*. Les *« années d'illusion »*, ajouterait Maurice Sachs avec une pointe d'amertume. Partout régnait une intrépide gaieté. Les femmes n'avaient qu'un mot à la bouche : audace. L'audace de Monique Lerbier, la scandaleuse Garçonne de Victor Margueritte. La résolution des cousettes en grève. L'impétuosité des Dolly Sisters. La fougue de Violette Morris, ancienne championne d'athlétisme convertie au music-hall. L'aplomb de Colette, « Notre-Dame de Lesbos », qui chassait ses proies au bar du Monocle.

Paul Morand faisait frissonner les noctambules parisiens avec son recueil de nouvelles *Fermé la nuit*. Le Gaumont-Palace projetait *Anna Karénine*, avec Greta Garbo, tandis qu'au Studio des Ursulines se pressaient les émules des dadaïstes et autres avant-gardistes. Kiki de Montparnasse posait pour Man Ray ; les héros de Paul Morand lisaient les *Trois essais sur la psychanalyse, « qui reculent terriblement les bornes de l'innocence »*. Artistes et princesses, tous atteints de « dansomanie », se retrouvaient pour le *five o'clock tea* au Bœuf sur le toit, un bar canaille et sélect...

Les Années folles de Michel Collomb, c'est *« l'œil de la mémoire »*, l'âge d'or de l'avant-guerre dans l'objectif d'Eugène Atget, d'André Kertész, de Germaine Krull, de Man Ray, des frères Seeberger et de Jacques-Henri Lartigue, l'enfant sage des « années folles », qui répétait à qui voulait l'entendre : *« Comprendre son époque et en être, involontairement ou non, l'image, c'est déjà un commencement de chef-d'œuvre. »*

R. J.

★ **LES ANNÉES FOLLES, textes de Michel Collomb, iconographie d'Elvire Perego, réalisation de Michel Cabaud, Belfond/Paris Audio-Visuel, 280 p., format 235×290, 423 photos en noir et blanc, 37 en couleurs, 395 F.**

DU LIBRAIRE

L'après-guerre c'est l'après-cubisme

L'ambition est vaste : retrouver tous les éléments qui, vus un demi-siècle plus tard, contribuent à définir le style d'une époque. Ils se dispersent dans la peinture et l'architecture, les affiches et le mobilier, le vêtement et la vaisselle, la sculpture et les tissus d'ameublement. S'inspirant d'une idée nette, celle qui professe que les années 20 sont celles de l'après-cubisme et non celles de l'après-guerre, Gilles Néret a entrepris de collectionner le caractéristique et l'atypique d'une décennie.

S'il n'a pas atteint à l'exhaustivité — mais le fallait-il ? — du moins a-t-il réussi le plus périlleux, démontrer l'unité de la période, démontrer l'existence d'un style « années 20 » qui régente aussi bien les innovations du Bauhaus que la révolution du sous-vêtement féminin. Sans s'inquiéter trop d'une construction réglée de son livre, l'auteur y a réuni pêle-mêle une quantité étonnante de faits, documents et illustrations, si bien qu'il joue de l'abondance comme d'une preuve et que son lecteur se laisse volontiers convaincre. Des raretés qui forcent l'attention, comme cette peinture « pompier » bourgeoise que Gilles Néret ressuscite, des clichés fort bien venus de l'Expo des arts décoratifs de 1925, des analyses sociologisantes paradoxales, tout cela séduit.

Et même si la peinture « moderne » souffre quelques violences et si le néo-classicisme d'un La Fresnaye ou d'un Derain disparaissent étrangement du récit, cette chronique d'une mode remplit heureusement son projet.

Ph. D.

★ **L'ART DES ANNÉES 20, de Gilles Néret, Seuil, 248 p., 495 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

BANDES DESSINÉES

• *Les Trois Royaumes* : bandes dessinées traduites du chinois par Maurice Coyaud. Célèbre roman du quatorzième siècle qui narre les intrigues militaires à la cour, à la suite de l'abdication du dernier empereur des Han, en 220, et qui a été adapté en bandes dessinées à l'époque contemporaine. Le texte chinois figure au-dessus de la traduction française, sous les planches de dessin. (Pour l'analyse du floklore, diffusion E 100, 96 p., 78 F.)

COLLOQUES

• Ouvrage collectif : *Actes des deuxièmes assises de la traduction littéraire*. Les nombreux participants des assises de novembre 1985 ont débattu des partis pris de traduction et du statut d'une profession qui attend encore d'être reconnue. Une table ronde a réuni Claude Simon et ses traducteurs européens. (Actes Sud, 214 p., 100 F.)

CORRESPONDANCE

• Alexis de Tocqueville : *Correspondance étrangère. Amérique, Europe continentale.* Parallèlement à son voyage en Amérique en 1831 et à la publication de son grand livre,, en 1835-1840, Tocqueville entretient une correspondance avec des amis d'outre-Atlantique. La deuxième partie de cet ouvrage est consacrée au versant européen de cette correspondance. Texte de ce volume établi par Françoise Mélonio, Lise Queffélec et Anthony Pleasance. (Gallimard, 398 p., 230 F.)

ÉROTISME

• « L'enfer de la Bibliothèque nationale » : *Œuvres anonymes du dix-huitième siècle*, tome III. Six ouvrages licencieux dans la collection dirigée par Michel Camus. Outre *le Triomphe des religieuses* ou *les Nones babillardes*, on trouvera dans ce volume, la célèbre *Thérèse philosophe*, que préface ici Philippe Roger. (Fayard, 414 p., 120 F.)

ESSAIS

• Jean-Pierre Cometti : *Robert Musil de « Törless » à « l'Homme sans qualités »*. L'individuel et l'impersonnel, le temps, l'expérience de l'indéterminé et de l'infiniment variable, constituent quelques-uns des thèmes d'une œuvre qui, tout en ne perdant jamais tout à fait *« le contact avec le comportement ordinaire »*, cherche ce que Jean-Pierre Cometti appelle une *« morale de la création »*. (Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles, 278 p., 229 F.)

• Gilles Farcet : *Henry Thoreau - L'éveillé du Nouveau Monde*. Une étude très documentée sur l'auteur de *Walden*, écrivain et philosophe du retour à la nature conçu comme quête spirituelle. Adepte de la non-violence, il a inspiré à la fois Gandhi, Tolstoï et Kerouac. En postface, dialogue avec Kenneth White. (Sang de la terre, 350 p., 90 F.)

HISTOIRE

• Michel Antoine : *le Dur Métier de roi*. Onze *« études sur la civilisation politique de la France d'Ancien Régime »*, par Michel Antoine, professeur à l'université de Caen et spécialiste du fonctionnement de la monarchie administrative française. Préface de Pierre Chaunu. (PUF, 344 p., 185 F.)

HUMOUR

• Jacques Sternberg : *les Pensées. « Douteuses, glacées, gratuites, sauvages, soumoises ou résignées »*, ces *« pensées »* de Jacques Sternberg sont d'une grande noirceur. Mais dans ce déferlement de pessimisme, il fallait une lumière, un espoir... On les trouvera dans la préface du dynamique Bernard Tapie, d'où nous extrayons la maxime suivante : *« La vie, c'est connaître, c'est risquer, c'est faire preuve d'une boulimie existentielle que les intellectuels ne peuvent pas forcément comprendre... »* (Le Cherche-Midi éditeur, 134 p., 56 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Kateb Yacine : *l'Œuvre en fragments*. Rassemblés et présentés par Jacqueline Arnaud, ces textes épars — poèmes, textes narratifs et théâtre — du grand écrivain maghrébin étaient parus dans des revues ou des périodiques. *« Ce soir, ma vie sanglote avec des cris de joie : j'ai entendu venir le chant de ma détresse. »* (Sindbad, 446 p., 150 F.)

SCIENCES

• Ronald W. Clark : *Edison - L'artisan de l'avenir*. L'itinéraire d'un inventeur-né qui débute à quatorze ans comme vendeur de journaux, fabrique la première ampoule électrique et — moins connu — la poupée parlante. Avec ses quelques centaines de brevets déposés, il incarne le rêve de tout créateur : Etre Edison ou rien. Traduit de l'anglais par Edouard Guigonis. (Belin, 312 p., 82 F.)

SOCIÉTÉ

• Philippe Besnard et Guy Desplanques : *Un prénom pour toujours*. Un sociologue et un démographe se sont penchés sur les modes et usages qui régissent le choix des prénoms, selon les époques, les lieux... (Balland, 328 p., 89 F.)

OBJETS D'ART

Porcelaines de Chine

Deux livres somptueux présentent avec magnificence l'art fragile de la porcelaine chinoise. Le premier regroupe les créations réalisées de 1644 à 1912, soit pendant l'ère mandchoue, en détaillant les techniques de fabrication, les marques dynastiques, les décors et jusqu'aux copies frauduleuses. Rien ne manque, de la porcelaine dite « famille verte » à la porcelaine « bleu de poudre », de la pourpre de Cassius et la « famille rose » à l' « œuf de rouge-gorge ». Ces vases couverts de bambous, de lacs, de rochers, ces bols monochromes, ces coupes *d'époque Kangxi, qui figurent trois* brigands échappés du célèbre roman *Au bord de l'eau* ; tous ces personnages, *tout ce bestiaire*, donnent vite l'impression que l'on habite, comme Victor Segalen, *« une chambre aux porcelaines, un palais dur et brillant, où l'imagination se plaît »*.

Encore plus spécialisé : *la Porcelaine des compagnies des Indes à décor occidental*, qui constitue le développement exhaustif d'un chapitre du précédent ouvrage. Il s'agit, en effet, de l'inventaire méticuleux des objets en porcelaine fabriqués en Chine mais dont les décors furent spécialement conçus par et pour des Européens. Ici pas de fleurs, ni d'oiseaux, ni de dragons, *ni de chimères* : des navires, des scènes de chasse, des sujets galants, et même Apollon jouant de *la lyre à une muse pensive au fond* d'une assiette polychrome.

A. V.

★ **LA PORCELAINE DES QING, par Michel Beurdeley et Guy Raindre, éditions Vilo, diffusion Office du livre, 315 p., 460 illustrations, 650 F.**

★ **LA PORCELAINE DES COMPAGNIES DES INDES A DÉCOR OCCIDENTAL, par F. et N. Hervouët, photos de Y. Bruneau, 424 P., 1 204 illustrations, 795 F.**

L'âge d'or de la faïence française

Pour entrer dans le domaine complexe de la faïence française, ou, si l'on est déjà amateur, pour s'y retrouver, il faut, plutôt qu'un panorama — nécessairement imprécis — des repères. C'est en tout cas le souci d'Antoinette Fay-Hallé et Christine Lahaussois, dans leur *Grand Livre de la faïence française*. Il se veut le relais de l'ouvrage de référence de Jeanne Giacomotti (à laquelle il est dédié), *paru voilà quelque vingt ans*. Il fallait, expliquent les auteurs, à la fois mettre à jour les connaissances et *illustrer abondamment ce nouveau* texte *« en reproduisant toutes les pièces dont la vue est indispensable à l'amateur de faïence »*.

C'est plutôt une réussite. Les objets montrés et commentés sont fort intéressants, mais, parfois, le béotien, au moins, aimerait en savoir encore un peu plus. Le dix-neuvième siècle verra le triomphe de la porcelaine. Le siècle d'or — dix-huitième — se clôt sur une nostalgie, que la qualité de ce livre — la *reproduction des objets est excellente — parvient à conserver*, mais certes pas à effacer. Les auteurs ont donc, sans doute, atteint leur but.

Bernard Palissy (1510-1590), artiste novateur et homme de conviction (il est mort d'avoir choisi la Réforme) pâtit de l'image qui est restée de lui dans la mémoire collective, celle d'un homme obstiné brûlant ses meubles pour entretenir son four de potier. Alan Gibbon, dans *Céramiques de Bernard Palissy*, a voulu restaurer l'image de ce créateur qui le fascine, *« le plus grand potier du siècle »*, l'initiateur de *« la rupture française »*, l'homme qui passa son existence entière à chercher *« la maîtrise des émaux »*.

Jo. S.

★ **LE GRAND LIVRE DE LA FAIENCE FRANÇAISE, d'Antoinette Fay-Hallé et Christine Lahaussois, Office du livre, éditions Vilo, 300 illustrations dont 150 pages en couleurs, 242 p., 420 F.**

★ **CÉRAMIQUES DE BERNARD PALISSY, d'Alan Gibbon, préface de Philippe Boucaud, photographies de Pascal Faligot, Librairie Séguier/Vagabondages, 136 p., 320 F.**

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Philippe Dagen, Pierre Drachline, Roland Jaccard, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Bertrand Poirot-Delpech, Patrick Roegiers, Josyane Savigneau, André Velter, Nicole Zand.

VOYAGES

Le Transsibérien

Désormais spécialistes des trains au long cours, Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla — auteurs d'un bel album sur l'Orient-Express — nous proposent cette année de prendre le plus long train du monde : *le Transsibérien, qu'ils surnomment* l'« Extrême-Orient-Express ».

Paris, Jeumont, Charleroi, Namur... Les premières étapes de ce voyage intercontinental commencent sans exotisme, tandis que s'accumulent les frontières. Berlin, Varsovie, Moscou... avant de franchir la Volga à Samara (aujourd'hui Kouibichev). Oufa, Tcheliabinsk, Omsk, Taïga, Krasnoïarsk, Irkoutsk sur le Baïkal avec la direction de Pékin par le Transmongolien, à travers le désert de Gobi, ou par le Transmandchourien à moins de continuer vers le Pacifique en longeant l'Oussouri jusqu'à Vladivostok. Telles sont les étapes inscrites sur les titres de transport de ce train de luxe, qui est, au début du siècle, le fleuron de la Compagnie internationale des wagons-lits.

Il faut, en 1907, seize jours pour aller de Paris à Pékin, une dizaine aujourd'hui... Après une interruption d'un *demi-siècle*, le Transsibérien, rouvert aux voyageurs internationaux à partir de 1970, est redevenu un but de voyages, une croisière touristique sur rails que proposent diverses agences de voyage. L'un des miracles du Transsibérien, c'est d'avoir créé un mythe. D'avoir transformé le mot qui évoque la pire inhospitalité (tant par le climat que par les bagnes) en rêve. L'illusion de l'évasion... (1).

Les auteurs nous livrent les résultats d'une minutieuse enquête sur l'histoire de la construction et sur les modèles de wagons et de locomotives qui passionneront les amateurs de trains, rapportent les impressions des voyageurs anciens et ont même fait une partie du trajet — de Moscou à Khabarovsk — pour rapporter des « choses vues ». S'ils se sont attachés à mettre en *lumière l'importance du contrôle de* la ligne transsibérienne pendant la guerre civile, s'ils ont tenu compte de tous *les aménagements récents* des lignes — sans mettre en lumière que le terminus n'est plus à Vladivostok, — ils se sont malheureusement privés des témoignages des utilisateurs soviétiques *d'aujourd'hui*. En effet, la période allant jusqu'en 1920 couvre les neuf dixièmes du livre et, à propos *du nouveau Transsibérien*, le BAM, construit à partir de 1974, ils concluent bizarrement : *« Le BAM forge des milliers d'hommes et de femmes, dompteurs obstinés de la plus sauvage des Sibéries »* !

N. Z.

★ **LE TRANSSIBÉRIEN, de Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla, relié, Denoël, 160 p., 378 F.**

(1) Pour les jeunes lecteurs (et les autres), rappelons l'excellent et spirituel album d'Agnès Rosenstiel *Paris-Pékin par le Transsibérien* (Gallimard).

• EN BREF

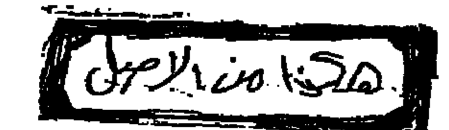
• Le **PRIX PASSION**, décerné par les libraires, est allé cette année à François Bon pour son roman *le Crime de Buzon*, publié par les éditions de Minuit.

• Le **PRIX DES QUATRE JURYS** a été décerné à l'unanimité à Henri Coulonges pour son roman *les Frères Moraves* (Stock).

• « L'interrogation démocratique et le lien social », tel est le thème de la **RENCONTRE** organisée par Christian Descamps dans le cadre de *l'Espace de séminaire* du Centre Georges-Pompidou, les 11 et 12 décembre à 21 heures dans la petite salle du Centre.

• Un colloque sur **LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE** se déroulera du 12 au 14 décembre à l'Institut français de Londres. A cette occasion seront présents des auteurs et leurs traducteurs en anglais, dont Pierre Oster, Jean-Claude Renard, Claude Roy, Jean Tardieu. (Renseignements, s'adresser à l'Institut français, 17 Queensberry Place, London SW7 2DT. Tél. : 01-589 62 11.)

• **PRÉCISION.** — Sous le titre *le Conte des contes*, les éditions Alphée ont publié non pas cinq, comme nous l'avions écrit par erreur dans « le Monde des livres » du 29 novembre, mais dix fables sur les quarante-neuf que contient le grand livre de Giambattista Basile, plus universellement baptisé *le Pentameron*. Le cinquantième texte est en fait une conclusion. L'adaptation de ces contes en français représente un sixième du livre napolitain.



ÉTRENNES

L'édition pour la jeunesse a pris, cette année, un rythme plus sage. Pourtant, on a la nette impression que la qualité s'améliore d'autant plus qu'on en produit maintenant pour toutes les « tranchesd'âge.



Dessin d'Anne Wilsdorf

Noël

Les Pères Noël ne sont plus ce qu'ils étaient... Celui-ci est devenu vieux : son chariot se brise, sa monture dérape sur le pont gelé. Il sera sauvé. Cherchez la femme : Faustine, marchande de jouets. *(Faustine et le Père Noël,* d'Anne Wilsdorf, album cartonné 16 × 20,5 cm, Flammarion, 32 p., 55 F, *à partir de quatre ans.)*

★

Un conte de Noël provençal en images et en chansons qui raconte l'histoire de Jaume, le vieux berger de Lourmarin, parti vers les sommets à la recherche du soleil pour que Noël soit une nuit de lumière... *(Le Secret de Jaume le Berger,* mis en paroles par Giorda, mis en images par Sophie Koechlin, mis en musique et en chansons par Jean-Maria Carlotti, Cassettine, une cassette dans un livre d'images, Ed. Vif-Argent, 18, rue d'Armenonville 92200 Neuilly, 120 F, *à partir de quatre ans.)*

★

Un conte de Noël raconté comme un conte oriental par Amahl, le jeune berger qui ne veut pas dormir et qui, en cette nuit extraordinaire, va rencontrer la caravane des Rois mages à la recherche d'un enfant à qui ils portent leurs présents. Presque tout entier en dialogues, le livre a un ton direct qui retiendra le jeune lecteur. La relation entre la mère et son fils sonne tendre et juste. Les illustrations aux couleurs chaudes de l'or et du désert nocturne évoquent bien « tous les trésors de l'Arabie »... *(Amahl et les visiteurs de la nuit,* de Gian-Carlo Menotti, illustré par Michèle Lemieux, album 28,5 × 22 cm, Centurion Jeunesse, 64 p., 78 F, *à partir de sept ans.)*

★

Une nuit de Noël, un train s'arrête devant la fenêtre d'un petit garçon. « En voiture », crie le chef de ce train qui se trouve déjà plein d'enfants en pyjama et chemise de nuit. Un voyage fantastique vers la grande calotte glaciaire polaire, le pays du Père Noël, superbement illustré... *(Boréal-Express,* de Chris Van Allsburg, album 29 × 23 cm, Ecole des loisirs, 32 p., 70 F, *à partir de cinq ans.)*

Contes de tous les temps

Un livre de chevet, avec une histoire par jour, ou une devinette, à raconter par les plus grands aux plus petits. Des contes de tous les pays, de tous les temps, parfois trop longs pour être racontés en une fois, occupent toute une semaine : des contes à suivre, venus de partout... *(365 contes pour tous les âges,* de Muriel Bloch, volume cartonné 12×20 cm, avec 52 ill. en noir de Grégoire Solotareff. Hatier, 384 p., 85 F.)

★

Les illustrations féeriques et fantastiques de Binette Schrœder sont des images de peintre qui plongent le lecteur ou l'auditeur d'un conte aussi connu que *la Belle et la Bête* dans le monde merveilleux du rêve éveillé et du cauchemar délicieux. Attention pourtant à l'orthographe : dès la deuxième ligne, il est écrit que le marchand avait *six enfant !... (La Belle et la Bête,* de Mme Leprince de Beaumont, ill. de Binette Schœder, album 23 × 27 cm, Albin Michel jeunesse, 40 p., F.)

★

L'illustratrice Kelek a le goût de l'insolite, et même du terrifiant. Ce qui n'est pas fait forcément pour déplaire aux enfants... Pour présenter les contes de Perrault, elle ne craint pas de créer des images inquiétantes qui les plongent dans un monde à mi-chemin entre le tableau de maître et la BD. Des créatures monstrueuses aux longues griffes crochues guettent la Belle au bois dormant, l'ogre ressemble à Raspoutine, et ses filles lui ressemblent... Les parents n'aimeront pas forcément. *(Contes de Charles Perrault,* illustrés par Kelek. Album 22,5 × 31 cm. Hatier, 72 p., 98 F.)

★

L'humour et la dérision des gouaches de Dorothée Duntze rendent merveilleusement l'esprit du conte d'Andersen : la ville et la cour existent réellement auprès de cet empereur trop coquet qui a la passion des beaux habits. *(Les Habits neufs de l'empereur,* de H.-Ch. Andersen, ill. de Dorothée Duntze. Album 24×32 cm. Nord-Sud, diff. Sofedis, 29, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris, 32 p., 74 F.)

★

Les contes, tels qu'ils furent transmis par la tradition orale, ont été très souvent édulcorés, perdant ainsi une grande part de leur richesse et de leur sens. Contes souvent cruels, toujours mystérieux, que cette collection restitue en supprimant tous les archaïsmes et en racontant les histoires dans un langage d'aujourd'hui. Par exemple, la grand-mère du Petit Chaperon rouge sort rajeunie des entrailles du loup éventré. *« On mit dans le ventre du loup quarante kilos de gros sel et puis on le lui recousit. Il avait eu si grande peur que lorsqu'il reprit ses esprits il ne se souvenait de rien. Il se rappelait seulement qu'il avait mangé la grand-mère et cru qu'il l'avait trop salée... »* Dans un autre conte, recueilli par les frères Grimm, l'enfant est tué par sa mère, mangé par son père, sauvé par sa petite sœur... *La Pêche de vigne,* conte de l'Aubrac contre la stupidité, est illustré en images d'aujourd'hui... *(Le Petit Chaperon rouge, la Pomme rouge, la Pêche de vigne, le Pêcheur et le Petit Poisson.* Coll. « Contes de toujours », dirigée par Bruno de La Salle. Albums 25 × 25 cm., très spirituellement illustrés. Casterman, 28 p., 48 F.)

Une nouvelle collection fait sortir les contes de l'enfance dans des récits peu connus recueillis et adaptés par des écrivains et des poètes, suivis d'un glossaire pour expliquer les mots « exotiques ». Présentés avec un goût parfait, superbement mis en pages et imprimés, ces volumes sont des livres à lire qu'on gardera longtemps. *(Contes irlandais,* choisis et traduits par Pierre Leyris ; *Contes berbères,* par José Féron ; *Contes du Grand Nord,* par Luda, ill., en hors-texte, 19 × 24 cm., Hatier, coll. « Fées et gestes », 144 p., 99 F le volume.)

★

Un sondage réalisé auprès des élèves du primaire et du secondaire nous apprenait récemment que les enfants ne connaissent pas les fables de La Fontaine et qu'on ne les apprend plus à l'école. Cette édition, dont le bestiaire est spirituellement illustré, se présente en deux volumes très maniables, très lisibles, très joliment présentés. Un beau cadeau. *(Fables de La Fontaine,* images de Gabriel Lefebvre, deux volumes 17,5 × 16 cm., sous emboîtage, Casterman, 300 p., 200 F.)

★

Ce très beau et très luxueux album sur papier glacé est une recréation picturale d'*Ondine* par Frédéric Clément. L'étrange jeune fille née au fond des mers et qui attend l'amour d'un homme nous apparaît étendue sur un matelas flottant, image aquatique qui submerge tout le livre, jusqu'à la mort du chevalier noyé par le torrent de larmes versé par la jeune fille de l'eau. *(Ondine,* de Frédéric de la Motte-Fouqué ; traduit de l'allemand par Jean Thorel. Illustrations de Frédéric Clément. Album relié toile 24,5 × 31 cm., Ipomée, 110 p., 280 F, *à partir de 14 ans.)*

Un « Etat du monde » à la portée de tous

Cet *Etat du monde* à destination de la *« jeunesse »* est un ouvrage intelligent, maniable parce que doté d'un index et d'« entrées » multiples, sérieux tout en restant parfaitement lisible, très bien mis en page enfin. Réunir autant d'informations, d'explications, de rappels historiques en deux cent cinquante pages n'était pas chose aisée. Voilà pourtant ce qu'a réalisé le « couple » Hachette-La Découverte, et il faut l'en féliciter. A défaut de devenir la bible de l'honnête homme, cet *Etat du monde* peut parfaitement constituer celle de l'*« honnête adolescent »,* voire de l'*« honnête étudiant »,* tant il est l'indispensable complément à la lecture d'un quotidien.

Une réserve cependant : les auteurs — ou certains d'entre eux puisqu'on ne nous dit pas qui a fait quoi — sont parfois enclins à pousser l'euphémisme ou le raccourci un peu loin. Illustrons notre propos : pourquoi écrire à la rubrique Tchad (p. 75) que l'accord de retrait simultané signé en septembre 1984 par Paris et Tripoli a été *« partiellement appliqué »* par la Libye alors qu'il a été tout simplement violé par le colonel Kadhafi ? Pourquoi, à propos de Madagascar (p. 99), écrire que la politique économique du président Ratsiraka *« n'a pas donné tous les résultats escomptés »* alors qu'elle se solde, de l'avis de tous les spécialistes, par une catastrophe ? Pourquoi, à propos du Nicaragua (pp. 105 et 106) faire l'éloge des élections de novembre 1984 et feindre de penser que Somoza n'a été renversé que par les sandinistes alors qu'il a été répudié par tout un peuple ? Qu'on le veuille ou non, les « contras » ne sont pas que d'anciens somozistes. La vérité est peut être plus complexe. Même chose à propos de l'Algérie : peut-on ne citer que le chiffre, fort controversé, d'un million et demi de morts pendant la guerre d'indépendance ? Et peut-on sérieusement écrire, au chapitre islam, que cette doctrine *« ouvre la voie à la démocratie »* ?

Erreurs de jeunesse ? Il faut l'espérer, tant cet *Etat du monde,* si bien conçu, ne mérite pas d'être entaché de telles approximations.

JACQUES AMALRIC.

★ *L'Etat du monde ; jeunesse,* chez Hachette-La Découverte. 256 p., 145 F.

Des albums réussis

Onze histoires loufoques somptueusement illustrées par les aquarelles de l'Allemand Helme Heine, pleines d'invention, de talent et de drôlerie. Il n'est pas utile de savoir lire pour trouver un sens (et un non-sens) à ces dessins qui sont chacun comme l'amorce d'une fable... *(Sept cochons sauvages,* de Helme Heine, album 21,5 × 27,5 cm. Gallimard Jeunesse, 120 p., 128 F, *à partir de six ans).*

★

« La princesse Finemouche ne voulait pas se marier. Cela lui plaisait bien d'être une demoiselle. Comme elle était très mignonne et très riche, tous les princes convoitaient sa main. » Comment décourager les prétendants et les transformer en crapauds couverts de pustules... C'est ce qu'enseigne, pince-sans-rire, l'Anglaise Babette Cole. *(Princesse Finemouche,* de Babette Cole, album 23,5 × 20 cm. Seuil, 32 p., 55 F, *pour les filles à partir de six ans).*

★

Maman Ourse et son petit font provision de nourriture avant l'hiver. Dans la rivière, le reflet de la lune ressemble à un poisson d'or. La technique très originale de ce livre (gravure sur bois ? linogravure ?) fait vibrer les noirs avec beaucoup de force et d'originalité. *(L'Automne de l'ours brun,* de Keizaburo Tejiima. Album 21,5 × 30,5 cm. Ecole des Loisirs, 44 p., 60 F, *à partir de cinq ans).*

★

Ralph Steadman, malgré Freud et Leonard de Vinci, n'abandonne pas les enfants. On retrouve son coup de crayon volontaire et expressionniste dans cette histoire de pont entre deux villages qui se font la guerre pour... un navet. *(Deux ânes et un pont,* de Ralph Steadman. Album 22 × 29 cm. Nord-Sud, 32 p., 68 F, *à partir de cinq ans).*

★

« Tout ce que j'aime faire dans la vie, c'est manger. Manger. MANGER. » La Grosse Patate, que nous avions connue en 1979 aux éditions Léon Faure (aujourd'hui disparues), revient avec de nouveaux dessins pour faire l'éloge de la boulimie et du droit à la différence. Un livre qui ne ressemble pas aux autres. *(La Grosse Patate,* de Susie Morgenstern et Joëlle Boucher. Album 25 × 23 cm. Messidor/La Farandole, 28 p., 65 F, *pour les filles à partir de huit ans).*

Du même auteur : *Toqués de cuisine,* une « cuisine-fiction » qui a pour ambition de mettre les jeunes en appétit à travers la lecture. Avec des recettes de cuisine dues à Jacques Maximin, meilleur Jeune Chef de France 1984. (Ecole des loisirs, 124 p., 96 F).

★

La vie des animaux d'Afrique vue par les crayons d'un dessinateur japonais : troupeaux d'éléphants, invasion de sauterelles, portrait de groupes des lycaons, la chasse sert à survivre. On s'y croirait. Ne regardez pas, avant de vous endormir, les yeux des lions affamés qui flamboient dans la nuit... *(Souvenirs* et *De la part de papa,* de Toshi Yoshida. Album 30 × 21,5 cm. L'Ecole des loisirs, 32 p., 65 F chaque, *à partir de sept ans).*

★

Il y a des choses dont un enfant bien élevé ne parle pas en public. *« Ah ! ces sales couches ! », disait la princesse. « Une seule solution : il faut aller sur ton p'tipot », répondait la reine... »* Ne soyons pas plus royalistes que la reine et n'hésitons pas à savourer cet humour pipicaca dont tous les enfants sont friands... Superbes dessins de Tony Ross. *(Je veux mon p'tipot,* de Tony Ross. Album 20,5 × 23,5 cm. Seuil, 24 p., 49 F, *à partir de quatre ans).*

★

Marie-Anne et Louis ont déménagé et détestent leur nouveau quartier. Ils n'ont pas d'amis... James Stevenson, à son habitude, use librement de la BD et des bulles pour raconter une vraie histoire avec un minimum de paroles. *(Pas d'amis !* par James Stevenson. Album 25 × 20 cm. Ecole des loisirs, 32 p., 58 F, *à partir de six ans.* Du même auteur : *On est bientôt arrivé ?* Flammarion, 65 F.)

★

L'histoire de *Maco des Grands Bois,* un fameux chasseur qui, toute sa vie, a poursuivi la Grande Bête Noire qu'on tue ou qui vous tue, qui échappe aux chiens et aux hommes qui la poursuivent... Une belle histoire d'arbres et de bêtes où toutes les pages sont cernées par la nature. *(Maco des Grands Bois,* de Nicole Maymat. Ill. de Claire Forgeot. Album 22,5 × 29 cm. Ipomée, 40 p., 100 F, *à partir de douze ans).*

POUR LA JEUNESSE

Moins inventif aussi, depuis que la plupart des petites maisons ont dû disparaître, faute de moyens. Les livres d'images, cependant, continuent à faire preuve de trésors d'imagination, C'est au berceau, désormais, qu'on veut prendre le lecteur. – **Nicole Zand.**

Célébrités

Comment Sancho Panza, qui était docteur en médecine, a vécu à sa manière les célèbres aventures du Chevalier et comment il l'a ramené à la réalité. *« Sans doute lisait-il trop d'aventures chevaleresques, sans doute avait-il trop d'imagination »*, explique Sancho, qui finit par découvrir pourquoi Quichotte prenait des moutons pour des *soldats ou des* moulins à vent pour des géants : il était... myope. C'est avec des lunettes *qu'il lit désormais* les romans de chevalerie! La paraphrase est drôle et bien dessinée. *(Comment j'ai guéri Don Quichotte par le Dr Sancho Panza,* de Gaétan Evrard. Album 25 × 21 cm. Duculot, 34 p., 59 F, *à partir de sept ans.)*

★

Philippe Dumas a imaginé que, un jour dans les bois, il rencontre, par l'intermédiaire d'Edouard, son héros... Victor Hugo, fatigué et cherchant son chemin. On invite à dîner le poète, qui revêt son habit d'académicien et ne se fait pas prier pour réciter une de ses œuvres devant cette tablée. Il choisit le crapaud comparant les hôtes qui l'ont secouru à l'âne *« qui s'écarte et se dérange pour ne pas écraser un crapaud dans la fange »*. Une rencontre narquoise, pleine d'humour, toute vibrante de la chaleur des banquets. *(Victor Hugo s'est égaré*, de Philippe Dumas. Album 29 × 23 cm. Ecole des Loisirs, 48 p., 110 F, *pour adolescents et adultes.)*

★

Claudio Abbado, un des plus grands chefs d'orchestre contemporains, se raconte. Il évoque son enfance pleine de musique, sa première visite à la Scala de Milan et explique les bases élémentaires de la direction d'orchestre. *(Je serai chef d'orchestre,* par Claudio Abbado. Album 24,5 × 30 cm. Ed. Van de Velde et Hachette Jeunesse, *48 p., 85 F, pour jeunes musiciens, à partir de huit ans.)*


Dessin de Paolo Cardoni

★

Au Brésil, le football est un sport national. Et Jorge Amado, l'auteur de *Capitaine des sables*, a imaginé l'histoire d'amour de la balle Perce-Filets et du gardien de buts Bilô-Bilô, dit la Passoire : entre eux, la passion pousse régulièrement la balle dans les bras de son amoureux. Les Brésiliens soupçonnent d'ailleurs fortement qu'une passion de ce genre a précipité la balle de penalty de Zico dans les bras de Joël Bats, lors du Mundial... *(La balle et le footballeur,* de Jorge Amado. Ill. de Guy Lebrument. Album 22 × 20 cm. Ed. ILM (Impressions Latour-Maubourg, 20, rue Augereau, 75007 Paris), 36 p., 48 F, *à partir de huit ans.)*

Tout sur l'astronomie

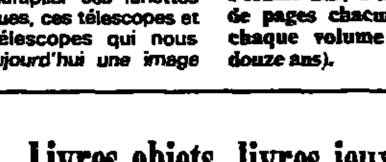
Tout, tout, vous saurez tout sur l'astronomie après avoir feuilleté ces trois volumes de *l'Histoire du Ciel et de la Terre.* Certes, ces trois livres aux textes très courts, agrémentés de nombreuses illustrations, ne s'adressent pas à un public de spécialistes. Mais ils constituent un bon ensemble d'initiation à l'astronomie.

Le premier volume traite des *Premiers Astronomes* et de leurs *conceptions, parfois géniales,* mais souvent fausses, sur la vraie nature de l'univers. Car ce n'est qu'avec Copernic, Kepler, Galilée et Newton que *l'Astronomie moderne,* traitée dans le second volume, va naître. Vont alors se multiplier ces lunettes astronomiques, ces télescopes et ces radiotélescopes qui nous *donnent aujourd'hui une image du ciel bien différente de celles* décrites par nos ancêtres.

C'est en effet grâce à ces *moyens d'observation* et à l'utilisation des satellites que l'on connaît mieux le fameux « big *bang* », cette *gigantesque* explosion originelle qui a donné naissance à l'univers, aux étoiles, aux galaxies, au Soleil et à son cortège de planètes, dont une, la Terre, a vu apparaître la vie comme le raconte le troisième et dernier volume de cet ensemble traduit de l'italien.

J.-F. AUGEREAU.

★ **HISTOIRE DU CIEL ET DE LA TERRE, trois volumes.** ***Format BD, d'une quarantaine*** **de pages chacun. Belin, 57 F chaque volume (à partir de douze ans).**



Livres objets, livres jeux

Sur la couverture métallique, un grand soleil rit à pleines dents *et invite à entrer dans ce livre original*, où l'on se promène comme dans un spectacle... ou une pochette-surprise. Avec des lettres, des recettes de cuisine, un lampion, un théâtre d'ombres, un miroir, des parfums, des journaux de bandes dessinées, etc.

Un côté bateleur rappelle que l'album est né d'un spectacle donné par une troupe de Catalogne, Comedians, dans lequel on chante, on danse, on parle, on monte et on descend, on rit, on voyage, on célèbre le culte du soleil...

Une étrange boîte à trésors et à secrets qui ne donne pas de solutions. (*Soleil ! Soleil !* Version *libre, sensorielle*, cosmique et littéraire du spectacle *Sol solet*, réalisé par les Comedians, traduit du catalan, relié en fer-blanc 31 × 31,5 cm, poids 1,250 kg, éditions Milan, 9, rue des Gestes, Toulouse, 350 F.)

★

Les pages de cette grande maison de carton représentent des pièces qu'on peut meubler et habiter, grâce à des personnages et à des objets à découper et à glisser à leur place. (*Notre Maison*, format 39 × 32,5 cm. Rouge et or, 85 F, *à partir de quatre ans.)*

★

Pour les amateurs de chats, un livre qui réunit plus de trois douzaines de chats du monde entier avec leurs explications et de très jolies illustrations : jeux de salon, devinettes, *jeux de plein air, jeux* d'adresse, marionnettes, un chat noir à assembler, un beau jeu de l'oie-chat. (*Jouons avec les chats*, par Erika Bruce, un cahier pelliculé 21 × 28 cm, Albin Michel, 100 F.)

★

La page s'allonge quand on la tire. Ou se replie. Et raconte, sans mots, une autre histoire qui nous était bien cachée. D'un maniement extrêmement simple, ce sont les premiers livres à donner, avant l'âge de la lecture. (*Familles* et *le Cirque*, d'Allan Ahlberg et Colin McNaughton, albums 16,5 × 17,5 cm. Gautier-Languereau, coll. « Tu tires et tu ris », 20 p., 30 F chaque.)

★

Un album de dix chansons connues – *Dansons la capucine, Petit papa, Promenons-nous* – accompagné d'un piano électronique miniature. Des ronds de couleur sous les portées et sur les touches du clavier permettent aux petits de jouer la mélodie sans connaître le solfège. (*Livre musical : dix chansons pour les petits*, format 20 × 26,5 cm. G.P. Rouge et or, 100 F.)

★

Un album en couleurs et en relief à lire avec les yeux et avec les mains. Les images en relief sont lisibles par les mains à l'aide de codes graphiques qui décomposent les formes en relief. Les légendes en braille permettent à l'enfant aveugle la lecture des aventures de Filoudelune. (*Filoudelune*, d'Olivier Poncer, album en laminé plastique, 18 × 19 cm, éd. Laurence Olivier Four, 142, rue Basse, 14000 Caen, coll. « Des yeux au bout des doigts », 20 p.)

★

Pour la première fois, l'hologramme est intégré dans l'intrigue. Miroir magique qui a son rôle dans la série d'épreuves que doit traverser Paul avant de retrouver la pierre de cristal. (*La Pierre de cristal*, par Michel Palin [un des fondateurs des Monty Python], Alan Lee, Richard Seymour, album 22 × 28,5 cm, Casterman, 32 p., 120 F.)

Fées, monstres et sorcières

Dessin de Grégoire Solotareff

Minotaure, licorne ou chimère... Bêtes fabuleuses et géants impressionnants sont les personnages de courtes histoires bien illustrées qui introduisent les jeunes lecteurs dans les mondes des contes de fées. Où les fées peuvent être des monstres... (*Le Livre des bêtes fabuleuses* et *le Livre des géants*, albums racontés par Sarah Hayes, format 19 × 25 cm, Albin Michel jeunesse, collection « Dis-moi une histoire », 36 p., 29 F, *à partir de sept ans.)*

★

La vie de fée peut être une vie de chien... C'est ce qui ressort des aventures et des déboires de Margot la chienne-fée, qui tous les quinze ans change d'aspect pour échapper à Mélusine. (*Cornes d'auroch et poils de yack*, de Philippe Barbeau et Gérard Franquin. Couverture souple illustrée, 13 × 18 cm, Flammarion/Père Castor, collection « Cadet-Castor », 64 p., 35 F, *à partir de sept ans.)*

★

Trois courtes histoires de sorcières enfermées dans un coffret rouge à l'intention des très jeunes amateurs. (Le coffret des sorcières : *Mère rapace, Une sorcière bien attrapée, la Sorcière et sa servante*, par Margaret Greaves, illustrations Francesca Crespi, trois petits volumes cartonnés 10,5 × 12 cm sous emboîtage, Gautier-Languereau, 28 p., 68 F, *à partir de cinq ans.)*

★

Le bébé monstre a peur des humains qui pourraient se cacher sous son lit et ne peut s'endormir. *« Un monstre affreux comme toi n'a vraiment rien à craindre »*, lui dit sa mère. Illustré par Susan Varley, la jeune Anglaise auteur de *Au revoir, blaireau.* (*Bébé monstre*, de Jeanne Willis et Susan Varley. Album 24 × 20 cm, Gallimard, 24 p., 62 F, *à partir de quatre ans.)*

★

Les ogres de Grégoire Solotareff sont la grande découverte de l'année. A condition d'aimer les ogres... Car ce jeune illustrateur dessine à traits épais, bien noirs, bien grimaçants, des créatures affreuses – affreusement drôles, – d'une efficacité graphique exceptionnelle. Né en 1953 à Alexandrie, élevé en Egypte, Solotareff a terminé ses études de médecine, mais il préfère dessiner monsieur l'Ogre, un gros bonhomme vorace et cruel. Il l'envoie en prison, mais l'ogre devient si maigre qu'il passe à travers les barreaux... Il imagine aussi la lutte fratricide pour la prééminence entre Grand-Louis et Petit-Robert et leur suggère de procréer le plus possible afin que, peut-être, ces enfants-monstres puissent un jour prendre le pouvoir sur la Terre... (*La bataille de Grand-Louis et de Petit-Robert* et *Une prison pour monsieur l'Ogre*, de Grégoire Solotareff. Albums 23,5 × 23 cm, Ecole des loisirs, 40 p., 60 F, *à partir de six ans.)*

Du même auteur, mais en moins féroce : *les Aventures de Théo et Balthazar*, le rhinocéros : *Au Japon. En Amérique.* (Hatier, Collection « Théo et Balthazar », 40 p., 45,50 F, *à partir de trois ans.)*

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Rester « l'esprit »

(Suite de la page 13.)

Les biographes ne peuvent aborder la vieillesse d'Hugo sans s'interroger sur les prouesses sexuelles. A soixante-dix ans passés, les *Carnets* témoignent que le faune n'a rien perdu de son entrain.

Sur ce chapitre, Hubert Juin se retranche derrière les élucidations et comptabilités d'Henri Guillemin (*Hugo par lui-même; Hugo et la sexualité; Carnets intimes*). Outre Louise Michel, Judith Gautier, Blanche (l'orpheline de vingt-trois ans), il y a les comédiennes, les domestiques, les lingères, tout ce qui passe.

Peu importe le sens exact des phrases codées et des signes qui ornent les *Carnets*. Le fait est que l'art d'être grand-père n'a pas nui à l'art d'être amant. Ce qu'on a moins expliqué, et que Juin laisse dans l'ombre, c'est le pourquoi de ces inventaires et de leur chiffrage. Qui Hugo veut-il éblouir ou mystifier, hors lui-même ? Pourquoi ce recours à l'espagnol ? En souvenir du voyage d'enfance qui l'a tant marqué ? Pour égarer les siens, dont Juliette Drouet, s'ils venaient à lire les *Carnets ?* Il reste à mieux démêler ce que ce réflexe un peu potache comporte de forfanterie, de dissimulation et de sénilité, en dépit des exploits relatés.

On serait également intéressé par l'avis d'un neurologue sur la possible origine des « frappements » qu'Hugo croit entendre la nuit, avant et après l'accident cérébral de juin 1878.

LES drames rôdent autour du poète, sinon les esprits. Il n'y a pire épreuve pour un père que d'enterrer deux fils et de conduire une fille à l'asile. Avec l'âge, ce sont, plus banalement, les amis qui disparaissent les uns après les autres. Atteindre quatre-vingts ans, il y a un siècle, est assez exceptionnel pour un homme. Hugo voit mourir tour à tour le comédien monumental Frédérick Lemaître, George Sand, la femme de Louis Blanc. Plus tard, ce seront Blanqui, Juliette Drouet.

Ces deuils et la montée de la vieillesse éclipsent le reste, sans l'effacer. On reprend *Ruy Blas* et *Hernani*. La République est votée à une voix de majorité. Mac-Mahon cède la place à Grévy. Et toujours, le sénateur Hugo plaide pour l'amnistie, idée fixe de ses dernières années. Le pardon considéré comme un acte politique majeur ! La phrase ultime tracée sur les *Carnets* donne la clef de cette obsession : *« Aimer, c'est agir ! »*

Viennent l'agonie brève, la fin. Hubert Juin ne se risque pas à une rédaction de plus sur les obsèques, de l'Arc de triomphe au Panthéon. Il laisse la parole aux témoins, à Romain Rolland, et surtout aux pages de Barrès dans *les Déracinés* .

ON n'est jamais assez modeste en ces temps où les auteurs de biographie ont vite fait de refiler en contrebande leur propre vie sous prétexte d'en raconter d'autres. Hubert Juin écrit le contraire d'un « moi et Hugo ». Il énumère des faits, semaine après semaine, en connaisseur hors pair du dix-neuvième siècle. Il ne manque pas un voyage, pas une intervention du sénateur, pas un détail intime.

On regrette un peu, à la longue, cet effacement derrière le sujet et derrière les devanciers. Aucune piste nouvelle n'est ajoutée à des sources bien connues et tant exploitées déjà. Trop souvent, l'auteur recense les travaux antérieurs sans apporter son éclairage ni mettre en perspective le strict ordre chronologique. Il se garde de briller, de camper décors et atmosphères, de conjecturer, d'épiloguer. Le lecteur est laissé entièrement libre de rêver, de tirer ses conclusions.

Le *Hugo* de Juin ne relancera pas la réflexion sur le poète comme le firent, notamment, les ouvrages d'Aragon, Baudoin, Bounoure, Léon Daudet, Guillemin, Meschonnic, Renouvier, Seebacher, Anne Ubersfeld. Mais ces quelque quinze cents pages constitueront le document de base indispensable, « incontournable », comme on dit maintenant, selon une métaphore stratégique qui convient bien à Hugo lui-même.

★ **VICTOR HUGO, d'Hubert Juin, tome III ; Flammarion, 444 p., 130 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

La fastueuse Anna de Noailles

Une biographie de cette femme qui régnait sur tous les salons, au début du siècle.

PROUST s'est inspiré, en partie, d'elle pour sa duchesse de Guermantes mais il l'a plus directement décrite sous le nom de « *Gaspard de Réveillon* » dans *Jean Santeuil*. Barrès, Bourget, Cocteau, Prévost, Benoit l'ont mise en scène dans des romans à clé ou évoquée dans les pages de leurs Journaux. Si Anna de Noailles (1876-1933) fut de son vivant un mythe coloré et fastueux, elle n'est plus guère lue aujourd'hui, payant d'une manière de purgatoire (ses œuvres complètes n'ont pas été éditées, on ne la trouve dans aucune collection de poche et elle n'apparaît guère que dans les anthologies) l'abondance, l'excès et le succès de ses manifestations dans le siècle... Claude Mignot-Ogliastri, qui vient de lui consacrer un ouvrage très complet, enrichi de lettres et Journaux inédits, de témoignages et d'archives mises à jour, tente de redresser l'image vacillante de celle qu'Apollinaire saluait comme « *un vrai poète* » lors de la

Par ses origines, elle avait tout pour nourrir les fantasmes et l'imagination de ses contemporains : fille d'un prince valaque et d'une princesse grecque menant grand train à Paris, Anna de Noailles, née Brancovan, était belle, riche, noble, intelligente et curieuse, douée pour tout, les vers, le piano, la peinture... Comble du romantisme, elle perdit son père très jeune, en 1886, dans des circonstances dramatiques et tomba incurablement malade d'une « *appendicite méconnue* », tôt dans sa vie.

Par ses origines, son allure et sa poésie, Anna de Noailles participait donc de ce grand mouvement d'intérêt pour l'Antiquité; la Grèce, qui succédait à l'engouement fin-de-siècle pour l'Orient. De plus, ses mises en scène audacieuses et langoureuses, dans l'intimité du fameux « boudoir à cretonnes », alimentaient savamment la chronique mondaine.

Avec sa sœur, Hélène de Chimay, elle devint un des piliers des nombreux salons littéraires de ce début de siècle : on la voyait chez la princesse de Polignac, chez la princesse Murat, chez la baronne de Pierrebourg, chez Mme Mühlfeld, chez Mme Bulteau, – qui joua le rôle de mentor de sa carrière littéraire, – on la voyait partout et on ne voyait qu'elle : arrivant toujours en retard pour mieux saisir un public qui la jalousait et la craignait, elle prenait la parole, se lançait dans des dissertations étourdissantes et éblouissantes sur n'importe quel sujet jusqu'à l'épuisement...



Portrait-souvenir, par Jean Cocteau.

L'« égérie du Cartel des gauches »

On imagine alors que sa rencontre avec Valéry, en 1919, dans le salon de Mme Mühlfeld, ne fut pas le choc, le duel de titans qu'on espérait, mais une prudente mise à distance de cet autre qui risquait de ternir, par une présence tout aussi charismatique, son propre éclat... Fascinante et dominatrice, cette toute petite femme savait capter les personnalités fortes, particulières, qui la mettaient en valeur. Proust, Lucien et Léon Daudet, Rodin, Barrès, Rostand, Cocteau, D'Annunzio et même un Maurice Chevalier débutant, gravitèrent, plus ou moins éperdus d'admiration et de passion, autour d'elle. Ne cachant guère ses sympathies, depuis les premiers jours de l'affaire Dreyfus, pour certains dirigeants socialistes, elle passa également pour l'« égérie du Cartel des gauches »...

Au faîte de sa gloire et de son rayonnement, elle ne vit pas se former l'esthétique de la vague littéraire suivante : continuant régulièrement à écrire et publier, dans *la Revue de Paris, la Revue des Deux Mondes, la NRF*, ses dix-sept livres (dont neuf de poésie), cette intelligence sensible et vive, – qui a su repérer un Proust, un Valéry, un Mauriac, un Gide, un Cocteau, – se méprend pourtant totalement sur le sens historique des manifestations des premiers dadaïstes et surréalistes. Eux, raillent et enterrent « *la fille de Landru et de Pasiphae* » ; elle, dans son incompréhension, écrit à André Gide, en 1920, pour le supplier d'« *assagir* » André Breton à qui elle reconnaît le mérite d'avoir écrit dans « *cet absurde livre* » *[les Champs magnétiques]* cette phrase « *mystérieuse et parfaite* » : « *Tu m'as blessé avec ta fine cravache d'équatoriale beauté à la robe de feu.* »

Supplantée par « la Garçonne »

Son après-guerre sera donc noir, ce mythe d'aristocrate intellectuelle et cosmopolite qu'elle incarne avec tant de brio, que sa littérature et celle des autres perpétuent encore à l'usage de la société mondaine décrite par Proust, sera violemment supplanté par *la Garçonne* (1922) de Victor Margueritte, qui fait un succès monstre avec 150 000 exemplaires vendus en trois mois, et puis, bien sûr, par *Nadja* de Breton en 1928...

De cette lutte inégale où elle fit figure de bouc émissaire du post-symbolisme, Anna de Noailles sortit cataloguée « *dépassée* » par les plus clairvoyants de son temps. Valéry notait : « *Romantisme à retardement : Barrès, Noailles, D'Annunzio, Rostand* » (1), l'abbé Mugnier, témoin pourtant attendri, voyait également en elle la « *queue de la comète romantique* (2) ».

Claude Mignot-Ogliastri s'élève contre cette étiquette idéologique, responsable du déclin d'Anna de Noailles, et souligne le rôle de transition entre formes fixes et libres qu'a joué sa poésie. « *On voit mieux aujourd'hui ce qu'elle apportait de neuf, sous sa métrique traditionnelle : elle a brisé la structure cartésienne du discours, le corset du sonnet, la gangue du vocabulaire abstrait, remplacés par la verdeur des sensations et l'urgence du cri* »... Au-delà de l'analyse de l'œuvre, cette biographie de « *Mme Réclamier* » – comme la nommaient les journalistes du *Cri de Paris* – rappelle la place représentative qu'elle occupa au sein du monde intellectuel et politique de son temps, et quel lyrisme exalté s'élève de cette « petit fille » hypersensible, riche et gâtée...

CLAIRE PAULHAN.

★ **ANNA DE NOAILLES, UNE AMIE DE LA PRINCESSE EDMOND DE POLIGNAC de Claude Mignot-Ogliastri (Fondation Singer-Polignac), éd. Méridiens-Klincksieck, 453 p., 150 F.**

(1) Paul Valéry : *Cahiers*. 2 volumes. Collection de la Pléiade. Gallimard. 1973-1974.

(2) Abbé Mugnier : *Journal*. Mercure de France. 1985.

Des inédits de Jean Cocteau

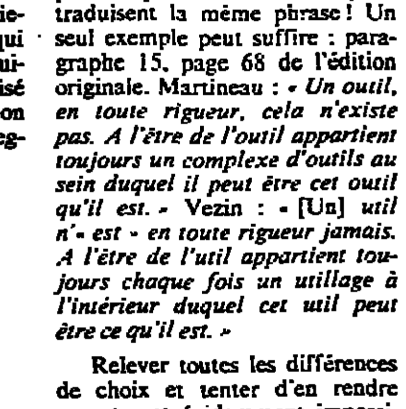
Sous le titre *Embarcadères*, Pierre Caizergues vient de publier, chez Fata Morgana, des poèmes inédits de Jean Cocteau. Ces textes, qui furent écrits très probablement en 1917, restèrent à l'état d'ébauche, de projet. Ils ont été retrouvés à Milly-la-Forêt dans les Archives Cocteau. *« Chaque poème, dit Pierre Caizergues, est ce navire qui nous mène ailleurs lorsqu'il ne coule pas. »*

Voici un extrait de *La lumière droite :*

« Nous sommes un beau film projeté
Par le soleil et par la lune
Et la nuit nous continuons à vivre sans
Etre vus
Comme les cow-boys et les détectives
A droite et à gauche de l'écran. »

★ **EMBARCADÈRES, poèmes et dessins de Jean Cocteau, éd. Fata Morgana, 100 p.**





● PHILOSOPHIE

Peut-on traduire Heidegger ?

La nouvelle version française d'*Etre et Temps *relance le débat

LA parution, en 1927, de *Sein und Zeit (Etre et Temps)*, de Martin Heidegger, fit l'effet d'un éclair. L'œuvre lui valut presque aussitôt une renommée mondiale. Treize éditions se succédèrent du vivant du philosophe.

La démarche heideggérienne s'est infléchie par la suite dans d'autres directions... *Être et Temps* n'en demeure pas moins la voie d'accès unique et nécessaire à une pensée qui domine ce siècle au point d'avoir modifié ce que philosopher veut dire.

Raison de plus pour s'étonner qu'il ait fallu près de soixante ans pour qu'existe une traduction française complète de ce livre sans équivalent. Il y a là, il faut le redire, une scandaleuse carence de notre culture. Les causes en sont multiples, obscures, et si entremêlées que l'analyse en est sans doute aujourd'hui impossible.

La difficulté du texte – à la mesure de son importance – n'y est pas pour rien. Heidegger écrit un allemand très inhabituel, traversé d'extrêmes tensions (il s'en explique à la fin du paragraphe 7). La clarté analytique propre au français ne peut rendre que très imparfaitement ces « formulations inouïes ». *Ce qui faisait* dire à Jean Beaufret (dont on eût pu attendre qu'il s'attelât à cette impossible tâche) : « *Si vous voulez lire* Sein und Zeit, *apprenez d'abord l'allemand !* »

Une longue histoire

Il n'empêche que le travail de traduction d'*Etre et Temps* en français a déjà son histoire. Dès 1937, Henry Corbin publie les *paragraphes 46 à 53 et 72 à 76*, dans une anthologie heideggérienne, chez Gallimard. Joseph Rovan, durant les années 40, traduit d'autres fragments dans la revue lyonnaise *l'Arbalète*. Et il faut attendre 1964 pour que paraisse une traduction des paragraphes 1 à 44, soit la première section de l'ouvrage, due à Rudolf Boehm et à Alphonse de Waelhens (Gallimard). Jean Lauxerois et Claude Roëls préparaient la traduction de la seconde partie.

On en était encore là en 1985. C'est alors qu'Emmanuel Martineau, chargé de recherches au CNRS, ne s'autorisant que de lui-même, imprima à ses frais sa propre traduction complète, hors commerce, et en distribua gratuitement les quinze cents exemplaires (1). Traduction « illégale » plutôt que « pirate », puisqu'elle ne fut jamais mise en vente.

Voici, enfin, la traduction complète « légale », publiée par les éditions Gallimard, et due à François Vezin. Toutes sortes de bruits ont couru à son propos (répandus par qui donc ? Devinez...) Il était question de son inexistence, de son retard indéfini, de ses aberrations.

Premier constat : la traduction de François Vezin existe, elle est en librairie. Deuxième constat : *nous sommes passés de la pénurie* à une relative abondance. On peut aujourd'hui comparer deux traductions françaises intégrales. Essayons – en nous attachant aux textes seuls, en laissant délibérément de côté les aspects juridiques, éthiques ou passionnels de *cette affaire*.



BERENICE CLEEVE.

« Outil » ou « util » ?

Il faut d'abord remarquer que le texte allemand traduit n'est pas le même. Emmanuel Martineau a travaillé sur la deuxième édition publiée en 1963 chez Max Niemeyer à Tübingen, la dernière qui ait été revue par Heidegger lui-même. François Vezin a utilisé pour sa part le tome II de l'édition *complète des Œuvres de Heidegger*, publié par Vittorio Klostermann à Francfort en 1975. Ce n'est pas un détail : plus de trois cents corrections, dont certaines notables, distinguent cette version du texte, sans qu'on ait la certitude qu'elles soient toutes de Heidegger. L'édition Klostermann contient, en outre, les notes de lecture ajoutées au fil des ans par l'auteur sur son exemplaire du chalet de Todtnauberg.

Cela dit, les deux textes français diffèrent tellement qu'on pourrait par endroits douter qu'ils traduisent la même phrase ! Un seul exemple peut suffire : paragraphe 15, page 68 de l'édition originale. Martineau : « *Un outil, en toute rigueur, cela n'existe pas. A l'être de l'outil appartient toujours un complexe d'outils au sein duquel il peut être cet outil qu'il est.* » Vezin : « [Un] *util n'« est » en toute rigueur jamais. A l'être de l'util appartient toujours chaque fois un utillage à l'intérieur duquel cet util peut être ce qu'il est.* »

Relever toutes les différences de choix et tenter d'en rendre compte est évidemment impossible ici. Toute traduction est interprétation – en philosophie plus qu'ailleurs, et pour Heidegger peut-être plus que pour nul autre. Il reste que les deux versions semblent obéir à des conceptions fondamentalement divergentes du rôle même de la traduction.

Martineau joue la carte de la lisibilité, expose la cohérence interne de ses choix. Son objectif est de donner au lecteur seulement francophone un accès possible à l'œuvre. Cela n'empêche pas d'apprendre l'allemand, ni de savoir que le recours au texte même demeure, comme toujours, indispensable à toute réflexion rigoureuse.

Vezin, au contraire, donne explicitement à la traduction un rôle *auxiliaire* dans un travail de lecture bilingue. Du coup, il n'hésite pas à heurter le sens de la langue qui peut rester à quelques-uns par des néologismes que l'allemand, semble-t-il, n'impose pas. Pourquoi traduire par un très curieux « util » le très familier *Zeug* (outil, fourbi, « machin ») ? Pourquoi « mondéité » et « temporellité », qui sont inusités en français, pour rendre *Weltlichkeit* et *Zeitlichkeit*, très courants dans le vocabulaire philosophique allemand, même si Heidegger modifie leur sens ? Il se peut que les justifications théoriques de ces barbarismes soient fort belles. L'expression « *la temporellité de l'ouvertude* » ne l'est pas.

Face à des options si différentes, je me garderai bien de chercher quelle traduction est la meilleure. Mieux vaut laisser les heideggériens de métier disputer interminablement de leurs démérites respectifs. Un conseil pratique et plus modeste ressort de ce survol : si vous travaillez avec le texte allemand et plusieurs dictionnaires, prenez Vezin. Sinon – débrouillez-vous pour le trouver – il vous faut Martineau.

ROGER-POL DROIT.

★ **ÊTRE ET TEMPS, de Martin Heidegger, traduit de l'allemand par François Vezin, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 596 p., 190 F.**

(1) Voir « le Monde des livres » du 21 juin 1985.







● PHILOSOPHIE

Eclairer l'existence

Sur les chemins de Karl Jaspers et de Jeanne Hersch

Par PAUL RICŒUR

EN 1931 paraissait en Allemagne un ouvrage de mille pages, en trois volumes, au titre aussi simple qu'ambitieux : *Philosophie*. Il atteint seulement aujourd'hui le public français dans la traduction limpide et élégante de Jeanne Hersch.

L'auteur, Karl Jaspers, professeur à l'université de Heidelberg, avait déjà publié un ouvrage de psychopathologie, qu'il devait à sa formation médicale, et une esquisse philosophique : *Psychologie des conceptions du monde*. Sans être l'œuvre d'un autodidacte, *Philosophie* n'était pas celle d'un technicien du discours philosophique, comme le néokantisme en avait tant produit au début du siècle. L'ouvrage voulait être un témoignage rendu au geste philosophique, à l'acte de philosopher, consigné dans sa tradition millénaire. A ce titre, son ambition était double : éveiller le lecteur à la décision libre et responsable, porter à la clarté de la raison les articulations majeures du mouvement de transcendance qui anime une *vie pensée*.

La première partie, intitulée « Orientation dans le monde », décrit la naissance laborieuse de l'existant humain aux limites des savoirs positifs. La seconde rend compte du « *bond* » de la liberté, en proie aux situations-limites de la condition humaine – mort, souffrance, échec, faute, – et ouverte par la communication sur le secret des autres existences : d'où le titre d'« Eclairement de l'existence ». La troisième partie, « Métaphysique », montre l'existence aux prises avec une transcendance sans nom propre : la foi philosophique se risque à délivrer des dogmatismes religieux et spéculatifs les « chiffres » que cette transcendance soumet à interpréter à un libre existant. En bref, *Philosophie* était bien, en son temps, une philosophie de l'existence, mise en route par la double secousse de Kierkegaard et de Nietzsche. Mais elle se distinguait de l'existentialisme par son recours à la clarté de la raison et à la continuité de la *philosophia perennis*.

Plongée métaphysique

Cette double allégeance à la raison et à la tradition explique, en partie, le déclin qui succéda au vif attrait exercé, pendant une vingtaine d'années, par la philosophie existentielle de Jaspers, plus proche à maints égards de Gabriel Marcel que de Sartre (l'auteur de ces lignes se doit d'attester que ce grand et puissant ouvrage accompagna et dirigea ses pensées pendant ses années de captivité, et l'aida à maintenir l'idée de l'Allemagne plus haut que la réalité des vainqueurs du moment).

Que s'était-il passé ? Ceci que, quatre ans déjà avant *Philosophie*, avait paru le maître livre de Heidegger : *l'Etre et le Temps*. Or, celui-ci marquait une rupture franche avec la tradition philosophique ; il demandait une « *destruction de l'ontologie* », de cette même ontologie que Jaspers s'employait à revivifier sous les vocables du monde, de l'existence et de la transcendance, et par l'union de la liberté et de la clarté rationnelle.

Jaspers, certes, eut toujours l'élégance de reconnaître en Heidegger le seul vrai philosophe de son époque. Mais, aujourd'hui, quand on sait ce que furent les vacillations durables de Heidegger face à la pseudo-pensée du national-socialisme, et ses compromissions ponctuelles avec le régime, pour ne rien dire de la violence des interprétations auxquelles il soumit les plus grands philosophes du passé, on ne peut se soustraire à une troublante question : que peut valoir, en fin de compte, une philosophie qui n'arme pas mieux pour la décision morale et pour le jugement politique ? Une philosophie où, dira la traductrice de Jaspers, dans un texte dont il me tarde de parler, se laisse discerner « *le don de la plongée métaphysique, mais sans l'engagement existentiel correspondant* » ? Pareille interrogation peut conduire à remettre en question ce qui parut d'abord être le jugement de l'histoire, et inviter à relire Jaspers après Heidegger.

L'occasion en est donnée, aux lecteurs de langue française du moins, par la traduction de *Philosophie* en un seul volume de huit cents pages. Que cet immense labeur soit dû à Jeanne Hersch ne peut surprendre. Jeanne Hersch, professeur à l'université de Genève, est, avec Hannah Arendt, à d'autres titres que celle-ci, mais avec un droit égal, l'héritière de la pensée de Karl Jaspers. Du sens qu'elle attache à cette entreprise de dévouement et de sacrifice, elle témoigne, dans ses *Entretiens* avec G. et A. Dufour, publiés en parallèle avec la traduction, sous le titre très jaspersien *Eclairer l'obscur*.

Le bonheur de grandes amitiés

Entre Karl Jaspers et Jeanne Hersch règne d'abord une affinité de pensée qui date de la première rencontre de la jeune étudiante juive genevoise avec le philosophe de Heidelberg en 1929, et qui ne cessera de s'affermir jusqu'à la mort de Jaspers en 1969 à Bâle (il faut rappeler que Jaspers, qui avait enduré sur place en Allemagne les tourments de l'exclusion ainsi que les menaces que le régime nazi faisait peser sur sa vie et celle de Gertrud Jaspers, son épouse juive, s'était volontairement exilé à Bâle, tant il était déçu par le manque de radicalité dans l'aveu par les Allemands de leur culpabilité collective dans l'immédiat après-guerre). Entre Karl Jaspers et Jeanne Hersch se déploie, en outre, un chemin de pensée qui aboutit à une œuvre philosophique très personnelle, jalonnée par plusieurs livres marquants : *l'Illusion philosophique, l'Etre et la Forme, Idéologies et Réalité, Entretiens sur le temps, Problèmes actuels de la liberté, Textes*, sans compter de nombreux articles et conférences, dont plusieurs rappellent le passage de Jeanne Hersch à l'UNESCO à la direction des sciences sociales.

Entre Karl Jaspers et Jeanne Hersch se construisit enfin une tradition de lucidité et de courage intellectuel, face aux problèmes du présent, qui valut à la seconde le bonheur de grandes amitiés, avec J. Wahl et G. Marcel, le Père Fessard, R. Oppenheimer et J. Starobinski – sans oublier le poète polonais Czeslaw Milosz, dont elle avait traduit *la Pensée captive*, bien avant qu'il reçût le prix Nobel de littérature en 1980.

Lisez donc Jaspers dans la traduction de Jeanne Hersch ; et lisez Jeanne Hersch dans ses *Entretiens*.

★ **PHILOSOPHIE, de Karl Jaspers, traduction de Jeanne Hersch, Springer-Verlag, Paris-Berlin-Heidelberg-New-York-Tokyo. Diffuseur : l'Age d'Homme, 817 p., 648 F.**

★ **ECLAIRER L'OBSCUR. *Entretiens de Jeanne Hersch avec G. et A. Dufour*, l'Age d'Homme, 242 p., 93 F.**

● HISTOIRE

La ronde étourdissante des modèles familiaux

Une monumentale et passionnante Histoire de la famille *nous entraîne de l'Europe aristocratique aux mariages mélanésiens*

IL n'y a sans doute pas de vrai plaisir là où sont absents les problèmes et les surprises. Lire une *Histoire de la famille* pourrait sembler, de ce fait, une entreprise un peu morne. La famille, tout le monde sait ce que c'est. On y est né, on y est lié, elle appartient à notre perception de l'existence la plus intime et la plus complexe. Il n'est bien sûr pas inintéressant de connaître les formes qu'elle a pu prendre, ici et là, au cours des temps, ne serait-ce que pour essayer de comprendre où elle va ; mais ce savoir n'est, somme toute, que secondaire comparé à l'expérience vécue que nous en avons. Une manière, pensons-nous, de mesurer le chemin parcouru. Pour nous en plaindre ou pour nous en réjouir.

Cependant, dès que l'on entame la lecture de ces douze cents pages, dès que Claude Lévi-Strauss, dans les premières lignes de sa préface, s'interroge sur l'objet même d'un tel ouvrage, sur ce que c'est que la famille, notre tranquillité s'évanouit notre perception intime d'un ordre naturel s'effondre. Et la lecture recommence à devenir une aventure.

La création d'une famille appartient-elle, interroge benoîtement Lévi-Strauss, à la nature de l'homme, à son être biologique, ou bien à sa culture, à sa relation avec le groupe des autres ? La famille est-elle la cellule naturelle de base à partir de laquelle s'est édifiée la société des hommes, ou bien ce noyau familial n'a-t-il pu se perpétuer que grâce à un raisonnement artificiel de défenses et d'obligations imposé par le corps social ? La question du statut de la famille, entité naturelle ou objet social, parcourt toute l'histoire des sociétés, alimente les conflits du public et du privé, traverse les philosophies du droit, construit et sape les dynasties, fait naître les littératures et alimente les joies et les drames les plus quotidiens.

Ce que la Bible ne dit pas

Ce que nous croyons savoir de la famille ressemble finalement peu ou prou au modèle biblique ; il y a un homme, une femme, ils procréent, ils ont un, plusieurs enfants : c'est une famille. Elle ressemble à la nôtre. Ce que la Bible ne dit pas, c'est comment les fils et les filles d'Adam et d'Eve perpétuent l'espèce : évidemment, en allant prendre des hommes et des femmes ailleurs, donc en détruisant la cellule initiale. Et c'est bien là que tout se complique. Ethnologues et anthropologues ont, depuis longtemps, décrit et analysé les stratégies matrimoniales à travers lesquelles toutes les sociétés tendent à assurer leur survie, et à accroître leur bien-être et leur sécurité. Mais ces stratégies sont si diverses, si contradictoires, que l'idée même d'une histoire de la famille cède le pas à une description de toutes les situations matrimoniales possibles qui auraient été instituées et expérimentées dès les commencements de l'humanité. L'histoire, en ce sens, ne ferait que dessiner la trajectoire qui va d'un modèle existant à un autre modèle déjà vécu, ailleurs ou hier.

De l'Inde ancienne à la Russie d'aujourd'hui, des peuples « sans histoire » de la forêt amazonienne aux sociétés post-industrielles, des mariages nobles de l'Europe aristocratique aux mariages mélanésiens qui leur ressemblent tant - il s'agit, dans l'un et l'autre cas, de s'assurer des beaux-frères, des alliances politiques et militaires – ces deux gros volumes développent tous les schémas possibles de l'institution, toutes les figures culturelles de la famille.



La publicité au secours des campagnes natalistes.

Mais si ces deux volumes concèdent à l'anthropologie ce qu'ils lui doivent, ils ne se limitent heureusement pas à cette ronde étourdissante des modèles familiaux. La famille, c'est aussi la démographie – la manière dont le groupe contrôle sa fécondité (et il l'a, semble-t-il, toujours fait) – les relations de la femme, de l'homme et des enfants. Bref, c'est la ligne la plus directe entre l'individuel et l'universel.



La disparition de l'œstrus

Autant dire que la quarantaine d'historiens qui ont participé à cet ouvrage ont ouvert autant de chantiers que le livre comporte de chapitres, sans avoir l'imbécile prétention de vouloir tout dire. Il subsiste, au bout de la lecture, beaucoup plus de questions qu'on ne s'en posait en commençant, ce qui est le signe d'une exceptionnelle réussite.

En voici une, parmi cent autres, et qui repose la question initiale des relations de la nature et de la culture. L'un des fondements de la famille, c'est qu'à la différence des autres femelles de mammifères, la femme est sexuellement attractive en permanence. La disparition de l'œstrus, l'appel périodique et impérieux du mâle, est intervenue il y a moins de quatre millions d'années. Cette innovation biologique a engendré une réponse de l'espèce : la tendance au couple monogame, peut-être, mais aussi une interminable et omniprésente guerre sexuelle.

PIERRE LEPAPE.



★ **HISTOIRE DE LA FAMILLE, ouvrage collectif dirigé par André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend, préfaces de Claude Lévi-Strauss, Georges Duby et Jacques Goody, Armand Colin, 2 volumes, 640 p., 380 F et 560 p., 350 F.**

La vie condamnée au secret

Histoire de la vie privée *(suite) : comment, à la Renaissance et au XVII[e] siècle, elle a pris des manières de passager clandestin.*

LA pudeur est une idée moderne en Europe. Le Moyen Age se mouche avec les doigts, crache au hasard, urine contre les palissades. Il ne sait pas que la chair est une pestilence et chacun de ses lits abrite beaucoup de corps. La vie quotidienne s'accomplit en public, sous le regard de tous, et dans l'innocence.

La Renaissance et le dix-septième siècle vont mettre de l'ordre. D'Erasme à Jean-Baptiste de La Salle, les écrivains énoncent les codes de la civilité. La fourchette, la cuillère, le verre, apparaissent ; on ne mange plus dans un plat commun. Les corps s'éloignent ; on discipline le crachat ; on s'exerce à des gestes furtifs. Discrétion et distinction avancent ensemble.

Entre les territoires longtemps indiscernables du public et du privé, une fissure se creuse. Désormais, certains actes, pour échapper au contrôle de la collectivité, s'enveloppent d'ombre, de silence. Jean-Baptiste de La Salle explique que, en se couchant, on doit « *se cacher à soi-même son propre corps* ». Deux siècles ont suffi pour qu'une part de la vie soit condamnée au secret, à l'inavouable même.

La vie privée est donc matière d'histoire. Elle naît et se transforme, elle se dissimule, se barricade, et il est passionnant d'en suivre les pérégrinations dans la vaste enquête que publie Le Seuil à partir d'une idée de Philippe Ariès. Philippe Ariès n'est plus, mais d'autres arpentent les domaines qu'il avait balisés. Et le troisième volume de la série, élégamment mis en scène par Roger Chartier, couvre une période d'un intérêt exceptionnel : l'âge moderne, c'est-à-dire les trois siècles qui inventent et organisent la notion de vie privée.

L'alcôve, la ruelle et le cabinet

Les historiens ne sont jamais à court d'explications. Ici, ils nous en déversent des monceaux, étant entendu cependant que le rôle de l'Etat est décisif. A partir de Louis XIII, et surtout avec Louis XIV, l'Etat étend ses métastases. Il se mêle de tout. Il gère le paraître et l'honneur. Par le truchement du roi et de la cour, il régente le costume et le goût. Il interdit le duel, définit la honte. Dès lors, la mécanique est en place qui va repousser l'intime dans ses caches, au sein des maisons, dans des pièces inédites telles que l'alcôve, la ruelle, le cabinet, la bibliothèque.

Cette boulimie de l'Etat est soutenue par des habitudes nouvelles qui contribuent aussi à constituer la sphère du privé. La lecture se répand grâce à l'imprimerie, et les hommes prennent le pli de lire en silence. La solitude, qui avait jadis des allures de malédiction, devient un refuge et une nécessité dès la fin du dix-huitième siècle.

La religion joue son rôle. La foi devient intérieure. Si les cérémonies publiques sont toujours pratiquées, la piété se taille des refuges inviolables chez les catholiques, la confession ; chez les protestants, le journal intime. Dans ces brèches, une vaste littérature du privé s'engouffre.

Ainsi, à l'espace unifié du Moyen Age succède un espace divisé : d'un côté les zones sur lesquelles règne le regard sourcilleux de l'Etat absolu – triste ; de l'autre, le for privé, qui dessine un monde clos, mystérieux et presque inexpugnable. Dans les commencements, le for privé sert d'abri au seul individu et à sa liberté. Mais, dès le dix-huitième siècle, un nouveau locataire s'apprête à emménager dans ce *off limits*, c'est la famille, bastion du privé.

Reconduit à la frontière du silence

Le livre sacrifie à un genre qui fait fureur depuis quelques saisons : une collection d'articles demandés aux auteurs les plus variés. Pour cette fois, la méthode est heureuse et cette bigarrure compose des couleurs claires, non seulement parce que les figures du privé sont innombrables, mais aussi à cause des distorsions que son histoire subit à chacune de ses étapes. La progression n'est pas linéaire, avec une gare de départ, qui serait le Moyen Age et ses convivialités, une gare d'arrivée qui serait le dix-huitième, ses civilités et ses retraits. En vérité, le public et le privé se livrent un combat, avec invasions réciproques, replis provisoires, échanges de postures ou de thèmes.

De ces paradoxes, de ces renversements, rien ne témoigne mieux que la littérature. Si le seizième siècle, avec Ronsard ou Montaigne, ouvre des lucarnes sur l'intime, le dix-septième décrète la clôture. Le moi devient haïssable ; les belles lettres se vouent à l'universel et à l'impersonnel. Pourtant, dès la fin du Grand Siècle, la vogue des *Histoires secrètes* signale un changement. Ces histoires mettent au jour, sous les raideurs majestueuses de l'histoire, un sous-sol qui sert de repaire au privé : jalousies, désirs, passions sont reconnus comme moteurs de la vie politique.

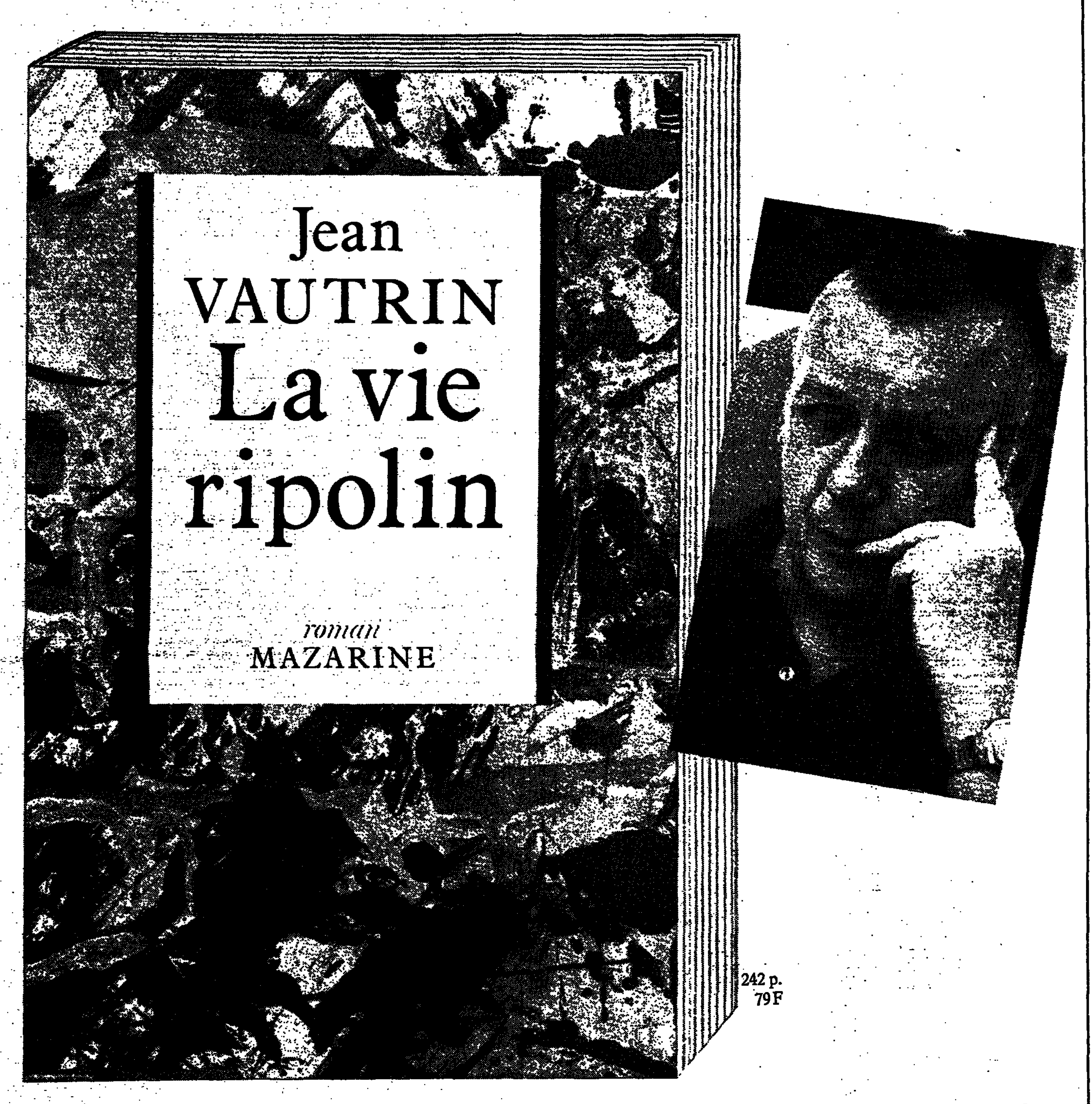
Un peu plus tard, le dix-huitième siècle ouvre un nouvel espace au privé. La littérature en explore les ombres. Le roman par lettres, les autobiographies, le roman libertin, autant de voies inédites. Comme le dit Jean-Marie Goulemot, dans un article remarquable, le moi intime, étalé dans les romans par lettres et les autobiographies, devient le garant de la vérité. On voit se former une figure renversante : le public et le privé échangent parfois leurs rôles. Par cette littérature, le secret de l'espace privé ne trouve son efficacité qu'en cessant de l'être. La littérature s'établit dans un lieu bizarre : elle clame ce que l'on doit taire, elle offre à des milliers de regards ce qu'il convient de dissimuler, elle consume le privé dans les grands feux de la place publique.

GILLES LAPOUGE.

★ **HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, troisième volume : *De la Renaissance aux Lumières*, dirigé par Roger Chartier, Le Seuil, 634 p., 350 F. (Pour les volumes 1 et 2, voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1985 et du 14 février 1986.)**

هكذا من الاجل

JEAN VAUTRIN



"Un conteur ébouriffant". Pierre Lepape, *Le Monde* ▪ ***"Un roman prodigieux".*** Renaud Matignon, *Le Figaro Littéraire* ▪ ***"Une sorte de chef d'œuvre".*** Nicole Casanova, *Le Quotidien de Paris* ▪ ***"Un livre-exorcisme".*** Antoine de Gaudemar, *Libération* ▪ ***"Tendre et violent".*** Laurent Lemire, *La Croix* ▪ ***"Oui, La vie ripolin est bien le plus beau, le plus vrai roman d'amour que j'ai lu depuis longtemps".*** Françoise Xenakis, *Le Matin* ▪ ***"Un livre formidablement vivant".*** Annie Coppermann, *Les Echos* ▪ ***"Des pages exceptionnelles".*** Michel Grisolia, *L'Express* ▪ ***"Une formidable rage d'écrire".*** Pierre Billard, *Le Point* ▪ ***"C'est épatant".*** François Nourrissier, de L'Académie Goncourt, *Le Figaro-Magazine* ▪ ***"Un tour de force".*** Claire Gallois, *Paris Match* ▪ ***"Superbe et déchirant".*** Pierrette Rosset, *Elle* ▪ ***"Le bouleversant roman d'une vie".*** Michèle Gazier, *Télérama* ▪ ***"Le meilleur livre de cette rentrée".*** Dan Franck, *Globe* ▪ ***"Eblouissant".*** Philippe Caloni, *Interlire* ▪ ***"Il y a longtemps qu'un écrivain n'était allé aussi loin, avec un tel courage: total, lucide et pudique".*** Michel Caffier, *L'Est Républicain* ▪ ***"Des pages fulgurantes".*** Jean Contrucci, *Le Provençal* ▪ ***"Un vrai, grand et beau talent".*** Danièle Brison, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* ▪ ***"Une écriture splendide et chatoyante".*** Michel Renaud, *Le Dauphiné Libéré* ▪ ***"L'un des romans les plus surprenants de la rentrée".*** Pascale Frey, *La Tribune de Genève.*

MAZARINE

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES, *par Roland Jaccard*

Gisela Pankow à la recherche de l'espace perdu

LA où tant de psychanalystes singent tristement Freud, Gisela Pankow innove. Depuis plus de trente ans, elle fonde son travail auprès des malades mentaux sur le corps vécu — même s'il est dissocié ou réduit à une dynamique de l'espace — tandis que la recherche officielle analyse les conflits. *« J'ai été frappée, écrit-elle, par le message que l'espace peut nous donner, là où les conflits ne sont plus représentables. Alors, l'espace « parle » (...) : je voudrais faire avec l'espace vécu ce que Freud a fait avec le mythe : l'ouvrir à sa vérité existentielle et symbolisante. »*

Cette profession de foi figure dans le dernier livre de Gisela Pankow : *l'Homme et son espace vécu*, où analyses littéraires et psychiatriques se fécondent mutuellement. Qu'elle nous entretienne du *Journal d'un Indien Hopi*, bel exemple d'un homme en harmonie avec son espace, ou de *la Métamorphose*, de Kafka, qui marque l'échec du psychotique pour établir une communication, Gisela Pankow nous rend sensibles aux effets mortifères de la désertion par l'homme de son espace ou de son engloutissement par sa propre image. *« L'homme qui ment*, note-t-elle dans un raccourci saisissant, *est celui qui n'habite plus dans son corps et qui est devenu étranger à son espace. »*

Sur ce point essentiel, Gisela Pankow ne cache pas son inquiétude. La manipulation systématique et la perte d'identité concomitante lui semblent caractéristiques des technostructures qui commandent nos existences dans les sociétés industrielles avancées.

★ L'HOMME ET SON ESPACE VÉCU, de Gisela Pankow, Ed. Aubier, 186 p., 74 F.

Le « trou noir » de Frances Tustin

FRANCES TUSTIN est une autorité dans le domaine de l'autisme infantile. A la suite de Bruno Bettelheim, Donald Winnicott ou James Anthony, elle estime que les psychiatres doivent modifier leur approche clinique de l'enfant psychotique. Ne plus le regarder de l'extérieur, *« mais pénétrer à l'intérieur de lui pour regarder le monde à travers ses yeux »*.

Après avoir publié un premier livre : *Autisme et psychose de l'enfant* (Seuil, 1977) où elle distinguait un autisme de la première enfance, normal et provisoire, d'un autisme pathologique, Frances Tustin reprend et précise ce thème dans *les Etats autistiques chez l'enfant*.

Elle raconte comment l'idée s'est progressivement imposée à elle que la psychose infantile résultait d'une prise de conscience intense et prématurée de la séparation d'avec la mère sans que rien permette au nourrisson de faire face à cette expérience. *« Quand je découvris*, écrit-elle, *le « trou noir » de la dépression archaïque par la sensation trop précoce, donc « impensable », de séparation, cette découverte fut aussi décisive pour mon activité professionnelle que cet événement avait été crucial pour la vie de ces nourrissons. »*

Frances Tustin observe que l'enfant psychotique a tellement exclu le monde extérieur que ses facultés logiques cessent de s'appuyer sur l'expérience, le rendant trop cérébral et l'empêchant par là même de penser. A cet égard, elle souligne combien elle a été frappée par la remarque que Niels Bohr, le physicien nucléaire, adressa à son fils alors que celui-ci se livrait à certaines spéculations vertigineusement théoriques. Il le sermonna en lui disant : *« Non ! Non ! Tu es logique, mais tu ne penses pas. »*

★ LES ÉTATS AUTISTIQUES CHEZ L'ENFANT, de Frances Tustin, trad. de l'américain par C. Cler et M. Davidovici, Ed. du Seuil, 324 p., 110 F.

Melanie Klein, fille bâtarde de Freud

MELANIE KLEIN est née à Vienne le 30 mars 1882. Celle que beaucoup tiennent pour l'une des plus grandes figures de la psychanalyse est issue du même milieu culturel que Freud : l'appartenance à une minorité souvent persécutée a aidé l'un comme l'autre à faire face aux violentes critiques que leurs découvertes suscitèrent. *« Le sentiment de sympathie que j'éprouve à l'égard d'Israël*, confiait Melanie Klein avant sa mort, survenue le 22 septembre 1960 à Londres, *bien qu'il ait pour origine les persécutions dont les juifs ont été victimes, je le ressens également pour toutes les autres minorités et tous les peuples qui ont été persécutés (...). Cela m'a peut-être donné la force d'être toujours dans une minorité pour mon travail scientifique. »*

L'hommage collectif publié sous le titre *Melanie Klein aujourd'hui* nous apporte de précieuses précisions sur la genèse de sa vocation psychanalytique, sur sa personnalité et sur son originalité par rapport à Freud. Ainsi, André Green, avec le lumineux talent pédagogique qu'on lui connaît, montre bien comment l'inconscient selon Freud est traversé par la sexualité infantile de part en part, tandis que l'inconscient selon Melanie Klein est hanté par la destructivité de la pulsion de mort. Peut-être Freud et Melanie Klein ne parlaient-ils pas de la même chose. Ce qui expliquerait sans doute que leur unique tête-à-tête, au début des années 20, se soit soldé par une double déception. Selon Green, Melanie Klein reste cependant avant tout la fille — bâtarde, précise-t-il — de Freud. Et peut-être celle qui apporta à la psychanalyse *« quelque chose de comparable à ce que fut la Réforme de Luther par rapport au catholicisme romain »*.

★ MELANIE KLEIN AUJOURD'HUI, contributions de J. Gammil, D. Anzieu, J.-L. Lang, V. Smirnoff, A. Green, J. Gillibert, D. Houzel, F. et J. Bégoin, Ed. Césura (16, rue Duquesne, 69006 Lyon), 155 p., 130 F. Signalons, chez le même éditeur, et toujours dans la mouvance kleinienne, l'ouvrage de Marcelle Spira : *Créativité et liberté psychique*, 166 p., 130 F.

● LETTRES JAPONAISES

Espoirs et traumatismes de l'après-guerre

La période 1945-1955 fut celle d'un intense bouillonnement intellectuel. Un recueil de nouvelles, d'une remarquable unité, en rend compte.

IL est rare qu'un recueil de nouvelles présente une telle unité. La période 1945-1955 (et non 1960, comme il a été malencontreusement écrit sur la couverture du livre), qui a vu naître les textes réunis dans *les Ailes, la Grenade, les Cheveux blancs et douze autres récits*, ne relève pas, comme c'est souvent le cas, du découpage plus ou moins arbitraire : il s'agit bien d'un moment privilégié de la création littéraire japonaise moderne. Quels que soient la sensibilité et le style des auteurs qui figurent dans ce recueil, leurs récits portent la marque de l'immédiat après-guerre, une époque de traumatismes (ceux de la défaite et de l'Occupation) mais riche en espoirs.

Après des années de repli de la création littéraire, le régime militaire et les hostilités n'ayant pas seulement éreinté le pays mais aussi brisé l'élan d'auteurs qui, s'ils écrivaient encore, ne publiaient plus, la décennie précédant l'essor économique du milieu des années 50 fut marquée par un intense bouillonnement intellectuel. Tout se mêlait : les quêtes existentielles comme les évocations d'un passé douloureux qu'on cherchait à exorciser, ou les interrogations sur l'histoire.

Une génération sortie du néant

Certes, des écrivains reprirent alors leur œuvre comme si rien ne s'était passé ou presque : ils semblaient gommer la guerre. Ainsi Tanizaki, sortant de son splendide isolement, ou Nagai Kafu, d'un silence exemplaire, observé avec dédain au cours de la période militaire. D'autres formeront une génération qui se veut surgie du néant. La plupart prendront pour matériau la guerre, leur expérience, la vie misérable du petit peuple.

On va du jeune Mishima — dont est publié ici un texte de 1951 évoquant une adolescence dans la guerre et l'après-guerre — à une très belle nouvelle de Dazai, l'écrivain de la déchéance esthétisée et de l'angoisse, en passant par le fin Kawabata, qui, lui aussi, par touches subtiles et poétiques, dépeint les souffrances de l'époque, dans des récits comme *la Grenade* et *Barque de bambous*.

Une sorte de transparence

Certains auteurs, moins connus en France, figurent cependant parmi les plus grands. A commencer par cette femme, Fumiko Hayashi, qui sut décrire, avec une sensibilité chaleureuse mais sans concession, la vie des bas-fonds dont elle était issue. Dans *la Ville*, court récit captivant, elle évoque le petit peuple de la « ville basse ».

Ibuse (auteur de *la Pluie noire*, traduit en français), Ooka, Ishikawa sont aussi présents dans ce recueil. Mais on retiendra peut-être davantage un récit de Naoya Shiga, *la Lune grise*. Shiga possède un style dépouillé qui confère une sorte de transparence à ce qu'il écrit.

De Shiga, on vient, par ailleurs, de publier un texte qui passe pour l'une de ses œuvres les plus fortes : *le Séjour à Kinosaki*, suivi du *Crime de Han*. Par la simplicité des moyens, la concision du style, ce récit est d'une incomparable limpidité : *« Chez Shiga, la sensibilité tend à se soustraire au corps »*, affirme le critique Hideo Kobayashi.

Tous les récits présentés dans *les Ailes, la Grenade, les Cheveux blancs* sont accompagnés de brefs commentaires, mais on ne saurait trop recommander à ceux qui désirent avoir une vision plus globale des lettres japonaises modernes de se reporter au troisième tome de l'*Histoire de la littérature japonaise* de Shuichi Kato, récemment paru.

Ce dernier volume nous mène du milieu du dix-neuvième siècle aux années 70. Kato retrace la genèse d'une littérature désormais travaillée par l'influence occidentale, le marxisme et les idéaux chrétiens. De cette période effervescente et contradictoire, Kato a su brosser un tableau vivant et remarquable à plus d'un égard, même si l'on sent poindre parfois les préférences de l'auteur — ce qui ne donne au livre que plus de force.

PHILIPPE PONS.

★ LES AILES, LA GRENADE, LES CHEVEUX BLANCS ET DOUZE AUTRES RÉCITS, traduits par le groupe Kirin, Ed. Le Calligraphe-Picquier, préface de J.-J. Tschudin, 254 p., 93 F. (Chez le même éditeur, un précédent recueil de nouvelles japonaises, LES NOIX, LA MOUCHE, LE CITRON ET DIX AUTRES RÉCITS DE L'ÉPOQUE TAISHO, traitait de la période de l'entre-deux-guerres ; un troisième volume, sur l'époque contemporaine, est en préparation.)

★ LE SÉJOUR A KINOSAKI, de Naoya Shiga, suivi du CRIME DE HAN, Ed. Arfuyen (2, rue du Débarcadère, 75017, Paris). 47 p., 50 F.

★ HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE JAPONAISE, de Shuichi Kato (tome III : « l'Epoque moderne »), Fayard-Intertextes, 374 p., 120 F. (Pour les tomes précédents, voir « le Monde des livres » du 16 mai 1986.)


PIERRE-HENRI CARTERON

Plan de métro

Japon et *Traverses*...

SOUS le titre « Japon Fiction », *Traverses*, la revue du Centre de création industrielle du Centre Pompidou consacre un numéro double à une passionnante approche du Japon. Ni présentation du pays, ni résumé ou condensé de savoir, ce numéro se place sous le signe d'une phrase de Gilles Deleuze, mise en tête du premier texte : *« Autrui, c'est l'expression d'un monde possible »*.

« Parler d'un pays de quelque manière que ce soit, c'est entrer dans la fiction », écrit Marc Guillaume, qui, d'emblée, donne le ton de ce cahier et en exprime le projet. Son originalité et sa diversité rendent vaine toute tentative de résumer les trente-deux textes — tant de Japonais que d'Occidentaux, écrivains, critiques, universitaires, peintres... Il faut les découvrir un à un : l'étonnant *Tokyo Tolède* de Fumi Yosano, ou l'elliptique *Image de la prise d'image* de Marc Le Bot ou encore *les Mille Jardins* d'Italo Calvino ou... tous les autres, qui répondent parfaitement à la définition de cette revue. *« Traverse : route particulière, plus courte que le grand chemin ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas* (Littré). »

Parmi les cent vingt illustrations en noir et blanc, qui ajoutent à l'intérêt de ce volume la séduction esthétique, on trouve d'excellentes photos, notamment de Françoise Huguier, Pierre-Henri Carteron et Chris Marker, dont le texte *Sans soleil* — extraits des lettres de Sandor Krasna — clôt l'ouvrage. *« Il m'écrivait*, dit Chris Marker : *je reviens d'Hokkaido, l'île du Nord. Les Japonais riches et pressés prennent l'avion, les autres le ferry (...). A l'aube nous serons à Tokyo. »* En refermant *Traverses*, une invitation au départ...

Jo. S.

★ TRAVERSES, n° 38-39, revue du Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou, 268 p., 85 F.

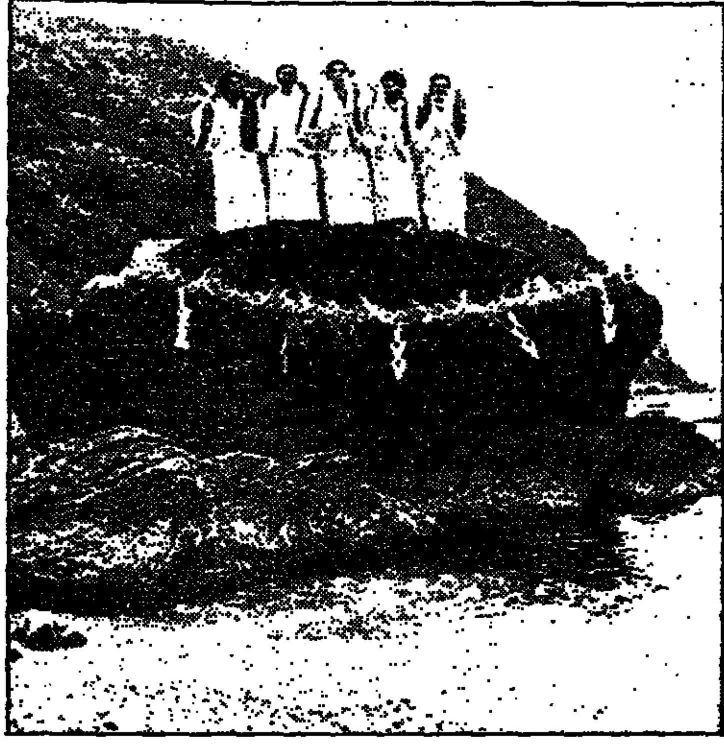
Une autre manière d'être au monde

Augustin Berque étudie les relations des Japonais avec la nature

« *LES Japonais aiment la nature.* » C'est là un constat ; mais c'est aussi un lieu commun. Il est certes *indéniable* qu'il existe au Japon une « expérience émotionnelle » de la nature qui sourd d'une conception singulière du rapport de l'homme à son environnement et que la modernisation ne semble pas avoir entamée. Une telle affirmation n'en relève pas moins aussi du cliché, car, ainsi, on a tout dit et rien dit.

« *Les Japonais aiment la nature* », mais quelle nature ? D'un côté, ils en ont fait une valeur suprême, et, de l'autre, ils ont saccagé leur environnement sans la moindre retenue au cours de la période de haute croissance économique.

En réalité, les Japonais n'aiment pas n'importe quelle nature : la nature n'est en rien un donné, et leur goût pour celle-ci n'a rien non plus d'inné. Ils aiment une nature qui répond à une certaine idée, c'est-à-dire en dernière analyse une construction culturelle de la nature, un effet esthétique peaufiné par l'homme au cours des siècles. La nature, chez les Japonais, comme la nudité chez les Grecs, relève de l'imaginaire.



Cérémonie d'offrandes

Le dernier livre d'Augustin Berque, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et actuel directeur de la Maison franco-japonaise à Tokyo, a le mérite, par le regard à la fois intuitif et érudit qu'il porte sur le rapport qu'entretiennent les Japonais avec la nature, de faire pénétrer, en réalité, au cœur même d'une culture. Car dans une sorte de dépassement de la dichotomie traditionnelle nature/culture, le Japonais cherche à « *retrouver la nature à l'extrême de la culture* ».

« Habiter en poète »

L'étude d'Augustin Berque tourne autour de la notion de « *médiance* », c'est-à-dire, selon la définition qu'il en donne, une relation de l'homme avec son milieu qui n'est ni purement objective ni purement subjective, mais qui intègre ces deux pôles.

Savant, d'une lecture parfois difficile par son recours un peu trop systématique à un langage sophistiqué, ce livre n'en sait pas moins aussi familiariser le lecteur, même non averti, avec un modèle singulier de perception du milieu. Nous sommes en quelque sorte amenés à suivre un cheminement comparable à celui qu'impose un jardin japonais traditionnel : on ne peut embrasser celui-ci du regard, mais il se découvre, pas à pas, au fil de ses décrochements et de ses écrans. S'offrant et se dérobant, il finit par imprégner d'autant plus profondément le promeneur de son atmosphère.

La première partie du livre constitue, par exemple, une approche sensible de cette façon propre aux Japonais d'« *habiter en poètes* » leur milieu. En recourant au jeu des associations de la tradition du *haïku*, aux vocabulaires saisonniers, Augustin Berque montre combien les Japonais sont sensibles aux plus infimes variations dans les éléments ou les saisons ; combien peuvent être évocateurs, pour eux, les monts et les eaux, le végétal ou le bois.

Variations et évocations qui se reflètent dans la diversité d'un vocabulaire aux nuances subtiles. Ainsi la pluie n'est-elle pas une simple précipitation, mais un thème inséparable de certaines émotions : à ce titre, elle est rendue par des mots différents suivant qu'il s'agit de la bruine, de l'averse du début de l'hiver ou de ces pluies diluviennes de la mousson. De même la brume de l'automne n'est pas celle de l'hiver, et la neige, symbole de ce vide qui est le champ de l'être pour le zen, signifie autre chose que le simple froid hivernal.

Ces « mots de saison », qui témoignent de la minutie du code régissant le rapport des Japonais à la nature, traduisent aussi le plus souvent des impressions vécues, et *ils constituent une sorte de* « mémoire flottante » pour tout Japonais.

Augustin Berque met en lumière plusieurs éléments constitutifs de l'appréhension de la nature chez les Japonais. L'auteur souligne d'abord leur répugnance traditionnelle à abstraire le sujet individuel de son environnement. L'homme n'est qu'un élément de l'ordre des choses. Contrairement à la conception chrétienne d'une nature pécheresse et païenne, les Japonais, qui ont une vision du monde essentiellement « *immanentiste* », pensent que la nature est fondamentalement bonne. Aussi n'envisagent-ils pas la possibilité que l'homme soit retiré de son environnement et, par conséquent, ils excluent *a priori* une appréhension de la nature comme objet. Bien qu'avec l'occidentalisation soit apparue l'objectivation scientifique, l'appréhension de la nature chez les Japonais reste essentiellement émotive.

L'art du thé

Comment ces mêmes Japonais qui n'ont cessé de chanter la nature ont-ils en même temps dévasté à ce point leur patrimoine naturel ? L'auteur avance l'hypothèse suivante : peut-être faut-il chercher les causes profondes de la dégradation écologique de l'archipel dans le rapport même que les Japonais entretiennent avec la nature. Il n'y a pas là que paradoxe. Les Japonais estiment, en effet, que « *le naturel c'est aussi ce qui va de soi dans les choses et dans les êtres* ». La société japonaise, « *nantie brusquement de moyens techniques décuplés qui*, de facto, *réduisaient le monde physique à une collection d'objets manipulables n'en a pas assez vite tiré les conséquences* ».

Un autre aspect de l'idée de nature chez les Japonais peut aussi avoir implicitement favorisé de tels errements. La nature que l'on invoque et que l'on vénère n'est pas la nature sauvage : c'est le plus souvent une abstraction de nature. Le *bonsaï* (arbre nain et symbole de la « *nature contrainte)* » ou le jardin (où l'homme « *croit si fort retrouver la nature qu'il en arrive parfois à le préférer à un espace naturel* ») en sont des exemples. Les arts qui ont le plus exalté la nature sont au demeurant ceux qui demandent le plus de raffinement (l'art du thé, par exemple).

Perfectionnement

« *Dans de nombreux domaines*, souligne Augustin Berque, *les Japonais sont persuadés qu'un entraînement adéquat permet d'atteindre le naturel.* » En d'autres termes, l'artifice est le chemin du naturel. C'est par le perfectionnement de son geste que l'homme de l'art permet à la nature de s'exprimer en lui, dans une sorte d'effacement de l'individualité. Augustin Berque illustre ses propos en analysant la notion de *kata* (littéralement la « *forme* », la « *figure* »), sorte de gestuelle codée, par exemple, dans les arts martiaux. La conception qu'ont les Japonais de la nature leur enseigne bien une autre manière d'être au monde.

Ph. P.

★ **LE SAUVAGE ET L'ARTIFICE, LES JAPONAIS DEVANT LA NATURE, d'Augustin Berque, Gallimard, 312 p., 140 F.**

Les rendez-vous du Centre Pompidou

PARIS a rendez-vous avec le Japon en cette fin d'année puisqu'une exposition, « Japon des avant-gardes » (1910-1970), a été inaugurée le 9 décembre et se tiendra jusqu'au 2 mars 1987 au Centre Georges-Pompidou. Les arts plastiques, l'audiovisuel, le cinéma, le théâtre, la littérature, la musique, la philosophie, seront présentés, expliqués, commentés au cours de colloques, débats, rencontres, séminaires, spectacles, conférences qui accompagneront l'exposition elle-même. Flammarion a ouvert une librairie spécialisée réunissant des livres ayant trait à tous les domaines, de la littérature à la mode.

Plusieurs ouvrages sont publiés à cette occasion : le catalogue de l'exposition, *Japon des avant-gardes* (Ed. du Centre Pompidou, 530 p., 700 illustrations, 315 F); un catalogue, *Vers le Japon*, qui fait l'inventaire *d'environ trois cents titres en français pour « offrir au public un panorama de la culture japonaise »* (réimpression augmentée ; L'Œil de la lettre, 40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris, et BPI du Centre Pompidou); *Créateurs du Japon, le Pont flottant des songes*, par deux architectes, François Labbé et Serge Salat (E. Hermann, 200 p., 168 illustrations, dont 120 en couleurs); *le Fusil de chasse*, de Yasushi Inoue, en livre-cassette (lu par Gérard Desarthe ; coproduction BPI-Radio-France, 134 F) ; *Ecritures japonaises*, dans la collection « Cahiers pour un temps » numéro spécial, sous la direction d'Alain Jouffroy, avec des textes de Jean-Jacques Tschudin, Abe Kôbô, Alain Robbe-Grillet, Takiguchi Shûzô, Ooka Shonei, etc. (Ed. du Centre Pompidou, 326 p., 150 F.), et *Cinéma et littérature au Japon de l'ère Meiji à nos jours*, ouvrage collectif dirigé par Max Tessier (Ed. du Centre Pompidou, 120 p., 150 F).

Signalons enfin la réédition du *roman d'Abe Kobo : l'Homme-boîte* (traduction de Suzanne Rosset, Stock, « Bibliothèque cosmopolite », 202 p.).

D'AUTRES MONDES

Lao She, l'homme de Pékin

★ **LA CAGE ENTREBAILLEE, de Lao She, traduit du chinois par Paul Bady et Li-Tche-Houa, Gallimard, 344 p., 110 F.**

★ **L'ENFANT DU NOUVEL AN, mêmes traducteurs, Gallimard, 216 p., 82 F.**

« IL y eut, à l'origine, des établissements scolaires de différents niveaux et, avant de pouvoir prétendre à un diplôme, les élèves étaient astreints à passer des examens pour progresser d'un degré à l'autre. Cependant, deux siècles de réformes et de progrès menèrent par étapes à la suppression des examens, jusqu'au jour où n'importe quel élève, qu'il eût — ou non — fréquenté les cours, put compter sur un diplôme, le moment venu. Mais du jour où la présence aux cours cessa d'être obligatoire, à l'université aussi bien qu'à l'école, personne ne voulut plus se contenter d'un simple diplôme d'études primaires alors que celui d'études supérieures conférait un bien plus grand prestige. On en vint donc à réformer le système de fond en comble, et c'est maintenant dès leur premier jour de classe que tous les élèves, sans exception, se voient attribuer d'emblée un diplôme d'études supérieures. »

Cette analyse de l'éducation nationale et du Mouvement pour l'obtention des diplômes sans études préalables n'est pas l'œuvre de M. Devaquet. Elle a été décrite par un auteur chinois, Lao She, en 1932, dans *la Cité des chats*, satire virulente d'une Chine en pleine décomposition, durant les années 30. L'écrivain y brosse un tableau des maux qui accablent son pays.

C'est ce ton mordant, mais en même temps toujours empreint de désespoir, qu'on retrouve dans toute l'œuvre de Lao She, l'admirable auteur des nouvelles réunies sous le titre *Gens de Pékin* (1). Deux de ces romans, écrits à trente ans d'intervalle, viennent d'être publiés en France : *la Cage entrebâillée* et *l'Enfant du Nouvel An*.

AVANT tout, Lao She est un homme de Pékin, et cette ville est le lieu et le fondement même de son œuvre. Né dans les dernières années de la dynastie mandchoue, mandchou lui-même, Lao She (1899-1966) appartenait à une famille aristocratique, mais misérable, de ce *« peuple des huit bannières »* qui, deux cent cinquante ans plus tôt, avait conquis la Chine et qui, à la fin du XIXe siècle, était en pleine décadence.

Son père, membre de la garde de l'impératrice Tseu-Hi, est tué en 1900 lorsque les troupes alliées interviennent pour libérer le quartier des légations cerné par les « Boxers ». Elève brillant, admis dans une école primaire gratuite, Lao She doit renoncer aux études universitaires et devient instituteur. En 1924, il se rend en Angleterre, où il enseigne le chinois à la London School of Oriental Studies, et c'est là qu'il écrit ses trois premiers romans satiriques. Rentré en Chine après six ans d'absence, il y trouve une situation politique confuse où menace l'impérialisme japonais. Tchiang Kaï-chek a déplacé la capitale à Nankin en 1928 : Pékin (*Beijing* ou « Capitale du Nord » est devenue *Pei-King* ou « Pacification du Nord ». *« Le jour où sa ville natale avait changé de nom,* écrit Lao She à propos d'un de ses personnages dans *la Cage entrebâillée*, *il avait bien cru que la fin du monde était là. »*

La Cité des chats, qu'il écrit alors et qui paraît en feuilleton en 1932-1933, est un cri d'angoisse et, peut-être, un appel à se ressaisir. La même année, dans *Divorce*, (traduit sous un titre tout à fait différent, *la Cage entrebâillée*, justement), Lao She dresse, à travers des destins individuels, un tableau extrêmement vivant et révélateur de la société de l'époque, sous la forme d'une comédie de mœurs qui n'exclut pas la gravité : *« Vous trouvez que la vie que nous menons a un sens ? — Non, pas le moindre ! La vie humaine est devenue une prison, tout aussi absurde que la cage où l'on enferme les oiseaux... »* On connaît le goût des Pékinois pour les oiseaux qu'ils promènent dans des cages extraordinaires, coutume qui avait disparu au moment de la Révolution culturelle et qui, paraît-il, est revenue, vivace.

DÉBUT des années 30. Une loi nouvelle reconnaît le droit de divorcer et, dans cette société où a régné jusque-là le système traditionnel des mariages arrangés, nombreux sont ceux qui souhaitent s'échapper de la cage et prendre une maîtresse, une concubine, divorcer. Trouver *« un peu de poésie »*... Le roman *Divorce, alias la Cage entrebâillée*, se passe chez « messieurs les ronds-de-cuir » pékinois, dans les bureaux du département des Finances, où les fonctionnaires habillés à l'européenne prennent tout leur temps pour traiter leurs affaires privées. Zhang, le personnage principal, qui a cinquante ans, a occupé à peu près tous les postes que l'administration pouvait lui proposer ; son expérience s'étend à tous les milieux. *« Dans chaque parti, il connaissait personnellement au moins un ou deux responsables, sans adhérer aux principes ni à la doctrine d'aucune organisation politique. Chaque fois qu'il entrait dans un nouveau service, il était aussitôt célèbre tant il plaisait à ses collègues. »*



La chronique de NICOLE ZAND

Zhang est le type même du débrouillard qui arrange tous les mariages, règle tous les problèmes : *« Quelqu'un cherchait-il un médecin, une nourrice, des loges de théâtre, ou bien désirait-il acheter un vieux tapis, troquer une robe fourrée de petit-gris contre une autre fourrée de renard, louer une maison, commander un mobilier moderne, faire préparer tel ou tel médicament... il trouvait toujours auprès de Zhang conseils et suggestions. Pour ce qui était des contrats de mariage ou des questions de trousseau, il se chargeait lui-même de tout. »*

Entremetteur, homme à tout faire, Zhang va voir sa vie brisée par celui dont il voudrait être le plus fier : son fils Tian Zhen, beau comme un dieu, mais mou et paresseux, qui a été refusé dans toutes les écoles et n'a pu devenir étudiant que grâce aux magouilles de son papa et qui, sans qu'on sache pourquoi, sera arrêté comme communiste pour la honte et la ruine de toute la famille. Situation intenable pour le père, qui ne cesse de proclamer que *« le communisme est un délit passible de la peine de mort et qu'en mettant en commun les femmes comme tout le reste, les communistes prétendent se passer d'entremetteurs et, ce faisant, méritent d'être fusillés ! »*. Il y a aussi chez Zhang, comme chez tous les Pékinois, une sorte de condescendance à l'égard des gens de la campagne, comme son collègue, le jeune fonctionnaire Lao Li, qui a voulu faire venir sa femme et qui, se retrouvant chef de famille, se demande pourquoi il a commis une telle erreur : *« Maintenant que les siens l'avaient rejoint, il était plus que jamais obligé de ramper. »* Il rêve de poésie, d'amour, de liberté et, citadin de fraîche date, considère d'un œil critique cette paysanne qui est sa femme et déplore que la vie consiste à *« acheter un poêle, louer une maison »*...

COMME dans *Gens de Pékin*, on trouve ici une extraordinaire peinture de mœurs pleine d'une tendresse qui n'exclut pas la causticité, et où le romancier déploie tout son talent pour nous montrer l'intimité des couples, les femmes entre elles, les crapules sans scrupules, la bureaucratie de la jeune République qui, à sa façon, est aussi détestable que l'ancienne. Surtout, Lao She nous promène dans sa ville. Avec passion. Avec adoration. Il nous fait pénétrer dans les ruelles, siroter un thé dans un café, consulter les médecins charlatans, les bouquinistes (pour acheter *la Dame aux camélias...*), s'asseoir derrière un bureau de la direction des finances. Il sait montrer les rapports entre les gens, petits ou grands, et les faire parler dans une langue populaire, peut-être stylisée, mais d'une très grande véracité quant aux sentiments qu'elle exprime.

Surtout, comme tous les Pékinois, Lao She est gourmand et, à chaque page, fait saliver son lecteur en lui décrivant le fumet des mets que l'on vend dans les rues ou que l'on cuisine en famille : galettes de sésame, petits pains farcis de mouton et de chou, raviolis à la viande parfumés à la ciboule, marmite mongole de mouton à la sauce de crevette... Il sait faire vibrer tous les sens en nous baignant dans les odeurs de la ville qui combine pour lui la beauté de l'architecture et la jouissance esthétique.

Une société ressuscite pour nous. En attente de bouleversements qu'elle ne peut pas imaginer. Une vision pittoresque et réaliste, à la fois, tout empreinte de nostalgie. Nostalgie amplifiée encore dans l'autre livre — inachevé, — *l'Enfant du Nouvel An*, écrit durant les années 60. Lao She, sexagénaire revenu de tout, évoque, ici, le temps de sa naissance dans un monde où la décadence s'accompagne d'une douceur de vivre, où survivent encore les croyances, les coutumes et la hiérarchie sociale de l'Empire mandchou. En onze chapitres pleins d'humour qui se présentent comme le « Journal d'un bébé », Lao She, le « petit *tardillon* » que sa mère mit au monde à quarante ans passés, raconte sa naissance et cet art de vivre en famille dont il connaît les imperfections. *« Nous avions créé un mode de vie unique en son genre, qui permettait aux riches de passer leur existence dans le plus grand raffinement et aux pauvres de connaître le même raffinement dans la misère »*, observe l'ancien nouveau-né qui a abandonné cette position privilégiée et qui va bientôt mourir, après avoir été frappé par les Gardes rouges près du bûcher où l'on brûlait les costumes de l'Opéra de Pékin. Le mystère demeure sur son « suicide » : on le retrouva le lendemain, noyé, près du lac qui se trouve dans le parc du palais impérial, lieu de promenade favori des Pékinois, qu'il avait si souvent décrit : *« A la surface de l'eau, quelques pétales de lotus profitaient de la brise pour se déployer. La tige des fleurs se dressait avec une exquise pureté et se balançait au gré du vent, tandis que les corolles ne cessaient d'osciller légèrement, tantôt face au ciel bleu, tantôt en direction de l'onde. »*

(1) Voir l'article d'Hubert Juin dans « le Monde des livres » du 13 août 1982.

● Autres œuvres de Lao She, traduites en français : *la Cité des chats*, POF (1981), *le Pousse-pousse*, Laffont (1973).

● Autres traductions aux Editions en langues étrangères de Pékin : *le Tireur se pousse* (1985), *la Maison de thé, Théâtre* (1980).

● LETTRES ANGLAISES

Alan Sillitoe

(Suite de la page 13.)

Et, craignant d'être de nouveau perçu comme un *« écrivain de la classe ouvrière »* (ce qu'il dit n'avoir jamais été), Sillitoe s'empresse d'ajouter : *« Ce qui m'intéresse, c'est le passage entre les cultures. En ce moment, par exemple, j'essaie d'écrire l'histoire d'un homme issu d'un milieu modeste qui devient un intellectuel. Dans* les Aventuriers de l'Aldebaran, *je confronte encore deux cultures : celle de la science et celle de la littérature. »*

Visiblement, Sillitoe ne pense qu'écriture. *« Tous les jours,* dit-il, *je noircis des feuillets. Entre deux romans, j'écris de la poésie ou des livres pour enfants. Cette diversité m'est nécessaire. C'est par ce moyen, je crois, que je suis parvenu à véritablement maîtriser mon style. »*

Parfois, cependant, l'écrivain lâche la plume. Dans sa maison de campagne, à une centaine de kilomètres de Londres, il jardine. Surtout, c'est un passionné de radio. *« Il m'arrive d'écouter durant des jours ou des nuits entières les messages en morse qu'échangent des navires, des stations de météorologie ou des bases militaires. J'écoute seulement, je n'émets pas. C'est un monde prodigieux que celui de cette communication. »* A cet instant, Sillitoe sort de sa poche un petit manipulateur sur lequel il tape une phrase en morse. Il est sérieux comme un pape, mais on le devine ravi comme un enfant. Un enfant pas si bête... Lorsqu'on lui demande comment il explique le succès de ses romans, il répond : *« Vous savez, un livre, on doit pouvoir le lire à deux niveaux : avec la tête et avec les tripes. Moi, j'écris avec la tête et avec les tripes. »*

BERNARD GÉNIÈS.

★ **LES AVENTURIERS DE L'ALDEBARAN, d'Alan Sillitoe, traduit de l'anglais par François London et Sabine Boulongne. Lattès. 270 p. 99 F.**

Les enjeux de l'aventure

Le dernier roman d'Alan Sillitoe est un véritable récit d'aventures. L'action se déroule au début des années 50. Huit hommes s'envolent d'Afrique du Sud à bord d'un hydravion pour essayer de récupérer un trésor de guerre allemand qui se trouve enfoui dans un fjord des Kerguelen. D'autres « chasseurs » sont sur le coup. Il faut faire vite. *Mais la course au trésor n'est pas le seul enjeu.* Entre les huit hommes d'équipage, tous des parias ou des naufragés, qui participent à cette expédition, parce qu'ils ont chacun *« des rêves brisés à raccommoder »*, se nouent des relations, se créent aussi des tensions. Le trésor devient à leurs yeux un mirage destiné simplement à rompre leur solitude, le temps d'un voyage.

L'aventure, c'est un peu cela : une fuite, un désir. Une excitation encore. Puis un vide. Alan Sillitoe l'a bien compris. Et c'est sans doute ce qui rend son livre si poignant et si passionnant. Un superbe roman de chevet.

B. G.

Anita Brookner

(Suite de la page 13.)

Nick et sa femme, Alix, sont *« des princes »*, des personnages fitzgeraldiens. Ils usent, avec naturel, de tous les privilèges de la beauté. Tout leur est permis, car ils sont d'une autre nature, d'une autre sorte. Fanny est *« intriguée »*, *« fascinée »* par ces deux êtres jusqu'à devenir *« amoureuse de leur vie entière »*. Elle voudrait susciter l'intérêt de Nick et d'Alix, qu'ils remarquent son existence, qu'ils lui portent quelque attention : *Look at Me !* C'est la requête désespérée d'une femme démunie. C'est très justement écrit et ressenti par Anita Brookner, sans que le pathétique enfreigne les convenances.

La requête sera, en partie, entendue. Fanny sera admise dans le cercle des divinités, mais comme une parente pauvre. Elle pourra voir de près, admirer à loisir des êtres que ni l'usure des jours ni les misères quotidiennes ne paraissent entamer. Fanny éprouve de la détestation pour la fragilité humaine. Elle a connu cela avec la maladie, la déchéance et l'agonie de sa mère. Aussi veut-elle des gens incorruptibles, dont *« la gloire physique »* ne donne jamais prise au moindre soupçon. Avec Nick et Alix — tellement légitimes qu'ils n'ont besoin d'employer aucune de ces ruses affectives derrière lesquelles les autres masquent leurs faiblesses, leurs craintes, leurs insuffisances, — la narratrice entend se venger de sa vie ancienne, car *« se souvenir »*, pour elle, *« c'est affronter l'ennemi »*.

Tandis que Fanny se laisse emporter, captiver par le mythe de ces gens qu'épargnent la déception, le désarroi et la dérision, Mme Brookner renouvelle le roman psychologique, en accordant aux images le pouvoir qu'elles méritent. La méthode de cette romancière, c'est de laisser agir des images qu'elle comprend mal : des *« cryptogrammes »* dont la signification se révélera *« en temps utile »*. Que le lecteur fasse de même, il en sera très vite récompensé.

Un dernier mot sur l'écriture. Doris Lessing affirmait que l'important n'est pas ce que l'on raconte, ni la manière de le raconter, mais l'énergie que l'on transmet. Anita Brookner écrit pour se délivrer de sa pesanteur. *« Quand je me mets à écrire,* dit-elle, *je me sens comme chargée d'électricité. »* Nous la remercierons d'avoir obtenu le même bénéfice en lisant son livre.

FRANÇOIS BOTT.

★ **REGARDEZ-MOI, d'Anita Brookner, traduction de Fanchita Gonzalez-Batlle, Ed. La Découverte, 226 p., 89 F.**

هكذا من الاصل

Un entretien avec M. Léotard

(Suite de la première page.)

« Les théâtres nationaux, les centres dramatiques nationaux, les jeunes compagnies, les compagnies conventionnées et les théâtres privés retrouveront l'intégralité des crédits qui leur étaient consacrés en 1986. Mais il est vrai que nous avons voulu mener à bien la réforme, décidée en *1983*, des modalités de soutien aux metteurs en scène et aux compagnies indépendantes. Ils pourront bénéficier désormais de l'aide aux projets, dont les crédits seront doublés en 1987, aide qui a déjà permis l'émergence de grands talents. Cela concerne vingt-huit compagnies sur les quatre cent trente subventionnées ! Encore faut-il préciser qu'elles pourront bénéficier de mesures de transition. Je vous rappelle qu'aujourd'hui nous subventionnons plus de quatre cents compagnies. Deux fois plus qu'en 1981. C'est énorme.

— Mais qui sera en mesure de juger de la valeur et de l'importance des projets ?

— Ce n'est pas le « fait du prince » mais la décision d'une commission extérieure à l'administration et composée de professionnels. Je veux qu'il y ait un maximum de transparence. Qu'on ne puisse pas dire que l'on privilégie un « théâtre de droite » ou un « théâtre de gauche ». Pour ma part, je soutiendrai toujours, quels qu'ils soient, les créateurs de talent et de passion : les Chéreau, Mnouchkine, Vitez, Strehler et bien d'autres encore...

» La culture, lorsque y entre une part d'argent public, doit être un lieu de rencontre, de dialogue, de question, pas d'affrontement politique.

— Comment alors expliquer-vous les réactions du Syndéac qui se plaint beaucoup de votre politique ?

— Je connais leur revendication. Ils ont déjà été reçus au ministère, et je viens moi-même de les recevoir. J'ai vu également le placard publié dans vos colonnes. D'abord, ils évoquent une diminution globale du budget de la culture de 8%. Cette réduction concerne exclusivement le budget des grands travaux pour une raison simple : certains sont terminés ou en passe de l'être : Orsay, l'Institut du monde arabe. Si l'on voulait faire une vraie critique (et il fallait le faire avant le mois de mars), c'est qu'ils favorisent trop Paris. Ainsi, 60% de mon budget global est consacré à la capitale. Ce déséquilibre est véritablement malsain. Il est nouveau : Paris ne représentait que 50% du budget de la culture il y a cinq ans. Il faudra à l'avenir rééquilibrer l'action du ministère vers les régions. Certains chantiers sont déjà ouverts à Grenoble, Nice ou Lyon, Mais il faut poursuivre ce redéploiement.

» Deuxième réflexion : contrairement aux affirmations de certains, les crédits affectés cette année dans mon budget à la création sont plus importants qu'en 1986 : 40,6% du budget contre 38,4% l'an dernier. Je veux poursuivre cet effort en faveur de la création.

» Mais au-delà des subventions, il faut s'interroger sur le public du théâtre et sur les moyens d'augmenter son audience. Je peux vous annoncer un ensemble de mesures et de projets. Nous avons lancé une vaste enquête d'opinion, par sondages, sur ce sujet. Cela nous permettra, ainsi qu'aux professionnels du théâtre, d'y voir plus clair. Ensuite, nous préparons une loi pour moderniser la législation sur les spectacles soumis à l'ordonnance de 1945, texte qui ne correspond plus aux réalités des activites du spectacle. Enfin, je veux faire en sorte que les rencontres entre la scène et l'écran puissent se multiplier. La première réalisation en ce sens est l'aide que nous avons apportée à Planchon pour qu'il puisse réaliser son cycle Molière. La septième chaîne devra être l'un des instruments de ce rapprochement. D'autre part, nous allons informatiser progressivement la billetterie de l'ensemble des salles parisiennes. On pourra ainsi réserver ses places par Minitel. Ma politique à l'égard du théâtre s'ordonne notamment autour de deux principes : le respect de la profession (de sa liberté et de son indépendance), mais aussi le refus de la démagogie.

— La danse est en train de conquérir en France un énorme public. Va-t-elle continuer d'être un département minoritaire de la direction de la musique, sans budget propre ?

— Je n'ai pas l'intention de créer une nouvelle direction. Au contraire, j'ai tenté de les concentrer. En revanche, il est certain que la danse mérite d'être mieux traitée. On assiste actuellement à un renouveau des talents chorégraphiques en France avec des créateurs comme Régine Chopinot, Maguy Marin, Jean-Claude Gallotta. Nous avons également avec le Ballet de Paris, sous la direction de Rudolf Noureev, la plus prestigieuse compagnie de danse du monde occidental.

Une délégation à la danse

» J'ai donc décidé de créer une délégation à la danse au sein de la direction de la musique. Son budget, insuffisant, sera augmenté. J'ai décidé de faire de 1988 l'Année de la danse en France. Aussi allons-nous mettre en œuvre des lieux de formation et d'expression dans tout le pays. Poursuivre l'effort entrepris dès 1987 à Lyon et à Nanterre, à Marseille, à Châteauvallon. Par ailleurs, j'ai demandé que soient étudiées les modalités de création d'un théâtre contemporain de la danse à Paris, offrant aux chorégraphes les locaux de travail dont ils ont besoin.

— Ce redéploiement du budget de la musique est-il à l'origine du départ de son responsable, Maurice Fleuret ?

— Les crédits de la musique sont globalement maintenus. Ils représentent près de 2 milliards de francs. Ils vont permettre notamment au Conservatoire de musique de Paris de s'installer à La Villette, dans des locaux uniques au monde et dignes de ce prestigieux établissement. Cette opération était menacée, je l'ai sauvée. Quant au départ de Maurice Fleuret, je ne peux m'exprimer à sa place. Mais je ne suis pas magicien. Si je dégage des crédits pour certaines priorités, il faut bien que je les trouve ailleurs. Aussi ai-je supprimé la direction du développement culturel, engagée dans un processus de diffusion de subventions incontrôlées et incontrôlables. Ainsi l'association Octet, dissoute en février 1986, a reçu plusieurs milliards de centimes, dont les mécanismes d'attribution et les destinations restent encore bien obscurs.

» Depuis 1982 le budget de la culture — hors grands travaux et sans tenir compte des défiscalisations — oscille autour de 0,70% du budget national. Il y a fort à parier qu'il restera longtemps à ce niveau. *Même si l'opposition revenait aux* affaires. Notre rôle est donc de concentrer notre effort sur les secteurs prioritaires. Ceux où l'Etat a un rôle irremplaçable.

« Ce 1 % est un mythe »

— Il n'y a pas très longtemps, tout le monde, à droite comme à gauche, semblait pourtant d'accord pour que la culture bénéficie à moyen terme de 1 % du budget national.

— Ce 1 % est un mythe. Il n'y a aucune espèce de rapport, dans aucun pays du monde, entre le niveau de la création et le volume de l'argent public dépensé. Il faut d'ailleurs savoir que l'Etat ne subvient actuellement qu'à 25 % des dépenses culturelles en France. Il y a, enfin, un objectif national : celui de la réduction des prélèvements obligatoires. Nous ne réussirons jamais contre le chômage si nous ne faisons pas baisser la dépense publique. Aujourd'hui, la fiscalité est au cœur de ma démarche. Il ne faut pas donner plus mais enlever moins. C'est vrai, bien évidemment aussi, pour la culture.

» La défiscalisation est non seulement plus efficace, elle est aussi plus impartiale vis-à-vis du créateur, qui n'a pas l'impression d'être soumis à un quelconque « bon plaisir » de l'Etat. Il est évident qu'il faut faire tomber la TVA du disque de 33 % à 18,6 %. Je me battrai pour y parvenir. J'ai créé, au sein de mon ministère une cellule qui travaille sur ces problèmes, en liaison avec la direction générale des impôts. Je suis confiant.

— Le prix des places de l'Opéra vient d'augmenter de 20 %. C'est en complète contradiction avec votre politique.

— L'augmentation du prix des places est une solution d'urgence, décidée à partir du constat que j'ai fait à mon arrivée sur la situation de l'Opéra. Elle a été prise pour faire face à un gouffre financier. Je rappelle qu'à mon arrivée le budget 86 de l'Opéra n'était toujours pas approuvé. Mais ce n'est pas la bonne solution. Pas plus que d'augmenter les cotisations de la Sécurité sociale au lieu de la réformer. Le budget 86 va se solder par un déficit de 12 millions de francs malgré plus de 300 millions de francs de subventions. C'est avec la baisse de fréquentation du public le signe d'un mal profond. La réforme de l'Opéra sera en 1987 un dossier prioritaire. Il y aura d'ici les prochaines semaines des changements importants au palais Garnier.

Le départ des finances du Louvre est un objectif

— Vous évoquiez tout à l'heure vos rapports avec la Rue de Rivoli. Ou en êtes-vous avec le ministre des finances qui vient de se réinstaller dans l'aile du Louvre qu'il aurait dû abandonner ?

— Je partage totalement — et sans arrière pensée — l'objectif du président de la République tout simplement, parce que c'est celui de beaucoup de Français : faire du Louvre le premier, le plus grand musée du monde. C'est un projet que j'ai soutenu quand j'étais dans l'opposition. M. Pei est un très grand architecte.

» Son projet répond aux divers maux que le Louvre connaît. Il s'inscrit dans une volonté illustrée par mes prédécesseurs et plusieurs présidents de la République : créer une sorte de « voie royale » des grands équipements culturels parisiens, du Centre Georges-Pompidou au Grand Palais en passant par Orsay et le Jeu de Paume. *La première tranche des* travaux du Grand Louvre est financée. Elle sera terminée d'ici deux ans. J'ai défendu cette orientation.

» En 1987, 80 millions de francs seront affectés aux études de la deuxième tranche. Je considère donc que le départ du ministère des finances est un objectif qu'il faut poursuivre. Je ne vois pas comment les préoccupations d'une administration, fût-elle aussi illustre que celle des finances, pourraient prévaloir sur la réalisation du plus merveilleux musée du monde, sur la plus belle opération de réhabilitation de notre patrimoine. L'administration



est là pour servir. Plus vite le Louvre recouvrera sa vocation culturelle, y compris l'aile Richelieu, mieux ce sera.

— C'est très réconfortant ce que vous dites là, mais la décision prise, le départ du ministre des finances, n'a pas été exécutée.

— Rien n'est bloqué. Les travaux continuent normalement. Je me suis personnellement engagé pour cela. Si, un jour, il y a un risque de blocage, je m'exprimerai.

Redonner une âme au Jeu de paume et au Grand Palais

— Vous avez évoqué le Jeu de Paume et le Grand Palais, que comptez-vous y faire ?

— J'ai deux projets pour redonner une âme à ces palais abondonnés. Le Musée d'art moderne, au Centre Georges-Pompidou, étouffe. Il faut lui trouver de la place dans le bâtiment même du Centre. Soit en installant ailleurs certains locaux administratifs, soit en empiétant sur les espaces destinés aux expositions temporaires. M. Maheu est en train d'étudier ce problème. J'ai décidé que le Jeu de Paume serait affecté à des expositions temporaires de l'art du vingtième siècle et, particulièrement, de l'art contemporain, notamment étranger. En liaison avec le Musée d'art moderne, qui doit rester bien évidemment la grande vitrine de l'art moderne. Le Grand Palais est d'une architecture admirable. Mais il est envahi par toutes sortes d'institutions parasites dépendant de divers ministères.

» Mon but est de lui redonner totalement sa vocation première : être lui aussi un espace d'expositions et de manifestations temporaires. J'ai un troisième objectif qui est la rénovation de l'aile gauche du palais de Chaillot. Aujourd'hui, c'est une sorte de palais de la Belle au bois dormant. Demain, ce sera, je l'espère, un lieu vivant affecté d'une part au Musée des monuments français, transformé en musée de l'architecture et, d'autre part, à la future école du patrimoine. Je veux parler de l'Ecole du Louvre, qui est en cours de transformation, en une école supérieure de la conservation et qui sera installée à la fois dans l'aile de Flore du Grand Louvre et au palais de Chaillot.

— A propos de musée, je voudrais que vous nous disiez un mot sur celui des plans-reliefs.

— Il faut maintenir l'unité de la collection, la faire revenir dans la capitale et améliorer sa présentation. Je ne céderai sur aucun de ces trois objectifs. La réalisation de copies devrait permettre de concilier l'intérêt des parties en présence.

Encourager le mécénat

— Vous avez trouvé, en arrivant Rue de Valois, un dossier explosif, celui de Buren. Où en êtes-vous avec la commande publique ?

— Les colonnes de Buren sont l'exemple type d'une affaire engagée dans des conditions fâcheuses, mal conduite et qui a des conséquences très *négatives sur* la *commande* publique. Cette œuvre, qu'il importait cependant de terminer par respect du droit moral de l'artiste, a suscité une grande irritation, dont risquent malheureusement de pâtir les projets de qualité comme ceux de Poirier et de Garouste. Les crédits de la commande publique sont maintenus — 46 millions de francs — mais je sais que quantité d'artistes ont reçu des lettres de commandes du précédent ministre en février et en mars sans qu'aucun crédit budgétaire n'ait été prévu pour elles. Nous avons déjà réussi à en sauver certaines. C'est le cas du peintre Bazaine, dont une œuvre doit orner la future station de métro Cluny.

» *La commande publique doit* désormais être transparente. Les commissions composées d'experts, aussi imparfaites soient-elles, sont toujours préférables à la volonté du prince.

— Un nouveauté en France, certaines entreprises semblent s'intéresser beaucoup à l'art contemporain. Le mécénat va-t-il se substituer à l'Etat ?

— Le mécénat, c'est très bien mais il ne faut pas que cela devienne une tarte à la crème. Aujourd'hui, il ne représente globalement que 350 à 500 millions de francs. A peu près le budget du seul Opéra de Paris. Il doit donc être encouragé, amplifié, suscité, mais il ne peut immédiatement s'appliquer à tous les éléments de la vie culturelle. Néanmoins, des exemples comme celui du palais Grassi à Venise, restauré par Giovanni Agnelli, doivent ête médités. Mon objectif constant sera de susciter aux côtés de l'Etat de nouveaux partenaires pour l'initiative culturelle. C'est le sens du rapport qui m'a été remis par M. A.-D. Perrin, le PDG de Cartier, qui a analysé ce très vaste dossier en proposant des orientations que je fais miennes.

— Quels peuvent être ces nouveaux partenaires ?

— Les entreprises, nous venons de le dire, les associations et fondations, *mais aussi les citoyens par le* biais de la défiscalisation et également les collectivités locales, municipalités, départements, régions. Le dialogue exclusif de l'Etat et du créateur est dépassé. La tâche essentielle de l'Etat, c'est celle que personne d'autre ne peut remplir à sa place. Par exemple, l'enseignement artistique qu'il faut développer dès l'école primaire. C'est une de mes priorités.

— Qu'aimeriez-vous laisser comme image si vous deviez quitter ce ministère à la fin du septennat ?

— S'il fallait résumer en une boutade, je dirais ceci : je veux être un bon gestionnaire de l'ingérable : la création artistique ou intellectuelle ne peut pas être l'objet d'une gestion ; elle est l'accomplissement d'une liberté. A partir de cette réalité, je dois gérer au mieux les fonds phublics que m'ont confiés les contribuables français. Je serais heureux si je réussissais à faire passer les trois grandes lois pour lesquelles je me suis battu.

» La première, elle a été votée, c'est la loi sur la modernisation de l'audiovisuel la deuxième, c'est la loi de programme sur le patrimoine, une des trois lois programmes retenues par le premier ministre, et la troisième à faire passer, celle sur l'enseignement artistique, que je viens d'évoquer. *Si j'arrive à cela,* j'aurai accompli une grande part de la mission qui m'a été confiée.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et EMMANUEL DE ROUX.

Les professionnels du théâtre protestent

Le jury du Grand Prix national du théâtre a décidé de ne pas désigner de lauréat, en signe de protestation contre la politique du ministère de la culture. En juin 1986, les organismes du service public ont vu leurs subventions de l'année diminuées de 4,75 % ou de 5,60 %. Le collectif budgétaire a simplement été reconduit en 1987, avec 10,5 millions de francs affectés aux *« mesures nouvelles »*. Soit : 2,5 millions de francs pour l'installation de la Comédie-Française à l'Odéon, 1 million de francs pour le TEP, 3 millions de francs pour l'Ecole du cirque, 500 000 F pour l'Ecole de marionnettes à Charleville-Mézières, 1,25 million de francs pour le centre dramatique de Caen et celui de Bordeaux en préfiguration, 750 000 F pour l'Ecole de Patrice Chéreau à Nanterre, 1 million de francs — en réserve — pour l'installation de Francis Huster à l'Athénée en janvier 1986. 1 million de francs devraient être attribués en priorité aux compagnies indépendantes — hors commission — dont les subventions ont été supprimées et qui ont le droit de demander une aide au projet (*le Monde* du 18 novembre). Les 4,5 millions de francs supplémentaires affectés à cette aide au projet ne sont jamais qu'un peu plus de la moitié des 8 millions de francs retirés au budget des compagnies.

Cela peut sembler absurde, et ça l'est ; d'autant plus que douze nouvelles compagnies doivent être désignées pour passer hors commission en 1987. Le ministère reconnaît d'ailleurs que ces différentes mesures ont été prises sans concertation et qu'il devient urgent de réorganiser l'ensemble du service public, de *l'adapter aux nouvelles donnes* économiques afin d'éviter le gâchis de talent et d'argent.

Le ministère souhaite organiser en janvier 1987 des séances de travail avec les professionnels, et étudier les possibilités d'aménagement des salles afin d'améliorer la diffusion des spectacles à travers la France. Il est dommage qu'il n'ait rien proposé à la Ville de Paris quand le Théâtre de la Gaîté-Lyrique pouvait encore être sauvé.

Les compagnies indépendantes, c'est aussi bien Robert Hossein, le Théâtre du Soleil, Claude Regy, René Loyon, Stuart Seide, Hans Peter Cloos, Chantal Morel... Des équipes dont les subventions vont de 300 000 F à 3 millions de francs et plus.

Les responsables de compagnies ont prévu une manifestation le 18 décembre. Le cortège devrait partir à 18 heures de la place du Palais-Royal.

COLETTE GODARD.

Le congrès de l'Union des sociétés théâtrales

Liberté sous surveillance en Union soviétique

La « refonte » souhaitée par M. Gorbatchev dans toutes les sphères de la société soviétique ne s'effectue pas sans remous dans le monde du théâtre.

Le congrès constituant l'Union des sociétés théâtrales s'était ouvert vendredi 5 décembre au Kremlin en présence du numéro un et du bureau politique, quasiment au complet, y compris — ce qui ne surprendra qu'un Occidental — le maréchal Sokolov, ministre de la défense. Il s'est terminé samedi sans que les huit cents délégués représentant les six cent trente-quatre théâtres que compte l'URSS aient pu se mettre d'accord sur les statuts de leur nouvelle organisation.

Un vent de libéralisation souffle incontestablement sur le théâtre soviétique. Acteurs, metteurs en scène et régisseurs étaient donc animés d'un zèle démocratique qui était officiellement encouragé d'en haut, mais dont l'ampleur a surpris. Il y a eu apparemment un quiproquo : tout le monde souhaite publiquement en finir avec la tutelle bureaucratique et la censure. Mais que faire des bureaucrates ? Les mettre au chômage ? Et par quoi remplacer la censure puisqu'il est hors de question de tout laisser dire ?

La solution proposée est l'autocensure des directeurs de théâtre... De fortes paroles ont certes été prononcées. *« Seul le théâtre lui-même peut être habilité à interdire une pièce »*, a dit l'écrivain biélorusse Alexandre Doudarev. Le célèbre metteur en scène de Leningrad Gueorgui Tovstonogov a raconté ses tribulations avec les censeurs du ministère de la culture. Ces derniers ne lui avaient pas fait moins de cent quarante-deux observations à propos d'un de ses spectacles, dont ils avaient en outre arbitrairement changé le titre : *« Il faut en finir une fois pour toutes avec ces pratiques »*, a-t-il déclaré devant le congrès.

La vedette est revenue à l'auteur dramatique Mikhaïl Chatrov, qui avait eu récemment l'audace de comparer devant des journalistes occidentaux le climat politique actuel avec le « dégel » Khrouchtchévien qui avait suivi le vingtième congrès. Sa pièce, *la Dictature de la conscience*, se joue depuis des mois à guichet fermé à Moscou au Théâtre du Komsomol, et a été citée en exemple en août dans la revue *Théâtre* par M. Ligatchev, numéro deux du parti et responsable à l'idéologie. Il s'agit d'un procès imaginaire du léninisme qui fait courir un frisson iconoclaste dans les rangs du public, avant de se terminer par un triomphe de l'« accusé ».

Une expérience dans soixante-neuf salles

Cette pièce confuse et bizarre applique à sa façon les règles de la tragédie antique puisqu'elle suscite une *« terreur salutaire »* et provoque une *« purgation »* des éventuelles passions négatives de l'auditoire. Mikhaïl Chatrov, qui est en passe de devenir l'auteur dramatique attitré du régime, a rendu implicitement hommage à M. Gorbatchev en invoquant *« les hommes courageux et sages qui sont apparus dans les moments dramatiques de notre histoire »*. *« Notre devoir sacré est de servir la chance qui se présente et de faire en sorte que le processus actuel de démocratisation devienne réellement irréversible »*, a-t-il affirmé.

M. Ligatchev, qui suit de très près ces questions, s'intéresse pour sa part à l'origine d'une expérience en cours dans soixante-neuf salles. Celle-ci consiste à donner à ces théâtres une plus grande autonomie, *non* seulement esthétique, mais financière. Les salaires des acteurs sont davantage fonction des recettes (ces acteurs restent cependant comme les autres des fonctionnaires du ministère de la culture). Ces établissements ont, en outre, reçu le droit de fixer eux-mêmes le prix des places et d'acheter les accessoires nécessaires aux mises en scène.

Dans la revue déjà citée, M. Ligatchev affirmait que la société soviétique avait besoin *« qu'on lui dise ses quatre vérités »*. Il ajoutait, dans un bel élan dialectique : *« Cela nous fait mal lorsqu'on montre des spectacles et des films où notre vie est présentée de façon étroite comme à travers un trou de serrure. Parfois en quittant le théâtre on se pose la question : pourquoi ne crée-t-on pas des pièces mettant en scène avec brio des communistes, alors que ceux-ci constituent notre principale force politique, le parti qui dirige notre société ? Pourquoi ne présente-t-on pas ceux qui combattent véritablement pour notre mode de vie soviétique ? »*

Le général Volkonogov, sous-chef de la direction politique de l'armée rouge, lui a fait écho en exprimant devant le congrès *« l'espoir que le thème de la défense de notre patrie socialiste occupera la place qu'il mérite dans les recherches artistiques des personnalités de notre nouvelle Union »*.

Faute de statuts définitifs, les congressistes ont adopté un règlement provisoire et ont élu à leur tête M. Kirill Lavrov, un acteur de Leningrad âgé de cinquante et un ans, qui doit sa célébrité à ses interprétations sur la scène et à l'écran du personnage de Lénine.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Culture

THÉATRE

« La Mouette », à la Bastille

Tchekhov au vitriol

Pierre Pradinas donne à Tchekhov une violence, de la dureté du cynisme et un humour qui frôle la caricature

« A quoi bon expliquer quoi que ce soit au public ? Il faut l'effrayer et c'est tout », écrivait Tchekhov en 1891. Dans *la Mouette*, montée par Pierre Pradinas au Théâtre de la Bastille. Des images frappent comme des claques. Le turban empourpré de sang, l'oiseau mort, les cheveux trempés et les chaussures boueuses sont les accessoires d'une pièce dont la violence agrippe pendant près de trois heures. C'est Constantin Gravilovitch (Denis Lavant), qui mène cette danse macabre : l'enfant poète humilié par une mère actrice apparaît en monstre à guenilles, tel un *Elephant Man* désespéré. Il nous avait déjà donné un aperçu de ses talents guignolesques dans *Boy Meets Girls* et *Mauvais sang*, de Léo Carax. Là, ses cheveux sont toujours aussi hirsutes, son corps se tord de plus belle, frissonne, et les mots glacés s'échappent d'une vilaine boîte à rire.

Le ton est donné : celui du cynisme, de la décadence totale, qui balafre les dix personnages murés dans un huis-clos champêtre, et leur donne des airs coupants, des expressions d'acteurs de cinéma muet. La tension est toujours contenue, on la sent peser sur les têtes comme un ciel d'orage. Il y a une mère, blasée, castratrice, qui se déhanche comme un ex-mannequin de haute couture (Brigitte Catillon), secouant son amertume comme un vieux manteau démodé. Face à cette féminité comblée, défraîchie, Macha, Laure Duthilleul, incarne à merveille le dépit fruste : elle est là, avec ses pieds en dedans, sa jupe qui l'étrangle, sa bouille malheureuse et pas maquillée, traînant derrière elle Sémion l'instituteur (François Monnié), un petit tas chauve, épris d'amour.

Dans la salle, les rires dérapent, nerveux. Trigorine (Daniel Jegou) multiplie les poses d'intellectuel à la Brétecher. Le régisseur (Patrick Bonnel) éveille, avec sa cravate large comme une serviette de table et son ventre en avant, des souvenirs de Dupont la Joie. La Mouette (Catherine Frot) dépoussière son rôle en le montrant du doigt : Pimprenelle égarée et déclamante, elle se retrouve au second acte, en vieille jeune fille à chignon. Elle porte l'échec de l'amour comme un fardeau dont elle ne peut se débarrasser.



Denis Lavant

Mais Tchekhov sublime ce « no future ». Dommage que dans cette mise en scène au vitriol, où l'on voit des acteurs se gratter une fesse, d'autres écraser des tartes aux fruits avec des godillots, la finesse de l'écrivain soit sacrifiée par l'art de la caricature. Pierre Pradinas dit préférer voir en Tchekhov *« un ami plutôt qu'un classique »*. Sa familiarité, son parti pris BD gomment les nuances des caractères, les noient dans un verre de mezcal.

LAURENCE BENAIM.

★ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette.

NOTES

« Hirondelle de saucisson », de et par François Rollin

Toujours drôle, souvent très drôle, quelquefois irrésistible, tel est cet oiseau que nous présente François Rollin, seul sur la scène du Théâtre de l'Escalier d'or pendant une heure chaque soir.

Hirondelle de saucisson, drôle de nom pour un spectacle. Pourquoi pas araignée, ou papillon ? François Rollin a de la première la pugnacité, l'agressivité et cette vilaine manie de s'emparer des mots et de les dévorer ; du second, cette façon toute en légèreté de survoler les mille fleurs vénéneuses de notre univers, manifestement trop étriqué pour lui.

Alors, très vite, on pense à ses aînés, ces hommes de peine qui œuvrent à notre joie, au premier rang desquels Raymond Devos, dont il pourrait, devrait être le fils. Et puis, tout de suite après, et comme l'indique le titre de son spectacle, on se souvient des orfèvres de cet alliage précieux, le comique de l'absurde, Dubillard, Ionesco ou Jarry. Le tout est servi sur un plateau par Jean-Michel Ribes qui, juste avant nous, a découvert non seulement un humoriste fin mais aussi un comédien. Tant mieux.

OLIVIER SCHMITT.

★ Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or. A 18 h 30, jusqu'au 13 décembre. Tél. : 45-23-15-10.

« Les Salons » au Rond-Point

Malgré son titre *les Salons*, le spectacle de Jean-Pierre Granval au théâtre du Rond-Point ne renvoie à aucune évocation nostalgique de la mondanité au siècle des Lumières. Il évoque la vie parallèle de deux femmes illustres, Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse.

La seconde a trahi la première, dont elle était dame de compagnie, pour ouvrir un salon rival. Mais Bernard Minoret et Claude Arnaud, adaptateurs des volumineuses correspondances des deux dames, ne s'attardent pas sur leur célèbre brouille. Voilà deux femmes situées dans l'oisiveté nécessaire à la culture des passions et aux douloureux et piquants exercices du narcissisme.

Il y a, d'une part, le badinage frôlant le cynisme de la vieille marquise aveugle s'adressant à son vieil amoureux Horace Walpole. De l'autre, la passion folle d'une fille pauvre pour Guibert, écrivain militaire et séducteur froid, passion qui s'exalte en érotique cérébrale à partir de son impossibilité même.

La scène se partage en deux côtés qui s'éclairent alternativement. Le côté jardin est celui de Mme du Deffand, Madeleine Renaud, étonnante avec des coquetteries d'infirme badinant avec la mort. Le côté cour est occupé par Julie : Nicole Courcel très en beauté dans robe pourpre à la Watteau, mais elle joue plus les nerfs que la passion et son désespoir sec n'émeut guère. Mais la construction en huis clos racinien fonctionne avec efficacité.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre du Rond-Point, grande salle, 20 h 30, le dimanche à 15 heures, en alternance avec le *Théâtre de Foire*.

« L'Enterrement du soleil » de Nagisa Oshima

En 1960, Nagisa Oshima a vingt-huit ans. L'esprit nouvelle vague a essaimé un peu partout. Il a déjà tourné deux films. Il plaît au public jeune. Il a les moyens de tourner en toute liberté.

L'Enterrement du soleil, son troisième film, est la vision hallucinée d'un bidonville où se font encore sentir les séquelles de la guerre et de la défaite. Il n'y a plus que les ivrognes pour éprouver la nostalgie de l'ordre impérial.

Ouvert à tous les vices, à tous les trafics (de sang, de papiers d'identité), à toutes les déchéances et à toutes les exploitations des plus faibles par les plus forts, le quartier de Kamagasaki est une « zone » auprès de laquelle l'asile de nuit des *Bas-fonds* de Gorki pourrait passer pour un établissement humanitaire. Ici, on ne plaint personne, on survit par tous les moyens, et nulle lueur de mysticisme ou d'idéalisme n'éclaire la condition humaine. Qu'un adolescent, recruté de force par des voyous, s'attire l'amour d'une prostituée et la protection d'un chef de bande n'est qu'épisodique.

Avec une colère froide, Oshima a filmé la misère et la violence implacable, les chocs et les cris de personnages voués à la nuit, au crime, à la mort. Les images cadrées au fil du rasoir ou emportées par un grouillement interne s'empourprent des couleurs du sang ou de l'incendie. C'est étonnant, sans doute, mais comme un document lié à un contexte historique, et que l'on a intérêt à connaître. Ne pas y chercher, surtout, l'annonce des grands films auxquels le cinéaste devra, plus tard, son succès international.

JACQUES SICLIER.

Le retour aux sources de Claude Nougaro

Après plus de deux ans de galas à travers les régions, Claude Nougaro a voulu retrouver le climat d'une époque (les années 60) où ses chansons atteignaient surtout un public souterrain. Ainsi a-t-il pris pension au Petit Journal, un jazz-club restaurant d'à peine deux cents places, près de la tour Montparnasse. Et, là, il ronronne de plaisir, swingue, balance ses chansons-poèmes un peu folles et tendres, puise avec bonheur dans ses émotions et ses délires pour marier, toujours avec superbe, le son, les images et le rythme.

A cœur à cœur avec un public qui le presse et l'entoure chaleureusement, Claude Nougaro a rarement paru aussi imprégné de jazz. Ni peut-être aussi amoureux fou des mots et de la vie. Le petit taureau de Toulouse se ressource et nous mijote encore de longs et beaux poèmes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jeudi 11 décembre à 22 h 30, du lundi 15 au jeudi 18 décembre.

Communication

Les problèmes de l'AFP et de l'ACP

M. Ian Maxwell candidat au rachat de l'ACP

La première agence de presse française, l'Agence France-Presse (AFP), attendait, jeudi 11 décembre, les résultats du vote de sa rédaction concernant la grève contre le plan de restructuration élaboré par son PDG, M. Henri Pigeat. Cette grève pourrait débuter dès ce 11 décembre, à 13 heures, si le vote est positif.

En outre, une pétition demandant le départ de M. Pigeat circule au sein de l'agence. Lancée à l'initiative d'un groupe de journalistes, elle explique que les rédacteurs de l'AFP, *« constatant que la gestion et les objectifs du PDG sont catastrophiques, estiment que cette gestion et ces objectifs ne peuvent conduire l'agence qu'à un recul considérable de ses positions dans le monde. Ils demandent le départ d'Henri Pigeat »*.

La cadette de l'AFP, l'Agence centrale de presse (ACP), doit aussi faire face à de graves difficultés financières (*le Monde* du 18 octobre). Son déficit pour 1985 serait de l'ordre de 9,03 millions de francs et l'agence aurait perdu entre 300 000 francs et 1 million de francs par mois en 1986, selon sa direction. Placée depuis octobre sous la responsabilité d'un mandataire de justice, l'ACP a cependant reçu des propositions de rachat. La dernière en date, annoncée au conseil d'administration de l'agence réuni le 10 décembre, émane de M. Ian Maxwell, l'aîné des enfants du patron du groupe de presse britannique Pergamon Press, M. Robert Maxwell, qui édite en Grande-Bretagne le *Daily Mirror*, le *Sunday People*, etc.

Le conseil d'administration de l'ACP devrait se réunir à nouveau le 12 décembre pour examiner les propositions de M. Ian Maxwell. Ce dernier apporterait des *« fonds largement suffisants »* pour éponger le déficit cumulé de l'agence et *« favoriser son développement d'agence française »*, explique sa direction. Le comité d'entreprise de l'ACP devrait en être informé ce 11 décembre.

La proposition de reprise de l'ACP par M. Maxwell, qui bénéficie de la double nationalité française et britannique et qui a choisi de résider en France,a suscité la réaction de M. Georges Bérard-Quélin, dirigeant de la Société générale de presse (SGP), et qui est, lui aussi, candidat au rachat de l'ACP. Se déclarant *« toujours intéressé »*, M. Bérard-Quélin a indiqué qu'il ne serait pas *« inactif »* au cas où un *« groupe étranger »* prendrait le contrôle de l'agence. Le patron de la SGP envisage de faire de l'ACP une agence de presse nationale filiale de sa société, qui répondrait aux besoins d'information de la presse française *« sans pour autant s'opposer à l'AFP »*.

YVES-MARIE LABÉ.

M. Michel Meyer est nommé directeur de l'information de Radio-France

M. Roland Faure, nouveau PDG de Radio-France, a nommé M. Michel Meyer, quarante-quatre ans, à la direction de l'information, en remplacement de M. Jean-Pierre Farkas. celui-ci s'est vu proposer d'autres fonctions à Radio-France, mais il a préféré quitter la société. La nomination de l'ancien correspondant à Bonn d'Antenne 2 et de Radio-France a été bien accueillie par la rédaction. Le PDG l'a présenté comme *« un homme d'une très grande qualité professionnelle, humaine et morale »*, en ajoutant : *« le fait que la majeure partie de sa carrière se soit déroulée à l'étranger lui a permis d'échapper aux querelles partisanes et de considérer la politique française avec une certaine hauteur »*.

Le PDG n'annonce *« aucun bouleversement »* dans le secteur des programmes, car, dit-il, *« la stabilité de la grille* [de France-Inter] *est indispensable »*. L'un des premiers dossiers auxquels M. Roland Faure s'attaquera sera celui des radios décentralisées, *« dont il faut sauvegarder – dans la mesure de nos moyens – deux acquis essentiels : leur ancrage dans la vie régionale et la source inestimable d'informations qu'elles représentent en provenance de toute la France »*.

[Né le 21 décembre 1941, à Schirmeck (Bas-Rhin), Michel Meyer a été journaliste, de 1966 à 1970, puis rédacteur en chef adjoint, de 1970 à 1972, du bureau régional d'information de Strasbourg, avant d'être nommé rédacteur en chef de celui de Bourgogne-Franche-Comté. En 1973, il devient correspondant permanent de l'ORTF à Bonn pour la RFA, la RDA, la Pologne et le Danemark, et correspondant d'Antenne 2. Il est aussi correspondant permanent de *l'Express*. Michel Meyer est l'auteur de plusieurs livres sur l'Allemagne de l'Ouest.]

Après le refus d'insérer un texte du Livre CGT

Plusieurs quotidiens ne sont pas parus

Trois quotidiens régionaux, *Paris-Normandie*, *Le Havre libre* et *Le Havre-Presse*, qui appartiennent au groupe Hersant, ne paraissent pas ce jeudi 11 décembre, en raison du refus de leurs directions de diffuser un communiqué du Syndicat du livre CGT, manifestant sa solidarité avec les mouvements étudiants et dénonçant les violences policières.

Pour des raisons similaires, plusieurs autres titres régionaux n'ont pas été imprimés mercredi 10 décembre. *Le Bien public* (Dijon), qui n'a pas paru hier, ne sera pas diffusé non plus ce jeudi.

L'Indépendant, de Perpignan, ne devrait pas paraître non plus, mais pour une raison différente : son personnel est en grève pour manifester son hostilité au rachat éventuel de la société par *le Midi Libre* de Montpellier (*le Monde* du 11 décembre).

Parmi les quotidiens nationaux, seuls *Libération*, *le Matin*, *l'Humanité*, *le Monde* et *la Croix* ont accepté d'insérer le texte du Livre CGT. Mais *le Figaro* et *France-Soir*, qui avaient refusé l'insertion, ont été imprimés et distribués avec retard.

● **Démission à RMC.** – M. Simon Monceau a annoncé son départ de Radio Monte-Carlo, où il était directeur des programmes depuis avril 1982. Cette décision *« a été prise en plein accord avec M. Pierrick Borvo, directeur général de la station »*, précise un communiqué. M. Simon Monceau se consacrera à partir de janvier à la mise en place d'un projet de télévision, dont le nom n'a pas été communiqué.

● **Michel Polac primé en Belgique.** – Les journalistes Michel Polac et Bernard Langlois, le magazine d'information « Taxi », de Philippe Alfonsi, ont reçu, mardi 9 décembre, à Liège, une Antenne de cristal attribuée pour 1985-1986 par un jury belge composé de critiques professionnels de télévision.

● **STAGES : Beaux parleurs.** – L'Association de recherche d'animations culturelles de quartiers (ARACQ) propose deux stages à toute personne désirant acquérir les bases essentielles à la pratique radiophonique. Un stage intensif de cinq jours du 15 au 19 décembre inclus. Un autre stage de deux mois débutera le 6 janvier.

★ *Renseignements et inscriptions* : ARACQ, 3, rue de Mont-Louis, 75011 Paris. Tél. : 43-70-54-48.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.
KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30.
DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h.
NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.
SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : les Criminels.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.
ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Madame de Sade.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h : le Tunnel ; 21 h 30 : La Mouette.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard, « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles.
CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre, 20 h 30 : « Mage » Perrotin ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Festhamat 1986.
CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirées de chocs.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Naître ou ne pas naître.
DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Scènes de la vie de cabots.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson ; 20 h 45 : le Mariage des morts.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune Couple ; 22 h 15 : Confidence.
ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : L'amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Dormir la lune dans un œil et le soleil dans l'autre.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h 30 : Electre.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : la Maison des hommes ; 22 h : Julie ; 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt ; Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.
PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amesamour.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-25-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.
TH. 13 (45-88-16-30), 21 h : l'Enfant enfoui.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : Sous-sol.
CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirée de choc.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malène, Macky, Labaye.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cics sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

BERCY (43-41-72-04), 20 h 30 : Cirque Zavatta.
CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : J.-P. Reginal.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Confidence.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Perret.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 11 décembre

La danse

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

Opérettes, comédies musicales

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), 21 h : la Petite boutique des horreurs.
TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : N. Guéret.
CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : A. Moyet.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : B. de Kort Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Sirakei Girls.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Dei Mei.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : The Troggsn.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : S. Reaves Phillips.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet R. Utreger-M. Fosset.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59) : J. Vidal + *Frédéric*, Sylvestre trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Nougaro trio.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. King, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : P. Gaubert.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : S. Lacy Quartet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Mosalini, Beytelmann, Caratini.
VIEUX CHÊNE (45-37-71-51), 22 h : Bratsch.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), 21 h : Paolo Conte.
ANTONY, Théâtre F.-Gémier (46-66-02-74), 15 h : L'Homme prudent.
BONDY, Salle André-Malraux (48-49-48-11), 21 h : G. et B. Picavet (Brahms, Milhaud, Chopin...).
BOULOGNE-BILLANCOURT, Théâtre (46-03-64-41), 20 h 30 : Maison de poupée.
CRÉTEIL, MJC (48-99-90-50), 20 h 30 : Le Médecin malgré lui.
EVRY, Agora (60-77-93-50) : Parade fantastique (Arènes).
LONGJUMEAU, Théâtre A.-Adam (69-09-40-77), 21 h : C. Lara.
MONTROUGE, Auditorium de la discothèque, 20 h 30 : A. Barbel et E. Viara, S. Spang-Hanssen, H. Sellin, J. Bardy et P. Perfido.
SAINT-MAUR, Amphithéâtre Rabelais (48-89-99-10), 21 h : N. Yepes et le Quatuor Enesco Haydn et Boccherini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 16 h, Rendez-vous de juillet, de J. Becker ; 19 h, Caroline chérie, de R. Pottier ; 20 ans du studio Action ; 21 h 30, Les Surprises de la TSF.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du festival des 3 continents ; Nantes 86 : 15 h, Nemesio, de C. Lorca ; 17 h, Je me souviens, de Ali Chamraev ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Mandala, de Kwon-Taek Lim.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).
L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HÉROS BOYS (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (Ch., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).
LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 Série : Columbo.
22.10 Magazine : L'enjeu.
Emission de François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
Au sommaire : L'homme du mois, Jacky Setton ; Les campagnes de Chine : quelques grosses sociétés françaises ont su s'imposer *dans ce pays* ; *La chasse à l'emploi* ; SOS industrie : l'investissement français subit d'inquiétants revers ; L'enjeu de l'innovation ; Viser juste ; Le bon crédit.
23.35 Journal.
23.40 C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : C'est dur pour tout le monde ■
Cycle comédies à la française.
Film de Christian Gion (1975), avec Bernard Blier, Francis Perrin, Claude Piéplu, Caroline Cartier, Robert Castel, Hubert Deschamps.
22.05 Jeudi magazine.
Préparé par Jean-Louis Saporito, présenté par Daniel Bilalian.
Au sommaire : La télévision *interactive* ; Les instituts de sondages ; Shopping TV.
23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : l'Héritage ■■
Film italien de Mauro Bolognini (1976), avec Anthony Quinn, Dominique Sanda, Luigi Proietti, Fabio Testi.
22.30 Journal.
22.55 Documentaire : Les modernes.
De Jean-Paul Aron ; réal. : Daniel Costelle. 2e volet : Le gel.
23.45 Prélude à la nuit.
Deuxième ballade, de Frédéric Chopin, par Karoly Moscary, piano.

CANAL PLUS

▶**20.35** Cinéma : Tangos, l'exil de Gardel ■■ film franco-argentin de Fernando Solanas (1985), avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola, Marina Vlady, Georges Wilson, Lautaro Murua, Michel Etchevery. **22.30** Flash d'informations. **22.40** Cinéma : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ■ film français de Jean Yanne (1978), avec Jean Yanne, Mimi Coutelier, Micheline Presle, Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Cassel, Carlos, Jacques François. **0.15** Cinéma : la Nuit de l'épouvantail ■ film américain de Frank di Felitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons. **1.45** Documentaire : *Le royaume des glaces.* Portrait de l'Arctique : la banquise.

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. **21.25** Série : Supercopter. **22.15** Série : *Lou Grant.* **23.10** Série : Mike Hammer. **0.05** Série : Supercopter. **0.55** Série : Star Trek. **1.50** Série : K 2000.

TV « 6 »

14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.30** NRJ 6. **19.20** Feuilleton : Le temps des copains. **19.35** Série : Max la menace. **20.10** Cinéma : Pendez-les haut et court, avec Robert Mitchum. **21.50** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Proses et poèmes, de Michel Leiris. Voyages.
21.30 Musiques limites : musique innovatrice avec Lol Coxhill, saxophones et band.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Marcel Blecher.
0.10 *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : Les enfants à Bethléem, de Gabriel Pierné, par la Maîtrise de Radio-France, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michel Lasserre de Rozel ; premier violon : Roland Daugareil ; chef de chant : Monique Paubon ; sol. : Jocelyne Chamonin, Hanna Schaer, Jean-Claude Orliac, Jean-Marie Fremeau ; Paul-Emile Deber, récitant.
23.00 *Les soirées de France-Musique. Le bœuf, le grisbi et les autres* : la musique de film et la musique radiophonique (Jean Wiener) ; à 24.00, Alain-Fournier (Le grand Meaulnes) : œuvres de Debussy, Dukas, Moussorgsky, Puccini, Stravinski, Schoenberg.

Vendredi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Avec Michel Sardou, Daniel Lavoie, Patrick Bruel, Victor Laszlo, Pierre Cosso, Swe t Karen, Mondo Kane.

22.00 La séance de 10 heures.
Avec Richard Bohringer et Michel Galabru, pour le film *Kamikaze* de Didier Grousset.
22.30 Feuilleton : Shōgun (11e épisode).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
Actualité théâtrale.
0.05 TSF (télévision sans frontières).
Tropical parade ; *zoom sur le rock irlandais.*

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.00 Journal.
20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La voix au chapitre » sont invités : Baptiste Marrey *(Elvira)* ; Pierre Grimal *(Cicéron)* ; Jean-Pierre Miquel *(le Théâtre et les jours)* ; Fanny Ardant, Pierre Bellemare et Eve Ruggieri.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : l'Etrange incident ■■
Cycle western. Film américain de William Wellman (1943), avec Henry Fonda, Dana Andrews, Anthony Quinn, Harry Davenport, Jane Darwell (v.o.).
▶ *En 1885, les habitants d'une bourgade du Nevada, pris de furie collective, décident de lyncher trois hommes qu'ils suspectent d'avoir tué un fermier. Western rare (une seule diffusion à la télé il y a vingt ans), récit particulièrement atroce d'un déni de justice. La mise en scène fait le constat de la bestialité d'une société qui prétend avoir le bon droit pour elle. Au dénouement, c'est toute la conscience humaine qui se trouve concernée.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.04 Feuilleton : Le tiroir secret.
21.26 Magasine : Taxi.
De P. Alfonsi et M. Dugowson.
Dossier spécial *étudiants* : La chronique des événements. Enquête sur les violences. Issue politique. Zorro : Henri-François Rey. Rubrique : 24 × 36. Rétroviseur : Michel Naudy et Kosta Schirinsky.

22.25 Journal.
22.50 Décibels.
23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Police ■■ film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. **16.05** Cinéma : Dédée d'Anvers ■■ film français d'Yves Allegret (1948), avec Simone Signoret, Bernard Blier, Marcel Dalio, Jane Marken, Marcel Dieudonné, Marcello Pagliero. **17.30**. Cabou Cadin. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Football : Coulisses. **20.30** Football. 21e journée de championnat de France : Toulouse-Marseille (en direct du stadium municipal de Toulouse). **22.30** Flash d'informations. **22.40** Cinéma : Maigret et l'affaire Saint-Fiacre ■ film français de Jean Delannoy (1959), avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, Robert Hirsch, Paul Frankeur, Jacques Morel. **0.15** Cinéma : l'Œil du témoin ■ film américain de Peter Yates (1981), avec William Hurt, Sigourney Weawer, Christopher Plummer, James Wood, Irene Worth, Kenneth Mac Millan. **2.00** Cinéma : Rencontres du troisième type ■■■ film américain de Steven Spielberg (1977), avec Richard Dreyfuss, François Truffaut, Teri Garr, Melinda Dillon, Bob Balaban, Cary Guffey (v.o.). **4.05** Cinéma : Julie la douce ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand. **5.05** Cinéma : la Nuit de l'épouvantail ■ film américain de Frank Di Felitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons.

LA « 5 »

7.25 Série : Happy Days. **7.55** Série : Shérif, fais-moi peur. **8.50** Série : Chips. **9.45** Série : Supercopter. **10.35** Série : Mike Hammer. **11.40** Série : K 2000. **12.40** Happy days. **13.10** Série : Lou Grant. **14.05** Mike Hammer. **15.05** Supercopter. **16.05** Série : Chips. **17.10** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.05** Série : K 2000. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30**. Feuilleton : Dynastie 2. **21.25** Série : Kojak. **22.25** Série : Lou Grant. **23.25** Feuilleton : Dynastie 2. **0.25** Série : Kojak. **1.20** Série : Star Trek. **2.15** Série : K 2000.

TV 6

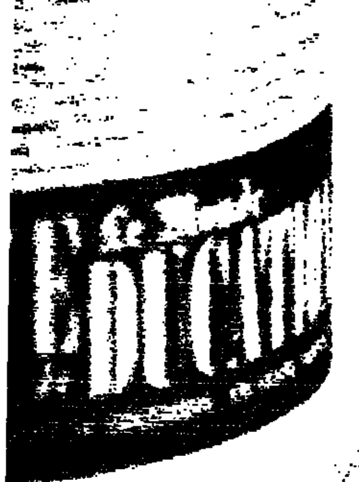
14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.30** NRJ 6. **19.20** Feuilleton : Le temps des copains. **19.35** Série : *Max la menace.* **20.10** Live 6. **22.00** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Portrait de Val d'Or. Dans la province de Québec. La *ville enjouée.*
21.30 Musique : Black and blue. Une heure avec Ben Sidran.
22.30 Nuits magnétiques. La *nuit et le moment* ; Marcel Blecher.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Sarrebruck). Coriolan, ouverture en ut mineur, op. 62, de Beethoven, Concerto pour piano et orchestre no 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev, *Symphonie no 3 en mi bémol majeur,* op. 97, de Schumann, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol : Martha Argerich, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque ; à 0.30, Méli-mélodame.



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 décembre à 0 heure et le dimanche 14 décembre à 24 heures.

Malgré un champ de pression relativement élevé, différentes perturbations pénétreront sur notre pays durant les trois jours à venir, avec toutefois une activité assez faible.

Le front froid d'une perturbation affectera les régions s'étendant des pays de Loire à la Haute-Normandie dès vendredi matin et se déplacera vers l'est en perdant de son activité. Après une brève amélioration, une nouvelle perturbation abordera les côtes bretonnes vendredi soir et traversera la France samedi et dimanche. Elle sera suivie de belles éclaircies.

Vendredi matin : sur la moitié sud-est le temps sera très brumeux. Il y aura des nappes de brouillard et des bancs de nuages bas. Seul le bord de la Méditerranée conservera un ciel peu nuageux.

Du Nord aux Charentes le ciel sera très nuageux et il y aura des pluies locales. Dans le Nord-Ouest temps variable avec passages nuageux. L'après-midi les nuages se décaleront vers le Centre et *le Sud-Est, n'épargnant* que les régions méditerranéennes et le sud des Alpes.

De la frontière belge aux Pyrénées une accalmie se développera. Une nouvelle perturbation abordera en soirée l'extrême Ouest en étant précédée d'une large bande de nuages au nord de la Loire l'après-midi.

Les températures minimales seront de 0 à -1 degré sur la moitié sud-est, et de 4 à 8 *degrés sur la moitié nord-ouest.* Dans l'après-midi, il fera de 7 à 13 degrés du nord au sud.

Le vent sera faible en général mais se renforcera en soirée à la pointe de Bretagne.

Prévisions :

Samedi 13 : sur la moitié nord-ouest de la France, la matinée sera nuageuse avec des éclaircies, sauf en Bretagne et en Normandie où le temps sera couvert et pluvieux. Ce temps couvert et pluvieux se décalera vers l'est dans la journée et atteindra le Nord, la Lorraine, le Bassin parisien, le Centre, le Massif Central et le Sud-Ouest en soirée. Des éclaircies se développeront sur la Bretagne et la Normandie le soir.

Sur la moitié sud-est du pays, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, de belles éclaircies se *développeront.* La matinée sera cependant très nuageuse près des frontières de l'Est et sur les Alpes.

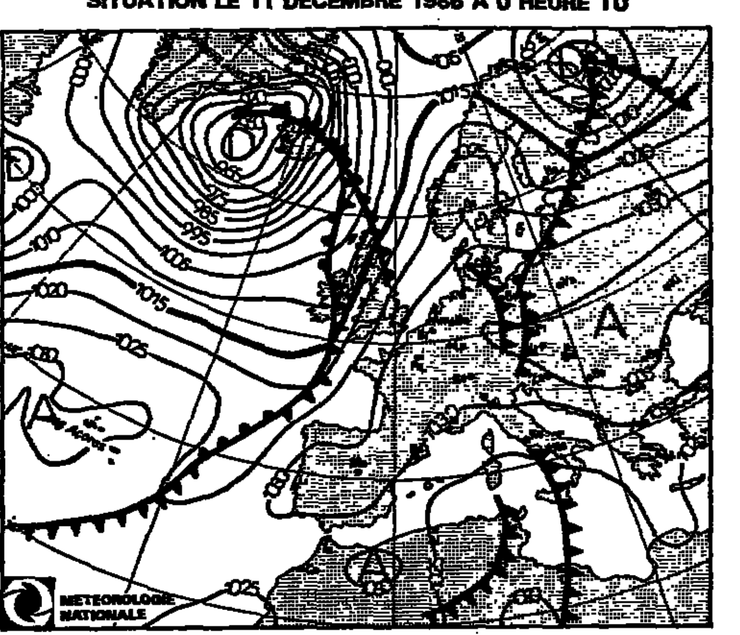
Les températures minimales seront comprises entre -3 et 0 degrés sur la moitié sud-est, voisines de 4 degrés près de la Méditerranée, entre 2 et 4 degrés sur la moitié nord-ouest. Les températures maximales varieront de 3 à 6 degrés dans le Nord-Est, l'Est et le Centre, et entre 7 et 11 degrés sur les autres régions.

Dimanche 14 : du Sud-Ouest et des Pyrénées centrales, au Centre, au Bassin parisien, au Nord-Est et au Nord, la matinée sera très nuageuse. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, de belles éclaricies se développeront.

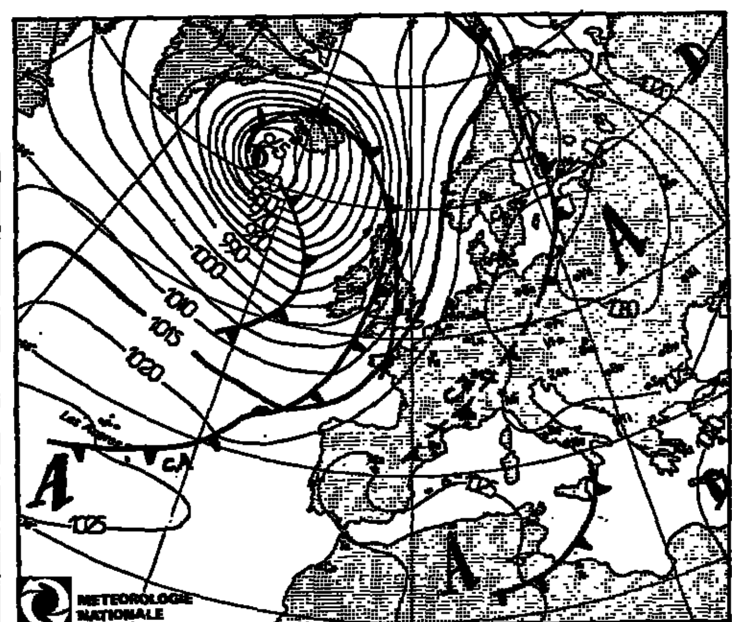
Dans la journée, le temps très nuageux *se décalera vers l'est et affectera* les Pyrénées orientales, les Alpes et l'Alsace en soirée. Sur les autres régions, l'après-midi sera bien ensoleillé mais le ciel se couvrira sur la Bretagne en soirée, où quelques pluies se produiront.

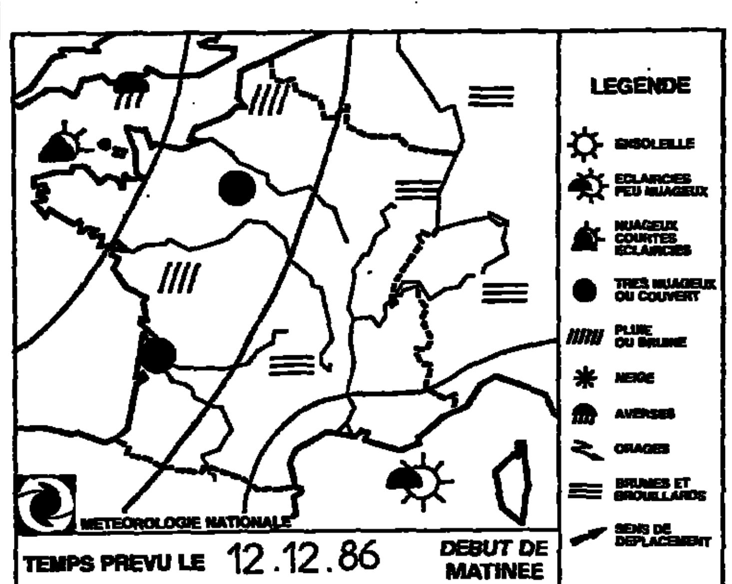
Les températures minimales et maximales seront stationnaires.

SITUATION LE 11 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-12 à 6 h TU et le 11-12-1986 à 6 h TU — le 11-12-1986

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	7	N
BIARRITZ	14	0	D
BORDEAUX	12	0	B
BOURGES	7	-2	D
BREST	10	8	P
CAEN	10	3	C
CHERBOURG	7	2	C
CLERMONT-FERR.	8	-3	D
DIJON	8	-2	B
GRENOBLE St-M-H	7	5	C
LILLE	9	3	C
LIMOGES	9	-1	D
LYON	7	3	C
MARSEILLE-MAR.	10	3	D
NANCY	6	-3	B
NANTES	9	4	C
NICE	14	8	D
PARIS-MONTS.	8	3	B
PAU	13	-2	D
PERPIGNAN	12	5	N
RENNES	10	2	C
ST-ÉTIENNE	5	-3	B
STRASBOURG	7	-2	B
TOURS	5	1	B
TOULOUSE	11	1	B
POINTE-A-P.	30	21	A
ÉTRANGER			
ALGER	14	12	P
AMSTERDAM	9	4	D
ATHÈNES	10	8	C
BANGKOK	33	21	D
BARCELONE	10	8	C
BELGRADE	3	-4	C
BERLIN	6	2	A
BRUXELLES	7	3	C
LE CAIRE	19	11	D
COPENHAGUE	8	1	N
DAKAR	32	19	D
DELHI	24	13	B
DJERBA	16	11	O
GENÈVE	7	5	C
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	7	7	P
JÉRUSALEM	13	5	D
LISBONNE	12	6	N
LONDRES	8	3	C
LOS ANGELES	19	7	D
LUXEMBOURG	4	0	B
MADRID	10	-6	B
MARRAKECH	20	4	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	9	1	B
MONTRÉAL	2	-13	A
MOSCOU	-4	-5	C
NAIROBI	23	14	P
NEW-YORK	13	3	C
OSLO	7	-4	D
PALMA-DE-MAL.	14	1	N
PÉKIN	10	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	D
ROME	13	3	D
SINGAPOUR	28	23	C
STOCKHOLM	7	-2	D
SYDNEY	27	17	D
TOKYO	18	9	D
TUNIS	16	9	A
VARSOVIE	3	0	P
VENISE	11	0	D
VIENNE	0	-1	C

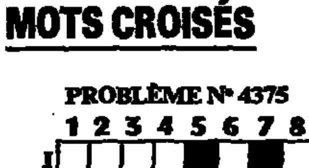
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4375



HORIZONTALEMENT

I. « Piano » anglais. Membre attaché à un corps. – II. Des femmes qui ont le souci de leur ligne. – III. Haute récompense. – IV. Cœur de midinettes. – V. Fondateur de l'Oratoire. – VI. Est bon à mettre au panier. – VII. Tout ou le minimum. Lettre grecque. Très sensible. – VIII. Célèbre pour ses défilés de mannequins. Marque un point. – IX. Marque de pneus. – X. Réparti sur le champ. Cité. – XI. Moyens de défense d'Apaches lorsqu'ils sortaient de leur réserve.

VERTICALEMENT

1. Très maligne. – 2. Bande de drapiers. Ligne de conduite. Entraîne un choix. – 3. Permet de jauger l'essence. Gaz naturels. – 4. Un bon moyen de perdre sa graisse. – 5. Sortie de bain. – 6. Plaisir de jadis. Quelque chose tout à fait dans nos cordes *(inversé).* – 7. Fait partie de l'ordre des capucins. Non imprimée. – 8. Victime de la rigueur. Toujours fraîche mais généralement dans un état d'épuisement total. – 9. Rivière des Alpes. Est souvent considéré comme étant hors d'affaire.

Solution du problème n° 4374

Horizontalement

I. Baguette. – II. Atonie. Fa. – *III. RER. Nerf. – IV. Bleu. Arp.* – V. Ait. Basal. – VI. Ré. Ganeça. – VII. IR. Agouti. – VIII. Bourrin. – IX. Mal. Sot. – X. Egée. Ne. – XI. Etudies.

Verticalement

1. Barbarisme. – 2. Atelier. Age. – 3. Gorêt. Blet. – 4. Un. Gao. Eu. – 5. Ein. Bague. – 6. Tee. Anor. Aï (ai). – 7. Raseurs. – 8. Effractions. – 9. *Plainte.*

GUY BROUTY.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Le Carnet du Monde

Décès

– M. Henri Amouroux,
son époux,
M. et Mme Charles Claverie,
M. et Mme Jean-Michel Rain,
M. et Mme Jean-François Amouroux,
M. et Mme Alain Antoine,
ses enfants,
Stéphane, Aurélie, Coline, Julien, Marine, Pierre, Clément et Sylvain,
ses petits-enfants,
Mme Aline Baucheron
et M. et Mme Jean Beaulieux,
M. Jacques Amouroux
et M. et Mme Berque,
M. et Mme Pierre Andoire,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri AMOUROUX,
née Charlotte Beaulieux,

survenu à Paris le 10 décembre 1986, dans sa soixante-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, à Paris-6e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fargues-Saint-Hilaire (Gironde).

5, rue Soufflot,
75005 Paris.

– Reims.

M. Henri Brion,
son époux,
Mme et M. Jacques Brion,
M. Claude Brion,
Mme et M. Daniel Brion,
ses enfants,
Mme et M. Jean-Paul Brion,
Mme et M. Olivier de Ribaupierre,
M. Denis Brion,
M. Michel Brion,
Mme et M. Gilles de Ribaupierre,
M. René Brion,
Mme Annie Brion,
M. Gérard Brion,
ses petits-enfants,
Coralie, Marie et Pascal Brion,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Poupart et Paillas,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Germaine BRION,
née Schneider,
institutrice honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Reims, le 6 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 10 décembre, dans la plus stricte intimité.

12, rue de Verdun,
51100 Reims.

– M. Yves Buisson,
son fils,
Mlle Thérèse Vial,
Mlle Madeleine Vial,
M. et Mme François Vial,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Mlle Pascale,
sa nièce,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BUISSON,

survenu des suites d'un accident, le 9 décembre 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

Le service funèbre sera célébré le vendredi 12 décembre, à 15 h 15, en l'église de Mittainville, 78120 Rambouillet.

Réunion à l'église où un livret pour les signatures sera déposé,

Cet avis tient lieu de faire-part.

47 *bis*, avenue Houdinot,
94340 Joinville-le-Pont.

– Ses enfants,
Francis, Pascal et Jeanic,
Ses petits-enfants,
Valérie, Marion, Arpad-André, Fabrina, Eric, Alexandra,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme André BUSSON,
née Andrée Derouet,
chevalier des Arts et Lettres,
chargé de mission au musée Guimet à titre bénévole,

veuve du docteur André Busson.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Pierre DESNUELLE,
membre de l'Institut
et directeur honoraire
du centre de biochimie
et de biologie moléculaire
du CNRS à Marseille,

survenu le 8 décembre 1986.

[Né le 8 août 1911 à Lons-le-Saunier (Jura), Pierre Desnuelle était ingénieur chimiste de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lyon. Docteur ès sciences physiques en 1934, il est devenu maître de conférence en 1943, puis professeur de biochimie à la faculté des sciences de Marseille en 1946. Il a fondé et dirigé l'institut de chimie biologique rattaché à l'université d'Aix-Marseille-I, ainsi que le centre de biochimie et de biologie moléculaire du CNRS. Membre de plusieurs sociétés savantes et lauréat de divers prix, M. Desnuelle a été élu correspondant de l'Académie des sciences en 1968, puis membre de cette institution en 1977.]

– Mme Jacques Elie,
M. et Mme Michel Elie,
Le colonel et Mme Bruno Elie,
Brigitte et Pierre Rogery,
Chantal et François Raoul,
Monique et Philippe Lejaille,
Et tous ses petits-enfants,

font part du décès accidentel, le 8 décembre 1986, de

M. Jacques ELIE,
conseiller maître
à la Cour des comptes (ER),
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Ceton (Orne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

6, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Ses élèves ont le regret d'annoncer le décès, le 17 novembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Doris HALPHEN,
professeur de gymnastique.

Elles lui garderont une grande reconnaissance pour le remarquable enseignement qu'elle leur a dispensé jusqu'au bout.

– Mme Jean Joly,
son épouse,

a la douleur de faire part du décès de

Jean JOLY,
symbole de la croix de guerre
1939-1945,
architecte DPLG,

survenu le 6 décembre 1986, en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Montréal (Yonne).

De la part de :
Mme Maurice Joly,
sa mère,
Luc et Marie-Françoise Joly
et leur fils,
ses enfants,
Des familles Joly, Barrot, Dalléry, Lapiane, Lemeulle et Isabel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Diderot,
94300 Vincennes.

– Luc, Marie-Dominique, Etienne, Anne-Thérèse, Xavier, Séverine, Marthe-Emmanuel, Jérôme, Frédérique, Claire-Elisabeth,
Jeanne-Marie et Jean-Marie Mouthon,
Jacques et Yvonne Jullien,
Rémi et Magali Jullien,
Martine Jullien,
ses petits-enfants et enfants,
Ainsi que ses proches et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice JULLIEN,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire,
ancien directeur
de l'administration générale
du ministère de l'industrie,

qui les a quittés, à l'âge de quatre-vingts ans, le 10 décembre 1986.

La messe des obsèques sera célébrée le samedi 13 décembre, à 10 heures, à Saint-Rémy de Vanves (Hauts-de-Seine).

37, avenue Marcel-Martinie,
92170 Vanves.

– M. François Morette,
Mme Claudine Morette,
M. et Mme Patrice Morette,
M. et Mme Joël Morette,
M. et Mme Dominique Morette,
Mme Françoise Chantrel-Riols,
M. et Mme Jacques Morette,
M. et Mme Bryce De Witt,
M. et Mme Loup Verlet,
son époux, ses enfants, sœur, beaux-frères et belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille et les nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme François MORETTE,
née Geneviève Chantrel,

décédée le 8 décembre 1986, dans sa soixante-cinquième année.

« Que la lumière perpétuelle brille pour elle. »

Un service religieux sera célébré le lundi 15 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard (place Gerbert, à Paris-15e), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Bourillon de Chantilly (Oise).

– Le comte et la comtesse de Feuilhade de Chauvin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Kalt,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Didier Moreau-Néret,
M. Stéphane Moreau-Néret,
Mlle Karine Moreau-Néret,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olivier MOREAU-NERET,
née Rose-Marie Stillemans,

survenu le 8 décembre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le samedi 13 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris-7e.

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

annoncent la mort de

Michel SAILLARD,
journaliste,

survenue à Paris, le 10 décembre 1986.

La levée du corps aura lieu le 12 décembre, à 7 h 30, à la clinique de la porte de Choisy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Pierre-Langers (Manche), le 13 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a trois ans, le 12 décembre 1983, disparaissait

Louise DESMAS,
née Rideller.

Ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'avoir une pensée pour elle.

– Pour le quinzième anniversaire du décès de

Léon LAUNOY,
professeur honoraire
à la faculté de pharmacie de Paris,
membre de l'Académie de médecine,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, en union avec la messe qui sera dite le vendredi 12 décembre 1986, à 17 h 45, en la chapelle de l'Abbé-Roussel, Orphelinat des apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, à Paris-16e.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le samedi 13 décembre 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre d'Avon (Seine-et-Marne), face à la mairie d'Avon, à la mémoire de

M. François GOMEZ,
directeur honoraire
de la Caisse d'allocations familiales
de Seine-et-Marne,
chevalier de l'ordre du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,

décédé le 19 novembre 1986.

Avis de messes

– Ses amis nous prient de rappeler qu'un Service sera célébré à la mémoire de

Raymond PAGES,

par l'abbé Thorel, en l'église de la Madeleine, à Paris, le lundi 15 décembre 1986, à 18 heures.

Pages. La Verveine-du-Velay,
41, avenue George-V,
75008 Paris.
Tél. : 47-20-71-21.

Communications diverses

– S.E. le docteur Marcel Roche, ambassadeur, délégué permanent du Venezuela auprès de l'UNESCO, donnera le vendredi 12 décembre, à 18 heures, une conférence : « La science a-t-elle contribué au développement ? », à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 42-22-97-60.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université Paris-II, vendredi 12 décembre, à 11 heures, salle 116, M. Jean Gakosso : « Journalisme et culture, contribution à l'histoire de la presse culturelle de langue française en Afrique noire (1927-1960). »

– Université Bordeaux-III, vendredi 12 décembre, à 14 h 30, M. Ronald Shustermans : « Critique et poésie selon I.A. Richards : « de la confiance positiviste au relativisme naissant. »

– Université Paris-II, lundi 15 décembre, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Gérard Guyard : « La réglementation des investissements directs en droit français. »

– Université Paris-IV, lundi 15 décembre, à 10 heures, salle 326, Mme Nicole Felkay, née Bourdel : « Balzac et ses éditeurs (1822-1837). Essai sur la librairie romantique. »

– Université Paris-I, salle 4, centre Panthéon, lundi 15 décembre, à 15 heures, M. Xavier Pretot : « Washington DC, contribution à l'étude du régime juridique des capitales. »

– Université Paris-I, mercredi 17 décembre, à 17 heures, salle des Commissions, centre Panthéon, Mme Martine Lafon, épouse Boizard : « Le régime juridique et fiscal des intérêts. »

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	2 811	gémeaux / autres signes	F. 10 000 / 1 000
	7 381	sagittaire / autres signes	10 000 / 1 000
	2 881	poissons / autres signes	12 000 / 1 200
	4 781	scorpion / autres signes	12 000 / 1 200
	07 081	vierge / autres signes	60 000 / 5 000
	14 081	bélier / autres signes	60 000 / 5 000
	39 531	sagittaire / autres signes	60 000 / 5 000
2	12	tous signes	200
	212	tous signes	800
	672	tous signes	400
	0 672	poissons / autres signes	10 000 / 1 000
	3 982	vierge / autres signes	12 000 / 1 200
	01 982	lion / autres signes	4 000 000 / 125 000
3	33	tous signes	200
	633	tous signes	400
	7 673	lion / autres signes	10 000 / 1 000
	5 833	capricorne / autres signes	12 200 / 1 400
4	624	tous signes	400
	0 674	taureau / autres signes	10 000 / 1 000
	0 354	lion / autres signes	12 000 / 1 200
	2 138	verseau / autres signes	12 000 / 1 200
	17 664	poissons / autres signes	60 000 / 5 000
5	2 865	bélier / autres signes	10 000 / 1 000
	3 865	balance / autres signes	10 000 / 1 000
5	3 465	taureau / autres signes	F. 12 000 / 1 200
	9 935	balance / autres signes	12 000 / 1 200
	86 435	cancer / autres signes	60 000 / 5 000
6	326	tous signes	400
	8 826	cancer / autres signes	10 000 / 1 000
	11 886	capricorne / autres signes	60 000 / 5 000
7	1 597	vierge / autres signes	10 000 / 1 000
8	3 348	bélier / autres signes	12 000 / 1 200
	6 828	cancer / autres signes	12 000 / 1 200
	64 878	verseau / autres signes	60 000 / 5 000
	19 778	gémeaux / autres signes	50 000 / 5 000
	28 408	scorpion / autres signes	60 000 / 5 000
9	3 829	verseau / autres signes	10 000 / 1 000
	7 669	sagittaire / autres signes	12 000 / 1 200
	08 209	balance / autres signes	60 000 / 5 000
	21 119	taureau / autres signes	60 000 / 5 000
	28 089	lion / autres signes	60 000 / 5 000
0	70	tous signes	200
	600	tous signes	400
	7 280	capricorne / autres signes	10 000 / 1 000
	8 710	scorpion / gémeaux / autres signes	11 400 / 13 200 / 2 400

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE, VERSEAU, CANCER GAGNENT 100,00 F

LOTO – N° 50 – TIRAGE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1986

8 10 11 14 15 16 – 27 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1986 – 105

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/85)

Le numéro **560457** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 060457, 160457, 260457, 360457, 460457, 660457, 760457 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
500457	561457	560057	560407	560450	15 000,00 F
510457	562457	560157	560417	560451	
520457	563457	560257	560427	560452	
530457	564457	560357	560437	560453	
540457	565457	560557	560447	560454	
550457	566457	560657	560467	560455	
570457	567457	560757	560477	560456	
580457	568457	560857	560487	560458	
590457	569457	560957	560497	560459	

Tous les billets se terminant par	gagnent
0457	5 000,00 F
457	1 000,00 F
57	200,00 F
7	100,00 F

86 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 1986 – 106

هكذا من الاجل

Economie

REPÈRES

Automobiles

Renault progresse sur un marché en hausse

Le marché automobile a poursuivi sa progression en novembre (+ 8,1 % par rapport à novembre 1985), ce qui porte la croissance sur onze mois à 6,2 %. Renault, grâce à la R 5 et à la R 21 se porte bien (+ 31,4 % en novembre, + 14,2 % sur onze mois et 31,1 % du marché depuis le début de l'année). Peugeot SA en revanche se replie (– 5,9 % en novembre, – 1,3 % sur onze mois et 32 % du marché), Citroën, grâce à l'AX, régressant moins que Peugeot. Mais la firme de Sochaux qui a vu sa production croître de 12 % rappelle qu'elle a choisi pour cible les marchés européens. Enfin, les marques étrangères restent à un niveau élevé puisqu'elles progressent de 3,2 % et enregistrent encore, sur onze mois, 36,9 % des immatriculations.

Inflation

Le taux le plus bas depuis vingt ans dans l'OCDE

L'inflation a encore ralenti parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), pour s'inscrire en moyenne à 0,3 % en octobre, son niveau le plus bas depuis 1964. Pour le semestre terminé au 13 octobre, la poussée des prix à la consommation a été limitée à 1,5 % en rythme annuel. La chute des cours du pétrole reste le facteur essentiel de cette désinflation mais les experts de l'OCDE notent que d'autres secteurs, comme le secteur alimentaire, ont également joué en faveur d'une modération des prix.

SOCIAL

Selon l'enquête-emploi de l'INSEE

La situation du marché du travail se serait améliorée entre mars 1985 et mars 1986

Entre mars 1985 et mars 1986, l'évolution de l'emploi aurait finalement été positive, selon l'enquête annuelle de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (1).

Sous l'effet convergent de la démographie et de la poussée vers le travail féminin, la population active (actifs occupés et chômeurs) comptait en mars 1986 23 981 192 personnes disponibles et en âge de travailler, soit 233 182 de plus que l'an dernier. L'essentiel de ce surplus d'actifs (214 757) a été absorbé par le marché du travail : le nombre de chômeurs selon la définition du Bureau international du travail (BIT), qui s'élevait à 2 447 520, n'avait progressé que de 18 425 en un an. Un bon résultat permis par la situation économique.

Mais l'évolution est différente selon les statuts et les activités. L'emploi non salarié (3 569 157 personnes) n'a perdu que 4 000 personnes depuis l'année précédente : ainsi la France rompt avec les habitudes antérieures et se rapproche des pays étrangers comme la Grande-Bretagne, la RFA et les Etats-Unis, où le développement du travail non salarié ouvre des perspectives de redéploiement. Seul baisse le nombre des aides familiaux (– 43 361) ; celui des employeurs augmente faiblement (+ 3 463), et surtout le nombre des travailleurs indépendants s'accroît (+ 35 874).

Pour les salariés, le chiffre global (17 964 515, soit 218 781 de plus) ne doit pas faire illusion, car il recouvre des réalités trop différentes. Les fortes progressions sont enregistrées avec les salariés de l'Etat (+ 116 048) et, davantage encore, des collectivités locales (+ 131 000), conséquence sans doute de la décentralisation. A l'inverse, les emplois des services publics ont diminué (– 44 000). Ceux du secteur privé, avec une augmentation de 14 708, se maintiennent : sur une population de 11 554 445 personnes, le frémissement se confond en effet avec *« l'épaisseur du trait »*, selon l'expression prudente des statisticiens.

D'autres changements dans les catégories socio-professionnelles sont significatifs. Tandis que les agriculteurs ont encore perdu 100 000 personnes, les commerçants et les artisans en ont gagné 66 000 environ ; l'effectif des ouvriers recule de 120 000 alors que celui des employés augmente de 170 000 ; les professions intermédiaires confortent leur position (+ 70 000), tout comme les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 134 000). Si le nombre des étrangers diminue (– 160 000), la baisse est moindre parmi les actifs (– 100 000).

Les statuts tendent à se précariser et les conditions d'emploi à se diversifier. On assiste ainsi à une progression du travail à temps partiel (+ 175 000) alors que le niveau d'activité à temps complet reste invariable. Parmi les salariés du privé, le nombre des embauches sous contrat à durée déterminée s'accroît (+ 70 000 environ) et celui des recrutements « normaux » s'affaisse (– 160 000). Les intérimaires sont plus nombreux (+ 14 000), ainsi que les stagiaires (+ 50 000).

Tout cela vient confirmer un tressaillement du marché de l'emploi que d'autres études, avec des nuances, permettent également d'observer. Ainsi, selon les enquêtes trimestrielles sur les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles, 50 000 emplois avaient été perdus en 1985, contre 200 000 en 1984 ; d'autre part, les effectifs auraient augmenté de 0,1 % au cours de chacun des deux premiers trimestres de 1986, puis diminué de 0,1 % au troisième. Depuis plusieurs mois, donc, la tendance serait au basculement, au passage du négatif au positif après des années de recul, sans qu'il soit possible de déterminer précisément l'inversion. Si le mouvement se poursuivait, et tout indique qu'il le fera, les résultats de mars 1987 devraient être plus éclairants.

Les statisticiens se gardent bien de conclure. Les mouvements étant actuellement de faible ampleur, des interférences peuvent atténuer la valeur de l'observation. Une réponse imprécise de la part des questionnés peut en modifier le sens ; il suffit que des employeurs déclarent des jeunes stagiaires comme des salariés à part entière pour que l'emploi se gonfle artificiellement. Cependant, malgré l'incertitude de ce moment particulier, il semble – et c'est rassurant – que le marché du travail retrouve une relative santé, à défaut de voir le chômage régresser.

ALAIN LEBAUBE.

(1) *Enquête sur l'emploi de 1986. Résultats détaillés.* Les *Collections* de l'INSEE, nº 534, novembre 1986, 70 F.

L'ouverture des magasins le dimanche

FO organise une manifestation devant le Printemps

L'extension des heures d'ouverture des grands magasins parisiens avant les fêtes de Noël continue à susciter la grogne des organisations syndicales. Ainsi l'Union départementale FO de Paris et la Fédération du commerce FO organisent le dimanche 14 décembre à 9 h 30, une manifestation devant le Printemps-Haussmann pour protester contre l'autorisation d'ouverture donnée pour les 14 et 21 décembre.

La Samaritaine, de son côté, a demandé l'autorisation d'ouvrir le 21 décembre, les salariés touchant une double rémunération et bénéficiant d'un jour de repos cumulable avec un jour férié lors des fêtes de fin d'année.

Enfin, les Galeries Lafayette ont décidé d'ouvrir leurs portes de 9 h 30 à 19 h 30, soit une heure de plus qu'habituellement, entre le 15 et le 23 décembre.

ÉTRANGER

Brésil : l'avenir du plan Cruzado

Polémique autour du paiement des intérêts de la dette

RIO-DE-JANEIRO
De notre correspondant

Payer les intérêts de la dette ou ne pas les payer ? Tel est au Brésil le grand sujet d'actualité. Il l'était déjà l'an dernier quand M. Mitterrand visita le pays. A chaque étape de son voyage, à chaque conférence de presse, la même question – lancinante – revenait : quelle était la position de la France sur la dette extérieure brésilienne.

M. Cheysson n'a pas échappé à cette idée fixe lors du voyage qu'il a fait ici au début de décembre. Le commissaire de la Communauté économique était venu parler des possibilités d'association entre petites et moyennes entreprises des deux côtés de l'Atlantique. Il fut vite prié par la presse de s'intéresser à la seule question qui vaille : la dette extérieure. M. Cheysson n'a pas rechigné. Mais, ignorant ou voulant ignorer que le FMI est assimilé au Brésil à une sorte de Dracula jamais rassasié du sang de ses victimes et que le gouvernement de Brasilia depuis deux ans rejette la tutelle du Fonds, M. Cheysson n'a pas craint d'affirmer qu'un règlement avec les Etats créanciers passait par un accord avec le FMI, que c'était là la règle et qu'il ne voyait pas comment le Brésil pourrait la changer. Comme il n'a tenu ces propos qu'une seule fois dans une interview, l'émoi n'a pas été trop grand. Les journalistes ont même apprécié le style direct, concis du commissaire.

En revanche, chez certains ministres, le malaise a été visible. M. Celso Furtado, qui a été ambassadeur du Brésil auprès de la CEE jusqu'en février dernier et qui connaît donc bien M. Cheysson, a été choqué par ses déclarations.

On a rapproché les conseils donnés par le visiteur français des invitations à la fermeté prodiguées quelques jours auparavant par l'économiste nord-américain Galbraith, qui est arrivé au Brésil au moment où le gouvernement Sarney lançait le train de hausses destiné à corriger le plan Cruzado. M. Galbraith a déclaré en effet que le Brésil ne devait pas avoir peur de ses créanciers, notamment de Washington.

Il y a de plus en plus d'Américains, dit-il en privé, qui estiment que le *« système »* sert surtout les banquiers et qui pensent que les pays comme le Brésil, s'ils payaient moins d'intérêts, pourraient importer davantage, ce qui favoriserait l'économie des Etats-Unis et y réduirait le chômage.

Le succès initial du plan Cruzado a placé ici en retrait pendant quelques mois les problèmes d'endettement. Mais voici qu'ils monopolisent de nouveau l'actualité. Le parti au pouvoir, le PMDB, exhorte le gouvernement à tenir tête aux créanciers dans les négociations qui vont commencer. Il est en position de force pour formuler cette exigence après sa victoire massive aux élections du 15 novembre. A l'inverse, M. Sarney et les responsables de l'économie ont une autonomie de mouvement réduite. Plus que jamais, ils doivent gouverner avec le parti, ce qui veut dire, s'agissant de la dette extérieure, avec la gauche du PMDB, dont l'influence est décisive sur un tel sujet.

Le seuil fatidique

Gouvernement et PMDB sont d'accord, semble-t-il, pour éviter que les réserves de devises ne tombent à moins de 4 milliards de dollars (le niveau actuel), soit la valeur de trois mois d'importations. *« C'est une question de souveraineté nationale »*, dit-on à la direction du parti. Pour ne pas franchir ce seuil fatidique, les dirigeants seraient prêts à suspendre le paiement d'une partie des intérêts versés aux créanciers. La suspension serait sélective et limitée à quelques mois. Difficile de dire s'il s'agit là d'une détermination réelle ou d'une simple menace.

Au Parlement, dans les syndicats, certains vont plus loin et parlent d'un véritable moratoire. L'idée agite les milieux politiques. Le mot s'étale à la première page des journaux. La CGT et la Centrale unique des travailleurs (CUT) ont appelé à la grève générale le 12 décembre pour demander l'annulation du plan Cruzado nº 2 et la suspension du paiement de la dette. Un vent de nationalisme souffle sur le pays dont les dirigeants peuvent tirer parti, mais qui risque aussi de les embarrasser.

« Le moratoire, lit-on dans certains commentaires, *ce serait notre guerre des Malouines. Le premier jour, tout le monde crierait bravo sur la place publique. Ensuite viendrait le désastre, et les dirigeants seraient mis à la porte comme Galtieri l'a été en Argentine. »*

Le ministre du travail a expliqué aux dirigeants syndicaux quels seraient les effets d'un moratoire unilatéral : crédits commerciaux bloqués, baisse draconienne des importations, récession, chômage. Il leur a demandé quelle serait alors l'attitude des syndicats. La réponse, paraît-il, a été un silence prolongé.

CHARLES VANHECKE.

AGRICULTURE

Les ministres des Douze interrompent leurs travaux sur les marchés du lait et de la viande bovine

Les ministres de l'agriculture de la CEE ont interrompu le mercredi 10 décembre leurs travaux sur la réforme des organisations communes de marché pour le lait et la viande bovine. Les Douze sont convenus de reprendre la négociation samedi.

D'ici là, M. Michael Jopling, le ministre britannique qui assure la présidence de la Communauté, doit aménager son texte de compromis en fonction de réactions exprimées par ses partenaires européens (*le Monde* du 11 décembre). A la demande de plusieurs Etats-membres, dont la France, il est en outre envisagé un plan de dégagement des stocks publics qui s'élèvent aujourd'hui à 1,4 million de tonnes pour le beurre, 1 million de tonnes pour la poudre de lait et 600 000 tonnes pour la viande bovine.

M. S.

FAITS ET CHIFFRES

● **Grèves à l'ANPE.** – Les appels à la grève lancés en ordre dispersé à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour protester contre la réforme de cet organisme ont été mieux suivis mardi 9 décembre que le mercredi 10, selon la direction. Mardi, 41,75 % des 11 500 agents auraient arrêté le travail à l'appel de FO et de la CFDT ; selon cette dernière (42 % des voix aux dernières élections du personnel), ils étaient plus de 50 % ; selon FO (25 % des voix), ils étaient près de 60 %. Mercredi, selon la direction, on aurait compté moins de 12 % de grévistes, à l'appel de la seule CGT, mais treize agences ou unités étaient fermées au public.

● **La Commission de Bruxelles pour la limitation de vitesse.** – La Commission de la Communauté européenne s'est prononcée, le 10 décembre, en faveur d'une limitation de vitesse obligatoire sur toutes les routes et autoroutes de la CEE et pour tous les types de véhicules. Actuellement, les vitesses imposées varient d'un pays à un autre et elles n'existent pas en RFA. La Commission fera, le 17 décembre, aux douze Etats membres des propositions pour harmoniser les vitesses maximales et pour mettre ainsi tous les constructeurs automobiles à égalité.

Affaires

Changement d'état-major aux P et T

● M. Roulet directeur général des télécommunications
● M. Delage directeur général des postes

Le conseil des ministres du vendredi 10 décembre a remplacé, comme prévu, les deux directeurs généraux des P et T (*le Monde* du 9 décembre). M. Marcel Roulet a été nommé directeur général des télécommunications à la place de M. Jacques Dondoux qui *« sera bientôt nommé conseiller-maître à la Cour des comptes »* indique un communiqué du ministère M. Roulet, *qui était directeur général* des postes, est remplacé par M. Gérard Delage.

[Né en 1933 à Chambéry (Savoie), M. Roulet est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST). Il a fait toute sa carrière aux PTT. Ingénieur général en 1977, il est directeur général adjoint en 1981 chargé du développement et en mai 1983 chargé de la direction des programmes et des affaires financières. M. Mexandeau, ministre des PTT, l'a nommé directeur général des postes en novembre 1984.]

[Né en 1934 à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire), M. Delage est ancien élève de l'Ecole supérieure des PTT. Il a fait toute sa carrière aux PTT comme contrôleur puis inspecteur (1960). Sorti de l'Ecole supérieure des PTT en 1970, il est nommé administrateur. Entre 1980 et 1981 il est conseiller technique au cabinet du ministre M. Ribes, et en 1982 sous-directeur à la direction financière. En 1985, il est nommé chef du service du réseau financier à la direction générale.]

Vingt mille exploitations tentées par le tourisme rural

Le temps n'est plus où les agriculteurs descendaient de leur tracteur pour aller pointer à l'usine. Le secteur secondaire ne recrute plus. Alors le monde agricole se tourne vers le tourisme, seul moyen de fixer des emplois sur place. Objectif d'autant plus pressant que la moitié des exploitants vont prendre leur retraite au cours des années à venir. Sur les huit cent mille exploitations françaises, vingt mille ont fait le pari du tourisme « vert ». Le monde rural, qui représente 84 % de la surface de l'Hexagone, pourra accueillir, sans dommages pour l'environnement, les vacanciers, dont le nombre, selon les experts, devrait doubler d'ici à 1995. Telles sont les constatations faites lors des Assises européennes du tourisme rural qui ont eu lieu à Dijon le lundi 8 et le mardi 9 décembre.

Le tourisme rural est encore souvent considéré comme un pis-aller. Ce sont les Français les moins fortunés qui passent leurs vacances chez leur grand-mère à la campagne ou qui plantent leur tente dans le champ du cousin fermier. Avec la démocratisation des vacances, le tourisme rural a perdu dix points de 1964 à 1984, tombant de 35 % à 25 % des destinations choisies par les Français.

Il cherche aujourd'hui à conquérir une clientèle nouvelle. Des initiatives ont été prises par des agriculteurs qui aménagent une chambre d'hôte et partagent leur repas avec le touriste auquel ils louent une maison inutilisée. Ils accueillent aussi tentes et caravanes. Les pouvoirs publics accordent des prêts bonifiés et considèrent ces revenus comme ceux de l'exploitation.

Mais le tourisme rural est à 50 % pris en charge par les professionnels, épaulés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre des contrats Etat-régions. Ceux-ci permettent le cofinancement des équipements nécessaires aux « pays d'accueil ». En Anjou, le maire d'une bourgade a renoncé à attendre l'installation hypothétique d'une industrie, il a construit un village de vacances qui occupe trente-six salariés. En Auvergne, des hôteliers ont formé une chaîne volontaire et attirent les touristes par des équipements sportifs.

Le tourisme « vert » représente désormais deux cent dix millions de nuitées par an et les vacanciers dépensent 21 milliards de francs. Unanimes, des associations comme Agriculture et tourisme (regroupant des chambres d'agriculture et des syndicats d'exploitants), l'Etat et les instances européennes se proposent d'aider au développement du tourisme « vert », qui devrait intéresser cent mille exploitations en France au cours des dix années à venir.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Ceux qui investiront pour économiser l'électricité verront leur note réduite

Les particuliers seront, à partir du 1er janvier, incités à réaliser dans leur logement des économies d'électricité. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a décrit, le mercredi 10 décembre, au cours d'un colloque organisé à Paris par le Centre de formation des élus locaux, le mécanisme d'incitation mis au point avec EDF.

« Tout particulier qui réalisera un investissement d'économies d'électricité choisi sur une liste d'opérations fixées à l'avance pourra bénéficier d'une réduction de facture correspondant à 25 % de l'investissement, plafonnée à 1 500 F par foyer », a expliqué le ministre. *« Si le résultat est de conférer à l'habitat des caractéristiques de performances énergétiques qui seront rassemblées dans un label négocié avec les professionnels, cela pourra aller jusqu'à 2 500 F, voire davantage. »*

[Au moment où *M. Madelin* obtient qu'EDF consente des tarifs préférentiels à un gros consommateur industriel comme Pechiney, il était habile de faire un geste symétrique en faveur des particuliers. Cette mesure se substitue au système de réduction d'impôt, supprimé dans le projet de loi de finances 1987, qui prévoyait une déduction de 12 000 F, plus 2 000 F par personne à charge. Le taux de la réduction d'impôt était de 25 %.]

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Télécommunications : feu vert pour la fusion ITT-CGE en RFA

L'Office fédéral des cartels a autorisé la fusion des activités télécommunications de l'américain ITT et du français CGE pour ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne. En effet, Standard Elektrik Lorenz (la principale filiale européenne d'ITT) et Kabelmetal Elektro (groupe CGE) ne détiennent à eux deux que 16,5 % du marché des câbles téléphoniques du pays, en concurrence avec Siemens, AEG ou Philips. La filiale d'ITT a, d'autre part, annoncé qu'elle s'attendait à une croissance « à deux chiffres » de son bénéfice net pour 1986, qui avait atteint 77 millions de deutschemarks (253 millions de francs) l'*an passé*, déjà en augmentation de 50 % par rapport à 1984.

Suez : 2 milliards de francs de bénéfice cette année

Pour la première fois depuis sa nomination à la présidence de la *Compagnie* financière de Suez, M. Renaud de La Genière a présenté à la presse, le mercredi 10 décembre, la politique qu'il entend mener. Elle est axée sur l'amélioration de la rentabilité du groupe et le renforcement de sa cohésion. M. de La Genière a indiqué que le résultat net consolidé (part du groupe) de la *Compagnie devrait dépasser* pour 1986 les 2 milliards de francs (contre 1,5 milliard l'an dernier). Le groupe dégagera cette année d'importantes plus-values sur la cession de participations. Affirmant qu'il n'y avait pas, au sein du groupe, de *« cadavres inconnus »*, le président de Suez a indiqué qu'il *engagerait une politique plus active*, n'hésitant pas à céder les participations à faible rentabilité.

Second axe de sa politique, M. de La Genière souhaite renforcer la cohésion du groupe, d'une part, en coordonnant les interventions de Suez dans des opérations communes, comme le tunnel sous la Manche, d'autre part, en levant des fonds propres pour le groupe.

Privatisation

En vendant de gré à gré 20 % du capital le gouvernement veut constituer un noyau stable pour l'actionnariat de Paribas

Le ministère de l'économie et des finances a fait connaître qu'afin de *« stabiliser une part de l'actionnariat de Paribas »* il avait décidé, après avis de la Commission de la privatisation, de procéder à la vente de gré à gré de 20 % au plus du capital de la Compagnie financière de Paribas. Cette vente sera effectuée parallèlement aux autres procédures de privatisation *qui seront mises en* œuvre prochainement : offre publique de vente, vente aux salariés, tranche internationale.

Les investisseurs intéressés par cette vente de gré à gré disposent d'un délai d'un mois pour faire parvenir leurs offres au ministre, qui rendra public son choix. Les offres ne pourront porter que sur un minimum de 1 % et un maximum de 4 % du capital de Paribas, et chaque acquéreur s'engagera à conserver pendant deux ans au minimum 80 % des actions qui lui seront attribuées. En outre, il devra consentir, pendant trois années supplémentaires, un droit de préemption sur ses titres ainsi acquis, au bénéfice de la Compagnie financière Paribas ou de tout acquéreur que celle-ci désignerait. Compte tenu de l'ensemble de ces *éléments, la vente de gré à gré, donc « hors marché »*, s'effectuera au prix de la future offre publique de vente, majoré de 2,5 %.

La volonté du gouvernement de constituer un *« noyau dur »* d'actionnaires *« nationaux »* pour le futur Paribas privatisé, apparaît donc avec netteté, de façon beaucoup *plus marquée que pour* Saint-Gobain. Dans le capital de cette dernière société, certes on trouve, d'ores et déjà, un tel « noyau dur » avec les 12,5 % détenus par les banques après la dissolution de la Société française de participation industrielle, holding créé au moment de la nationalisation, l'objectif des dirigeants de Saint-Gobain étant de porter ce pourcentage à 20 % ou 25 %, avec le concours de la Compagnie des eaux (5 %) et de Suez, notamment. Dans le cas de Paribas, néanmoins le « noyau dur » est institutionnalisé de manière contraignante : une banque d'affaires est un secteur trop « sensible » pour qu'on laisse son capital sans point d'amarrage.

F. R.

● **Suppression de la délégation au commerce extérieur.** — La délégation au commerce extérieur, créée en avril 1983 pour animer et coordonner les actions interministérielles concourant au développement des échanges extérieurs, est supprimée, selon un décret publié au *Journal officiel* du 10 décembre.

La mission qui était confiée à cette délégation est désormais assurée par la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances, indique ce décret.

La facturation des services bancaires

Les Associations de consommateurs ont obtenu d'importantes compensations

Le « protocole d'accord » sur la tarification des chèques, mis au point par les associations de consommateurs et les représentants des banques a été rendu public, le mercredi 10 décembre. Il marque d'importantes concessions de la part des banquiers. Pour des raisons de « procédure », treize des dix-huit associations de consommateurs ont pourtant décidé « d'interrompre les négociations en cours ».

L'opération « chèques bricolés » (le code magnétique barré ou rédigés sur papier libre) lancée par les associations de consommateurs le 25 novembre dernier aurait été, aux dires des banquiers, un échec. Un échec payant pourtant. En effet, conscients de ce que leur attitude dans cette affaire avait été très mal perçue dans l'opinion – mais aussi sous la pression des pouvoirs publics, – les banquiers ont pratiquement accepté toutes les revendications des associations de consommateurs. Le protocole d'accord rendu public, mercredi 10 décembre, par M. Denis Kessler, le président du Comité des usagers des services bancaires en témoigne.

Ainsi, ce protocole prévoit le report au 1er avril de la tarification des chèques, de « la facturation des services bancaires » dans le langage des banquiers. D'ici là, une campagne commune (banques et consommateurs) destinée à sensibiliser les clients à un meilleur usage des chèques sera organisée. Une « facturation en blanc » sera proposée dans les différentes banques. Les modalités de la facturation devront respecter les principes de « transparence, de pédagogie et d'équité ».

Les représentants des banques ont également accepté le principe de contreparties en faveur de la clientèle des particuliers. Certaines seront communes à l'ensemble des réseaux, et nécessiteront parfois des modifications législatives ou réglementaires. Il en est ainsi pour les horaires d'ouverture des guichets. La profession aurait ainsi l'intention d'annoncer très prochainement la suppression de l'accord de place en vertu duquel toutes les agences d'une même ville ne peuvent ouvrir qu'aux mêmes heures.

L'amélioration du service à la clientèle passerait également par le développement du parc des distributeurs automatiques de billets et des guichets automatiques des banques, le perfectionnement des systèmes de virement et l'étude des obligations de paiement par chèque. La garantie de chèque jusqu'à 100 francs – une incitation à faire des petits chèques – pourrait ainsi être supprimée. Chaque réseau, ensuite, devrait annoncer des compensations propres. Plusieurs banques envisagent ainsi une baisse des taux des prêts aux particuliers de un à deux points.

La rémunération des comptes à vue

Plus significatif encore sans doute du « revirement » des banques, celles-ci ont accepté la mise à l'étude de *« deux sujets généraux »* très sensibles : l'examen des dates de valeur pour les particuliers et l'étude de l'opportunité et des possibilités de la rémunération des dépôts à vue. Sur ce dernier point, l'attitude des autorités monétaires a, semble-t-il, évolué au cours des derniers jours. M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, comme M. Édouard Balladur s'étaient déclaré vivement hostile à l'égard de ce qui est la principale revendication des clients. Le ministre de l'économie est désormais nettement moins défavorable. On peut penser que la perspective du marché commun unifié des services financiers – prévu pour 1992 – n'est pas totalement étranger à cette évolution. La rémunération des comptes étant pratiquée dans plusieurs États de la communauté, la France sera un jour ou l'autre amenée à s'aligner.

Quel est maintenant l'avenir de ce protocole d'accord ? Les négociateurs, représentant les consommateurs, ont pratiquement obtenu tout ce qu'ils demandaient. Pour des raisons de procédure, treize associations ont annoncé le 10 décembre qu'elles avaient décidé *« d'interrompre les négociations en cours »*. Elles demandent en effet une signature en bonne et due forme de l'accord entre banquiers et consommateurs. Les banquiers, prêts à *« communiquer par écrit leur adhésion à la démarche prévue par l'accord »* ne souhaitent pas cependant s'engager dans un processus de contractualisation permanente avec ces organisations. Ils pourraient, dans ces conditions, décider de s'adresser directement aux consommateurs, et de montrer leur bonne volonté en mettant unilatéralement l'accord prévu en application.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

La Bourse de Paris au meilleur de sa forme

(Suite de la première page.)

Selon la Banque Neuflize, Mallet Schlumberger, ce mouvement représentera *« environ cinq fois le montant des offres publiques de ventes lancées par le gouvernement de Mme Thatcher, sur un marché cinq fois plus large que le nôtre »*. N'est-ce pas là un traitement indigeste pour une place déjà très sollicitée (les émissions d'actions depuis le début de l'année représentent 73 milliards de francs), d'autant plus exposée à un retournement que ses performances – + 45,7 % l'an passé, + 62,40 % depuis janvier 1986 – annoncent une pause inévitable ?

Pour les boursiers, qui gravissent chaque jour les marches du palais Brongniart, se bousculent à la corbeille et traitent parfois jusqu'à 2 milliards de francs d'actions (1) en une seule séance, la réponse ne souffre aucune discussion. *« Les liquidités sont considérables »*, affirme le syndic de la compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont. S'il est impossible de les chiffrer, l'idée est admise rue Vivienne que le marché pourra absorber tout le « papier » offert dans le cadre des privatisations. L'argent est là. Il s'investira en Bourse, pour peu que le rythme des opérations soit mesuré et les prix attrayants, souligne en substance, M. Guignard de la charge Yves Soulié. Le succès de l'opération Saint-Gobain et la mobilisation de très grosses sommes lors de récentes introdutions au second marché, le renforcent dans sa conviction, largement partagée au demeurant par la communauté financière.

Pourquoi tant d'assurance ? M. Dupont ne manque pas d'arguments : *« Les clients étrangers se multiplient. La reprise de l'immobilier, localisée à Paris, n'est pas à l'échelle du phénomène mobilier ; les rapatriements de capitaux s'accélèrent à l'approche du 31 décembre, pour bénéficier de l'amnistie fiscale. »* L'opération Saint-Gobain a aussi attiré de nouveaux investisseurs, de petits porteurs qui ont ouvert pour l'occasion un premier compte. *« Il s'agira de ne pas les décevoir »*, remarque un professionnel, conscient de l'enjeu économique – et électoral – représenté par ces néophytes. Quant aux investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts, banques, assurances), ils disposent d'une manne de liquidités qui n'ont pu s'investir dans le groupe verrier, tant les demandes des particuliers ont été nombreuses.

Ces trésors de guerre inemployés sont la promesse d'une animation accrue du marché. L'arrivée à échéance, en décembre et janvier, d'un certain nombre d'obligations à haut rendement va aussi donner de nouvelles munitions à leurs porteurs. Il y a fort à parier que cet argent frais rejoindra la corbeille, faute de placement meilleur (2). Il s'ajoutera aux 1 000 milliards de francs déjà détenus par les organismes de placement collectif (SICAV, Fonds communs de placement).

« Un phénomène irréversible »

Dans ce contexte, les boursiers ne semblent pas s'émouvoir des heurts de la cohabitation. L'analyse technique et économique prime – pour l'instant – sur les considérations politiques. Le marché espère encore une baisse des taux d'intérêts, il se félicite du recul de l'inflation, de la levée du contrôle des changes et des prix, de l'abaissement de l'impôt sur les sociétés...

Surtout, nul ne veut croire, sous les lambris du palais Brongniar, qu'un retour de la gauche au pouvoir en 1988 signifierait l'abandon du programme de privatisation. *« C'est un phénomène mondial irréversible »*, s'exclame M. Dupont. Son confrère Jean-Jacques Perquel rappelle que les socialistes ont, les premiers, donné le « la » d'une certaine dénationalisation, par l'émission de certificats d'investissement (actions sans droit de vote) d'entreprises du secteur public (3). Un consensus sur la privatisation ? M. Victor Volcouve de la Banque Neuflize l'admet volontier : *« Une fois réélu, M. Mitterrand devrait tenir compte du succès de Saint-Gobain et de l'urgence d'un capitalisme populaire. »*

Si toutes les privatisations font la part très belle aux petits porteurs, elles pourraient même séduire les anciens dirigeants de gauche, dont les concessions aux règles capitalistes n'ont pas été minces, dans un récent passé.

« L'idée du gouvernement n'est pas de dénationaliser, au sens de remettre les entreprises publiques entre les mains de quelques gros investisseurs », précise un agent de change. A ses yeux, il s'agit seulement de remplacer une créance de l'Etat par une autre, répartie entre des milliers d'actionnaires, donc plus facile à gérer. L'analyse est astucieuse. Qui peut nier que la Bourse demeure, depuis 1985, le point de passage obligé des entreprises, le poumon d'une économie mixte en mal d'argent frais ?

Le mouvement s'accélère et la Bourse est aujourd'hui *« à la veille d'un changement de dimension »*, prévoit M. Dupont. Comme l'observe Paribas dans une étude de novembre, *« la privatisation fera du marché parisien une place financière majeure, susceptible de renforcer l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers pour les actions françaises »*.

Un virage sera cependant délicat à négocier, lorsque les sociétés nationalisées aux résultats moins aguichants seront proposées à la cotation. A la charge Yves Soulié, on n'appréhende pas cette échéance outre mesure. *« La privatisation doit se faire au coup par coup, et les conditions financières offertes doivent être individualisées en fonction de chaque affaire »*, estime un analyste. *« Dès lors qu'un bon prix est fixé,* poursuit-il, *toute valeur peut devenir une bonne affaire boursière. »* Nul doute qu'il faudra au gouvernement un sens aiguisé de la persuasion pour placer des titres Usinor, si la privatisation va jusque-là...

En attendant, le marché vit dans l'espoir de nouveaux records. Le gouvernement compte sur son nouveau plan d'épargne retraite pour servir, sur le moyen terme, de relais à l'engouement actuel des petits porteurs. Encore devra-t-il en alléger la fiscalité, jugée dissuasive par les boursiers. Au moment où les places anglo-saxonnes sont durement secouées par les scandales d'initiés, Paris bénéficie, au contraire, d'un capital de confiance croissant. Depuis les SICAV Monory de 1978 et les comptes d'épargne en actions Delors de 1983, les Français ne considèrent plus la Bourse comme une pure spéculation. Les officines *« soufflant la ruine »*, jadis décriées par Zola, ont gagné en prestige, à gauche comme à droite. La Bourse sera peut-être, demain, le dernier endroit où l'on cohabite...

ERIC FOTTORINO.

(1) Ce volume concerne l'ensemble des marchés d'actions.

(2) L'or n'est pas redevenu un placement recherché. La fin d'année est aussi une période de souscription pour les détenteurs de SICAV et de CEA.

(3) Ces émissions ont notamment concerné Pechiney et Saint-Gobain.

La Bourse sur minitel

Ludique et pratique

« La Bourse... c'est ma vie. » Par cette annonce-clin d'œil publiée ces dernières semaines dans nos colonnes, l'équipe télématique du *Monde* offre aux lecteurs en possession d'un minitel un accès direct à la corbeille. Mis en place le 17 septembre, ce nouveau « service Bourse » du *Monde* fournit le cours de chaque valeur inscrite sur le marché à règlement mensuel (RM) et une sélection des autres compartiments de la cote officielle. Avant la fin de l'année, c'est une cote complète qui sera proposée. Il suffira d'une simple manipulation (*voir encadré sur le mode d'accès*) pour faire défiler à sa guise les 200 titres du second marché, les 600 à 800 actions du « comptant », mais encore toutes les SICAV traitées (une prestation unique en télématique, qui porte sur 500 produits), les fonds communs de placement, les emprunts d'Etat et le fameux indice CAC (Compagnie des agents de change).

Chacun peut d'ores et déjà puiser dans ce vivier de valeurs pour se constituer un portefeuille fictif dont l'actualisation est faite tous les jours avant 17 heures. L'intérêt de l'opération ? Il n'est pas directement sonnant et trébuchant. Mais, au milieu de ce supermarché qu'est devenue notre place financière, ce système inédit tient lieu de grand calculateur, capable de mesurer le risque lié à la détention de telle ou telle valeur. Grâce à cette boussole, le « lecteur » peut limiter son usage de la télématique boursière à une activité ludique et initiatique. Mais il peut aller plus loin et utiliser ce support comme auxiliaire préalable d'une intervention réelle à la corbeille. La mise à disposition prochaine de brefs commentaires boursiers et d'informations (augmentations de capital, résultats) ayant trait à « la vie de la cote » sera aussi susceptible de nourrir les conversations de l'utilisateur avec... son agent de change.

Depuis le lancement du 17 septembre, le service boursier est interrogé chaque jour par 1 000 personnes, et 8 000 portefeuilles ont été constitués. Un démarrage prometteur pour une spécialité au fort potentiel de croissance : ne compte-t-on pas en France 2,6 millions de minitels et 3,5 millions environ de détenteurs de vrais portefeuilles ?

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



IENA-BAIL

Le 4 décembre 1986, une nouvelle Sicomi, Iéna-Bail, au capital de 110 600 000 F, a été créée à l'initiative de la Banque financière parisienne-BAFIP, qui en assurera la gestion.

Le conseil d'administration est ainsi composé :

– Président-directeur général : M. Jacques Vandier ;

– Administrateurs : M. Henri Darmas, Banque financière parisienne-BAFIP, représentée par M. Hugues Lasseron ; COFACE, Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur, représentée par M. François des Noyers ; Docks Lyonnais, représentés par M. Elie Kantcheloff ; MACIF, Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France, représentée par M. Jean-Paul Moreau.

M. Pascal Fabre a été nommé directeur.

Une partie du capital a été libérée par voie d'apports en nature représentés par un patrimoine locatif en région parisienne. Iéna-Bail a également vocation à développer une activité de crédit-bail.

PARIS, 10 décembre ↑

Nouvelle hausse : + 0,58 %

La Bourse a confirmé le 10 décembre qu'elle disposait des ressources intrinsèques suffisantes pour poursuivre son mouvement de hausse, malgré la tension universitaire et politique.

A l'approche du coup de cloche final, l'indicateur instantané progressait de 0,58 %, dans un marché actif.

Parmi les valeurs le mieux orientées, on notait SEB (+ 9,28 %), Fromageries Bel, Bis, Crédit national et L'Oréal. En baisse, figuraient le Crédit foncier de France, Poliet, Esso et Navigation mixte.

Autour de la corbeille, les boursiers insistaient sur la grande fermeté du marché, qui se rapproche peu à peu de son meilleur niveau historique. Un certain attentisme était cependant relevé, l'issue des manifestations prévues pour ce mercredi n'étant pas encore connue en séance.

Mais, fondamentalement, les investisseurs restaient confiants. Les liquidités en quête d'opportunité ne manquent pas rue Vivienne. Le succès déjà anticipé de l'opération Saint-Gobain laisse penser qu'une nouvelle catégorie de petits opérateurs, incarnant le « capitalisme populaire » est en train de se former. Le marché a montré le 10 décembre qu'il était de plus en plus sélectif, à mesure que la cote se renchérissait. Peugeot créait une certaine surprise en se raffermissant, alors que le titre était plutôt délaissé ces temps derniers.

Le marché obligataire était pour sa part en léger repli, après l'augmentation des taux allemands. Au Matif, le contrat à échéance septembre 1987 se traitait à 106,95, en baisse de 0,33 %.

Lingot : 82 700 F (+ 300).
Napoléon : 515 F (– 1).

NEW-YORK, 10 décembre ↑

Reprise

Après un repli de trois jours consécutif à la récente montée des cours au sommet, Wall Street s'est redressé mercredi. Bien qu'assez irrégulier, le mouvement s'est développé durant la plus grande partie de la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 932,93, avec un gain de 16,03 points. Le bilan de la journée a été nettement positif. Sur 2 028 valeurs traitées, 881 ont monté, 683 ont baissé et 464 n'ont pas varié.

Le raffermissement du marché obligataire, également l'absence d'une véritable pression vendeur ces derniers jours ont été autant d'éléments encourageants dont les investisseurs ont tenu compte pour reprendre des positions. Toutefois, de l'avis général, la Bourse a quand même manqué de vigueur, comme en témoigne le niveau relativement bas de l'activité. Au total, 139,7 millions de titres seulement ont été échangés, contre 128,7 millions la veille.

Autour du Big Board, une grande incertitude a, en effet, régné. Beaucoup s'interrogent sur ce qui va se produire le 19 décembre prochain, quand vont en même temps arriver à échéance les contrats à terme sur les indices boursiers, les options à terme et les options sur actions. *« Qui vendera ? Qui achètera ? »*, disait un professionnel.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 10 déc.
Alcoa	34 1/2	34 3/8
A.T.T.	27 1/8	27 3/8
Boeing	51 5/8	52 3/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	37 5/8
Du Pont de Nemours	89 1/8	88 1/4
Eastman Kodak	67 3/8	69 1/4
Exxon	69 5/8	70 1/4
Ford	57 3/8	57 7/8
General Electric	86 1/2	85 5/8
General Motors	70 1/2	71
Goodyear	42 3/4	43
I.B.M.	127	128 3/8
I.T.T.	53 3/4	54 1/4
Mobil Oil	39 3/4	39 3/8
Pfizer	62 7/8	62 3/4
Schlumberger	33 3/8	34 1/4
Texaco	34	34 1/4
U.A.L. Inc.	58 7/8	89 3/4
Union Carbide	22 7/8	22 3/4
U.S.X.	21 1/4	21 1/4
Westinghouse	59 7/8	60 5/8
Xerox Corp.	61 3/8	61 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : léger repli à 6,59 F ↓

Sur des marchés très calmes, le dollar a légèrement régressé, pour des raisons essentiellement techniques. A Paris, le cours du deutschemark, qui avait bondi, lundi 8 décembre, de 3,2760 F à 3,29 F, poursuit son repli à 3,2790 F, contre 3,28 F mercredi 10 décembre, sans intervention de la Banque de France.

FRANCFORT	10 déc.	11 déc.
Dollar (en DM)	2,02	2,01

TOKYO	10 déc.	11 déc.
Dollar (en yens)	162,70	162,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 déc.) .... 8 1/2-8 5/8 %
New-York (10 déc.) .... 5 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 déc.	10 déc.
Valeurs françaises	154,7	155,5
Valeurs étrangères	114,9	113,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 déc.	10 déc.
Indice général	407,9	410

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 déc.	10 déc.
Industrielles	1916,90	1932,93

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 déc.	10 déc.
Industrielles	1 284,4	1 285,5
Mines d'or	320	312,6
Fonds d'Etat	81,53	81,64

TOKYO

	10 déc.	11 déc.
Nikkeï	18776,2	18731,25
Indice général	1553,5	1555,78

MATIF

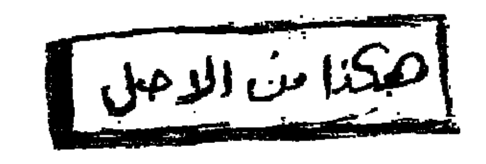
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 décembre
Nombre de contrats : 15 127

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,30	107,20	106,95	107
Précédent	–	107,60	107,50	107,20	107,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

RÉORGANISATION DU GROUPE SCHNEIDER. – Le groupe industriel et financier Schneider a annoncé, le 9 décembre, l'approbation par les actionnaires des projets d'absorption par Schneider SA de deux sociétés, la Sodif et la LFDE. Les parités retenues pour la fusion ont été fixées sur la base de trois actions Schneider SA pour trois actions LFDE et huit actions Schneider SA pour trois actions de la Sodif. Le capital social pourra être porté au maximum à 2 milliards de francs (contre 900 millions de francs actuellement). Schneider SA pourra aussi émettre des obligations remboursables en actions et en obligations, avec bons de souscription d'actions pour un montant de 700 millions de francs.

BIC : ACOMPTE SUR DIVIDENDE. – La société Bic distribuera un acompte de 5 F par action, à valoir sur le dividende global payable au titre de l'exercice 1986. Il sera mis en paiement le 15 janvier 1987.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1548	4,5 % 1973	1567	1565	1570	+ 0 19
4490	C.N.E. 3%	4340	4340	4350	+ 0 23
1197	B.N.P. T.P.	1215	1210	1205	– 0 82
1245	C.C.F. T.P.	1180	1182	1182	+ 0 16
1145	Créd. Lyon. T.P.	1149	1150	1150	+ 0 08
2570	Electricité T.P.	2600	2597	2597	– 0 11
2165	Renault T.P.	2120	2140	2139	+ 0 89
2090	Rhône-Poul. T.P.	2115	2130	2130	+ 0 70
1400	St-Gobain T.P.	1330	1280	1280	– 3 75
1385	Thomson T.P.	1299	1295	1295	– 0 30
470	Accor	501	505	510	+ 1 79
2060	Agence Havas	2280	2285	2285	+ 0 22
1920	Ag. Havas C.I.	2170	2185	2185	+ 0 69
680	Air Liquide	727	726	725	– 0 27
2190	Alcatel	2230	2240	2255	+ 1 12
1950	Als. Superm.	1819	1810	1810	– 0 49
360	A.L.S.P.I.	374	374	373	– 0 26
315	Alsthom ★	354 80	353 90	352	– 0 78
2060	Arjom. Prioux	2170	2170	2175	+ 0 23
370	Aussedat-Rey	428	440	439	+ 2 57
1400	Aux. Entrepr.	1489	1492	1492	+ 0 20
1150	Avions Dassault	1315	1319	1319	+ 0 30
450	Bail-Equipem.	529	532	532	+ 0 56
1040	Bail-Investiss.	1052	1075	1075	+ 2 18
1080	Cie Bancaire	1150	1178	1178	+ 2 43
520	Bazar H.-V.	596	595	596	....
520	Béghin-Say	535	534	530	– 0 93
545	Berger (Mal)	550	549	549	– 0 18
665	Bic	749	740	740	– 1 20
1450	B.I.S.	1630	1695	1678	+ 2 94
2420	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2600	2670	2670	+ 2 69
1240	Bouygues	1280	1279	1276	– 0 31
4300	B.S.N.	4730	4690	4690	– 0 84
1100	Carnaud	1245	1230	1215	– 2 40
3670	Carrefour	3700	3749	3737	+ 1
2600	Casino	2605	2610	2610	+ 0 19
1760	Casino A.D.P.	1920	1912	1915	– 0 26
785	C.C.M.C.	825	825	825	....
1240	Cetelem	1420	1440	1420	....
1940	C.F.A.O.	2144	2148	2148	+ 0 23
460	C.F.D.E.	481	473	481	....
1230	C.G.I.P.	1268	1268	1271	+ 0 39
1360	Chargeurs S.A.	1505	1525	1530	+ 1 66
58	Chiers-Châtill.	64 30	67	67	+ 4 19
700	Ciments franç.	782	785	785	+ 0 51
630	Club Méditerr.	705	720	718	+ 1 58
235	Codetel	234	233	233	– 0 42
405	Cofimeg	407 50	404 10	407 50	....
1310	Colas	1465	1464	1469	+ 0 27
220	Compt. Entrepr.	223 50	228	224	+ 0 22
680	Compt. Mod.	738	749	748	+ 1 35
1140	Créd. Foncier	1340	1300	1330	– 0 74
520	Crédit F. Imm.	524	530	533	+ 1 71
1420	Crédit Nat.	1585	1610	1618	+ 3 38
270	Crouzet ★	306	307 40	301 60	– 1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2320	Damart S.A.	2330	2330	2390	....
4280	Darty ★	485 50	500	498 90	+ 0 68
285	Dév. R.d.C. (Li)	285	285	285	....
570	D.M.C.	600	620	616	+ 2 66
2400	Docks France ★	2541	2520	2560	+ 0 74
1810	Dumez ★	1950	1949	1979	+ 1 48
1180	Eaux (Gén.)	1375	1385	1380	+ 0 36
2890	Ecco ★	2898	2930	2950	+ 1 79
885	Electro-Finan.	980	990	990	+ 1 02
310	Elf-Aquitaine	313	316	317	+ 1 27
295	– (certific.)	293	294 50	296	+ 1 02
2700	Epeda-B-Faure	2730	2740	2740	+ 0 36
3540	Essilor	3760	3810	3810	+ 1 32
430	Esso S.A.F. ★	434	430	430	– 0 92
3080	Eurafrance	3385	3360	3470	+ 2 51
1350	Eurocom ★	1555	1574	1561	+ 0 38
2780	Euromarché	2880	2840	2840	– 1 38
830	Europe n° 1 ★	918	915	914	– 0 43
1600	Facom	1670	1660	1663	– 0 41
1180	Fichet-Bauche	1190	1190	1188	– 0 16
290	Finextel	288 40	281	281	– 2 58
155	Fives-Lille	196 10	196	191	– 2 60
330	Francarep	324	323	323 80	– 0 06
1220	Fromageries Bel	1405	1451	1460	+ 3 91
930	Gal. Lafayette	1219	1220	1220	+ 0 08
385	Gascogne	406	410	410	+ 0 98
295	Géophysique	283	285	285	+ 0 70
1690	Gerland	1830	1810	1810	– 1 09
500	GTM-Entrepose	531	521	526	– 0 94
690	Guyenne-Gasc. ★	699	685	703	+ 0 57
2690	Hachette ★	3010	3021	3000	– 0 33
770	Hénin (La)	760	763	763	+ 0 39
55	Imétal	80 90	82 50	82	+ 1 35
945	Imm. Plaine-M.	990	990	990	....
4060	Inst. Mérieux	4100	4130	4130	+ 0 73
690	Interbail	692	686	686	– 0 86
1410	Intertechnique	1625	1615	1615	– 0 61
1220	J. Lefebvre	1275	1250	1270	– 0 39
1920	Lab. Bellon	1900	1900	1900	....
1320	Lafarge-Coppée	1437	1445	1441	+ 0 27
1510	Lebon	1548	1553	1553	+ 0 32
4750	Legrand	5210	5220	5220	+ 0 19
1360	Lesieur	1302	1317	1317	+ 1 15
945	Locabail Immob.	948	948	949	+ 0 10
680	Locafrance	789	789	790	+ 0 12
1110	Locindus	1090	1090	1090	+ 0 82
840	L. Vuitton S.A. ★	969	970	1000	+ 3 19
845	Luchaire	842	848	837	– 0 59
1380	Lyon. Eaux ★	1468	1425	1465	– 0 20
210	Maïs. Phénix	208	208 10	208 50	+ 0 24
640	Majorette (Ly)	660	669	650	+ 1 36
74	Manurhin	82	86	85	+ 3 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
410	Mar. Wendel	443	437	438	– 1 12
1690	Martell	1778	1800	1805	+ 1 51
2290	Matra	2486	2500	2500	+ 0 60
2600	Merlin-Gerin ★	3035	3050	3041	+ 0 19
2400	Michelin	2640	2636	2630	– 0 37
1580	Midi (Cie)	1685	1680	1684	– 0 05
465	Midland Bk S.A.	478	470	472	– 1 25
550	Min. Salsig. (Me)	573	573	573	....
34	M.M. Penarroya	43 95	43	43 80	– 0 34
2390	Moët-Hennessy	2589	2600	2605	+ 0 61
910	Mot. Leroy-S ★	977	972	962	– 1 53
88	Moulinex	77 70	75 20	77 30	– 0 51
1040	Navig. Mixtes	1148	1127	1129	– 1 48
178	Nord-Est	189 50	189 50	188	– 0 79
440	Nordon (Ny)	516	516	516	....
570	Nouvelles Gal.	629	629	628	– 0 15
990	Occident. (Gén.)	1095	1093	1092	– 0 27
1470	Omn.F.Paris	1500	1510	1520	+ 1 33
160	Olida-Caby	170	170	170	....
475	Opfi-Paribas	510	519	519	+ 1 76
3760	Oréal (L')	3875	3990	4030	+ 4
780	Paris-Réescomp	835	880	880	+ 5 38
1180	Pechelbronn	1288	1289	1282	– 0 46
1320	Penhoet	1375	1390	1390	+ 1 09
1020	Pernod-Ricard	1100	1115	1115	+ 1 36
140	Pétroles B.P.	140 90	141 90	141 90	+ 0 70
1110	Peugeot S.A.	1169	1198	1210	+ 3 50
33	Poclain	44 70	44 95	44 10	– 1 34
1710	Poliet	1850	1811	1801	– 2 84
920	P.M. Labinal	798	816	818	+ 2 50
....	Presses Cité	2600	2650	2650	+ 1 92
1630	Prétabail Sic.	1638	1650	1650	+ 0 73
585	Primagaz	611	618	615	+ 0 65
535	Printemps ★	626	615	620	– 0 80
1850	Promodès	2171	2260	2250	+ 3 63
230	Prouvost S.A ★	259	254 40	254	– 1 93
890	Radiotechn.	1060	1060	1060	....
149	Raff. Dist. Total	151	151 50	150 10	– 0 59
2270	Redoute (La) ★	2440	2440	2461	+ 0 86
235	Robur financière	238	238	238	....
1460	Roussel-Uclaf	1499	1486	1496	– 0 20
840	Roussel-C.N.I.	1030	1035	1040	+ 0 97
4600	R. Impériale (Ly)	5240	5250	5290	+ 0 95
285	Sade	308	309 90	309 90	+ 0 29
3150	Sagem	3400	3400	3400	....
748	St-Louis B.	733	740	744	+ 1 50
1620	Salomon	1970	1968	1968	– 0 10
1090	Salvepar	1240	1250	1250	+ 0 80
695	Sanofi	727	730	731	+ 0 55
510	S.A.T.	547	541	545	– 0 36
765	Saupiquet (Ns)	770	791	791	+ 2 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Schneider ★	676	687	660	– 2 36
75	S.C.O.A.	86 40	87 30	87 30	+ 1 04
485	S.C.R.E.G.	540	545	540	....
645	Seb ★	700	745	767	+ 9 57
480	Sefimeg	495	495	496	+ 0 20
1820	S.F.I.M.	1865	1830	1855	– 0 53
72	S.G.E.	93	95	96	+ 3 22
520	Signaux Ent. El.	650	640	639	– 1 69
885	Silic	930	951	950	+ 2 16
615	Simco-U.P.H. ★	627	622	627	....
385	Simnor (Li)	360	355	355	– 1 38
1160	Skis Rossignol	1260	1275	1275	+ 1 19
890	Siminco	876	878	878	+ 0 22
215	Sodero (Ns)	236	230	230	– 2 54
2030	Sodexho	2450	2450	2450	....
405	Sogerap	411	406	406	– 1 21
1340	Sommer-Allib.	1498	1514	1510	+ 0 80
815	Source Perrier	812	825	824	+ 1 47
1310	Sovac	1360	1365	1365	+ 0 37
880	Spie-Batignol.	850	841	855	+ 0 58
520	Strafor	590	599	598	+ 1 35
335	Synthélabo ★	384 90	380	388 50	+ 0 93
540	Talcs Luzenac	548	547	545	– 0 72
3080	Tél. Elect.	3353	3350	3350	– 0 08
1530	Thomson-C.S.F.	1690	1690	1690	....
420	Total (CFP)	418	421	424	+ 1 43
98	– (certific.)	95 50	95 40	96	+ 0 52
2160	T.R.T.	2245	2245	2245	....
700	U.F.B.	776	774	790	+ 1 80
1290	U.I.C.	1351	1370	1387	+ 2 86
610	U.I.F.	632	630	630	– 0 31
1040	U.I.S.	1050	1050	1050	....
510	U.C.B. ★	544	540	564	+ 3 67
910	Unibail	910	910	912	+ 0 21
500	Valéo	514	504	507	– 1 36
79	Vallourec	85 50	88 90	90	+ 5 26
....	V. Clicquot-P.	4950	4810	4810	– 0 82
715	Via Banque	781	785	782	+ 0 12
780	Elf-Gabon	801	800	800	– 0 12
78	Amax Inc.	82	83 50	83 50	+ 1 82
385	Amer. Express	399	400	400 50	+ 0 37
166	Amer. Teleph.	178 40	178 60	178 60	+ 0 11
96	Anglo Amer. C.	98 70	98 20	99	+ 0 30
470	Amgold	465	463	465	....
885	BASF (Akt)	912	918	918	+ 0 65
970	Bayer	1049	1048	1051	+ 0 18
121	Buffelsfont.	124 30	123 10	122 50	– 1 44
230	Chase Manh.	244 10	240 50	240 40	– 1 51
220	Cie Pétr. Imp.	226 50	227	227	+ 0 22
48	De Beers	50 20	50 20	50 20	....
2620	Deutsche Bank	2754	2705	2710	– 1 59
46	Dome Mines	49 90	49 90	50 50	+ 1 20
1290	Dresdner Bank	1384	1384	1383	– 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cld	99 70	98 80	98 50	– 0 20
560	Du Pont-Nem.	589	591	592	– 1
430	Eastman Kodak	448 50	461 50	451	+ 0 55
36	East Rand	37 85	37 30	38	+ 0 39
315	Electrolux	305	303	303	– 0 65
215	Ericsson	214	210 10	210 10	– 1 82
445	Exxon Corp.	460 50	458	457 c	– 0 76
380	Ford Motors	376	377 60	380	+ 1 06
74	Freegold	78 50	79	79 50	+ 1 27
81	Gencor	80 50	79 50	80	– 0 62
500	Gén. Electr.	578	575	576	– 0 61
600	Gén. Belgique	541	553	555	+ 2 58
470	Gen. Motors	473	463	462 c	– 2 32
60	Goldfields	62 20	62 50	62 50	+ 0 48
41	Gd Metropolitain	41 90	42 40	42 50	+ 1 43
63	Harmony	66 10	64 30	65	– 1 66
39	Hitachi	43 70	43 95	44	+ 0 68
840	Hoechst Akt.	886	890	890	+ 0 45
99	Imp. Chemical	103 60	103 80	103 80	+ 0 19
80	Inco. Limited	83 50	78 80	78 80	– 5 62
810	IBM	842	844	844 c	+ 0 23
340	ITT	356	355 60	355	– 0 28
163	Ito-Yokado	166 50	169 80	169 80	+ 1 98
70	Matsushita	84	83 30	83 30	– 0 83
670	Merck	754	756	756	+ 0 26
710	Minnesota M.	769	775	778	+ 1 17
255	Mobil Corp.	255	254 50	254 50 c	– 0 19
530	Morgan J.P.	571	570	570	– 0 17
36300	Nestlé	38550	38510	38510	– 0 10
127	Norsk Hydro	121 80	121 30	123	+ 0 98
197	Ofsil	203	203	203	....
1460	Petrofina	1540	1540	1540	....
450	Philip Morris	490	494 50	494 50	+ 0 91
130	Philips	136	135 50	135 50	– 0 36
505	Quilmès	532	534	537	+ 0 93
570	Randfontein	575	569	569	– 1 04
590	Royal Dutch	602	602	602	....
62	Rio Tinto Zinc	61 40	62	63	+ 2 60
81	St Helena Co	84 10	83	83	– 1 30
210	Schlumberger	222 50	220	221 10	– 0 62
86	Shell transp.	88	88 10	88 10	+ 0 11
2300	Siemens A.G.	2485	2485	2485	....
138	Sony	142 90	144	144	+ 0 76
154	T.D.K.	157 50	160	159	+ 0 95
23	Toshiba Corp.	28 10	27 50	27 30	– 2 84
1440	Unilever	1520	1517	1517	– 0 19
285	Unit. Techn.	301	300	302 c	+ 0 33
520	Vaal Reefs	523	526	526	+ 0 57
365	Volvo	327 50	328 50	328 20	+ 0 21
260	West Deep	261 50	258	258	– 1 33
375	Xerox Corp.	410	409	409	– 0 24
1 15	Zambia Corp.	1 12	1 11	1 11	– 0 89

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8545	..
Emp. 8,80 % 77	122 40	4 870
9,80 % 78/93	103 10	4 081
8,80 % 78/86	99 92	7 778
10,80 % 79/94	106 50	2 900
13,25 % 80/90	107 72	6 934
13,80 % 80/87	104 52	2 117
13,80 % 81/89	110 22	12 477
16,75 % 81/87	105 84	4 222
16,20 % 82/90	119 70	14 735
16 % juin 82	121 40	8 110
14,60 % déc. 83	120	11 720
13,40 % déc. 83	123 40	13 093
12,20 % oct. 84	115 55	2 139
11 % fév. 85	115 70	8 430
10,26 % mars 86	110 20	7 702
ORT 12,75 % 83	1706	..
OAT 10 % 2000	108 60	5 425
OAT 9,80 % 1997	107 85	9 846
OAT 9,80 % 1996	106 50	8 458
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	101 85	3 780
CNB Paribas	102 30	3 780
CNB Suez	102	3 780
CNI janv. 82	101 70	3 780
PTT 11,20% 85	111 65	0 442
CFF 10,90% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 20	5 416
CNT 9% 86	98 55	5 504
CRH 10,90% déc. 85	110 80	9 289

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	518	567 d
Agache (Sté Fin.)	1386	1430
A.G.F. (St Cent.)	943	950
André Roudière	202 50	202
Applic. Hydraul.	680	650
Arbel	196	200
Astorg	275 80	285
Avenir Publicité	1870	1895
Bain C. Monaco	418	....
Banque Hypoth. Eur.	501	490
Béghin-Say (C.I.)	381	388
B.G.I.	410	415
Blanzy-Ouest	470	475
B.N.P. CI	485	488
B.N.P. Intercontin.	385	387
Bénédictine	4010	3860
Bon-Marché	816	816
Calf	801	801
Cambodge	444	445
C.A.M.E.	313	313
Campenon Bern.	573	596
Carbone-Lorraine	695	693
C.E.G.Frig.	456	438
Centen. Blanzy	3060	3265 d
Centrest (Ny)	230	220
Cerabati	81 80	78 30
CERUS	810	808
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	149	150
C.I.C. (Financ. de)	280	289 50
C.I. Maritime	452	459
Cimt.-Sisteron	1045	....
Cocam (B)	398 50	405 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	1007	1000
Cofradel (Ly)	1512	1513
Cogifi	516	517
Comiphos	480	489
Cie Industrielle	3800	3750
Comp. Lyon-Alem.	495	480
Concorde (La)	1200	1220
C.M.P.	19 20	20 70 d
Crédit (C.F.B.)	845	879
Créd. Gén. Ind.	975	970
Crédit Lyonnais CI	670	689
Cr. Universel (Cie)	801	789 o
Créditel	193	195
Darblay S.A.	480	478
Darty Act. d. p.	385 10	385 10
De Dietrich	1880	1870
Delalande S.A.	1150	1162
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1266	1275
Didot-Bottin	580	549
Drag. Trav. Pub.	30	29 50
Eaux Bass. Vichy	1650	1646
Eaux Vittel	1810	1862
Economats Centre	589	575
Electro-Banque	401	403
El-Antargaz	396	386
E.L.M. Leblanc	745	768
Entrepôts-Bretagne	280	280
Entrepôts Paris	530	550
Epargne (B)	2850	2884
Europ. Accumul.	79 50	78
Eternit	2600	2740
Exor	3800	3800
Finalens	245	245
FIPP	341	398 80 d
Focep	950	1020
Foncière (Cie)	521	530
Fonc. Lyonnaise	4320	4295
Foncina	580	580
Forinter	1090	1090
Fougerolle	286 30	305 70 d
France I.A.R.D.	380 30	363
France (La)	7680	....
From. Paul Renard	478	....
GAN	1350	1380
Gaumont	416	421
Gaz et Eaux	2330	2180
Gévelot	384	395
Gr. Fin. Constr.	580	560
Gds Moul. Paris	334	....
Groupe Victoire	3880	3875
G. Transp. Ind.	545	555
Hutchinson	1185	1233
Immindo S.A.	586	595
Imminvest	336	348 40
Immobail	532	531
Immobanque	905	891
Immob. Marseille	8800	8800
Immofice	575	576
Invest. (Sté Cent.)	3408	3380
Jaeger	228	217
Lafitte-Bail	576	575
Lambert Frères	113	116
Lille-Bonnières	881	896
Loca-Expansion	381	382
Locafinancière	459	461
Locatel	400	384
Louvre (Sté)	2005	2046
Machines Bull	47	46
Magasins Uniprix	172	172 20
Magnant S.A.	145 60	150
Maritime Part.	330	322
Métal Déployé	441	488 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	198	204 90
Navel Worms	101	103
Navig. (Nat. de)	192	....
OPB Paribas	383	383
Optorg	183	181
Oréal (L') C.I.	3140	3180
Origny-Desvroise	708	718
Palais Nouveauté	898	901
Paribas-CIP	914	925
Paris France	334	321
Paris-Orléans	299 80	300
Part. Fin. Gest. Im.	1720	1700
Pathé-Cinéma	598	622
Pechiney (cert. inv.)	198 70	198 70
Piles Wonder	832	850
Piper-Heidsieck	1003	1020
P.L.M.	224	220
Porcher	350	364
Providence S.A.	1690	1560
Publicis	2270	2300
Raff. Souf. R.	155	185 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	393
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	188 90	187
Rochette-Cenpa	93 10	96 20
Rosario (Fin.)	260	285
Rougier et Fils	61 10	....
Sacer	357 50	....
Saclar	21 50	....
SAFAA	760	760
Safic-Alcan	830	840
SAFT	1385	1400
Saga	300	321 50
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	505	510
Santa-Fé	167 50	168
Satam	123 50	128 50
Saulnes	61 70	62
Saunier-Duval	57 20	....
Savoisienne (M)	182	....
SCAC	660	675
Senelle Maubeuge	526	530
S.E.P. (M)	238	235
Serv. Equip. Véh.	83 50	83
Sefi	238	244 40
Sicotel	408	405
Sinvim	293 90	290 10
Siph (Plant. Hévéas)	350	....
Sté Générale-CIP	1150	1170
Soleil financière	1750	1800
Sofio	339	345
Soficomi	925	900
S.O.F.I.P. (M)	205	198 60
Sofragi	1180	1185
Soudure Autog.	380	....
Sovabail	876	866
Speichim	38 20	47 80 d
S.P.I.	600	605
Suez (Fin. de)-CIP	1180	1300
Sumi	712	720
Taittinger	2585	2765
Testut-Aquitaine	255 80	252
Tour Eiffel	541	550
Ufiner S.M.D.	572	595
U.A.P.	2701	2875
Unimer	8 10	....
U.T.A.	2270	2268
Vicat	710	680
Vinipriz	1640	1640
Virax	188	188
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	132	120

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
Akzo	442	....
Alcan Alum.	182	182
Algemeine Bank	1581	1550
American Brands	310	305
Am. Petrofina	280	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	150	140
Bco Pop Espanol	380	370
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1060	1430 d
B. Régl. Internat.	35500	35500
Br. Lambert	601	601
Canadian-Pacific	81 70	80 50
CIR	39 80	39
Commerzbank	1040	1045
Dart. and Kraft	330	328 c
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	396	407
Gén. Belgique	541	555
Gevaert	910	....
Glaxo	91	90
Goodyear	280	276
Grace and Co	350	344 c
Gulf Canada Corp.	66	67
Honeywell Inc.	435	436
I. C. Industries	168 50	172 50
Johannesburg	652	670
Kubota	14 20	14 10
Latonia	283	284
Mannesmann	576	570
Midland Bank Plc	51 20	54 50
Mineral-Ressourc.	53 70	57 10
Nixdorf	2445	2440
Noranda	97 80	97 70
Olivetti	34 10	33 20
Pakhoed Holding	208	208
Pfizer Inc.	425	428
Procter Gamble	501	508
Ricoh Cy Ltd	35	35
Rolinco	245	244 20
Robeco	274 20	274 80
Rodamco	409 50	400 50
Saipem	21 50	21 50
Shell fr. (port.)	85	85 60
S.K.F. Aktiebolag	324	290
Steel Cy of Can.	92	93
Tenneco	245	....
Thorn EMI	48	47 30
Thyssen c. 1 000	450	....
Toray indust. inc	23 90	24 20
Vieille Montagne	742	779
Wagons-Lits	924	900
West Rand	19	19

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8 10	8 70 d
Calciphos	1000	1035
C.E.M.	....	....
Cochery	122	....
Coparex	351	351
Dubois Inv. (Casto.)	755	770
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1005	....
Révillon	200 60	....
Rorento N.V.	144 50	144 90
Sopalma	86 70	0 10 o
S.P.R.	230	230
Ufiner	383	....
Union Brasseries	124 20	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	1450	1400	Dafsa	212 30	206	M.M.B.	780	770
Alain Manoukian	935	930	Dauphin O.T.A.	2585	2615	Molex	291	291
Asystel	520	520	Devanlay	2295	2295	Navale-Delmas	760	740
BAFIP	730	750	Deville	1000	1025	Olivetti-Logabax	437	448
B.I.C.M.	523	523	Drouot-Assurances	550	550	Ors. Gest. Fin.	480	476
B.I.P.	1100	1120	Drouot-Obl. convert.	3880	3885	Patemelle-R.D.	3400	3400
Bolloré Technologies	1111	1142	Editions Belfond	256	255	Petit Bateau	220	211 20
Buitoni	570	590	Elect. S. Dassault	821	820	Petrofigaz	505	508
Cables de Lyon	1135	1135	Expand	524	540	Razel	1348	1327
Calberson	700	719	Filipacchi	890	860	St-Gobain Emballage	1340	1340
Cardif	2900	2800	Guintoli	580	537 o	St-Honoré Matignon	262	252 80
Cap Gemini Sogeti	2200	2230	Guy Degrenne	978	975	S.C.G.P.M.	268 30	295
C.D.M.E.	800	805	I.C.C.	285	286	Sema-Metra	1350	1300
C. Equip. Elect.	245	260	IN Informatique	340	354	S.E.P.	1392	1341
C.E.G.I.D.	1960	1990	Le gd livre du mois	298	300	S.E.P.R.	1630	1645
C.E.P.-Communication	1256	1318	Loca-Investissement	346	340	S.M.T. Goupil	254	253
C.G.I. Informatique	720	760	Manutan	594	595	Sofibus	331	327
C. Occid. Forestière	111	110 20	Merlin Immobilier	487	435 o	Supra	1240	1240
			Métallurg. Minière	139	145	Valeurs de France	345 50	345 50

SICAV (sélection) — 10/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	785 69	766 53
Actions France	474 82	457 86
Actions sélectives	618 37	594 09
Aedificandi	665 84	641 77
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1178 59	1148 84
A.G.F. 5000	577 46	563 37
A.G.F. ECU	1131 20	1120
A.G.F. Interfonds	469 86	448 84
A.G.F. OBLIG.	1150 30	1144 58
Agfimo	676 05	659 56
Alizé	221 40	213 40
A.L.T.O.	203 42	196 07
Ameri-Gan	5340 55	5098 38
America-Valor	758 23	721 94
Amérique Gestion	369 42	352 67
Amplitude	543 56	527 73
Arbitrages court terme	5169 87	5169 64
Argonautes	407 70	389 21
Associc	1238 09	1238 09
Aurecic	1316 48	1278 15
Bourse-Investiss.	483 97	462 02
Bred Associations	2644 18	2638 27
Bred International	95 36	93 48
Capital Plus	1649 78	1649 78
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	852 82	814 24
Convertimmo	398 56	383 23
Cortal court terme	12186 06	12186 06
Corteo	932 48	890 20
Credinter	457 70	444 37
Croiss. France	285 99	273 87
Croiss. Mercure	2690 73	2612 36
Croiss. Immobil.	669 35	639
Croiss. Prestige	371 08	354 23
Démeter	13089 72	13089 72
Drouot-France	679 70	648 88
Drouot-Investiss.	1072 41	1023 78
Drouot-Sécurité	253 29	241 80
Drouot-Sélection	143 85	137 33
Ecocic	1176 96	1159 58
Elicoop Sicav	11089 65	11089 65
El-Valeurs	9550 73	9317 79
Energie	254 64	243
Eparcic	2868 22	2862 48
Eparcourt (div. par 2)	4055 69	4045 48
Epargne Associations	25082 40	25044 83
Epargne-Capital	7980 22	7782 40
Epargne-Croiss.	1457 92	1418 90
Epargne-Industr.	775 90	740 72
Epargne-Inter	626 21	609 45
Epargne J	50082 86	50082 86
Epargne-Long-Terme	1769 77	1721 43
Epargne-Oblig.	200 68	196 31
Epargne-Unie	1227 48	1171 82
Epargne-Valeur	422 84	411 52
Eparoblig	1317 04	1314 41
Eurocic	9853 13	9707 82
Euro-Croissance	567 31	541 09 ◆
Eurodyn	1075 98	1040 60
Francaire Plus	27017 20	26749 70
Fnord Placement	63024 70	62836 19
Fnord Trimestriel	1131 17	1114 46
Fnord Valorisation	13182 06	12903 98
Foncier Investiss.	1145 69	1117 93
Fonciuel	286 51	273 52
France Ecu Plus	10255 32	10153 78
France-Gan	5494 72	5218 92
France-Garantie	315 08	314 40
France-Investiss.	533 15	508 97
France-Net	124 84	123 60
France-Obligations	486 10	463 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	408 78	398 87
Francic Régions	1046 16	1015 69
Fructi-Associations	1298 05	1298 05
Fructicapi	307 43	287 96
Fructidor	263 98	250 23
Fructifrance	819 08	799 08
Fructivar	80383 21	80182 76
Fructi ECU	563 05	554 73
Fructi-Première	12099 87	11921 06
Futuroblig	1098 09	1095 98
Gestilion	59861 89	59712 61
Gestion Associations	148 71	146 44
Gestion Mobilière	733 23	699 98
Gest. Rendement	499 71	477 05
Gest. Sél. France	778 90	743 58
Haussmann Associat.	1275 36	1275 36
Haussmann court terme	1144 28	1144 28
Haussmann Epargne	1372 51	1372 51
Haussmann Europe	1950 68	1880 17
Haussmann France	1085 55	1027 04
Haussmann Oblicroiss.	1308 51	1308 51
Haussmann Obligation	1542 59	1486 83
Horizon	1247 38	1211 06
I.M.S.I.	629 78	601 22
Indo-Suez Valeurs	788 33	752 58
Ind. française	14222 70	13953 63
Interoblig.	11809 20	11355
Intersélect France	483 44	461 62
Intervaleurs Indust.	662 19	632 16
Invest. net	14538 71	14509 69
Invest. Obligataire	17691 18	17665 87
Japacic	168 30	161 48 ◆
Jeune épargne	234 52	221 05
Laffitte-crt-terme	80383 42	80383 42
Laffitte-Expansion	833 07	795 29
Laffitte-France	351 86	336 02
Laffitte-Immobilier	261 48	249 62
Laffitte-Japon	315 20	300 91
Laffitte-Oblig.	147 83	141 13
Laffitte-Rend.	218 53	208 71
Laffitte-Tokyo	1205 68	1150 92
Lion-Associations	11949 84	11949 84
Lion-Institutionnels	25094 95	25032 37
Lionplus	73298 12	72572 40
Livret portefeuille	619 73	601 68
Médiamonde	162 24	154 88
Mondiale Investissem.	463 61	442 59
Monacic	5771 42	5771 42
Moné J.	51965 22	51965 22
Multi-Obligations	428 52	409 18
Mutuelle Unie Sél.	157 98	150 82
Natio-Assoc.	6398 03	6398 26
Natio-Epargne	13822 82	13685 76
Natio-Inter.	1121 37	1091 36
Natio-Obligations	550 47	535 74
Natio-Patrimoine	1412 87	1375 05
Natio-Placements	65396 92	65396 92
Natio-Revenus	1084 18	1073 45
Natio-Sécurité	53261 19	53261 19
Natio-Valeurs	769 55	739 22
Nippon-Gan	5082 61	4852 13
Nord-Sud Développ.	1211 40	1208 98
Oblicic Régions	1018 80	1001 58
Oblicoop Sicav	1459 51	1430 89
Oblilion	1144 68	1114 04
Optimavalor	847 82	619 44
Options et Rendement	51117 17	50381 74
Oriane-Gestion	169 81	162 11
Paramérique	536 46	511 17
Pareurope	830 13	792 49
Paribas Epargne	15365 65	15324 90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	610 47	595 58
Parnasse-Valor	1122 53	1121 41
Patrimoine-Retraite	1640 53	1609 36
Phénix Placements	268 60	267 25
Pierre Investiss.	765 57	721 31
Placement A	1012 82	1012 82
Placement crt-terme	70859 89	70859 89
Placement J	54318 34	54318 34
Placement Premier	49953 24	49953 24
Priv'Association	22143 66	22143 66
Province Investiss.	560 67	535 25
Quartz	108 97	105 29
Rentacic	187 48	185
Revenus Trimestriels	5953 13	5894 19
Revenu Vert	1186 94	1185 76
Rivoli Plus	1043 57	996 25 ◆
St-Honoré Assoc.	14140 73	14070 38
St-Honoré Bio-aliment.	754 19	719 99
St-Honoré Pacifique	524 22	500 45
St-Honoré P.M.E.	447 89	427 58
St-Honoré Real	11241 18	11196 39
St-Honoré Rendement	12157 02	12098 54
St-Honoré Technol.	729 80	696 52
St-Honoré Valor	12283 69	12198 12
Sécuricic	10946 84	10935 90
Sécur. Mobilière	438 84	418 94
Sécuri Taux	10121 34	10121 34
Sél.court terme	12347 31	12265 39
Sicadan (Cardan BP)	759 71	748 48
Sicav-Associations	1363 55	1361 91
S.F.I. fr. et étr.	600 92	683 42
Sicavimmo	800 26	763 97
Sicav 5000	364 70	354 94
Sivafrance	581 43	546 40
Sivam	422 03	410 73
Sivarente	221 87	216 03
Sivinter	414 60	403 50
S.I.-Est	1257 42	1200 40 ◆
S.I.G.	907 54	865 99
S.N.I.	1227 37	1191 62
Sofrinvest	534 51	512 72
Sogepargne	380 78	367
Sogevar	52768 30	51237 36
Sogever	1061 41	1000 73
Soginter	1296 52	1236 77
Soleil Investiss.	471 96	450 56
Technocic	1153 63	1120 22
Technic-Gan	5327 93	5086 33
U.A.P. Investiss.	402 71	389 15
Uni-Associations	113 74	113 74
Unifrance	482 26	460 39
Unifoncier	1336 36	1275 76
Uni-Garantie	1430 11	1402 04
Unigestion	902 35	861 43
Uni-Japon	1408 44	1344 57
Uni-Régions	2918 42	2786 08
Univers	2279 56	2204 60
Univar	172 89	172 89
Univers-Obligations	1603 07	1550 36
Valorem	513 18	500 66
Valoblig	58927 53	58834 19
Valorg	1458 76	1457 30
Valrel	77606 93	77456 20

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

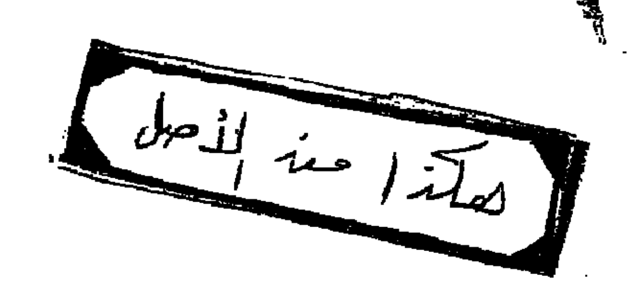
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	66 10	....
Casino	270	....
Créd. Foncier France	255	256
Pernod Ricard	284	....
Total	7 40	8 05

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 596	6 623	6 320	6 820
ECU	6 827	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	327 980	327 850	318	338
Belgique (100 F)	15 767	15 757	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	290 180	290 070	278	298
Danemark (100 krd)	86 860	86 810	82 500	90
Norvège (100 k)	87 670	87 630	83	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 384	9 432	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 887	4 882	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 730	4 731	4 500	5
Suisse (100 fr.)	392 120	391 880	381	401
Suède (100 krs)	95	95 050	91	98 500
Autriche (100 sch)	46 580	46 630	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 858	4 863	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 418	4 420	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 792	4 810	4 600	5
Japon (100 yens)	4 062	4 066	3 920	4 100

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/12
Or fin (kilo en barre)	82350	82350
Or fin (en lingot)	82400	82700
Pièce française (20 fr)	516	515
Pièce française (10 fr)	389	....
Pièce suisse (20 fr)	528	528
Pièce latine (20 fr)	476	478
Souverain	601	597
Pièce de 20 dollars	2980	2905
Pièce de 10 dollars	1460	1380
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3100
Pièce de 10 florins	488	490
Or Londres	389 20	387 25
Or Zurich	387 50	390 50
Or Hongkong	389 25	387 05
Argent Londres	5 37	5 35



Le Monde

ÉTRANGER

3 Le président Moubarak à Paris.
– Philippines : au premier jour de trêve, communistes et militaires s'observent avec méfiance.
5 L'aviation hondurienne a bombardé des positions en territoire nicaraguayen.

POLITIQUE

6 Turbulences au sein du gouvernement et de la majorité.
8-9 La manifestation des étudiants et des lycéens à la mémoire de Malik Oussekine.
10-11 La polémique sur l'attitude des forces de l'ordre.

SOCIÉTÉ

12 Au tribunal de Nanterre : un crime de la route.
– Le projet de loi sur le jugement des terroristes peut-être au Parlement dès la semaine prochaine.

DÉBATS

2 La « révolution procréatique ».

CULTURE

26 Un entretien avec M. Léotard.
– Le théâtre en Union soviétique.
27 *La Mouette* à la Bastille.
– Communication.

ÉCONOMIE

32 Selon l'INSEE, la situation du marché du travail se serait améliorée entre mars 1985 et mars 1986.
33 Vingt mille exploitations tentées par le tourisme rural.
34 La facturation des services bancaires.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 29
Annonces classées 32
Carnet 30
Météorologie 30
Mots croisés 30
Loto, Loterie nationale 30
Programmes des spectacles 28

L'Acte unique européen est définitivement adopté

Le plus petit dénominateur commun

Après le vote du Sénat, intervenu dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 décembre, la France est autorisée à ratifier l'Acte unique européen. Seuls les quinze suffrages des sénateurs communistes ont fait défaut à l'approbation d'un texte souhaité et par M. François Mitterrand et par M. Jacques Chirac.

Si l'Acte unique européen est le *« plus petit dénominateur commun »* entre les pays de la Communauté, comme le constatent tout autant **M. Jean Lecanuet** (Un. cent., Seine-Maritime) que **M. Robert Pontillon** (PS, Hauts-de-Seine), il l'est aussi en France au sein de la classe politique. Chacun convient de la modestie de cet accord entre les Douze, l'UDF et les socialistes pour le regretter, le RPR pour ne pas s'opposer à sa ratification.

Que pouvait apporter un énième débat sur l'Europe dans l'enceinte du Sénat ? Non sans ironie, **M. Charles Lederman** (PC, Val-de-Marne) se demandait si l'hémicycle du palais du Luxembourg abritait des *« gaullistes historiques »* comme celui du Palais-Bourbon. La réponse lui a été apportée : à l'exception des communistes, tous les sénateurs, y compris MM. **Maurice Couve de Murville** (RPR, Tarn) et l'amiral **Philippe de Gaulle** (RPR, Paris), ont approuvé la ratification.

« Sans enthousiasme », la formule a fait florès dans les propos des orateurs, même si elle recouvre des analyses différentes. Pour M. Couve de Murville, il s'agit de *« scepticisme »* sur l'efficacité de l'Acte unique. Pour **M. Philippe de Bourgoing** (RI, Calvados), une telle approbation ne manifeste que le refus d'un *« repliement frileux et stérile »*. **M. Josselin de Rohan** (RPR, Morbihan) se contente de constater qu'il ne contient *« aucun piège diabolique »*.

« Les avantages l'emportent sur les inconvénients, les espoirs sur les craintes », estime **M. Jacques Genton** (Un. cent., Cher), président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes. A elle seule, cette argumentation suffit à expliquer que les « européens » ont mis plus en avant les lacunes de l'Acte unique que son contenu.

M. Maurice Faure (Gauche dém., Lot) est apparu plus « européen » que jamais en mettant l'accent sur les trois *« lacunes régaliennes »* : défense, monnaie, diplomatie. Il n'empêche que le négociateur du traité de Rome voit dans l'Acte unique une *« chance à saisir »*, ce qui ne lui interdit pas le *« scepticisme »* sur le sort qui lui sera réservé. Pragmatique, il reconnaît que *« mieux vaut un mauvais arrangement qu'un désaccord »*.

Pour son président de groupe, **M. Jacques Pelletier** (Aisne), il a une valeur : celle de donner un *« sursaut à un espoir longtemps étouffé »* qui se manifeste par la *« timidité »* de l'Europe sociale, les *« balbutiements »* de l'Europe de l'éducation et l'assoupissement de l'UEO.

Modeste mais utile comme le qualifie **M. Pierre-Christian Taittinger** (RI, Paris), l'Acte unique *« concrétise des avancées »*, juge **M. Louis Jung** (Un. cent., Bas-Rhin), tandis que **M. Daniel Hoeffel** (Bas-Rhin), président du groupe de l'Union centriste, n'y voit que le *« minimum indispensable »* pour éviter que l'Europe ne s'enlise.

Avant de se livrer à un plaidoyer pour une politique de défense commune, M. Lecanuet a sans doute donné l'explication d'une certaine morosité – que MM. **Bernard Bosson**, ministre délégué, chargé des affaires européennes, et **Jean-Bernard Raimond**, ministre des affaires étrangères, se sont efforcés de combattre – dans le débat : *« L'Europe vit de ne pas vouloir mourir. »*

A. Ch.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 décembre

Nouvelle avance

Ralentie quelques heures auparavant, l'avance a repris jeudi matin à la Bourse de Paris en s'accentuant sensiblement. En progrès de 0,58 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait en clôture à 0,79 % au-dessus de son niveau précédent.

Hausse de Vuitton, Essilor, Chargeurs, Leroy, Redoute, Prouvost, Schneider, Peugeot, Midi, Générale des Eaux. Deux baisses de 1,1 % ont été enregistrées (Eurafrance, Casino).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	510	512	512
Agence Havas	2265	2265	2289
Air Liquide (L')	725	725	726
Bancaire (Cie)	1178	1180	1190
Bongrain	2670	2675	2675
Bouygues	1276	1280	1286
B.S.N.	4690	4705	4750
Carrefour	3737	3749	3760
Chargeurs S.A.	1530	1583	1570
Club Méditerranée	716	722	723
Crédit National	1618	1635	1636
Eaux (Gén.)	1380	1390	1400
Elf-Aquitaine	317	317	317 50
Essilor	3810	3865	3865
Lafarge-Coppée	1441	1460	1460
Michelin	2630	2639	2642
Midi (Cie)	1684	1690	1710
Moët-Hennessy	2605	2605	2620
Navig. Mixtes	1129	1140	1150
Oréal (L')	4030	4030	4025
Pechelbronn	1282	1282	1286
Pernod-Ricard	1115	1135	1129
Peugeot S.A.	1210	1237	1230
Sanofi	731	731	738
Source Perrier	824	830	828
Télémécanique	3350	3370	3370
Thomson-C.S.F.	1680	1696	1698
Total-C.F.P.	424	420	421
T.R.T.	2246	2245	2250
Valéo	507	510	512

La session de l'OTAN à Bruxelles

M. Shultz veut s'employer à « restaurer la confiance » entre Washington et ses alliés

Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique tiennent, à partir de jeudi 11 décembre à Bruxelles, leur traditionnelle session d'hiver, prévue pour durer deux jours. M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a eu avant cette session de nombreux entretiens à Londres, où il a entrepris ce qu'il a lui-même appelé *« un travail de restauration de la confiance »* entre les Etats-Unis et l'Europe.

Selon des sources diplomatiques, l'exercice vise avant tout à rassurer des partenaires inquiets devant la perspective d'un affaiblissement de l'exécutif à Washington, à la suite de l'affaire des fournitures d'armes à l'Iran. Il s'agit par la même occasion de tenter de mettre un terme aux inquiétudes rétrospectives des Européens en matière de désarmement, après le sommet américano-soviétique de Reykjavik.

Se faisant l'écho des craintes européennes, le général Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, a déclaré devant une sous-commission du Congrès américain que l'élimination de tous les missiles balistiques – proposée par M. Reagan à Reykjavik sur une période de dix ans – poserait de graves problèmes à l'alliance atlantique.

Les discussions à la session du conseil atlantique de Bruxelles porteront notamment sur le choix par les alliés d'un forum de négociations avec le pacte de Varsovie sur l'équilibre, voire la réduction, des forces conventionnelles en Europe, après l'accord Est-Ouest conclu en septembre à Stockholm sur les modifications et inspections réciproques des manœuvres. La France a accepté au mois de mai d'entrer dans des discussions Est-Ouest portant sur les forces stationnées *« de l'Atlantique à l'Oural »*, mais elle entend que le sujet soit débattu au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), c'est-à-dire collectivement par les trente-cinq pays qui ont signé les accords d'Helsinki (tous les Européens sauf l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada).

Les Etats-Unis sont de leur côté en faveur de négociations dites *« bloc à bloc »*, c'est-à-dire directement entre l'alliance Atlantique et le pacte de Varsovie, indique-t-on de sources diplomatiques. Ils font valoir que la structure des dispositifs de défense garantissant la sécurité nationale de chacun est en cause et qu'il ne s'agit plus de simples *« mesures de confiances »*. Ils veulent également éviter qu'à un moment de la négociation les pays neutres ou non alignés d'Europe ne puissent se retrouver en position d'arbitres.

Le pacte de Varsovie, lui, a suggéré récemment d'ouvrir une conférence « Stockholm II » à trente-cinq pour débattre de réductions de forces en Europe (*le Monde* du 10 décembre), ce qui va dans le sens des positions françaises, mais le Kremlin n'en a pas moins proposé, d'autre part, une rencontre entre le général Rogers et le maréchal Koulikov, commandant des forces du pacte de Varsovie, pour une discussion sur les mêmes sujets.

A Vienne, l'Union soviétique a formellement proposé, mercredi, devant les participants à la Conférence-bilan sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE), la tenue, à Moscou, d'une conférence des trente-cinq Etats signataires de l'Acte d'Helsinki sur les problèmes humanitaires.

Interrogé sur la mort du dissident Anatoli Martchenk, le chef de la délégation soviétique à la CSCE, M. Youri Kachlev, a déclaré que sa femme et son fils avaient reçu l'autorisation d'émigrer en Israël mais *« n'avaient pas profité de ce droit »*. Il a affirmé par ailleurs que, lors des onze premiers mois de 1986, quelque quatre mille cinq cents personnes avaient définitivement quitté l'Union soviétique dans le cadre de la réunion des familles, soit 60 % de plus qu'en 1985. Il a ajouté que, depuis le début de la réunion de la CSCE, quatre-vingt-dix cas de couples séparés avaient été réglés. – *(AFP, Reuter.)*

L'ancien directeur de Renault-Sport inculpé d'abus de biens sociaux

M. Gérard Toth, quarante-cinq ans, ancien directeur de Renault-Sport, a été inculpé, mercredi 10 décembre, à Paris, d'abus de biens sociaux par le juge d'instruction Jean-Pierre Michau, mais il a été laissé en liberté.

Responsable de la société Renault-Sport en 1985, alors que les voitures de la Régie couraient encore en formule 1, M. Gérard Toth est accusé d'avoir détourné des fonds à l'occasion de la fourniture de moteurs Renault à l'écurie britannique Tyrrell pour la fin de la saison 1985 et pour l'année 1986. 660 000 dollars devaient être versés en 1985 et 1,6 million de dollars en janvier 1987.

IRAN

M. Montazeri dément tout lien avec M. Hachemi

Téhéran *(AFP)*. – Le bureau du successeur désigné de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Hussein Ali Montazeri, a démenti le mercredi 10 décembre que les écoles théologiques qu'il dirige à Qom (ville sainte à 150 km au sud de Téhéran) et son propre bureau aient été en liaison avec M. Mehdi Hachemi, actuellement emprisonné.

Ce démenti fait suite aux « aveux » publics, mardi soir à la télévision, de M. Hachemi, ancien responsable du bureau de l'Aide iranienne aux mouvements islamiques dans le monde, affirmant que, pendant plusieurs années, il avait *« abusé de la confiance »* de l'ayatollah Montazeri, *« noyauté »* les écoles théologiques de Qom dirigées par le successeur désigné de l'imam et *« incité leurs étudiants à commettre des attentats contre les responsables du pays »* (*le Monde* du 11 décembre).

D'autre part, un Britannique, M. John Roger Cooper, arrêté le 7 décembre 1985 à Téhéran, a été accusé d'espionnage. M. Cooper effectuait régulièrement des voyages en Iran en qualité de représentant des intérêts commerciaux du quotidien britannique *Financial Times* pour la région du Golfe et l'Iran. Basé à Abou Dhabi, M. Cooper travaillait également pour la compagnie britannique d'ingénierie et d'équipements Mac Dermott.

—*Sur le vif*—

On nage...

Bravo, les enfants, félicitations ! Vous avez fait du beau boulot, là, mine de rien, avec vos airs de premiers communiants et vos défilés bien sage, dans la confiance d'abord, la tristesse ensuite. Ça, pour foutre en l'air les cartes truquées de la partie de poker-menteur disputée par nos politiciens, vous êtes champions. C'est un sacré coup de pied dans la fourmilière !

Moi, je suis à la fête, je l'avoue. Je quitte plus mon transistor. C'est un vrai régal. Ils se bousculent tous au micro, faut voir. Hier c'était le père Barre, gros Raminagrobis ronronnant de plaisir gourmand, patte de velours effilée en griffes. Et, ce matin, m'sieur Valéry, tout fier, tout content. C'est lui qui a tiré Chirac de ce merdier, en lui passant le coup de fil de la dernière chance, pas plus tard que lundi : Feriez mieux de la retirer votre loi, croyez-moi !

Et je vous raconte pas le fabuleux discours du trône prononcé, au château, par Sa Majesté Mimi Ier, l'autre jour avant dîner. Il marchait littéralement sur les ondes. Heureusement qu'il est là, dites-donc ! Il a l'œil à tout. Il est à l'écoute de tous. C'est notre guide, notre chef, notre stratège génial, Notre Père qui êtes aux cieux, qui régnez sans partage sur votre bon peuple et qui promettez de nous aimer, de nous protéger jusqu'à ce que la mort nous sépare.

Et modeste avec ça. Jamais il dira l'Etat c'est moi, non, pourquoi voulez-vous ? Lui, c'est la nation. Modeste et généreux. Il ne lui viendrait pas à l'idée de débiner son premier ministre. Pas question qu'il en dise du mal. Simplement, faut bien reconnaître, Chirac, il est toujours à côté de la plaque.

Pauvre Jacquot, qu'est-ce qu'il dérouille en ce moment ! Chaque fois que Pasqua l'ouvre, c'est lui qui en prend plein la poire. Il est vraiment au fond du trou, non ? Non, pas du tout. Ce matin au café, le chef du service étranger – il l'a vu hier à l'Elysée au dîner pour Moubarak – nous racontait qu'il avait une pêche pas croyable. Il pète le feu. Pas inquiet pour deux sous. Il dort sur ses deux oreilles et il mange comme quatre. Inconscience ou sagesse ? Ils sont increvables les politiciens. Ils surnagent toujours. Si on vous avait dit au lendemain de l'Observatoire ou de la défaite de 1978 que mon Mimi serait un jour président à vie, vous l'auriez cru ? Moi non plus. Pourtant...

CLAUDE SARRAUTE.

Ouverture de la conférence annuelle sur le revenu agricole

La conférence annuelle sur le revenu agricole tient sa première réunion jeudi 11 décembre au ministère de l'agriculture, autour de M. François Guillaume, en présence des représentants des quatre grandes organisations professionnelles reconnues : FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) et CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole). Elle se poursuivra lundi 15 décembre à Matignon sous la présidence du premier ministre, M. Jacques Chirac. La conférence annuelle traitera particulièrement des problèmes de l'élevage, des agriculteurs en difficulté et de la loi d'orientation agricole préparée par M. François Guillaume.

Une semaine d'action a précédé cette réunion. Des manifestations ont eu lieu en plusieurs endroits, à Châteaubriant (Loire-Atlantique), à Chaumont (Haute-Marne), par exemple. Vendredi 12 décembre, à Limoges (Haute-Vienne), ce sont les éleveurs de bovins de plusieurs régions qui se rassemblent.

De leur côté, les syndicats agricoles *« minoritaires »*, qui n'ont pas été invités à la conférence annuelle, ont convié les paysans à tenir des assises pour ne pas rester absents du débat sur l'avenir de ce secteur. Des réunions seront organisées dans les cantons durant le mois de janvier et des assises départementales auront lieu le 31 janvier, une conférence nationale devant se tenir les 17 et 18 mars, indique le comité national d'appel.

Le numéro du « Monde » daté 11 décembre 1986 a été tiré à 544 281 exemplaires

A B C D E F G

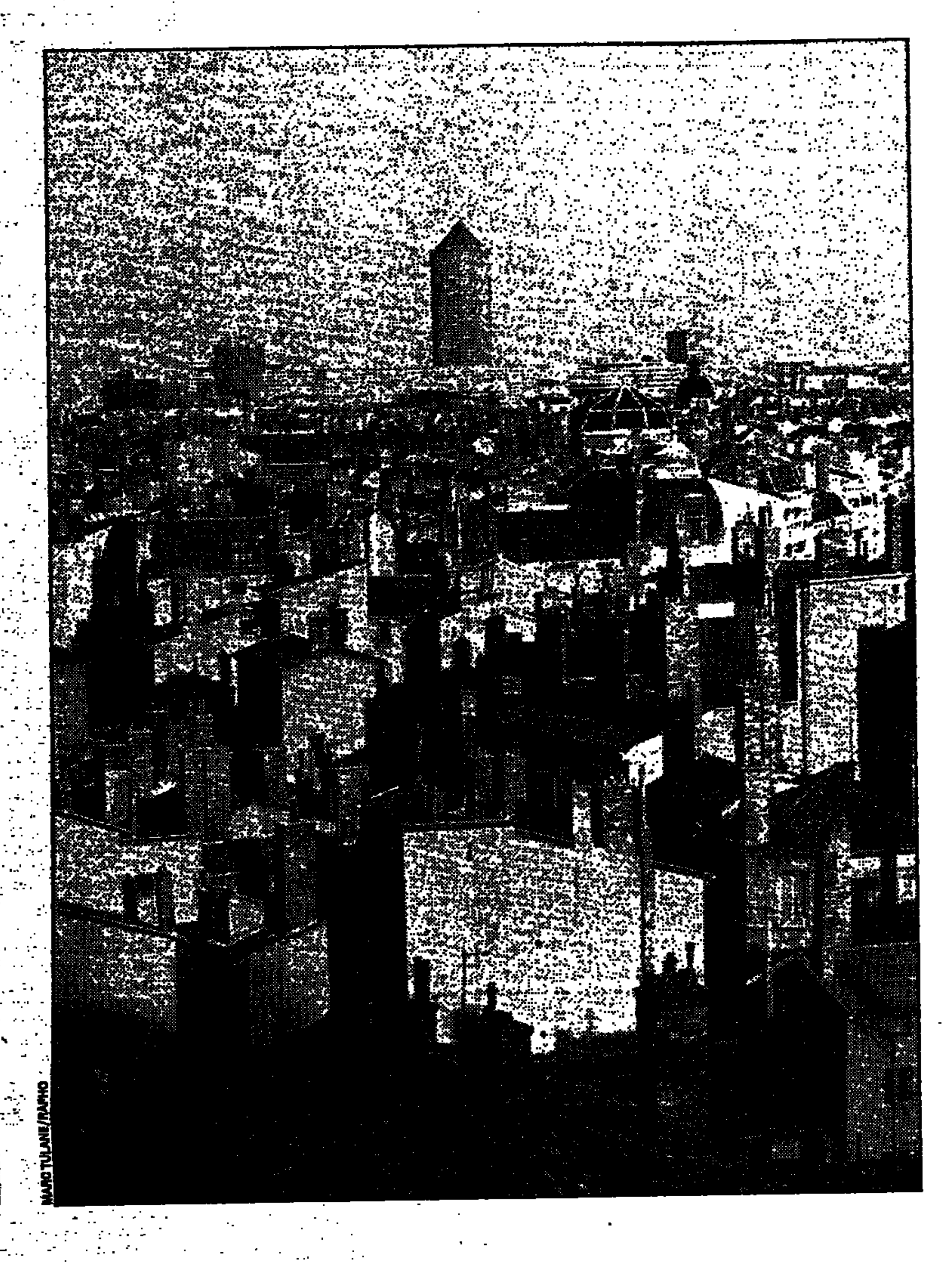
هكذا في الأصل

Le Monde

Supplément au numéro 13023, ne peut être vendu séparément.

••• Le Monde ● Vendredi 12 décembre 1986 I

VILLES AU FUTUR



MARC TULANE/RAPHO

Lyon, avec son agglomération plus que millionnaire, n'a pas à revendiquer son rôle de grande métropole française. Personne ne le lui dispute. Faute d'être devenue comme elle aurait pu l'être, la capitale de la France elle reste celle d'une région riche, puissante. Appuyée sur des traditions commerciales, industrielles, bancaires ancestrales, elle n'a guère de mal à tenir son rang dans l'Hexagone.

Ses responsables voient plus loin. Il souhaitent confirmer et renforcer sa vocation internationale. Ici encore la tradition justifie cette prétention. Mais le défi est plus lourd à relever. Il suppose des efforts d'imagination, des capacités d'investissement et d'équipement que la ville seule n'est peut-être pas à même d'assurer.

Lyon, métropole internationale a-t-elle les moyens de ses ambitions ? C'est principalement à cette question que les journalistes du Monde et, en particulier, ceux, qui, sur place, sont en charge depuis dix mois de notre édition quotidienne Rhône-Alpes, se sont efforcés de répondre.

Dans ce numéro

PAGES II et III
La ville pour ceux qui la font

PAGE IV
Dans les rues de l'an 2000

PAGE V
L'argent a sa place

PAGE VI
Soies nouvelles

PAGE VII
Marchés de plein vent

PAGES VIII et IX
Des universitaires à la rencontre de leur siècle

PAGE X
Chercheurs sans œillères

PAGE XI
Le théâtre d'abord

LYON

L'ambition tranquille

« *LYON capitale des Gaules.* » La naïveté nostalgique de ces panneaux autoroutiers plantés aux portes de la ville ne prête pas à sourire. Les plus ambitieux des Lyonnais rêvent effectivement de redonner à leur cité le rang d'une puissante métropole de taille européenne. Ils veulent rivaliser avec Barcelone, Milan, Francfort, Manchester. Et d'énumérer les dizaines de banques, les centaines d'hectares, les milliers de chercheurs et les milliards de kilowattheures qui accueillent ici les « *entrepreneurs* » ayant la bougeotte. Fort bien, mais les managers et leurs familles exigent aussi qu'on leur garantisse une certaine qualité de vie.

Francisque Collomb, soixante-seize ans, maire de Lyon, a parfaitement compris cela. « *Gérer cette ville*, dit-il, *c'est concilier ses qualités antagonistes : le souci de l'ouverture au monde et le sens du bonheur domestique. Pour que Lyon soit une ville internationale il ne faut surtout pas sacrifier le quotidien au prestige.* »

Y est-il parvenu ? Ecoutons Daniel Coccoli, cinquante ans, directeur du Novotel de New-York, qui est repassé récemment dans sa ville natale après avoir longtemps roulé sa bosse à travers le monde. « *Après vingt ans d'absence*, dit-il, *j'ai trouvé Lyon rajeunie, embellie, réveillée, dynamique.* »

Il est vrai que, depuis l'élection des maires d'arrondissement, en 1983, on a dépoussiéré les mairies, jeté à la poubelle les hygiaphones et supprimé les guichets rébarbatifs. « *Entrez, citoyens et parlez à cœur ouvert.* »

Les associations, déjà fort nombreuses à Lyon, ont été accueillies, hébergées, subventionnées, encouragées de cent manières. En janvier 1986, elles ont tenu leur troisième forum : formidable kermesse avec les stands de huit cents comités différents et plus de cent mille visiteurs. On s'est aperçu que les budgets additionnés de ces entreprises non lucratives atteignent 1,6 milliard de francs (budget municipal, 1,8 milliard), et qu'elles emploient 4 800 personnes, soit autant que la Courly, la communauté urbaine de Lyon.

La force de la vie associative permet à la ville d'alléger certains de ses services sociaux. Il lui suffit de subventionner les bénévoles qui s'emploient à secourir leurs compatriotes. Coût 14 millions de francs par an. Ainsi « l'opération été », qui consistait à s'occuper des gens du troisième âge et des jeunes qui restent en ville pendant la grande migration des vacances, a été entièrement assurée par les militants de cent quarante associations.

« *Lyon est en tête des villes françaises pour sa politique sociale* », affirme, avec une foi qui soulèverait des montagnes de scepticisme, Simone André, adjoint au maire chargée des affaires sociales. Par comparaison avec Paris, Lyon est mieux pourvue en résidences pour le troisième âge mais tout aussi déficitaire en matière de crèches. En revanche, Francisque Collomb ne garantit pas à ses vieilles gens l'équivalent du SMIC, et ne verse pas à ses mères de famille au foyer une allocation pour élever leur troisième enfant, deux pratiques dont s'enorgueillit Jacques Chirac.

Agrément, vitalité, diversité

Celui-ci, en revanche, a dû envoyer ses urbanistes à Lyon pour y examiner la manière exemplaire dont on a élaboré le plan d'occupation des sols adopté en 1984. Dans chaque quartier un « comité de pilotage » où siégeaient des élus, des professionnels et des représentants d'associations l'ont étudié longuement et avec minutie. Il en est sorti un document simplifié, pragmatique, et qui tient compte des souhaits de la population.

Les Lyonnais ont compris que l'agrément et la vitalité d'une cité tient à la diversité de ses fonctions et de ses couches sociales. Lyon a perdu près de cinquante mille habitants en dix ans mais n'aspire pas à redevenir une ville demi-millionnaire. Pas plus qu'elle n'ambitionne de se transformer en centre exclusif d'affaires, de tourisme et de culture. Elle veut sagement réoccuper son centre-ville, accroître son parc de logements sociaux (vingt-sept mille appartements, soit proportionnellement deux fois plus qu'à Paris), développer ses rues commerçantes, et même retenir usines et laboratoires. Garder l'équilibre, en somme.

La ville a également un programme quinquennal de réhabilitation et de construction qui porte sur huit mille trois cents logements, dont 60 % d'HLM. Cela se fera au gré d'opérations de petite taille. En profitera-t-on pour remédier aux carences évidentes comme celle de la chlorophylle ? Les Lyonnais bénéficient de deux fois moins de jardins et de trois fois moins d'avenues ombragées que les Parisiens. Et il serait temps qu'ils songent — s'il n'est pas trop tard — à reconquérir les quais de la Saône et du Rhône — site unique en Europe — sottement sacrifiés à l'automobile.

Ce sacrifice au moins permet à la municipalité d'affirmer que « *Lyon est une des villes de France où l'on circule le mieux* ». Ce sera de moins en moins vrai si elle s'obstine dans l'erreur, hélas fort commune, qui consiste à construire des parkings en pleine ville sans traquer le stationnement en surface. Et si elle ne se résout pas enfin à détourner de Perrache le flot que l'autoroute A 6 vomit sur les quais par le tunnel de Fourvière. Lyon, heureusement, corrige cette folie grâce à un système de taxi-radio super efficace, un réseau de bus égal à celui de Paris et un métro dont les 25 kilomètres de parcours mettront, en 1989, les quartiers excentrés de cette immense commune à vingt minutes de Bellecour.

Des écoles primaires que l'on rénove au rythme d'une demi-douzaine par an, des lycées d'excellente réputation, la deuxième concentration française en matière d'universités et de grandes écoles, (soixante-dix-neuf mille étudiants), Lyon accueille fort bien les enfants de ses cadres. Quant à ceux-ci, ils ont six fois plus de stades, trois fois plus de gymnases et deux fois plus de piscines que les malheureux Parisiens. Sans compter que l'hiver, Courchevel est une banlieue de Lyon, et que l'été, les plages de la « grande bleue » sont à trois heures des Terreaux.

« *Lyon est la ville de France qui fait le plus gros effort pour la culture* », énoncent, en toute modestie, Francisque Collomb et ses adjoints. Il est vrai que c'est le premier poste du budget municipal, mais celui-ci n'est pas non plus établi comme les autres. Il est allégé de bien des tâches vulgaires et coûteuses. La voirie, la propreté, la défense contre l'incendie, l'assainissement, l'adduction d'eau sont pris en charge par la communauté urbaine. Il est non moins vrai que, avec Jérôme Savary à l'Opéra, Planchon à Villeurbanne, une maison de la danse unique en Europe, le Festival Berlioz, vingt musées, dont celui des frères Lumière, et cent trente-deux salles de cinéma, on ne peut bailler d'ennui dans la patrie de Guignol.

Mais comment faire admettre aux visiteurs que les salles les plus intéressantes de l'admirable musée des Beaux-Arts soient closes un jour sur deux, faute de gardien ? Dommage aussi qu'il ait fallu attendre jusqu'à ces dernières années pour voir croître un embryon de musée d'art contemporain. Et pourquoi avoir attendu si longtemps pour rénover le vétuste Opéra ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page II.)

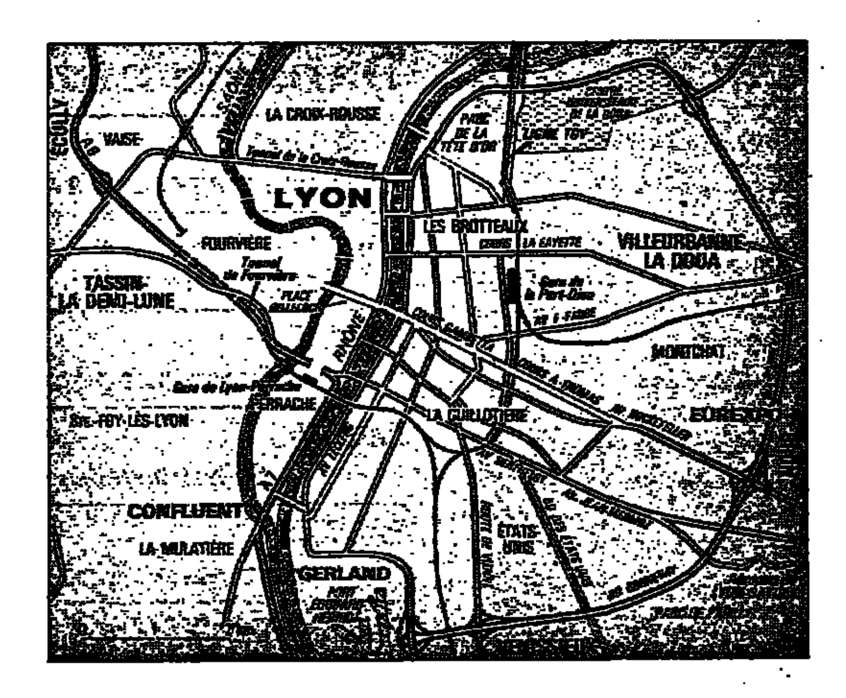
هكذا من الأصل



Une communauté millionnaire

La deuxième agglomération française, la communauté urbaine de Lyon, comptait, selon le recensement officiel de 1982, un million cent vingt mille huit cent soixante-trois habitants. Stabilité étonnante en sept ans – entre 1975 et 1982 – puisque les cinquante-sept communes de l'ensemble administratif ont gagné... mille huit cent cinquante habitants. Mais cette constance démographique cache de profondes mutations internes : explosion démographique des communes de la « seconde couronne », stabilité de la première ceinture urbaine, baisse spectaculaire de la population du centre-ville tombée, dans le même délai de référence, de quatre cent cinquante six mille sept cent seize habitants à quatre cent dix-huit mille quatre cent soixante-seize (soit une perte de trente-huit mille deux cent quarante habitants).

L'agglomération évolue très vite dans le domaine économique. Lyon est une ville de plus en plus « tertiaire ». Mais les points forts historiques demeurent : quinze mille salariés chez Rhône-Poulenc ; onze mille à Renault-Véhicules industriels. Les « secteurs de pointe » en flèche ; la pharmacie et la para-pharmacie, la biologie, l'agro-alimentaire, l'électronique.



La ville reste politiquement très stable. Avec un balancier solidement arrimé à droite. La forte poussée de la gauche, en 1977 – qui était cependant restée globalement minoritaire dans la Courly, – a été plus qu'effacée après les derniers scrutins. Exemples : pour la ville de Lyon, trente-huit conseillers UDF et centristes et vingt-cinq conseillers RPR contiennent facilement la gauche et ses neufs conseillers socialistes (dont deux ont été exclus du PS...) et un seul élu communiste.

Pour la Courly, l'avantage de la droite est là aussi très net : quatre vingt-dix conseillers de droite (avec une majorité d'UDF et de non-incrits par rapport au RPR), trente-six socialistes et divers gauche, et quatorze communistes.

Seul le département du Rhône est, du fait de la proportionnelle, plus équilibré, mais toujours à l'avantage de la droite : un député communiste, cinq socialistes, trois UDF, trois RPR et deux députés du Front national, le nouveau venu – en mars 1986 – sur la scène politique locale. – C.R.

La ville

Comment les responsables politiques lyonnais voient-ils l'avenir de leur ville et... le leur ? Il nous manque une image de marque, disent-ils souvent.

« *IL faut donner une image de marque à la ville. Devenir beaucoup plus communicants. Car l'homo-économicus lyonnais est ouvert à l'international, sait qu'il faut innover. Il a le goût d'entreprendre, de faire sérieusement les choses... Sans faire tellement de bruit.* »

« *Il faut inverser l'image de marque de Lyon. En terminer avec les stéréotypes de Lyon-la-studieuse. Car le résultat, c'est qu'il sourd un ennui de cette image dépassée. Au prix d'un effort collectif, appuyé sur les techniques modernes, nous devrons faire bouger les choses.* »

Voilà deux idées étonnamment proches émises par deux responsables politiques du même camp « majoritaire », mais appelés à s'opposer pour s'asseoir un jour dans le fauteuil d'Edouard Herriot et de Louis Pradel, aujourd'hui occupé par Francisque Collomb... Les deux hommes, Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, élu de la Croix-Rousse, et André Soulier, premier adjoint, ont, il est vrai, un autre point commun : ils démentent – souvent mal – leurs ambitions municipales ! Appliquant une règle non écrite – « *Y penser toujours, n'en parler jamais* », – ils refusent, au regard de l'éloignement des échéances, de se proclamer ouvertement candidats. Ce répit permet d'entamer avec eux et les autres responsables politiques de la capitale des Gaules un débat de fond sur l'avenir.

La faiblesse démographique relative de l'agglomération, le raccourcissement des distances, la concurrence française et européenne sur le thème du « carrefour » – quelle ville française, si l'on en croit les dépliants touristico-promotionnels, n'est pas un « incontournable carrefour européen » ? – imposent de conforter la puissance économique de Lyon. La réponse est ici unanime chez tous les élus : la ville doit s'appuyer sur la région, et plus précisément sur les deux autres pôles de Saint-Etienne et de Grenoble. Au « *triangle de force* » évoqué par le président du conseil régional, Charles Béraudier, s'ajoutent les chefs-lieux des cinq autres départements rhônalpins, qui forment une « *constellation efficace* ».

Le résultat reste malgré tout modeste (« *Sur le plan de la crise, nous sommes* un *petit peu moins malades que les autres* », dit Charles Beraudier), même si, à l'inverse de bien d'autres régions françaises, Rhône-Alpes a toujours maintenu un solde de son commerce extérieur positif avec les grands pays industriels, Japon excepté. L'essentiel, selon le président de la région, c'est de prendre conscience que « *l'image de marque de Lyon est bonne à l'étranger* » et qu'il s'agit « *de la mériter et de la développer* ». Il appuie cette certitude sur les conférences de ses interlocuteurs étrangers, prenant ainsi le contrepied de certaines idées en cours : « *Tout le monde sait très bien que Lyon n'est pas sur la Côte d'Azur* »...

Un « non-politique », Jean Chemain, tempère cette vision optimiste. « *Il faut bien constater que l'image véhiculée par les Français à l'étranger, c'est Paris d'abord, la province ensuite* », ce qui conduit, par exemple, à l'exportation de foulards « *made in Paris* » alors qu'ils sortent d'ateliers créatifs on ne peut plus lyonnais.

L'ambition tranquille

(Suite de la première page.)

Malgré ces bavures, il fait bon vivre à Lyon. C'est aujourd'hui une condition *sine qua non* pour séduire et retenir. La région ne manque pas non plus d'atouts économiques. Quelle est la ville qui, située à mi-chemin entre l'Europe du Nord et celle du Sud, voit converger vers elle autant d'autoroutes, voler autant de longs courriers internationaux, naviguer autant de chalands lourds, défiler autant de trains ultrarapides ?

Aucune autre métropole régionale ne peut rivaliser non plus avec sa Bourse et ses soixante banques. Si Grenoble est à égalité pour les laboratoires de recherche, ceux-ci vivent, pour les deux tiers, de crédits publics alors que la vitalité du privé triomphe à Lyon. Toutes les grandes villes de l'Hexagone organisent des foires internationales, mais il n'en est pas une qui puisse proposer à tant d'exposants et tant de visiteurs un parc aussi vaste et aussi moderne qu'Eurexpo.

Si Lyon est en tête des villes de province pour le nombre de firmes étrangères installées dans son orbite, ce n'est pas un hasard. Elle leur offre un réseaux de bureaux d'ingénierie, de conseils aux entreprises, et de sous-traitants exceptionnels. Lyon est, avec Strasbourg, la ville qui a la réputation de savoir présenter dans les meilleurs délais le dossier le plus sérieux lorsque se présente un investisseur étranger.

N'est-il pas encourageant d'apprendre que, dans son bassin d'emploi, le taux de chômage est l'un des plus bas de France, que le taux de scolarisation des dix-sept-dix-neuf ans y est l'un des plus élevés, et qu'on y trouve un nombre record d'étudiants et d'élèves des grandes écoles ?

Il n'est pas une seule métropole régionale qui ait le culot de projeter simultanément trois technopôles : Ecully-Dardilly à l'ouest, Gerland au sud, La Doua au nord et une « cité internationale » quai Achille-Lignon. Sur le croissant de 15 hectares s'incurvant entre le parc de la Tête-d'Or et le fleuve, l'architecte italien Renzo Piano – qui s'est déjà illustré à Beaubourg – a été chargé d'imaginer cette cité internationale. Autour d'un nouveau centre des congrès de deux mille places, on proposerait aux états-majors de multinationales 170 000 mètres carrés de bureaux, un hôtel de grand standing, des espaces de détente. « *Lyon est la seule ville française de province qui puisse se lancer dans une telle aventure avec quelque chance de succès* », estime-t-on à Paris.

Fort bien, mais c'est aussi la seule ville de France où le pouvoir ressemble à une caricature de fusée spatiale. Il compte six étages : les mairies d'arrondissement, l'hôtel de ville, le siège majestueux de la Courly, le conseil général, le conseil régional, et les représentants de l'État. Chacun a ses compétences, son budget, ses fonctionnaires. Les frontières de la région militaire, des académies, de la région pénitentiaire et du diocèse ne coïncident ni entre elles ni avec les précédentes. On se croirait en 1788. « *Nous sommes en état d'obésité administrative* », s'indigne André Soulier, premier adjoint au maire. « *L'impotence fonctionnelle nous guette.* »

Déjà les trois quarts des budgets de la ville, de la communauté et du département sont engloutis par des tâches de gestion aux lieu et place des investissements. Le projet de centre international du quai Achille-Lignon, qui jouxte Villeurbanne, s'arrête d'une manière absurde au ras de la frontière communale. Mais comment justifier que, pour mobiliser un cantonnier dans un village rural, il faille en appeler au siège central de la Courly, qui s'accroche à cette importante responsabilité ?

On se demande donc comment les rouages d'une mécanique aussi sophistiquée arrivent à tourner. « *Parce que nous sommes à Lyon* », répond-on. « *Parce que Francisque Collomb est à la fois maire de la ville et président de la Courly, que l'un de ses adjoints est aussi président du conseil régional et que, centre gauche ou centre droit, tout le monde ici pratique le radicalisme arrangeant d'autrefois.* » Bravo, mais on se demande ce qui restera de la machine lyonnaise si bien huilée par le consensus lorsque les hommes politiques locaux divergeront dans leur appréciation de l'intérêt collectif.

Autre faiblesse, celle-là tout à fait actuelle : Lyon, qui prétend rayonner sur l'Europe, ne parvient même pas à régner sur sa propre région. Rhône-Alpes, est un patchwork de provinces sans histoire ni culture communes, tiraillées entre quatre pôles : Genève, Grenoble, Saint-Étienne et Lyon. Résultat : Cointrin concurrence Satolas, et Grenoble, sans citer sa voisine, veut « *relever le défi de ces métropoles régionales qui créent des centres de recherche de dimension internationale* ». L'Isle-d'Abeau, cité nouvelle et bien vivante de quatre-vingt-dix mille âmes, n'est qu'à 25 kilomètres de Bellecour, mais de l'autre côté de la frontière départementale. On n'en parle jamais dans les grands projets lyonnais.

Et puis, il y a l'éternelle querelle avec Paris, accusé d'avoir « volé » à Lyon sa prééminence en France et de porter des mauvais coups à l'ancien chef-lieu des Gaules. Le dernier serait cette fameuse loi PLM (Paris-Lyon-Marseille), créant les mairies d'arrondissement, et la facilité récemment accordée aux entreprises parisiennes de s'agrandir sur place. Et l'on compare les milliards engloutis dans les grands chantiers présidentiels à Paris avec les pincées de millions octroyés aux projets lyonnais.

Il est vrai que la capitale a retrouvé ces dernières années une formidable vitalité que la régionalisation ne parvient pas à contrarier. Comment les Lyonnais répondent-ils à ce nouveau défi ? « *Nos dossiers sont sérieux et d'intérêt national* », confesse un haut fonctionnaire régional, « *mais nous n'avons su, pour l'instant, ni les ficeler ni les vendre à Paris.* » Pourquoi Francisque Collomb, unique patron de la ville et de la communauté, est-il si discret ? Ses amis prétendent qu'il se dépense en sous-main et avec efficacité. Peut-être, mais on ne gagne plus aujourd'hui une compétition sans imposer son image médiatique. Les silences lyonnais sont d'autant plus surprenants que l'amplificateur est désormais sur place. Cinq quotidiens, dont quatre appartenant au groupe Hersant, et quinze périodiques nationaux consacrent des pages spéciales à l'actualité rhônalpine.

Tout cela revient, en définitive, à poser tout haut une question que chacun ici ne fait que murmurer tant elle paraît sacrilège. Quel est l'homme politique de dimension nationale qui se fera enfin le héraut de la deuxième cité de France ? Gaston Defferre a personnifié Marseille, Mauroy défend Lille, Chaban-Delmas fait scintiller Bordeaux, Bandis vend Toulouse, Chirac illustre Paris. Depuis Herriot, Lyon reste anonyme.

Elle ne manque pourtant pas d'hommes éminents. Mais Francisque Collomb déteste la publicité, Charles Hernu qui l'adore ne règne que sur Villeurbanne, et Michel Noir n'est encore qu'un prétendant mal-compris. Avec son air sérieux, Raymond Barre, lui, camperait un « Monsieur Lyon » fort représentatif. Manque de chance, il ne tient pas – ambition nationale oblige – à jouer ce rôle. Mais, compte tenu de ses nouveaux appétits, Lyon peut-elle se passer encore longtemps d'un homme de prestige et de médias ?

MARC AMBROISE-RENDU.

pour ceux qui la font

Michel Noir affirme la nécessité d'avoir, à l'avenir, des élus qui n'ont pas *« une tête en forme d'hexagone lyonnais »*. Les actifs de la ville, il les rencontre *« un peu partout dans le monde, sur le front de l'innovation et de la réussite internationale »*. Il restera donc à réduire le *« décalage »* qui existe encore avec des représentants politiques qui ont *« à se mettre au diapason, à innover, à réussir l'armature qui permet de soutenir cette vocation »*. Et de fustiger l'attitude de l'élu qui ne serait pas *« obsédé »* par l'idée d'avoir un *« vrai »* palais des congrès, qui permettrait à Lyon d'abandonner sa *« vingt-troisième place française sur ce créneau »*... Sa critique, jamais nominative — on n'est jamais trop prudent, — porte aussi sur une certaine timidité en matière de recherche et d'*« osmose »* avec l'industrie. Ainsi, le lycée international, qui a *« bien plus vocation »* à être dans l'agglomération lyonnaise qu'en *« duplicata »* avec deux établissements *« maigrichons »* à Lyon et à Grenoble.

André Soulier, avocat, premier adjoint au maire, qui se refuse politiquement et stratégiquement à *« trahir le père »* (Francisque Collomb), préfère mettre Lyon en perspective européenne. Avec une observation de bon sens : la nouvelle dimension de l'Europe, plus *« sudiste »* qu'à sa naissance, pourrait selon lui modifier la position *« sujette »* de Lyon par rapport à Paris. Et de gommer enfin les influences néfastes du traité de... Cateau-Cambrésis (1559), ce moment où la *« chance lyonnaise »* — alors que la ville était tournée vers Turin, Milan et Genève — de devenir capitale du royaume venait de passer.

Hors Paris donc, André Soulier pense à des liens internationaux autonomes, par exemple avec Barcelone et la Catalogne. Par ailleurs, pour évoquer le devenir lyonnais des *« vingt prochaines années »*, il plaide pour de grands projets : *« Quand*, dit-il, *on survole la ville en hélicoptère, on s'aperçoit que sa superficie n'est pas aussi réduite qu'on le pense. »* André Soulier s'imagine à l'évidence très bien dans le rôle de celui qui négociera — par exemple avec le ministère des armées — pour disposer de réserves foncières. Et pour réaliser le futur quartier de l'avenir, à l'extrême sud de la « presqu'île », le quartier Perrache-Charlemagne.

Les craintes du PS : le centre vieillit

Tous ces projets devraient passer par une évolution des structures administratives de Lyon. En douceur, selon André Soulier, qui compare pourtant la ville à un *« oiseau mazouté »*, englué dans des structures paralysantes à force de se vouloir complémentaires (arrondissements, mairie centrale, communauté urbaine, département, région, Etat). Beaucoup plus radicalement si l'on suit Gérard Collomb, député socialiste et conseiller municipal d'opposition.

A courte échéance, avec une vision prospective réaliste, la gauche — avec un Parti communiste devenu quasi groupusculaire dans la ville centre — n'a pas le pouvoir municipal à portée d'urnes. Le raisonnement du chef de file des socialistes lyonnais prend donc une distance non souhaitée, mais n'est pas pour autant dépourvu d'intérêt. Idée centrale de Gérard Collomb : *« Lyon ne sera une ville internationale que si elle continue à être peuplée de gens jeunes, avec des enfants »*, bref, si elle modifie sensiblement sa sociologie actuelle.

La ville est, selon lui, limitée à deux catégories de population : les *« gens riches »* et les personnes âgées. Raccourci qu'il explique par un *« urbanisme politique »* qui a consisté, il y a dix ans, à tout faire sur le plan sociologique pour *« limiter la percée de la gauche »*. Le résultat, c'est une *« catastrophe écologique »* à envisager dans les vingt ans à venir avec une population trop importante dans la « seconde couronne ».

Ce vieillissement de la population du centre conduit l'élu socialiste à émettre des réserves pour le développement international de Lyon : *« Il ne faudrait pas*, dit-il, *qu'en parlant de Lyon ville internationale — ce qui est d'ailleurs un truisme — on aboutisse à faire... Vichy ! »* Il enfonce d'autres clous. La comparaison avec Montpellier ? *« Elle ne sera pas forcément à notre avantage si on continue à faire les choses de façon timorée. »* L'engagement insuffisant de la majorité actuelle dans le domaine économique est à ses yeux *« prouvé »* par le fait que l'on a confié la responsabilité des affaires économiques à... Michel Noir.

Car, pour le porte-parole du PS, *« la lutte RPR-UDF risque d'être terrible »*, et cette rivalité porte en germe la *« paralysie de tout projet novateur »*. L'exemple de la rénovation de l'Opéra — qui a vu les conseillers des deux groupes majoritaires s'opposer entre *« rénovateurs »* et *« conservateurs »* — vient à point pour étayer sa démonstration : *« J'ai des doutes sur la capacité de développement de Lyon... »*

L'élu socialiste s'inquiète également d'un phénomène *« gravissime »* : *« Le système urbain qui s'est constitué ne correspond plus au cadre institutionnel. »* Il réveille donc l'idée d'un *« grand Lyon »*, avec une structure aux compétences très larges, seule capable de mener à bien des grands projets intéressant l'ensemble de l'agglomération. Au niveau « intermédiaire » — de vingt mille à quarante mille habitants, — des structures administratives décentralisées auraient pour tâche de gérer les fonctions de proximité... C'est comme cela, affirme Gérard Collomb, que l'on pourrait s'adapter au plus près à des questions comme les difficultés des grands ensembles ou comme le *« risque d'une maladie pavillonnaire »* dont il voit poindre les prémisses, notamment dans l'Est lyonnais.

Le système Collomb : bouger sans bouleverser

« Trop tard. » La réponse de Francisque Collomb face à cette proposition fuse. *« On a perdu l'occasion au début des années 60, au moment où Lyon a véritablement décollé. »* Sur tous les points litigieux, le maire — qui tient toujours autant à sa « non-étiquette » politique de sénateur non inscrit malgré un engagement majoritaire très marqué — se défend pied à pied, pas fâché de laisser dire à d'autres, comme son premier adjoint, André Soulier, que sa ville *« a plus changé dans les dix dernières années qu'en un siècle »*.

Francisque Collomb présente Eurexpo comme « *sa* » grande réalisation, comme le *« marchepied »* de l'an 2000. Un outil qu'il léguera un jour — indéterminé — à ses successeurs. Comme son autre grande fierté : l'aménagement de Gerland. *« L'Institut Pasteur va y être transféré à ma demande, comme, en son temps, le Centre régional de transfusion sanguine. »*

L'avenir ? *« Lyon, capitale mondiale de la police »*, avec Interpol. Un quai Achille-Lignon *« restructuré »* avec un *« grand palais des congrès »* et, *« certainement »*, un hôtel de classe internationale. Le métro ira à Gerland, *« suivant les possibilités de financement »*. Le maire reste classique dans ses choix. Ainsi, il ne s'ingérera pas dans l'équipement universitaire de la ville : *« S'il y a des retards, on ne peut pas me les imputer. Je ne m'immisce pas dans ce secteur... »*

Il préfère avancer à pas comptés. *« En restant très prudent. Pour ne pas choquer l'opinion publique. »* C'est une des clés du « système Collomb » : bouger sans bouleverser. En regrettant par exemple que le chantier du « nouvel » Opéra puisse perturber les habitants : *« Les futures élections municipales auront lieu pendant les travaux ! »* De la prudence comme mode de gestion... Le dôme de l'Opéra pourrait être *« raboté »*. L'audace à Lyon sera-t-elle toujours canalisée ?...

CLAUDE RÉGENT.

Jean Chemain joue l'international

« POUR être une ville internationale, il faut faire partie d'un réseau de villes internationales. » Jean Chemain, cinquante et un ans, directeur de l'Association pour le développement de la région lyonnaise (ADERLY), aime les formules simples, apprécie les actions concrètes. C'est un des plus lucides « aménageurs » de Lyon.

La structure tripartite qu'il dirige (Communauté urbaine, chambre de commerce, Groupement des industriels lyonnais) peut se prévaloir de nombreux succès, d'un nombre appréciable d'entreprises nationales ou internationales aimantées vers le pôle lyonnais.

Pas d'hésitation pour ce « grand aménageur » : le futur de la ville se joue sur les marchés mondiaux.

Le futur ? Il est à construire à partir de données commerciales et concurrentielles : *« Toute nouvelle technologie a immédiatement une implication internationale. Le marché est immédiatement mondial. De plus, nous devrons travailler dans des domaines de plus en plus « pointus », dans des créneaux certes mondiaux, mais étroits et éphémères »*, affirme Jean Chemain.

Dans ces conditions, faire partie d'un « réseau » de villes internationales, c'est être présent dans le plus grand nombre possible d'activités. Les exemples contemporains de réussites discrètes autant que solides (voir les recherches dans des domaines aussi divers que la catalyse ou le collagène) ainsi que les « coups » partis et arrivés à leur but (Interpol, Ecole normale supérieure Eurexpo) montrent la voie.

Les prochaines années verront se multiplier les efforts dans le secteur financier : *« Pourquoi ne pas créer, au niveau boursier, des produits nouveaux à notre portée ? Pourquoi, à l'heure des cotations en continu, Lyon ne serait-elle pas un des points d'entrée des capitaux internationaux ? »*, s'interroge Jean Chemain.

Les technopoles de Gerland, La Doua et Ecully, qui ne sont pas des « zones à vaches » — autrement dit une simple extrapolation des zones industrielles ou autres « parcs d'activités », — intègrent déjà les cinq éléments obligatoires pour leur réussite : la recherche, l'Université, la grande industrie, la petite et moyenne industrie existante et à créer, les moyens financiers. Un fonctionnement en cinq dimensions que rappelle sans cesse le directeur de l'ADERLY, si l'on veut obtenir *« un accroissement considérable du nombre des entreprises »* tout en mesurant les risques : *« Il y aura du déchet... »* Les nouvelles zones, celles où se jouera l'avenir économique du Lyon au futur, devront aussi permettre de repenser la ville avec des liens physiques entre l'habitat, le commerce et l'industrie.

Restent les « outils » nécessaires à l'accueil d'activités internationales. La formule lapidaire de Jean Chemain — *« Rien ne va et tout va bien »* — résume la situation lyonnaise. Beaucoup a été fait en dix ans (une gare et un quartier moderne à la Part-Dieu, un métro, un TGV moins « centralisateur » qu'on ne le craignait) et beaucoup reste à faire. Ainsi l'absence d'un palais des congrès performant est un handicap. Mais l'engagement d'en construire un — *« et un chouette »* — dans les cinq ans rappelle une constante lyonnaise. Prendre son temps, oui. Mais pour un « plus ».

C. R.

Raymond Barre : les voies du progrès

Raymond Barre, ancien premier ministre, député du Rhône, indique dans ce texte ses options essentielles pour l'avenir de Lyon et de la région :

« La région Rhône-Alpes est, avec la région Ile-de-France, la seule région française qui, par sa dimension et sa consistance, soit capable de rivaliser avec les grandes régions européennes.

» Lyon est, avec Paris, la seule ville française qui puisse aspirer au statut de métropole européenne ou de ville internationale.

» En ce qui concerne la région Rhône-Alpes, sa préoccupation principale doit être d'éviter que son hétérogénéité soit un frein à sa structuration interne et à des relations ordonnées avec les régions d'autres pays européens ou extra-européens. Elle a moins besoin de « jumelages » que de relations enrichissantes à tous égards.

» Quand nous parlons de Lyon ville européenne et internationale comme Milan, Zurich, Francfort, il est plus important de mesurer ce qui doit encore être fait pour réaliser cet objectif que de se satisfaire des progrès passés. Lyon doit exploiter ses atouts et s'engager résolument sur quatre voies :

» — Raccourcir les distances avec les autres grands centres internationaux : par exemple, la liaison autoroutière directe Lyon-Genève et les relations aériennes internationales à partir de Satolas ;

» — Devenir une « technopole » solidement assise sur trois pôles réunissant activités économiques, enseignement et recherche : Lyon-Gerland (autour de l'Ecole normale supérieure) ; Lyon-Ouest avec l'Ecole centrale, l'Ecole supérieure de commerce et l'Ecole vétérinaire ; Lyon-La Doua avec la Cité internationale de Lyon et le Centre universitaire de La Doua ;

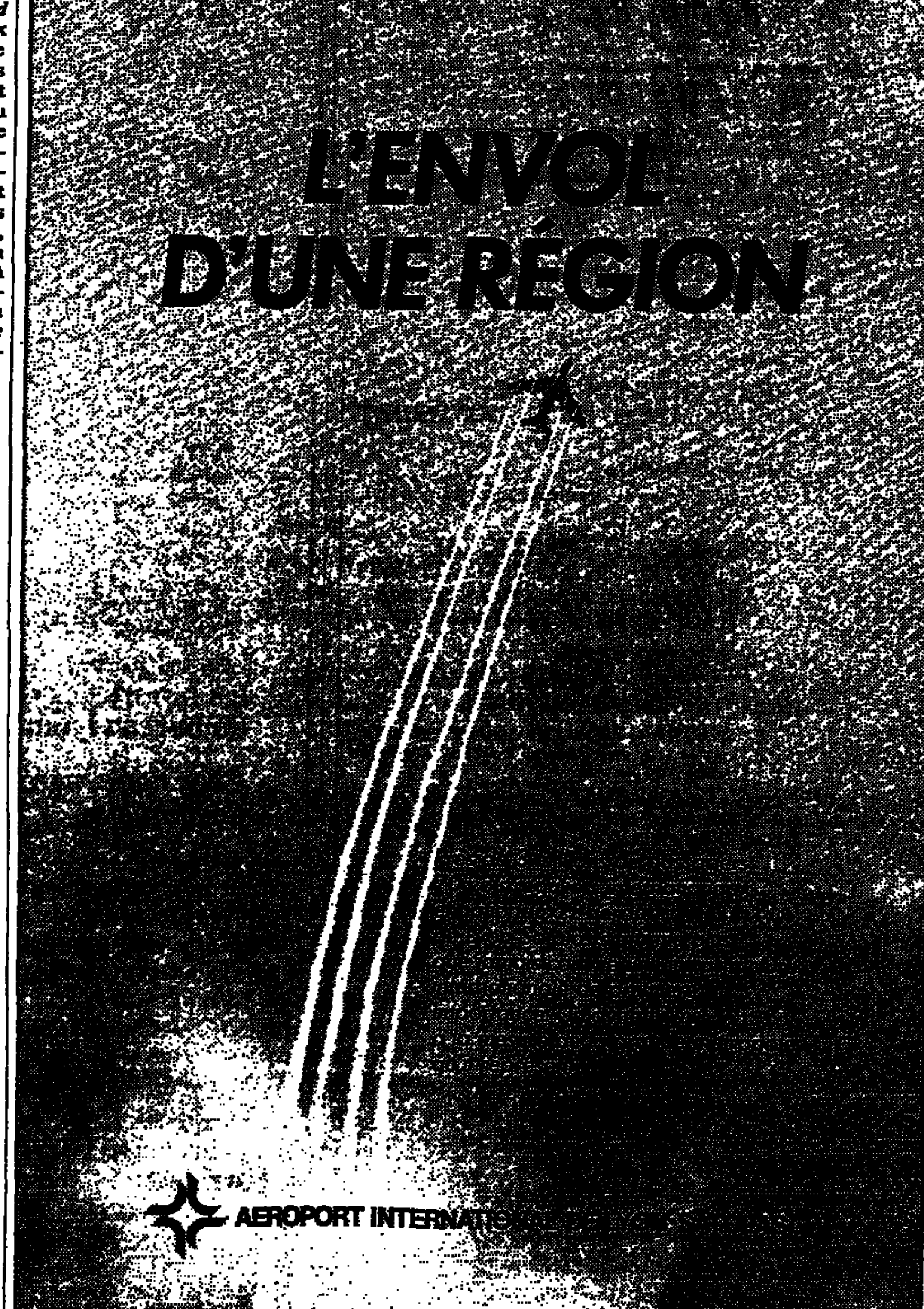
» — Edifier, à partir de ce qui existe (banques — SIPAREX — second marché) une « place financière », s'insérant progressivement dans le réseau mondial des activités financières capable de fournir tous les services financiers modernes aux entreprises et aux particuliers, et établissant des relations spécifiques avec d'autres centres financiers européens grâce aux technologies ;

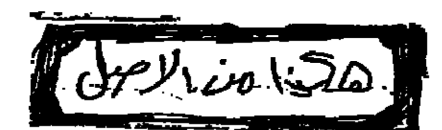
» — Offrir une « qualité de la vie » inséparable des autres dimensions du développement, par une politique de structures d'accueil appropriées telles que le Palais des congrès, hôtels de grande capacité et de grande classe (dont Lyon manque particulièrement et que l'aménagement du quai Achille-Lignon peut contribuer à édifier, à condition de se placer résolument dans la perspective du vingt et unième siècle) ainsi que par une politique ambitieuse d'équipements et d'événements culturels.

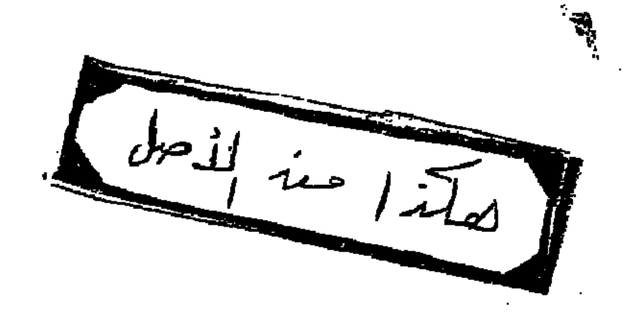
» J'ai, depuis 1978, veillé à assurer, dans la mesure de mes possibilités, le rayonnement international de Lyon. Appréciant à leur juste valeur les atouts dont disposent Lyon et la région lyonnaise, je me suis efforcé de contribuer à leur valorisation tant interne qu'internationale. J'ai trouvé, à Lyon, un écho favorable à mes intentions et un appui à mon action.

» Je souhaite que les années à venir permettent à Lyon — tout en restant en France la « capitale de la province » — de devenir la ville internationale que ses traditions, ses ressources et son ambition lui permettent d'être. »

Coordination : Jacques-François Simon et Bernard Elie.
Réalisation : Romain Bassoul.
Chef de publicité : Karen Robe et Jacques Taillasson.







URBANISME

Pour les congrès

Après l'achèvement des bureaux d'Interpol, le deuxième grand chantier mis en œuvre dans le cadre de la « Cité internationale de Lyon », quai Achille-Lignon, devrait être celui du nouveau « Centre des congrès » et de l'esplanade attenante. L'objectif est de commencer les travaux en 1988. L'architecte Renzo Piano, retenu sur concours pour l'aménagement du site, en association avec Richard Plottier (2e prix), a dessiné une esquisse de ce futur centre qui abritera notamment une salle de deux mille places, une de cinq cents, un restaurant et des salles de commissions. Exploitant au maximum les ressources naturelles du site le projet joue sur les transparences pour assurer une continuité visuelle entre le Rhône (à gauche sur l'esquisse que nous reproduisons) et le parc de la Tête d'Or.



Dans les rues de l'an 2000

Ce serait une fois... Robert Belleret s'est déguisé en piéton du futur pour imaginer ce que serait sa ville au début du XXIe siècle.

L'AVENIR n'est plus ce qu'il était. Particulièrement à Lyon où le tiraillement entre les ambitions du rêve et les contraintes de la réalité est fort et prégnant.

Dans le domaine de l'urbanisme – qui peut déterminer, accompagner ou simplement suivre le développement et les mutations des cités – la dichotomie est nette, parfois déchirante. Ce n'est pas un hasard si le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) fait actuellement l'objet d'une profonde révision.

Avant même que les orientations de ce nouveau schéma – en discrète gestation – ne soient révélées, les « coups partis » – projets mûris ou arrêtés, chantiers en cours – donnent une idée de la physionomie que pourra avoir l'agglomération d'ici vingt ans. A partir de là les extrapolations sont permises.

Projetons-nous donc en 2006. Quitte à conjuguer le futur au conditionnel, faisons un rêve. Optimiste. Il serait une fois...

Les trois technopôles de Villeurbanne-La Doua (sciences exactes), de Lyon-Gerland (biotechnologies) et d'Ecully-Dardilly (informatique et management) ont trouvé leur vitesse de croisière. Succès oblige, les pépinières d'entreprises qu'ils accueillaient vont devoir être transférées aux Minguettes, au pied des tours réaménagées en cité universitaire. Une stimulante rivalité se dessine entre le biopôle de Gerland et le médicopôle qui s'est spontanément développé autour des hôpitaux Edouard-Herriot et cardio-neurologique et de la fac de médecine, mais des relations étroites se sont nouées entre le technopôle de La Doua et le campus scientifique voisin. On envisage, enfin, de les relier à la Cité internationale du quai Achille-Lignon dont le centre de congrès (signé Renzo Piano-Richard Plottier) a essaimé dans l'ancien palais de la foire fraîchement réhabilité.

Depuis la rive droite du Rhône, la végétation qui enserre désormais le site – y compris le siège d'Interpol, l'hôtel cinq étoiles et l'auberge de jeunesse de trois cents lits (cherchez l'erreur) – donne l'impression que le parc de la Tête-d'Or baigne dans le fleuve. Le barrage que la Compagnie nationale du Rhône (CNR) a construit juste en amont faisant office de pont routier, l'essentiel de la circulation du boulevard périphérique est détourné vers la voie rapide de Saint-Clair, rive droite.

La porte sud de la ville bénéficie d'un environnement aussi verdoyant. Depuis le démantèlement de la raffinerie de Feyzin et la reconversion des unités polluantes du « couloir de la chimie », l'air y a retrouvé une certaine pureté qu'apprécient les riverains et les golfeurs de l'île de la Chèvre. Les arbres du parc des Quatre-Rives (100 hectares) connaissent une première luxuriance, le port de plaisance voisin a favorisé le développement des activités nautiques, et la Cité des communications de la halle Tony-Garnier – avec sa salle de projection Imax – constitue une halte enrichissante pour les promeneurs débarquant des navettes fluviales urbaines ou interurbaines.

Rêvons un peu plus fort.

Si on se déplace fréquemment en bateau à Lyon, le réaménagement et l'animation des berges (promenades, pistes cyclables, jeux de boules, bouquinistes, guinguettes « pieds humides ») y sont évidemment pour beaucoup. Mais c'est la restructuration du confluent – lieu mythique entre tous – qui, à la fin du deuxième millénaire, donna l'impulsion décisive. Après la disparition des prisons de sinistre mémoire et le transfert du marché de gros dans le Sud-Est lyonnais, les polémiques furent vives autour des différents projets. Le creusement, en cours, des trois canaux destinés à donner une dimension « vénitienne » à la pointe de la presqu'île consacre la victoire des « utopistes ». Face à la Cité des éditeurs – implantée sur les anciens casernements du quartier Général-Frère, – le futur centre Bernard-Pivot symbolisera bientôt la renaissance de Lyon comme capitale littéraire. Les problèmes d'identité et d'image seront rayés d'un trait de plume.

Revenons un peu sur terre, ou plutôt en dessous. Le réseau du métro – entièrement automatisé – a trouvé sa vraie cohérence avec ses prolongements vers Vénissieux-Minguettes, La Doua, le centre du quartier de Vaise (définitivement désenclavé depuis le creusement du deuxième tunnel de la Croix-Rousse et l'achèvement de la rocade nord-nord-ouest). La création des centres d'échanges, qui sont aussi des pôles d'animation et de commerce, a permis la réactivation des lignes de chemin de fer péri-urbaines à l'est, au nord et à l'ouest, et favorisé l'organisation des ruptures de charge vers des moyens de transport plus légers : bus, tramways et surtout supertélécabines. Berceau des légendaires « ficelles », Lyon devait naturellement se laisser séduire par le câble, créneau « porteur ».

En cette fin 2006, la circulation automobile reste problématique. Les îlots piétonniers et les parkings souterrains se sont multipliés bien au-delà de la presqu'île, sans constituer pour autant une nette dissuasion. Malgré le contournement nord-est de l'agglomération – qui vient d'être inauguré, – le boulevard urbain sud et les rocades en tout genre, le tunnel de Fourvière reste engorgé par le trafic local, et il n'est toujours pas question de raser le centre d'échanges de Perrache, insolent vestige des années-béton.

Ne nous polarisons pas sur les fleuves, supports coruscants des projets de prestige. Les lendemains improbables sont ailleurs, aussi. Zoom arrière.

Après des décennies de gâchis, l'urbanisme rime timidement avec humanisme. La réhabilitation-revalorisation des quartiers « socialement lourds » ou dégradés – à Vénissieux, à Vaulx-en-Velin et à Lyon : Mermoz, Etats-Unis, La Duchère – est presque achevée. Pour équilibrer la préservation des coulées vertes et des balmes de l'Ouest lyonnais – résidentiel et historiquement privilégié, – un nouveau grand parc péri-urbain a été créé à l'est, autour d'Eurexpo-Chassieu.

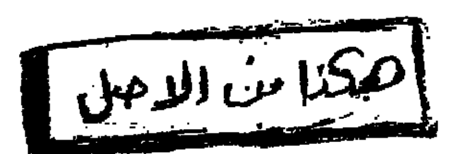
Des petits espaces verts aèrent le centre-ville, et le parc archéologique – enrichi par la mise au jour de thermes romains – s'est étendu sur les flancs de la « colline qui prie ». Toujours assoupie, l'ancienne gare des Brotteaux, devenue galerie marchande, rêve opiniâtrement à Orsay. La sortie de terre de la cité judiciaire Loch-Ness est prophétisée par les augures. La greffe du « centre directionnel » de la Part-Dieu a réussi à prendre sur les quartiers grisaillants de l'est. A côté du Vieux-Lyon superstar et de la Croix-Rousse au somptueux camaïeu, on entreprend de mettre en scène et en espace d'autres quartiers typés et chargés d'images. On envisage d'utiliser les machineries théâtrales pour réenvelopper « Mirelingue » de brumes artificielles. Avec son air de n'en pas avoir, Lyon s'emploie à cultiver – réinventer ? – son supplément d'âme, ses différences ostentatoires, sa gueule d'atmosphère...

Fin de la « projection ». Lumière. Vertiges.

Vertige de la page blanche, des années vierges. Vertige des chiffres aussi. Opération Achille-Lignon, 1,5 milliard de francs ; Nouveau-Gerland, 3 milliards de francs ; kilomètre moyen de métro, 400 millions de francs. Trop facile de jouer les devins en perdant de vue les devis...

ROBERT BELLERET.









L'argent a sa place

Une Bourse des valeurs revigorée. Une situation géographique exceptionnelle : deux atouts pour nourrir les ambitions de la place financière lyonnaise.

VILLE de marchands et de banquiers, héritage de ces foires et des ces payements qui, quatre fois l'an, rassemblaient entre Rhône et Saône l'essentiel des capitaux européens au temps de la Renaissance, l'ancienne capitale des Gaules sent qu'elle dispose à présent d'un nouvel atout : une Bourse des valeurs qui, brusquement revigorée par l'explosion de son second marché – cette enceinte réservée aux petites et moyennes entreprises qui ne veulent pas accéder directement à la cote officielle, – se permet de jouer les coquettes jusqu'à vouloir se donner des airs de place financière internationale, suivant le vocable à la mode, rue de la République.

Nous n'en sommes pas là. Si la capitalisation boursière de la plus importante (et de la plus ancienne, car elle doit son existence à une lettre patente du 29 avril 1464) des places régionales françaises dépasse les 80 milliards de francs, ce chiffre ne représente jamais que 2 % du « poids » de Paris, et la moindre comparaison internationale met aussitôt un sérieux bémol aux ambitions lyonnaises. Qu'à cela ne tienne ; puisqu'il est difficile de singer la capitale, autant jouer à fond la position géographique stratégique qu'occupe au cœur de l'Europe l'antique Lugdunum pour aller chercher ailleurs des alliés à sa taille.

Trop peu de « zinzins »

Ailleurs, c'est tout près. A Genève, où banquiers et agents de change, pour une fois unis, ont su miser à fond sur les inquiétudes que suscite la place financière de Zurich et inciter les riverains du lac Léman à établir une étroite coopération sur les valeurs cotées dans l'une et l'autre enceinte. La même opération de séduction a été entreprise récemment sur Barcelone et Turin, confrontées au poids de leurs capitales respectives.

« Entre Barcelone, choisie pour les Jeux olympiques d'été, et Albertville, pour ceux d'hiver, Lyon peut jouer sur une forme nouvelle de partenariat financier et, dans le domaine purement boursier, notre ville peut participer activement au futur club des Bourses délocalisées avec vocation de club pour PME », affirme un familier du temple de l'argent. *« Sur un plan purement hexagonal, il est indiscutable que, lorsqu'il s'agit d'envisager une introduction en Bourse, l'attirance naturelle des chefs d'entreprise, quelle que soit leur région, va naturellement vers Lyon »*, admet volontiers Roger Michaux, syndic des agents de change de Lyon (et de toutes les places de province).

Emporté par l'élan, ce jeune homme de soixante et onze ans n'hésite pas à envisager pour son marché les techniques mises sur pied par les « Parisiens ». A savoir le marché en continu (en dehors des heures de Bourse), les options sur valeurs mobilières, voire l'ECU, qui permettrait à Lyon de *« développer un produit original »*. En oubliant au passage que, l'informatique aidant, la première Bourse régionale risque fort de voir filer vers Paris les transactions sur les plus belles valeurs ; y compris lorsque la Lyonnaise de banque et la Banque régionale de l'Ain devront réintégrer la cote après leur privatisation. En omettant aussi de dire que, dans la rude compétition que vont se livrer les marchés financiers au cours des prochains mois, au nom d'une déréglementation qui laisse peu de place aux timides et aux « petits riches », tous les agents de change lyonnais ne sont pas armés de la même façon.

Sur les huit charges, employant deux cent cinquante personnes, que compte la bonne ville de Lyon, seule la moitié sont d'origine locale, les quatre autres étant des ramifications parisiennes. Et l'on sent bien que certains jeunes agents, tel Edmond Richard, un ancien cadre supérieur de la BNP et de la Banque Vernes, se sentent un peu à l'étroit sous cette double casquette d'officier ministériel et de commerçant en produits financiers. Depuis le « Big Bang » qui a résonné fin octobre à Londres, les vitres continuent à trembler sur les marchés financiers, et les plus audacieux n'hésitent pas à prendre quelques longueurs d'avance dans ce qui apparaît d'abord comme un grand bouleversement des habitudes. A cet égard, la décision de deux analystes réputés, Jean-Claude Garetti et Jean-Claude Bouvéron, de quitter la charge Girardet pour jouer les premiers « brokers » indépendants à l'américaine incite à quelque réflexion.

Comme c'est le cas pour l'ensemble des autres marchés, tout le scénario repose sur la pérennité de l'actuelle prospérité boursière. Mais gare aux vents contraires ! *« Les beaux jours du marché obligataire sont derrière nous ; c'est un phénomène général »*, fait remarquer Régis de Lagrevol, secrétaire général de la Bourse locale. *« En matière d'actions, nous avons rattrapé des années de retard et il est possible que le courant porteur continue, compte tenu de l'intérêt manifesté par une clientèle étrangère qui réalise parfois jusqu'à 15 % ou 20 % des achats. En attendant l'essor du « troisième marché », destiné aux toutes petites sociétés, le succès du second marché ne se dément pas, avec trente et une valeurs introduites sur la seule place lyonnaise sur les cent soixante-quinze cotées à l'échelon national »*, ajoute-t-il en voyant là une vocation spécifique de la Bourse de Lyon, laquelle est *« trop bien placée au sein de l'Europe pour ne pas en tirer parti »*.

L'arrivée des Japonais

Mais l'importance d'une place financière ne se mesure pas seulement à l'aune de ses banquiers et agents de change. Elle doit aussi compter sur des investisseurs institutionnels susceptibles de drainer les capitaux nécessaires à l'animation d'un marché et de créer le lien avec l'ensemble de la communauté internationale. *« C'est encore un point faible*, reconnaît Patrick Bertrand, directeur local du Crédit lyonnais. *Les établissements bancaires ont certes créé des SICAV et des fonds communs de placement avec pour mission de drainer l'épargne locale vers les entreprises de la région, mais les « zinzins »* (non familier donné aux investisseurs institutionnels) *sont trop peu nombreux.*

« L'ADERLY (Association de développement de la région lyonnaise) *cherche aussi à attirer et à décentraliser des investisseurs financiers, et elle a bon espoir de réussir avec un grand nom mutualiste de l'ouest de la France »*, explique Patrick Bertrand, qui est aussi le président du comité des banques de Lyon.

Avec plus de trois millions de comptes-clientèle, deux mille guichets permanents, vingt-cinq mille emplois et une masse salariale de 5 milliards de francs, selon une récente étude menée par le département monnaie-finance-banque de l'université Lyon-II, ce secteur est naturellement l'un des principaux acteurs de l'économie régionale. Toute médaille a son revers, et la présence d'un réseau bancaire régional qui a pratiquement triplé en vingt ans – jusqu'à faire de Rhône-Alpes l'équivalent du Danemark en termes de guichets pour une population identique (cinq millions d'habitants) – pose toutefois des problèmes d'effectif aux établissements de dépôt. Ceux-ci constituent l'essentiel des soixante et onze banques inscrites à l'association professionnelle, auxquelles il faut ajouter les établissements mutualistes (Crédit agricole, banques populaires...).

Là aussi, on sent de près le vent de la concurrence. Si les banques étrangères implantées à Lyon (américaines, portugaises, britanniques) maintiennent encore leur offensive dans la limite du raisonnable, c'est de l'empire du Soleil-Levant que vient le danger. *« Pour la première fois, nous avons vu récemment des banques japonaises qui n'ont pas d'implantation physique en France démarcher directement nos clients pour leur proposer des crédits exports. Il y a quelques années, nous leur faisions presque une faveur en les acceptant dans un syndicat d'émission. A présent, les rôles sont renversés, et ce sont eux, bien plus que les banquiers américains, que nous craignons »*, concède un professionnel qui a déjà eu à se frotter avec quelques « sumo » nippons de la finance venus tester Paris après avoir obligé plus d'un concurrent à mettre un genou à terre à New-York ou dans la City. Le cas est encore peu fréquent, mais il a valeur d'avertissement.

SERGE MARTI.

Le train aidera l'avion

PARMI toutes les dépendances à l'égard de la capitale qui agacent tant les Lyonnais, l'asservissement aérien occupe une place non négligeable. Les liaisons aériennes avec l'étranger ne sont pas inexistantes, tant s'en faut, puisque trente-six villes du monde sont déjà reliées à Lyon. En 1987, Munich, Nuremberg, Düsseldorf et Turin seront accessibles, sans escale, depuis l'aéroport de Satolas.

Cela ne satisfait pas pour autant les responsables lyonnais. *« Aujourd'hui, notre but n'est pas de multiplier les 2,7 millions de passagers aériens que nous recevons chaque année*, explique M. Jean Chemain, directeur de l'ADERLY.

Paradoxalement, c'est le détournement du TGV qui permettrait à Satolas de devenir un grand aéroport international.

Nous voulons améliorer notre réseau de relations aériennes pour qu'il soit commode pour les hommes d'affaires qui demandent des fréquences quotidiennes, y compris le week-end. En fait, notre problème est de développer, au départ de Satolas, le trafic long-courrier, notamment vers les Etats-Unis. »

C'est là que le bât blesse. UTA s'est laissé convaincre de longue date de faire transiter par la capitale rhodanienne ses long-courriers en provenance d'Abidjan ou de Libreville. Air France s'envole directement vers Dakar ou Nairobi. Pour New-York, c'est une autre affaire : Air France fait décoller de Lyon quatre fois par semaine un Boeing-737 qui se place bord à bord, à Roissy-Charles-de-Gaulle, avec un Boeing-747 en partance pour Kennedy Airport.

Ce montage ne fait guère l'affaire des Rhodaniens, qui estiment perdre du temps dans ces transbordements. Lorsque l'autoroute Lyon-Genève par Bellegarde mettra l'aéroport de Genève-Cointrin à une heure et demie de Lyon, il y a gros à parier que la Swissair séduira bien des Rhône-Alpins avec ses vols confortables, quotidiens et non-stop, pour le monde entier. La parade ? Ce sera paradoxalement le TGV qui a, dans le passé, tant fait de tort au trafic aérien entre Lyon et Paris. L'occasion de la contre-attaque ? Les Jeux olympiques de 1992.

La SNCF avait de longue date dans ses cartons un projet de contournement de la capitale rhodanienne par l'est afin de prolonger la ligne du train à grande vitesse vers Marseille. *Cette infrastructure permettrait de décongestionner les lignes aboutissant à la gare de la Part-Dieu et de raccourcir encore le temps de transport entre Paris et la Méditerranée.* M. Jacques Douffiagues, le ministre des transports, s'est rendu, le 2 décembre, dans la région lyonnaise pour poser des questions aux élus à ce sujet : *« Le contournement est de Lyon par le TGV représente 121 kilomètres de voies nouvelles*, dit-il. *Il permettra de ramener à 4 h 05, soit 35 minutes de moins, la durée du trajet Paris-Marseille, à 2 h 50, soit 20 minutes de moins, celle du trajet Paris-Grenoble, et à 1 h 20 celle du trajet Satolas-Albertville. Mes questions sont les suivantes : peut-on accélérer cette réalisation en raison des Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront en 1992 aux abords d'Albertville ? Est-il possible d'envisager des financements d'origine régionale ? »*

Le débranchement de la nouvelle ligne est prévu, au nord de Lyon, à Civrieux. Elle rejoindrait la voie Lyon-Marseille via l'aéroport de Satolas, à la hauteur de Saint-Marcel-lès-Valence. Quatre variantes ont été étudiées dans une étude remise en juillet dernier au président de la SNCF. Cette étude a chiffré le coût des travaux d'infrastructures : 1,5 milliard de francs pour la portion de voie nouvelle entre Civrieux, l'aéroport de Satolas et le branchement sur la voie Lyon-Grenoble ; mais 1,4 milliard de francs pour la totalité du contournement. L'accroissement du trafic est évalué à 1,8 million de voyages par an. L'investissement serait remboursé en une quinzaine d'années.

On voit tout de suite le renfort que le TGV apporterait à la plate-forme aéroportuaire lyonnaise. La voie ferrée drainerait les Alpins vers Satolas ; elle permettrait aux passagers des avions détournés vers Lyon par le brouillard parisien de regagner la capitale en deux heures ; surtout, les skieurs étrangers n'auront plus aucune appréhension à l'idée d'emprunter des charters pour Lyon puisque le train le plus moderne du monde se trouvera au pied de l'avion pour les emmener vers Val-d'Isère, Tignes, La Plagne, Courchevel et autres hauts lieux de la « glisse ».

ALAIN FAUJAS.



ÉCONOMIE

Soies nouvelles

Des entreprises inventives travaillant dans les textiles techniques sont en train de prendre le relais des traditionnels canuts



AU commencement, ou presque, il y avait déjà la dynastie des Brochier. Dans les années 50, Joseph – qui faisait partie de la deuxième génération de ces « textiliens » – tissa dans la même usine la robe de mariée d'Elisabeth II d'Angleterre et les revêtements muraux anti-feu du paquebot *France*, lancé en 1961.

Les Brochier sont encore là. La société anonyme qui tissa le nez pointu du Concorde est bien passée dans le giron du groupe suisse Ciba-Geigy, avec armes, bagages et patronyme, mais elle prospère encore à Décines, aux portes de Lyon.

Joseph, lui-même fils unique, s'était assuré une nombreuse descendance. Quatre de ses fils travaillent encore à la chaîne et à la trame, dans des sociétés indépendantes. Deux sont « soyeux », deux fabriquent des tissus à usages techniques.

Ainsi fructifie à Lyon l'héritage de la soie. Lorsque l'on est capable de tisser sans le rompre ce fil des plus fragiles, on peut tisser à peu près n'importe quoi, et en mettre à peu près n'importe où. Aéronautique, barrages, antipollution, bâtiment, travaux publics, construction nautique, vêtements de protection ou sanitaires, espace...

L'erreur grossière serait de croire que le textile technique est l'empire seule dynastie. Le Centre textile de Lyon, créé en 1985 sur l'initiative de professionnels, a recensé dans la grande région une trentaine d'entreprises qui explorent cette voie d'avenir. Les têtes d'affiche du textile du futur ont aussi pour noms Tissus techniques Ferrari, Hexcel-Genin, Porcher Textiles.

Elles feront encore parler d'elles – même si c'est encore un Brochier, Michel, le dernier venu à l'aventure industrielle à son compte propre, qui tendit en octobre à Eurexpo un dais inattendu au-dessus de la tête du pape Jean-Paul II, venu célébrer la messe de béatification du Père Antoine Chevrier. S'il l'avait fallu, cet abri aurait résisté à une couche de neige pesant 20 kilos au mètre carré, et à des vents soufflant à 180 kilomètres à l'heure.

C'est aussi grâce à une entreprise lyonnaise, la société Notex, que les chercheurs français ont pu, voilà quelques semaines, vaquer à leurs occupations à la cime des arbres de la forêt amazonienne, dont les secrets botaniques ne sont plus restés impénétrables. Sous un ballon dirigeable était accroché un « radeau » formé d'un filet tissé de fibres aramides – connues chez Du Pont de Nemours sous le nom commercial de Kevlar – et soutenu par un cadre de « boudins » pneumatiques. Léger, résistant, le filet était l'œuvre de la société Notex, qui voilà trois ans à peine ne fabriquait encore que des voilages. Les tissus techniques sont arrivés à point nommé et ont tout à fait remplacé le rideau.

Les textiles Notex se destinent maintenant à des usages surprenants : disposés en nappes, ils permettent par exemple de construire des autoroutes sur des terrains jusqu'ici trop spongieux pour accueillir de lourds édifices.

Un tissu intelligent

Avec de tels matériaux, seuls, enduits, imprégnés ou contrecollés, il devient possible d'édifier – comme à Cergy-Pontoise – un chapiteau de cirque d'une longévité prévue de vingt ans. Comme il fut possible à Brochier Espace de donner la rigidité souhaitée au génois du voilier *France-III*, engagé dans la Coupe de l'America. Pour demain, les industriels lyonnais travaillent sur des tissus chauffants grâce à des piles photovoltaïques souples. On dit même que l'un d'entre eux porte soigneusement plié dans son portefeuille un échantillon sur lequel sont disposés des circuits imprimés. Ce tissu intelligent est classé « secret défense ». Il pourrait intéresser beaucoup de monde.

« Le marché du textile technique est en train de se chercher », estime Louis-Bernard Hornecker, le directeur du Centre textile de Lyon. *« Certains de nos clients ne soupçonnent pas même que nous pouvons trouver pour eux une solution textile »*, confirme Jean-Paul Ducol, le jeune directeur de Notex. L'industrie textile lyonnaise a su accumuler les références – y compris celles à fort retentissement médiatique. Sa capacité d'innovation et son imagination sont indubitables.

Elles lui viennent d'un passé dévolu à la haute nouveauté, à la confection, à l'ameublement, dans lesquels les goûts et les couleurs ne se discutent guère. Et changent. *« Dès maintenant, 40 % des contrats de recherche que nous signons avec des partenaires privés portent sur les usages techniques des tissus »*, indique Michel Sotton, directeur de l'établissement de Lyon de l'Institut textile de France.

La délégation régionale de l'Agence nationale de la valorisation de la recherche (ANVAR) ne ménage pas son soutien. La chambre de commerce et d'industrie de Lyon fait figurer en bonne place le textile technique dans les programmes de visites bâtis à l'intention des investisseurs ou des clients.

L'enjeu est simple : Lyon doit prendre rang pour ces produits à forte valeur ajoutée, sur des marchés où le risque sera moindre de voir arriver à grande vitesse des concurrents versant de bas salaires à leur main-d'œuvre. Le textile lyonnais a l'avantage de pouvoir travailler avec « sa » chimie.

Les tissus à usage technique emploient déjà, selon certains spécialistes, 15 % des salariés du textile lyonnais, mais le compte est difficile car cette activité est souvent le fait de petites ou de moyennes entreprises, dans lesquelles chacun change d'emploi facilement.

La partie n'est cependant pas gagnée, car nombre de villes industrielles tiennent le même raisonnement. Certains professionnels estiment même que Lyon a eu tort de se laisser devancer par Francfort, sa ville jumelle de République fédérale d'Allemagne, pour l'organisation d'un Salon spécialisé en juin 1986, comme par Manchester, au Royaume-Uni, pour juin 1987.

L'antenne textile entretenue par la profession à Düsseldorf préconisait de longue date l'organisation d'une telle manifestation commerciale sur les bords du Rhône. *« Si un tel Salon n'a pas eu lieu ici, c'est en raison de problèmes typiquement gaulois. »* Et sous les empereurs Auguste et Agrippa, Lyon a été tout à la fois la capitale politique et la capitale économique des Trois Gaules...

GÉRARD BUÉTAS.

Impressions grand teint

Ce licencié d'une entreprise de textile exploite à son compte un nouveau procédé d'impression sur tissu et... sur aluminium

DANS un coin de son grand bureau, perdue au beau milieu de divers échantillons de tissus, une affichette jaunie indique *« Pas de discours. De la méthode »*. Celle qui a conduit André Guillaud, licencié d'une entreprise de textile en 1984, à créer Mont d'Or SA dans le quartier de Vaise à Lyon, s'avère convaincante.

André Guillaud avait suivi avec intérêt les recherches d'une société suisse, Sublistatic, sur la *« thermo-impression »*.

Le procédé, opérationnel depuis la fin des années 60 sur le polyester, consiste à transférer sous l'effet de la chaleur l'impression d'un papier, spécialement apprêté, sur du tissu. Les deux supports passent sous un gigantesque cylindre chauffé à 210 degrés, et, par réaction chimique, la couleur quitte le papier pour les fibres du tissu. La qualité et la résistance de l'impression sont, ainsi, bien supérieures à celles obtenues par simple décalque.

En 1983, le transfert, perfectionné, peut s'appliquer à la soie. Après une petite enquête sur Lyon pour évaluer les besoins de professionnels, André Guillaud décide de faire le pas. Il achète les brevets et deux machines, embauche six personnes, toutes actionnaires de l'entreprise. Huit jours après son installation, les commandes affluent.

Le principe de Mont d'Or SA séduit les fabricants textiles pour les collections. Ceux-ci font imprimer sur tissu des échantillons de couleurs et de motifs ; ils ne retiendront, pour la production sur grande échelle, que ceux qui ont trouvé preneur.

Mais Mont d'Or SA ne s'est pas arrêtée là : se définissant davantage comme un atelier de recherche, elle cherche à multiplier les possibilités de transfert et fait travailler en amont des chercheurs sur les différents types de papier et d'encre. En contrepartie de l'exclusivité des brevets de Sublistatic, elle assure sur ses machines tous les nouveaux essais techniques.

Elle a ainsi mis au point le transfert sur le coton, sur le polyester plastifié (ce qui lui ouvre le marché des voiles pour planches et bateaux), sur bois.

C'est une autre technique, plus spectaculaire et opérationnelle depuis peu, qui attire, aujourd'hui, dans l'atelier de Vaise des clients inhabituels. Publicitaires, capitaines d'industrie métallurgique, semblent s'intéresser de très près à la thermo-impression sur aluminium.

Déjà, la société d'horlogerie Swatch a passé des commandes à Mont d'Or SA pour la réalisation de 300 000 petits supports en aluminium, renouvelés tous les trois mois, pour présenter ses nouvelles collections de montres jetables dans les boutiques.

Une société issue de la branche métallurgie s'est créée pour étudier toutes les possibilités qu'offrait ce nouveau support coloré : les voitures, les portes d'ascenseur, ou... les plats en aluminium pourraient bientôt rivaliser de fantaisie ou vanter les mérites de telle ou telle marque !

Mont d'Or SA emploie aujourd'hui quinze salariés, et M. Guillaud envisage d'embaucher une personne supplémentaire qui prendrait en charge le secteur des stylistes de mode. Confrontés à une très forte concurrence et à l'augmentation du nombre annuel des collections, ceux-ci doivent toujours enrichir leur palette de motifs et de fonds colorés, sans avoir pour autant les moyens de faire tisser tous les échantillons correspondants et le transfert autorise désormais tous les essais en très petite quantité.

André Guillaud tient à maintenir la partie « laboratoire » de son entreprise, qui justifie des prix plus élevés que chez les autres façonniers. *« Mont d'Or SA doit rester une petite structure, sans dépasser une vingtaine d'employés. Remarquez, j'avais dit la même chose pour les dix premiers. »* Le discours, une fois de plus, s'éclipsa devant la méthode.

PASCALE ROBERT-DIARD.

ÉCONOMIE 

Marchés de plein vent

Lyon participe de longue date aux échanges internationaux. Elle sait accueillir les entreprises étrangères et exporter ses produits.

LYON vient d'obtenir confirmation, à quelques jours d'intervalle, que le vent du grand large est capable de gonfler les voiles, mais également de souffler en tempête. Le 15 novembre, la ville apprenait que le groupe nationalisé Rhône-Poulenc est parvenu à acquérir aux Etats-Unis les activités agrochimiques de la firme multinationale Union Carbide, mettant un pied plus assuré sur les marchés d'outre-Atlantique. Or la division agrochimique du géant français a son siège et un établissement de recherche dans le quartier de Vaise à Lyon.

A l'opposé, le 28 novembre, le groupe à capitaux américains Black et Decker, constructeur d'outillage électroportatif et de matériel électroménager, coté à la Bourse de New-York, annonçait à la surprise générale sa décision de cesser en France toute activité industrielle à compter de juin 1987. La filiale française continuera de vendre, mais ses activités de construction sont confiées à des usines anglaises ou allemandes. Six cent cinquante emplois disparaissent, à Dardilly dans la banlieue lyonnaise, et à Brezins, près de Grenoble.

Forte présence des capitaux étrangers

Ce sont là les grandeurs et les servitudes des échanges internationaux auxquels Lyon participe de longue date. La plupart des groupes français « transfrontières » sont représentés à Lyon ou dans la proche région. Certains, comme Rhône-Poulenc, y ont pris leur essor. Beaucoup ont soin de maintenir dans la ville leur siège social, afin de modérer les effets du centralisme. Mieux, des géants économiques ont établi ici les états-majors de divisions, ou de filiales, animant en pleine responsabilité des implantations à l'étranger – comme l'Institut Mérieux. Les statistiques ont peine à distinguer les contours de cette « lyonnitude » économique. Il est clair cependant que la région est accueillante aux intérêts étrangers, dotée même d'un institut de promotion fort actif, l'Association pour le développement de la région lyonnaise (ADERLY) (1).

Au total, la chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes a recensé, dans les huit départements de la région, en 1986, cent quatre-vingt-quatre entreprises de plus de cinquante salariés, à capitaux étrangers. Ces sociétés possèdent dans les huit départements rhônalpins de la région deux cent vingt-quatre établissements industriels.

A lui seul, le Rhône en compte soixante-dix neuf (35 % du total) – ce qui est à peu près proportionnel à son poids démographique dans Rhône-Alpes.

L'Institut de recherche sur les multinationales de Lausanne, en Suisse, a cependant établi, en 1985, qu'entre 1980 et 1983 l'effectif salarié des entreprises à capitaux étrangers s'était inscrit en baisse nette dans le Rhône (– 17 %), revenant de 17 235 personnes à 14 229, avec de fortes régressions dans les entreprises d'origine américaine (2 900 emplois perdus) et suisses (2 700 emplois de moins). La crise n'a épargné personne ; les lois de la concurrence non plus.

Elles contraignent de plus en plus les Lyonnais à boucler leurs valises pour aller quérir les clients au-delà des frontières. Un organe officiel, *le Moniteur du commerce international (MOCI)*, a recensé en France, voici quelques semaines, mille cent trente entreprises réalisant à l'exportation un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de francs. Selon le *MOCI*, cent quarante-trois de ces sociétés étaient installées en Rhône-Alpes.

En consultant sa banque de données informatisée, la lettre économique *Bref Rhône-Alpes* a pu ajouter trente et une sociétés au décompte. Total : cent soixante-quinze grands exportateurs. Mais soixante-trois exactement pour le département du Rhône, où Lyon tire avantage de sa position de métropole.

La ville contribue à « tirer vers le haut » la moyenne régionale de la part de chiffre d'affaires réalisée à l'exportation – estimée à 36 % pour l'industrie rhônalpine, selon le service d'études de la préfecture de région.

L'honnêteté commande cependant d'ajouter que les statistiques ne connaissent guère que les lieux de facturation.

Elu de Lyon, l'actuel ministre français du commerce extérieur, Michel Noir, a réservé sa première visite – en qualité de membre du nouveau gouvernement – à une entreprise du cru, les Câbles de Lyon, installée dans le quartier de Gerland. Filiale du groupe nationalisé de la Compagnie générale d'électricité (CGE), cette société compte plus de la moitié de ses usines au-delà des frontières. Elle prévoit de multiplier par deux, ou par trois, son chiffre d'affaires aux Etats-Unis dans les prochaines années, notamment avec une usine de fibres optiques de technologie française. Des discussions sont également en cours pour une nouvelle implantation en Asie du Sud-Est. « Les Câbles », comme disent les Lyonnais, emploient onze mille personnes dans le monde, et un peu plus de la moitié en France. Mais 63 % de leurs commandes totales viennent de clients étrangers. *« Les Câbles de Lyon sont une entreprise exemplaire »*, dit Michel Noir.

MARC TULANE/RAPHO.

L'entreprise de fabrication de revêtements de sols, de transformation de plastiques, et de travaux publics Gerland, côtée à la Bourse de Lyon, n'hésite plus à se présenter comme *« une grande régionale, et une petite mondiale »*. Même s'ils ont eu leur lot de difficultés économiques, des groupes de dimension respectable font état d'implantations nombreuses à l'étranger – comme le constructeur de matériel électroménager SEB, ou le constructeur de grues à tour Potain, qui ont tous deux leurs sièges sociaux à Ecully, à deux tours de roue du centre de Lyon. Ou comme les laboratoires homéopathiques Boiron, notamment, installés en Inde et aux Etats-Unis.

Filiales commerciales surtout, mais souvent établissements de production, ces implantations à l'étranger sont de plus en plus unanimement considérées comme un indispensable « ticket d'entrée » sur les marchés de demain.

GÉRARD BUÉTAS.

(1) L'ADERLY a notamment beaucoup œuvré pour l'installation du constructeur informatique Hewlett Packard sur la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau (Isère), à 35 kilomètres de Lyon.

Notre agent à New-York

COMPRENANT qu'il fallait aller chercher les investisseurs, américains... aux Etats-Unis, l'ADERLY, l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise, a ouvert un bureau en plein centre de New-York, dans le superbe Helmsley Building.

Rien de fastueux pourtant, *plutôt le genre économe*, une directrice à plein temps dans une pièce (Patricia Lapierre, une

C'est sur place qu'il faut séduire les investisseurs américains !

Franco-Américaine originaire d'Annecy, bien sûr, mais recrutée sur place) et deux « consultants », ces personnages désormais incontournables de l'Amérique moderne. Dan Friedkin et Dana Peters sont les véritables « bras armés » des chasseurs de capitaux lyonnais.

« D'autres villes et régions françaises font la même chose avec davantage de moyens, mais nous sommes les plus efficaces », affirme Dan Friedkin, qui ne dira jamais combien cela lui rapporte ni combien de sociétés sont *« passées par lui »* avant Lyon. *« C'est compliqué »*, avoue-t-il. Il faut dire qu'il est à la tête d'un réseau très enchevêtré autour de Radix, une petite banque commerciale, assurant aussi le transport de marchandises et des activités de transi, quinze personnes à New-York, des bureaux dans quatorze villes des Etats-Unis.

« Avant, explique-t-il, *on envoyait des jolies lettres aux entreprises susceptibles de s'installer à Lyon et on attendait. Bien sûr, personne ne répondait jamais... Maintenant, nous bombardons le directeur de coups de fil, jusqu'à ce que – la secrétaire partie prendre un café – il réponde lui-même. »* Dan Friedkin est sûr de sa méthode. *« Il faut parler aux gens. Pas de contacts directs, pas de résultats. Vous savez, Lyon, c'est loin, si loin que la plupart des industriels américains ne savent même pas ou ça se trouve... »*

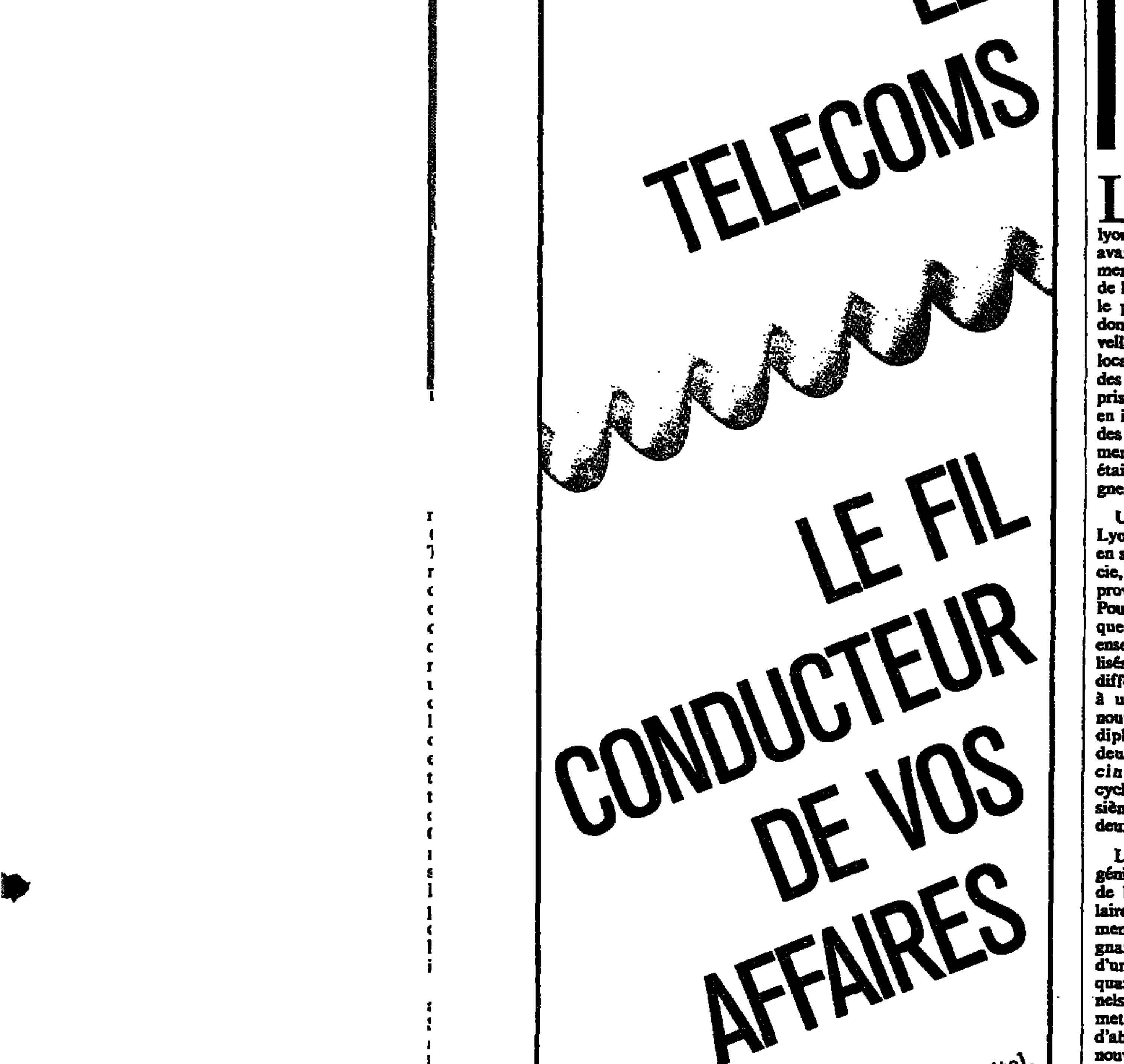
Pas de « voyages organisés », car *« ceux qui sont réellement interressés paieront leur billet »*, mais des informations en pagaille et très précises. Tout, absolument tout sur Lyon *et sa région :* les terrains disponibles, les routes, les télécommunications, le patronat, le conseil municipal, les impôts, le climat, les gens. Et des contacts directs, grâce aux excellents rapports que Dan Friedkin entretient avec la mairie et les milieux d'affaires lyonnais. Il n'y a pas si longtemps encore, il savait aussi peu sur Lyon qu'un autre Américain, mais, *« depuis quatre ans, j'y retourne sans cesse, j'ai même converti ma femme »*. Pas question, pour lui, de jouer la concurrence jusqu'au bout : *« J'ai été approché par d'autres régions européennes. Elles ne m'intéressent pas. J'aime Lyon. »*

Pourtant le budget de la promotion lyonnaise aux États-Unis : 1 million de francs par an, tout compris, est très modeste comparé aux habitudes américaines. *« Friedkin est non seulement totalement honnête, mais aussi trop modeste,* affirme Robert Maury de la chambre de commerce de Lyon. *Il nous aide à maintenir le contact avec environ trois cents sociétés américaines qui, un jour peut-être, seront interressées par une implantation. Il assure également le suivi, ce qui nous vaut quelquefois l'agréable surprise de voir une société déjà installée chez nous envisager un agrandissement. »*

Pour les deux consultants, Lyon est *« merveilleusement bien placée du point de vue européen, superbement desservie (il ne manque qu'un vol direct pour les Etats-Unis), remplie de gens sérieux et dynamiques »*. La ville est aussi belle que sa région, les restaurants connus jusqu'à Los Angeles, les rapports politiques faciles et directs.

Il ne manque réellement que des écoles bilingues et un personnel international plus nombreux. *Ce n'est donc pas une* surprise que de voir un peu plus de cent sociétés américaines *présentes aujourd'hui*, d'une manière ou d'une autre, dans la région. Un questionnaire, rempli récemment par les responsables des maisons mères américaines, a permis de découvrir que la plupart des sociétés considèrent que les résultats obtenus à Lyon sont meilleurs que prévu. Le plus beau des compliments.

CHARLES LESCAUT.



ÉDUCATION

Des universitaires à la rencontre

Création de nouvelles formations, multiplication des instituts spécialisés, liaison constante avec les entreprises... un programme très ambitieux mais des moyens trop souvent limités.

LA loi Devaquet, contre laquelle se sont mobilisés les étudiants et les lycéens lyonnais, était-elle déjà appliquée avant la lettre dans les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Lyon ? On peut le penser en analysant la façon dont, depuis trois ans, de nouvelles formations se sont créées localement. Sélection à l'entrée des filières, liaison avec les entreprises, éclatement des universités en instituts spécialisés, la plupart des ingrédients qui ont été le ferment des mouvements de jeunes étaient déjà présents dans l'enseignement supérieur.

Un détour s'impose d'abord par Lyon-I qui, avec 26 000 étudiants en sciences, médecine et pharmacie, est la première université de province par le nombre d'inscrits. Pour faciliter le travail pédagogique et la constitution d'équipes enseignantes, des instituts spécialisés ont été constitués dans les différentes disciplines. On assiste à une véritable prolifération de nouvelles filières. Seize nouveaux diplômes ont été créés depuis deux ans ; deux DEUST (1) ; cinq diplômes de second cycle (2) ; enfin, dans le troisième cycle, sept DEA (3) et deux DESS (4).

La création de la maîtrise de génie biologique et du magistère de biologie moléculaire et cellulaire P est typique d'un comportement nouveau de certains enseignants qui se sentent investis d'une responsabilité particulière quant aux débouchés professionnels autorisés par la filière qu'ils mettent en place. On commence d'abord par identifier un besoin nouveau sur le marché du travail : *« Nous assistons,* explique le professeur Jacques Daillie, fondateur du magistère, *à une demande nouvelle des entreprises : créer une recherche intermédiaire entre la recherche fondamentale, prise en charge par des laboratoires extérieurs aux entreprises, et la recherche appliquée que pratiquent les ingénieurs dans les laboratoires des entreprises. Or les écoles d'ingénieurs ne sont pas à même pour l'instant de répondre à cette demande. »*

Une fois ce projet de formation défini, les entreprises sont associées à sa mise en place. C'est ainsi que plusieurs groupes de la chimie ou de la pharmacie, particulièrement bien représentés dans la région (Mérieux, Lipha, Rhône-Poulenc agro-chimie, etc.) feront partie du conseil de perfectionnement du magistère ; les entreprises se sont aussi engagées *à prendre des étudiants stagiaires.* L'articulation entre la maîtrise et le magistère a été pensée de façon concertée.

Pas question de solder

Une partie des enseignements seront communs aux deux formations, le magistère étant réservé aux étudiants les plus « rapides », *« qui ne seront pas forcément,* précise Jacques Daillie, *les meilleurs chercheurs ».* Simplement, l'engagement dans le magistère signifie que l'étudiant pense entamer dans la foulée une thèse de troisième cycle pour atteindre le niveau requis par les laboratoires. Quant aux titulaires de la maîtrise ils trouveront, selon Jean-Claude Prud'homme, professeur, des débouchés professionnels dans les PME du secteur, qui ne peuvent se « payer » des diplômés de niveau bac + 5.

Enfin, l'accès de la maîtrise et du magistère est fortement contingenté. *« Pas question,* dit Jean-Claude Prudhomme, *de solder une formation exigeant de nombreux TP, des stages et un tutorat permettant un suivi individuel des étudiants qui sont tous associés au travail d'un laboratoire. »* La sélection s'opère donc sur la base de l'examen des dossiers et d'entretiens avec les candidats.

A l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, l'une des toutes premières écoles de gestion françaises, la sélection à l'entrée n'est évidemment pas nouvelle. A la rentrée prochaine, l'école d'Ecully va créer un mastère de « management des sociétés de services aux entreprises ». La mise en place de ce diplôme a été précédée d'un accord ratifié par plusieurs entreprises de service dans les domaines de l'informatique, du transport et du travail temporaire. Associés depuis plusieurs années à une équipe de recherche de l'ESCL, les représentants de ces entreprises ont identifié leur besoin : former des managers compétents en marketing, en relations humaines et en gestion financière, dans le secteur des services.

La première promotion du mastère comprendra des jeunes diplômés sortant de grandes écoles ou d'universités, des cadres travaillant dans des entreprises de service et des étudiants étrangers. C'est une formation alternée : les étudiants (une quinzaine la première année) passent un jour et demi à l'école et le reste du temps dans leur entreprise. Pour être accepté, chaque étudiant candidat doit donc être parrainé par une entreprise dans laquelle il effectue son stage et qui lui paiera sa formation (60 000 F par an) par le biais d'un contrat d'adaptation (5) ou de la formation continue. Ici, le débouché professionnel précède et conditionne l'accès à la formation.

Créé en 1985-1986, le DESS de gestion de patrimoine de l'université Lyon-III obéit lui aussi aux nouveaux critères de management des diplômes universitaires : les étudiants accueillis l'an passé ont été sélectionnés à l'aide de tests en *anglais* et en *économie générale* et d'entretiens de motivation.

Mais l'originalité de ce diplôme, dont l'habilitation a été refusé par le ministère de Jean-Pierre Chevènement comme par celui d'Alain Devaquet, vient de ce qu'il fonctionne sans subsides, que ce soit de l'Etat ou de l'Université. La formation est financée par la taxe professionnelle (250 000 F), les droits d'inscription (5 000 F par étudiant) et par la formation continue. L'ensemble est mis sous la bannière du Centre lyonnais universitaire de banque et de bourse (CLUBB).

Sur les dix-huit étudiants de la promotion de 1986, douze ont déjà trouvé du travail, souvent dans des banques ou des compagnies d'assurances où ils avaient effectué leur stage. Rien d'étonnant : avec l'explosion de la Bourse et la crise du système de retraite, la gestion des placements se diversifie et les établissements financiers cherchent des techniciens capables de faire du « sur-mesure » en matière de conseil financier.

Ces premiers résultats prometteurs seront-ils encouragés par le ministère ? L'habilitation du DESS, pour lequel une troisième demande a été faite, n'empêche pas Max Crochat de dormir, le professeur qui l'a initié : pour lui c'est *« le marché qui permet au diplôme d'exister ».*

Les 5 000 F d'inscription ne justifient-ils pas, *a posteriori,* les craintes d'une *« sélection par l'argent »* des étudiants contestataires ? Max Crochat a obtenu des banques des prêts étudiants à taux préférentiel.

Pas de diplôme sans marché

Les nouveaux réflexes universitaires en matière de création de diplôme sont aussi présents à Lyon-II, malgré l'opposition « *formelle* » de la *majorité* des enseignants à la sélection. Ici aussi, la devise *« Mieux vaut moins mais mieux »* préside à la création des diplômes comme le DEUG de culture et communication (96 inscrits en première année) et la licence d'études cinématographiques et audiovisuelles (30 étudiants), créés respectivement en 1984 et 1985.

« On ne peut pas laisser entrer n'importe qui dans ces formations », reconnaît Jean-François Tétu, professeur à Lyon-II et à l'Institut d'études politiques. Ne serait-ce que pour des questions de capacité d'accueil : comment, avec moins de dix caméras vidéo, former les 336 étudiants candidats à l'entrée dans un DEUG d'autant plus attirant qu'il se situe dans une région où le secteur de la communication est en plein développement ?

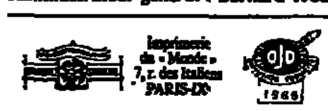
Cela n'a pas empêché la sélection de s'opérer sur des critères originaux ; les bacheliers candidats sont ainsi invités à joindre à leurs dossiers d'inscription des articles, des photos, des cassettes ou des films réalisés au lycée ou dans le cadre de leurs loisirs.

A côté de la licence de Lyon-II, qui reste une formation générale, *plusieurs enseignants de sciences* humaines ont conduit une réflexion de fond sur les débouchés professionnels dans le secteur de la communication. La création d'une filière de communication à l'IEP de Lyon est le premier résultat de leurs investigations ; la mise en place d'une

79 000 étudiants

Avec soixante-dix neuf mille étudiants, l'académie de Lyon est la deuxième de France, derrière celle de Paris. L'université regroupe 70 % des effectifs, les sections de techniciens supérieures 8,8 %, les écoles d'ingénieurs 7,4 %, les IUT 4,5 %, les facultés privées et les classes préparatoires aux grandes écoles 4,1 % et les écoles de commerce 1,2 %.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037





de leur siècle

licence et d'une maîtrise de culture et communication pourrait suivre, peut-être dès la rentrée prochaine.

Bouts de ficelle

Au total, l'analyse des nouvelles formations révèle l'apparition d'une véritable méthodologie de la création de diplômes, qui respecte trois impératifs. Premièrement, créer des formations permettant l'acquisition de savoir-faire correspondant à une demande sociale, quitte à associer dès le départ les professionnels à la définition et à la mise en œuvre du diplôme. Deuxième *impératif* : ne pas accueillir plus d'étudiants que ne le permettent des moyens financiers et pédagogiques extrêmement faibles : partout, la création d'un diplôme se fait avec des bouts de ficelle en faisant de l'équilibrisme pour trouver les locaux et les enseignants. Enfin, le troisième impératif des universitaires est de concevoir des formations en harmonie avec ce qui se fait dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

A l'instar du magistère créé par Lyon-I et l'Ecole normale supérieure, plusieurs formations font l'objet d'accords entre universités ou entre universités et grandes écoles.

PHILIPPE COHEN.

(1) Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : il s'agit d'un diplôme créé par Alain Savary et devant permettre aux étudiants une insertion professionnelle rapide sur un créneau très spécialisé. Les deux DEUST créés à Lyon-I sont ceux d'informatique industrielle et productique et de micro-informatique et logiques industrielles.

(2) Maîtrise d'ingénierie mathématique ; maîtrise de mathématiques discrètes pour l'informatique ; maîtrise de productique appliquée aux industries mécaniques ; maîtrise de génie biologique et magistère de biologie moléculaire et cellulaire.

(3) Diplôme d'études approfondies. Les sept DEA créés sont ceux de dialectique des disciplines scientifiques, génie biologique et médical, analyse et modélisation des systèmes biologiques, physiologie du développement, biologie de l'exercice musculaire, méthodes d'analyse des systèmes de santé, sciences de l'information et de la communication.

(4) Diplôme d'études supérieures spécialisées. Les deux *DESS* sont ceux de méthodes modernes de la production et de matériaux et composants pour l'électronique et la micro-électronique.

(5) Ces contrats relèvent du dispositif d'aide à l'emploi des jeunes mis en place par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi.

Normale sup vise le meilleur



Le chantier de l'Ecole normale supérieure dans le quartier de Gerland : 70 000 m² de laboratoires.

Dès la rentrée 1987, un centre de recherche compétitif spécialisé dans les sciences « dures »

A peine sortie de terre, l'Ecole normale supérieure de Lyon se « vend » déjà sur le papier : distribuée dans toutes les classes préparatoires de France, une brochure descriptive doit vanter ses charmes aux matheux qui cherchent l'école idéale. Inhabituelle pour un établissement de ce genre, cette campagne publicitaire *prouve* que les *responsables* de l'école ne veulent pas se contenter de rassembler un essaim de cerveaux déconnectés de la réalité. Sous l'impulsion de son administrateur, Guy Aubert, Normale sup Lyon constituera dès la rentrée 1987 un centre de recherches à la fois compétitif et relié au monde économique.

La carrure solide et l'œil décidé, Guy Aubert fait montre d'un dynamisme inépuisable. Directeur à Grenoble du laboratoire franco-allemand du CNRS, cet homme de quarante-huit ans semble avoir choisi l'excellence comme règle de vie. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et reçu premier à l'agrégation de physique en 1961, Guy Aubert a un penchant pour les sommets. Selon lui, Normal sup doit les atteindre le plus rapidement possible.

Implantée dans le quartier de Gerland, la nouvelle école abritera les sections scientifiques, aujourd'hui dispersées entre les ENS de Fontenay et de Saint-Cloud. Rhône-Alpes a été choisi pour la richesse de son environnement scientifique et culturel. Suscitant l'intérêt de la classe politique (*« Les ENS, ça bouge du monde »*, explique Guy Aubert), le projet ne manque pas d'ampleur. Installée sur 36 197 mètres carrés, l'école sera axée sur trois grandes disciplines : mathématiques et informatique, sciences de la matière et de l'univers, sciences de la nature, de la vie et de la santé. Les étudiants formés à ces sciences « dures » pourront trouver des débouchés dans la recherche (publique ou privée), dans l'enseignement ou dans l'animation scientifique.

Pas de turbo-profs

« Pour l'éducation nationale, confie Guy Aubert, *c'est l'investissement du siècle. »* Bien décidé à valoriser cette mise de fonds, *l'administrateur de Normale sup* souhaite donner toutes ses chances à son établissement. L'ENS de Lyon sera une école à part entière et non un satellite placé sur l'orbite de Paris. *« Je me refuse par exemple à admettre les turbo-profs,* déclare Guy Aubert avec un autoritarisme tranquille. *Les enseignants doivent habiter sur place et ne pas passer leur temps en trajets : nous aurons besoin d'eux pour que les élèves puissent entretenir des contacts permanents avec les laboratoires. »*

Convaincu des vertus de la compétition, Guy Aubert compte aussi s'appuyer *sur des principes de gestion* proches de ceux des entreprises. D'abord, il insiste sur l'importance d'une *« dynamique non fonctionnaire »*. *« Je tâcherai,* affirme-t-il, *d'encourager une concurrence franche et amicale entre les différentes ENS. »* Ensuite, la future école entretiendra, dans la mesure du possible, des contacts étroits avec les laboratoires et les entreprises de la région. Certaines sociétés ont du reste déjà proposé de parrainer officiellement l'ENS à naître.

Enfin, Normale sup Lyon sera délibérément élitiste. *« L'élan égalitariste post-soixante-huitard doit s'estomper,* estime Guy Aubert. *Sinon, nous deviendrons un pays sous-développé. »* L'ENS ne délivrant pas de diplômes, ses élèves doivent fréquenter l'Université : *« Pas question pour autant de les mélanger avec n'importe quel étudiant de la faculté »*, souligne Guy Aubert. Des filières spécifiques, les « magistères », accueilleront donc les normaliens et les élèves les plus brillants de Lyon-I. *« Je ne vois pas pourquoi ce qui est admis pour le saut à la perche ne le serait pas pour les sciences. Tout le monde ne saute pas 5 mètres de haut, de même, tout le monde n'a pas un don pour les mathématiques. »*

Pour encourager le génie de ses élèves, l'école offrira un environnement plus que performant : un établissement entièrement informatisé, *des études personnalisées,* 7 000 mètres carrés de laboratoires et des bâtiments assez luxueux. *« Cela ressemblera plus à une cathédrale qu'à un CES,* confirme Guy Aubert. *Je préfère les réalisations qui tirent vers le haut. »*

L'ensemble de ces réalisations devrait servir d'épine dorsale au nouveau technopôle de Gerland. Au-delà, l'ENS de Lyon favorisera le rayonnement international de la ville. *« Je compte bien recevoir en permanence des enseignants étrangers et encourager mes élèves à effectuer des stages hors de leurs frontières »*, souligne Guy Aubert.

Consciente de l'enjeu que représente Normale sup, la ville de Lyon a décidé d'apporter sa contribution au projet en finançant un amphithéâtre de six cents places. Ce bâtiment permettra de créer un centre de congrès de haut niveau. *« Nous organiserons à intervalles réguliers des « entretiens de Lyon » sur le thème « l'informatique et la vie »*, explique Guy Aubert. *Le premier aura lieu en mars 1988 et le sujet en sera : « informatique et intelligence artificielle en médecine. »*

RAPHAELLE RÉROLLE.



SCIENCES

Chercheurs sans œillères

Les laboratoires de la région se sont toujours efforcés de travailler en liaison avec ceux des autres régions européennes.

LYON et ses environs immédiats n'abritent sur leur sol aucun laboratoire multinational (1) comme peuvent l'être l'Institut Laüe-Langevin de Grenoble ou l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) de Genève. Faut-il pour autant exclure la ville des grands pôles de la recherche internationale ? Sans doute pas. La question doit en fait être posée en d'autres termes. *« Pour être crédible sur le plan international, une ville doit disposer des laboratoires de taille critique et abritant des chercheurs de qualité »*, souligne François Juillet, directeur de recherche au CNRS et depuis peu directeur scientifique et technique de la Société lyonnaise de banque. En ce sens, ajoute-t-il, *« Lyon, en Rhône-Alpes, peut être considérée comme un pôle international, car la région a toujours joué la complémentarité »* entre les compétences existantes dans les différentes villes.

Bel exemple de complémentarité en effet que la mise en place autour de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, d'un véritable pôle laser. Ce dernier regroupe le centre laser médical et des groupements scientifiques du CNRS de création récentes : le CALFETMAT, travaillant sur les applications des lasers de forte énergie à la transformation des matériaux et le CELPHIRA, spécialisé dans la physique des lasers.

Ce pôle est aussi ouvert sur l'extérieur. Ainsi, dès la mise en place du CALFETMAT il y a deux ans, les équipes qui le constituent – à Lyon, à l'INSA, à l'université Claude-Bernard et à Grenoble – ont travaillé en collaboration avec le constructeur automobile italien Fiat, ainsi qu'avec un important centre laser ouest-allemand. Il est d'autre part engagé, avec la firme Pechiney, dans un contrat Eurêka et il projette d'établir des coopérations avec un centre de recherche suisse de Lausane et une université portugaise.

Les laboratoires « crédibles » sur le plan international ne manquent d'ailleurs pas à Lyon. Non seulement dans le domaine de la recherche médicale – l'un des points forts de la ville – mais aussi dans les autres disciplines. Lyon n'était-elle pas, par exemple, *« la capitale mondiale de la catalyse »*, selon les termes de Raymond Maurel, directeur de l'Institut de recherche sur la catalyse (IRC) du CNRS à Villeurbanne ? Cet institut, qui abrite deux cents personnes, dont quatre-vingts chercheurs confirmés, n'a en effet pas d'équivalent dans le monde, par sa taille, si l'on excepte le laboratoire soviétique de catalyse à Novosibirsk. Quant à son rayonnement en France et à l'étranger, il se manifeste par les très nombreuses collaborations que l'IRC a établies non seulement avec l'industrie française – pétrolière et gazière surtout – mais aussi avec des universités ouest et est-européennes, sud-américaines, maghrébines ou asiatiques (qu'il s'agisse du Japon ou de la Chine).

Par l'intermédiaire de l'IRC, la France a ainsi pu nouer des collaborations bilatérales avec divers pays soucieux de développer des recherches sur les catalyseurs, ces substances indispensables à la bonne marche de la plupart des procédés de la chimie industrielle.

Autre exemple ? On peut le trouver au laboratoire de biologie et technologies des membranes (LBTM) du CNRS installé dans les locaux de l'université Claude-Bernard. Cette équipe, qui s'est fait une spécialité de l'étude des membranes des mitochondries (les « usines énergétiques » de la cellule), a développé il y a quatre ans des anticorps monoclonaux spécifiques permettant d'élucider les mécanismes bioénergétiques par lesquels fonctionnent ces corpuscules cellulaires. Depuis quatre ans que ces recherches sont en cours, le laboratoire, qui entretient des relations suivies avec la société ouest-allemande Hoecht, est devenu l'un des *« spécialistes mondiaux de cette approche »*. *« Ces anticorps monoclonaux, tout le monde nous en demande »*, ajoute le directeur du LBTM, Danièle Gautheron.

La liste des collaborations internationales engagées par les laboratoires lyonnais serait fort longue, tant il est vrai qu'une recherche de qualité ne saurait restée repliée sur l'Hexagone. Autre question : la ville peut-elle présenter un attrait pour un laboratoire ou un service qui, par nature, se doit de travailler au-delà des frontières nationales ? La réponse semble positive si l'on en juge par l'implantation récente, sur le campus de la Doua, du centre de calcul de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) du CNRS. Lorsque, à la fin des années 70, le schéma directeur informatique du ministère de l'éducation nationale a recommandé que cesse le développement de matériel dans les centres parisiens au profit du reste du pays, le centre de calcul de l'université Paris-VI, qui « étouffait » avec ses ordinateurs trop peu puissants pour répondre aux besoins, a décidé de déménager. Le choix de la nouvelle implantation s'est immédiatement porté sur la région Rhône-Alpes et notamment sur Lyon qui offrait l'avantage d'être *« une grande plate-forme de télécommunications internationales »*, explique l'actuel directeur du centre, Jacques Cohen-Ganouna.

Calculs en dialogue

Conçu pour répondre presque exclusivement aux besoins en calcul des chercheurs de physique des particules et de physique nucléaire, ce laboratoire a en effet comme principaux « clients » les équipes de l'IN2P3 et celle du CERN à Genève, auxquels il devait pouvoir être aisément relié. A cette fin a été installé un réseau informatique privatif – dénommé JANET (Joint Academic Network) – qui permet aux ordinateurs lyonnais de dialoguer directement avec les machines des différentes équipes de l'INP2P3 dispersées aux quatre coins de la France. Par l'intermédiaire du CERN, le centre est en outre en liaison avec les principaux centres de calcul européens, notamment en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que le tableau est idyllique. S'il est au CNRS, à l'INSA, dans les universités, à l'Ecole centrale, nombre de laboratoires ouverts sur l'étranger, d'autres hésitent encore à tisser des liens hors des frontières nationales. Frilosité qui peut s'expliquer, selon François Juillet, d'une part par un manque de moyens, d'autre part par la tutelle parfois lourde qu'exercent le CNRS et l'Université sur la planification des contacts internationaux et qui vient contrecarrer certaines initiatives locales.

Sur ce chapitre, il y a donc encore à faire. A Lyon, comme dans l'ensemble de la région, on paraît être conscient que les choses doivent évoluer, et cette année ont notamment été créées plusieurs bourses destinées aux échanges de chercheurs entre la France et les pays étrangers. Cela n'est qu'un début car, si l'on en croit François Juillet, dire qu'en matière de recherche Lyon est une ville internationale *« n'est pas une utopie »*. Mais il faut maintenant, précise-t-il, *« passer à la vitesse supérieure »* et donner aux laboratoires des moyens pour les aider à aller plus loin.

ELISABETH GORDON.

(1) A l'exception du Centre international de recherche sur le cancer, de l'OMS, qui fait toutefois peu de recherche proprement dite.

Peau de rechange

LA peau est une spécialité lyonnaise. Médicalement parlant, s'entend. C'est en effet à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon que l'équipe du professeur Jean Thivolet (unité 209 de l'INSERM) a, pour la première fois en France, réussi à traiter des malades grands brûlés, grâce à des greffes de peau obtenues après culture de cellules en laboratoire (*le Monde* du 27 avril 1985).

Aujourd'hui cette technique, mise au point avec l'équipe du professeur Howard Green de Boston, a été adoptée par plusieurs grands services européens (c'est le cas en particulier à Lausanne (Suisse) et à Valence (Espagne). Le principe en est relativement simple : on prélève 1 à 2 centimètres carrés de peau que l'on met immédiatement en culture. En trois semaines, il est ainsi possible d'obtenir 1 à 2 mètres carrés de lambeau épidermique qu'il ne reste plus qu'à greffer.

Une vraie première médicale : des greffes de peau obtenues après culture de cellules en laboratoire. Un espoir pour les grands brûlés.

Schématiquement, cette mise en culture peut se faire selon deux techniques distinctes : soit l'on prélève des cellules cutanées sur le malade lui-même et le risque de rejet se trouve ainsi quasiment réduit à zéro. Mais l'inconvénient de ce genre de greffe, que l'on appelle autogreffe, est qu'elle nécessite un laps de temps nécessaire à la culture, quelques jours pendant lesquels peuvent survenir de graves infections. Autre solution, celle qui consiste à utiliser de l'épiderme provenant d'un donneur.

A priori, dans ce genre de greffe (allogreffe), se pose un évident problème de tolérance immunitaire. Tout porte à croire en effet que ce greffon, sauf exception décelée par un groupage tissulaire, sera incompatible. Or, et c'est ce sur quoi travaille actuellement l'équipe du professeur Thivolet, lorsque l'on greffe de l'épiderme seul – il ne s'agit donc pas d'une peau totale qui comprendrait à la fois du derme et de l'épiderme, – il ne se produit pas de réaction de rejet, même lorsqu'il s'agit d'une allogreffe. *« A chaque fois*, explique le professeur Thivolet, *les malades ont toléré de manière prolongée et semble-t-il, stable, les allogreffes. Et ce, alors même que les receveurs étaient particulièrement incompatibles avec les donneurs, tant pour ce qui est des groupages tissulaires HLA que pour les groupes sanguins. »*

L'explication de ce phénomène est relativement complexe. Il semble en réalité que ce soit certaines cellules particulières de la peau, les cellules de Langerhans, qui puissent déclencher des phénomènes de rejet en ne mettant en culture que des cellules cutanées de type kératinocytes, on « squeeze » en quelque sorte les cellules de Langerhans.

Ainsi que l'a écrit le professeur Thivolet (1) *« les perspectives ouvertes par l'étude du phénomène de tolérance des épidermes produits en culture dépassent le domaine de la biologie cutanée. En approfondissant les mécanismes de cette tolérance, on obtiendra sans doute des informations intéressant toute l'immunologie de la transplantation »*. Les greffes de pancréas, en particulier, pourraient, elles aussi, être concernées par ce type de phénomènes.

Les travaux de l'équipe du professeur Thivolet ont, d'autre part, permis d'explorer deux autres voies de recherche. Tout d'abord, l'épiderme de culture se révèle être un excellent modèle pharmacologique. Il est intéressant d'étudier à son niveau l'action de certaines substances (comme, par exemple, des toxines staphylococciques). L'industrie pharmaceutique, mais aussi le centre de recherche des armées, travaillent actuellement sur ce sujet.

Autre utilisation pratique de ces épidermes de culture, l'étude des maladies cutanées à transmission génétique. Sont-elles d'origine dermique ou épidermique ? En greffant des lambeaux épidermiques bien spécifiques sur une certaine race de souris (Nude), on apprendra certainement beaucoup sur l'origine de ces maladies.

Reste que la possibilité de recourir massivement à des allogreffes d'épiderme impose la création de véritables banques de peau. Une telle structure a déjà été mise en place à Lyon, en collaboration avec le Centre de transfusion sanguine de Gerland. La peau artificielle y est stockée grâce à des techniques de cryoconservation. Seul problème : le financement de cette structure.

La subvention du conseil régional n'étant pas suffisante, pourquoi ne pas envisager de faire payer ces peaux artificielles de la même manière que n'importe quel flacon de sang fourni par un centre de transfusion sanguine ? La Sécurité sociale, en ces périodes de vaches maigres, ne voit pas, paraît-il, ce genre d'idée d'un très bon œil. Pourtant, n'y va-t-il pas de l'intérêt de la collectivité, et au premier chef des quelque trois mille cinq cents victimes qui, chaque année, en France, subissent de graves brûlures ?

En bon pionnier qu'il est, le professeur Thivolet observe tout cela avec philosophie. *« Ce qui m'intéresse, vous savez, c'est la recherche. Les perspectives offertes par ces travaux sont fascinantes. Quant au reste, que voulez-vous, je suis lyonnais... »* Sous-entendu, pas vraiment du genre à arpenter les couloirs du ministère, à Paris, pour quémander une rallonge budgétaire ou la nomination d'un ou deux chercheurs supplémentaires. Ainsi va, bien souvent, la recherche médicale en France. Fût-elle de pointe et internationalement reconnue.

FRANCK NOUCHI.

(1) *Pour la science* (mars 1986).





Le théâtre d'abord

Roger Planchon, Marcel Maréchal, Jérôme Savary : des pionniers qui ont su créer une sorte de tradition.

SI la deuxième ville de France est une métropole culturelle ; si elle est la capitale d'une région riche en activités artistiques ; si dans ces domaines on peut espérer un avenir florissant, cette situation ne relève pas d'une volonté politique affirmée, cohérente, encore moins de la générosité avisée de mécènes publics ou privés.

En matière de culture, Lyon vit sur une solide tradition. Lyon : cité très ancienne – les vestiges de l'époque romaine en témoignent, – qui a toujours été très puissante – on l'apprend en classe – et à l'avant-garde des conflits sociaux – preuve d'un esprit de liberté sans lequel ne peut se développer l'esprit créatif.

La gloire de Lyon, c'est l'art et le luxe : l'industrie de la soie. La bourgeoisie lyonnaise c'est une légende – riche, secrète, cache ses trésors dans ses splendides maisons. On ne doit pas croire tout ce que disent les légendes, mais il n'y a pas de fumée sans feu, et l'architecture de la vieille ville est somptueuse, c'est un fait.

Naître et vivre dans un environnement de beauté – même si on n'en profite pas directement – éduque et stimule le goût. Prions pour que les horreurs bétonnées de la Part-Dieu et celles qui défigurent les alentours de Perrache ne gâchent pas le goût des générations futures.

Tout cela est important, car, grâce à cette tradition, ce sont les Lyonnais qui, chez eux, ont mené les mouvements artistiques. Il en est ainsi pour le plus important mouvement de l'après-guerre, celui de la décentralisation dramatique, commencé dans les années 50. En général, les pionniers n'avaient pas d'attaches particulières dans les villes où ils se sont installés, et d'ailleurs – mais après qu'ils eurent réussi – certains ont été taxés du péché de « parachutage ».

Lyon est restée en dehors du combat pour le défrichage des déserts culturels. Il s'y passait des choses, c'est vrai, mais pas brillantes, pas neuves en tout cas. Sur ce sujet, les souvenirs de Roger Planchon et Marcel Maréchal concordent. Ils ont connu les films d'art et d'essai, mais, pour voir au théâtre autre chose que des tournées de boulevard, ils devaient sortir de Lyon.

C'est Roger Planchon qui a commencé. Il est lyonnais et a voulu le rester. Théâtre de la Ville ou Comédie-Française, il a refusé des directions prestigieuses. Pourtant sa ville ne lui a pas fait de cadeau. Il a bataillé pour y survivre. Sa notoriété a atteint un niveau national, son talent novateur a été reconnu par l'Etat (le ministère de la culture), et par les autorités culturelles lyonnaises. Quand il a voulu s'élargir, sortir de la petite salle des Marronniers, c'est à Villeurbanne qu'il a dû déménager.

L'importance de Roger Planchon pour le théâtre en général et Lyon en particulier n'est plus à découvrir. Son action et sa réussite ont eu un grand pouvoir d'entraînement, ont servi de modèle. La chance a voulu que Marcel Maréchal, venu après lui, possède une dimension nationale et internationale. La municipalité ne pouvait plus ignorer le rôle du théâtre, Marcel Maréchal a eu le sien, celui du VIII[e]. Beaucoup d'espoirs sont nés à Lyon – banlieues comprises, – beaucoup de talents s'y sont révélés ; on y a connu Bruno Boeglin, Ligeon-Ligeonnet, l'Attroupement, Jean-Louis Martinelli, La Grenette, Chavassieux, entre autres...

A présent, la situation n'est plus la même. Le théâtre prédomine encore, les Célestins – salle municipale – font de la création à part entière, les structures demeurent. Mais si Chavassieux conserve ses ateliers, s'il est question de donner à Martinelli la direction du Théâtre de l'Ouest lyonnais, Bruno Boeglin a été nommé à Grenoble et Georges Lavaudant appelé au TNP par Roger Planchon, qui souhaite renouveler l'expérience tentée avec Patrice Chéreau en 1972, lequel, pour sa part, se tourne vers le cinéma. Après trente ans de carrière, on peut avoir envie de changer !

Marcel Maréchal est à Marseille, sa succession n'a pas été facile. Elle est aujourd'hui assurée par Jérôme Savary, qui travaille autant en Allemagne et presque autant en Italie et en Espagne qu'en France.

Ouvrir ses portes avec prudence

Lyon carrefour européen ? Pourquoi pas, puisque c'est possible dans d'autres activités grâce à la situation géographique. Mais, pour l'instant, c'est un projet, et qui tient seulement à la personnalité de Jérôme Savary, à l'organisation de son travail et de ses coproductions. Si, grâce à Michel Bataillon, collaborateur de Roger Planchon, qui connaît parfaitement la scène allemande, les Lyonnais ont reçu en premier ou presque et Heiner Müller et les spectacles de Pina Bausch ainsi que ceux de Karge et Langhoff, l'Allemagne n'a pas fait venir ceux de Planchon.

Au théâtre, les échanges internationaux sont des opérations de prestige, à effet limité. Question de langage certainement, mais aussi d'institutions. Et d'argent. Le prix de revient d'un grand spectacle en déplacement est démesuré. Les Etats allemands acceptent de subventionner en partie l'exportation théâtrale, mais les théâtres allemands, qui ont des équipes permanentes nombreuses, peuvent difficilement supporter le coût supplémentaire d'un spectacle étranger. Quant aux Italiens, aux Espagnols, aux Anglais, ils sont aussi désargentés que nous, sinon plus.

Par nécessité, Lyon a ouvert ses portes. Prudemment. Ni Savary ni Lavaudant n'étaient des inconnus quand ils sont arrivés. Ce n'était pas l'aventure, mais c'est la preuve que la ville échappe au piège de l'orgueilleux repli sur soi-même. Avec prudence toujours, elle se met en ligne pour regarder au-delà de l'Hexagone. Elle a son Opéra, à vocation par nature internationale. Un Festival Berlioz, qui se diversifie. L'Octobre des arts, plus cosmopolite encore, tout comme la danse avec la Biennale.

Celle-ci est une opération volontariste mais pas gratuite. L'essor des compagnies chorégraphiques est le phénomène des années 80. A cause de leur style de travail, les balletomanes les évitent. En revanche, leur public se mêle à celui du théâtre, du rock, du jazz, de la mode, de tout ce qui bouge. Les activités de la maison de la danse, malgré la faiblesse de son budget, sont significatives.

Dans la confusion actuelle, les barrières techniques sont ébranlées et l'avenir appartient à ceux qui sauront délimiter de nouveaux espaces tout en sachant utiliser leurs traditions.

COLETTE GODARD.

Hier la province ?

SI Lyon a pu se croire à tort ou à raison « capitale du théâtre », ses rapports avec l'art d'aujourd'hui étaient marqués, jusqu'à l'ouverture de l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC), par un provincialisme complaisant. En créant l'ELAC en 1976, la municipalité et les critiques qui la conseillaient entendaient informer le public sur les nouvelles aventures des plasticiens.

En fait, l'impact des premières expositions de l'ELAC – sur l'art américain par exemple – a été beaucoup plus fort : elles ont suscité un engouement inespéré chez les amateurs éclairables, transformés en propagandistes des recherches les plus pointues. Dans la foulée allaient naître le Nouveau Musée de Jean-Louis Maubant à Villeurbanne et la section Art contemporain du palais Saint-Pierre, que dirige Thierry Raspail : deux autres institutions ouvertes à la jeune création internationale, qui célèbrent comme « ancêtres » Joseph Beuys ou les artistes de Fluxus et font les yeux doux à l'*arte povera*, rejoignant dans leurs choix le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Rhône-Alpes.

Il y a moins de dix ans Lyon méprisait l'art d'aujourd'hui. Ce n'est plus vrai.

Cette carte a-t-elle définitivement déprovincialisé Lyon ? L'avenir le dira. Pour l'heure, les institutions lyonnaises présentent des œuvres d'intérêt européen, voire international, mais il leur reste à vendre leurs expositions en Europe. C'est leur voisin villeurbannais, le Nouveau Musée, qui a réussi jusqu'ici les plus beaux « coups », dont l'actuelle exposition Buren, qui va beaucoup tourner hors de France. Le FRAC a fait des percées encourageantes en Suisse et en Belgique, et Jacques Oudot, son président, compte beaucoup sur le rayonnement de la villa Gillet, siège du Fonds prochainement inauguré, dont il veut faire un grand centre de documentation, de réflexion et d'échanges.

Les marchands lyonnais ne suivent guère ce mouvement ambitieux. Un seul, Jacques Verrière, s'efforçait de promouvoir ses artistes au-delà des frontières, en participant notamment à la Foire de Bâle ; sa disparition brutale vient de mettre fin à cette tentative. Il reste aux artistes, dès lors, à passer par Paris pour trouver une audience nationale sinon internationale. Fusaro a pu ainsi accéder au marché japonais, qui le fait vivre. Les plus jeunes doivent convaincre les galeries parisiennes. Ils ont des atouts : une génération prometteuse est apparue, inventive dans la fidélité au métier le plus exigeant. Patrice Giorda, un de ses représentants les plus doués, a pu ainsi entrer dans l'écurie Templon.

Parti quelque temps à Paris, il est cependant revenu travailler *dans son atelier de la Croix-Rousse.* D'autres artistes de *talent, comme Gérard Puvis,* ont jugé plus facile de s'installer *à Paris. Pour eux, Lyon demeure* encore la province.

Plus pour longtemps ? En fait, la vraie déprovincialisation dépend moins des seules forces d'une ville que de celles de la région. Avec Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Villeurbanne bien sûr, et même des villes moyennes comme Bourg ou Romans, récemment saisies par la fièvre de l'art contemporain, Rhônes-Alpes peut espérer devenir un des pôles majeurs de l'art contemporain en Europe. Les échanges engagés déjà dans plusieurs de ces villes avec l'Italie sont de bon augure.

BERNADETTE BOST.



De la table comme rite

Nulle part ailleurs on a poussé aussi loin et depuis aussi longtemps l'art et le plaisir du bien manger. Et la gastronomie, c'est aussi une réclame.

EXISTE-T-IL une autre ville au monde où l'homme a su – a osé – pousser aussi loin et depuis aussi longtemps l'art et les plaisirs de la table ? Etonnante histoire que celle de Lyon. Histoire rentable aussi, donc morale, puisque grâce aux choses de la bouche, cette métropole austère et bourgeoise réussit, mieux que d'autres, à appâter l'homme d'affaires comme le touriste étranger. « *La gastronomie ? Oh ! on s'en lasse* », confie-t-on, entre deux pots de morgon. « *Les Lyonnais acceptent mal qu'on les réduise régulièrement à la bouffe. Un peu comme les Marseillais se fatiguent de Marius et Olive* », assure Bernard Frangin, grand ancien du *Progrès* et récent auteur chez Albin Michel d'un croustillant *Lyon à table*, fidèle radiographie des appétits de sa ville.

Ainsi, donc, cette capitale serait fatiguée qu'on la résume à cette gastronomie qui a fait – qui fait encore – sa gloire ? Propos d'après boire, sans doute. A moins qu'il n'y ait là, bien masquée, la peur de se voir trop vite et trop bien analysée.

Lyon mange et sait manger. Tout se passe ici comme si l'intendance devait toujours précéder. « *Comment vouliez-vous qu'il en fût autrement ?* », interroge Raymond Fulchiron du fond de son justement célèbre Café des fédérations. *Lyon n'est entourée que par des produits de qualité. Il y a la Bresse et ses volailles, les viandes du Charolais, les fromages du Limousin. Pour le vin, nous sommes coincés entre les beaujolais et les côtes-du-rhône.* » Tout cela était nécessaire. Etait-ce pour autant suffisant ? Sans doute pas puisqu'il s'est ici passé un phénomène qu'on ne retrouve pas plus à Marseille qu'à Lille, Paris ou Bordeaux : l'émergence de rites alimentaires et, au-delà, l'élévation de la table au rang de l'autel.

Ce furent les « mères », souvent anonymes, travaillant aux fourneaux pendant que l'homme trônait au bar. Ce furent aussi les « bouchons », version améliorée et lyonnaise du bistrot français. « *Pourquoi les bouchons ? Au départ, il s'agissait d'auberges, de relais qui avaient choisi pour enseigne une gerbe de paille*, explique Raymond Fulchiron. *On signalait ainsi qu'on bouchonnait les chevaux.* » On rassasiait dans le même temps l'amateur.

Car le bouchon était aussi, était surtout, le casse-croûte du milieu de la matinée. Casse-croûte en forme d'andouillettes, de tripes ou de tabliers de sapeur. Mais que sont aujourd'hui ces mâchons devenus ? La hantise du trop-plein calorique et l'uniformisation des horaires de travail ont eu la peau du rite. L'estomac n'y est plus, pas plus que le cœur. « *Aujourd'hui*, confie Bernard Frangin, *il faut téléphoner la veille pour organiser un mâchon. Et finir avant 11 heures car le patron s'impatiente pour son service du midi.* » Les bouchons eux-mêmes en sont réduits au stade de la réserve d'Indiens. On en compte moins d'une dizaine à avoir eu le courage de conserver tel quel leur fonds de commerce. Moins d'une dizaine, mais qui suffisent pourtant à faire de Lyon autre chose qu'une ville comme les autres.

Et l'avenir, dira-t-on, puisque ce fabuleux passé s'effiloche ? Sans doute est-il encore difficile à cerner. Le Café des fédérations – que le *New York Times* vient d'encenser – sera-t-il bientôt classé monument historique au milieu des fast-food de la presqu'île ? La ville saura-t-elle au contraire exporter son savoir-faire et conserver son âme ? Deux personnages, deux auteurs, deux véritables institutions lyonnaises peuvent aider à comprendre. Paul Bocuse d'abord, Maurice Bernachon ensuite.

La passion du cacao

On ne présente plus depuis longtemps le premier, tant l'homme s'est attaché depuis toujours à se faire tirer le portrait. Bocuse statufié vivant, empereur et commandeur réunis, Bocuse, l'ambassadeur international de la cuisine lyonnaise, l'un des Français les plus connus des Etats-Unis et du Japon. Bocuse, l'ancien élève de Point à Vienne, qui a séduit Lyon avant de conquérir le monde. Bocuse encore qui, avec deux compères (Vergé et Lenôtre), sert trois mille cinq cents repas tricolores quotidiens (bœuf bourguignon, coq au vin, blanquette...) de l'autre côté de l'Atlantique et qui, dans le même temps, tremble de perdre l'une de ses étoiles à Collonges. L'avenir, pour lui, c'est bien sûr cet « après-Bocuse » sur lequel le tout-Lyon n'en finit plus de s'interroger. La question ne le surprend pas. « *Après Beethoven*, explique-t-il en toute modestie, *il n'y a pas eu beaucoup de monde.* »

Si l'on pouvait comparer cuisinier et chocolatier, on dirait de Maurice Bernachon qu'il est, trait pour trait, l'anti-Bocuse. Bernachon institution, plus de cinquante employés et autant de Noëls passés à faire du chocolat, Bernachon, l'un des derniers grands chocolatiers français, un physique à la Davidoff et une politesse de Lyonnais. « *Mon succès ? De l'ambition, beaucoup de travail et une passion absolue pour le cacao.* » En retour, le bel et juste orgueil a pris d'autres chemins que celui de Bocuse.

Car Maurice Bernachon a décidé, une fois pour toutes, de ne jamais quitter son cours Roosevelt. Décidé que c'était aux autres, à tous les autres, ministres ou ambassadeurs, de faire le voyage, et, puisque les grandes surfaces d'Osaka veulent coûte que coûte cette année du chocolat Bernachon, on sera dur sur les prix, car les chocolats voyagent – qualité oblige – en avion.

Ainsi va Lyon et sa gastronomie. Lyon qu'un gouvernement de gauche avait, dans une belle envolée cohabitationniste, choisie pour berceau de la future Ecole nationale des arts culinaires.

Cette école avait, dans la tourmente du changement de gouvernement, disparu ou presque. On la retrouve aujourd'hui sous une nouvelle forme. Le député UDF et maire d'Ecully Jean Rigaud a en effet aujourd'hui bon espoir de voir sa commune devenir le centre de l'Hexagone gourmand grâce à la fondation Brillat-Savarin, une émanation des groupes BSN, Carrefour et ACCOR. Le schéma précédent, bâti sous Jack Lang, prévoyait que le cursus des futurs grands chefs comporterait une année d'étude à Lyon et une année à Paris. Aujourd'hui, de Paris il n'est plus question. Côté cuisine, Lyon avoue des fringales de capitale.

JEAN-YVES NAU.

Leur ville ? une ville

IL y a des villes d'images. Lyon en est une. Un carrefour de fleuves fait pour l'imaginaire.

Ville têtue, elle est secrète. Ville qu'on croit fermée, mais qui s'ouvre, quand elle l'a décidé. Fière, un rien hautaine, ville au destin amputé par l'histoire qui lui refusa de devenir capitale de la France après avoir été celle des Gaules. Elle s'en est sauvée par l'orgueil, et non par l'amertume.

Ville pour les clichés qu'elle entretient avec une auto-ironie gourmande qu'on ne perçoit pas assez, de loin. Croirait-on sérieusement qu'elle puisse se contenter de ces lieux communs à profusion répandus : les traboules, le beaujolais, le mâchon, Gnafron les brumes et la soie ?

C'est sûrement par finesse qu'elle appuie d'elle-même le trait de ces rides, léguées par le temps, et somme toute secondaires. Comme pour cacher le jeu que, par dessous, elle mène : la course à la modernité, l'efficacité méthodique, le haut de gamme, le siècle, quoi !

Paris est un monstre et Lyon reste une ville.

LYON, pour Paris, est une énigme. Fort bien dissimulée. On la croit molle et terne, elle s'active à compter pour l'Europe, traitant avec Milan, Barcelone et Francfort. Le TGV la met à deux jets de pierre de la capitale ? Elle s'efforce d'aspirer, d'attirer, pour éviter de devenir la plus grande ville de la banlieue parisienne. Elle mène contre Paris un combat sournois où elle ne manque pas d'armes. A commencer par la vanité parisienne qui, croyant tout savoir, tout pouvoir, tout détenir, se « plante » ici parfois superbement, les Lyonnais ramassant les morceaux.

C'est une ville liquide qui file entre les doigts de qui veut la contraindre. Si l'on prétend la résumer poétiquement à ses quatre rives du Rhône et de la Saône, voire à sa presqu'île en forme d'épée immense et effilée, on s'interdit d'y rien comprendre. Lyon s'affiche à Saint-Jean, mais se construit à Gerland. Fourvière stocke les traditions sur quoi se focalisent les regards des visiteurs pressés mais, en face, à la Part-Dieu, Lyon s'en soucie comme de Colin-Tampon ! Elle n'a pas besoin des regards pour œuvrer.

Et puis Lyon sait vivre. Moins bruyamment, moins spectaculairement que Paris certes, et les dimanches y sont spécialement ternes, mais que d'atouts culturels, pratiques et naturels, que d'échappées possibles pour cette ville qui est sa propre capitale et n'a pas besoin d'une autre ! Qualité de la vie : il n'est que de prendre le métro pour voir la différence et sentir qu'ici on y est accueilli, attendu et pas seulement transporté.

EVIDEMMENT il y a les erreurs et les horreurs. Les siècles n'en finiront pas de maudir le blockhaus de Perrache où l'on s'attend, à chaque instant, à tomber dans une embuscade. Quant au gros « crayon » de la Part-Dieu, on espère le géant qui pourra s'en saisir et l'user pour écrire sur le ciel l'histoire d'une ville qui méritait mieux que ce gros piquet à l'envers, orgueilleux et mastoc.

A Lyon, il y a aussi les Lyonnais. L'approche en est malaisée, mais le plaisir n'en est que plus grand quand ils vous consacrent tout ce temps qui, à Paris, vous est mégoté. De la chaleur, finalement, dans cette ville qui est à la fois la plus méridionale de la France du Nord et la plus septentrionale de la France du Sud. Si l'on ne vient pas pour leur donner des leçons, leur apprendre la vie ou l'industrie, ni pour leur expliquer leur ville, ils vous ouvrent les bras, qu'ils ont larges.

Ils sont comme leur ville, les Lyonnais : ironiques, prudents, solides. La seule crainte qu'ils expriment, c'est que Paris, dans sa mégalomanie hexagonale attisée par l'Etat et ne les considérant que comme des villageois, vienne décider ce qui est bon pour Lyon, ce qu'il lui faut. A de telles tentatives ils se ferment. Et ils ont bien raison, car Paris est un monstre et Lyon reste une ville.

BRUNO FRAPPAT.



